

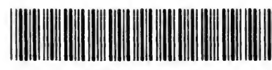
Voy. Supplément à la Biographie de Nic. Fréd. de Mulinen par Fréd. César de la Harpe, Laus. 1837. in-8°. pag. 37 et 64. —

Précis historique de la révolution du Canton de Vaud par G. H. de Seigneux. Laus. 1831. 2 tom. in 8°. tom. 1er pag. 496. — Müllers sämtliche Werke. Tubing. 1811. tom. 6. p. 298. — pag. 192 de l'Essai histor.

Cet Essai historiq. a été trad. en anglais et en allem.

a) The history of the destruction of the helvetic union and liberty, by J. Mallet Du Pan. Boston. 1799. in 8°. de 260 pag.

b) Mallet du Pan, Zerstörung des Schweizerbundes; aus dem Französischen mit Zusätzen. Leipzig, 1799. 2. Bde in-8°.



ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA DESTRUCTION

DE LA LIGUE

ET

DE LA LIBERTÉ HELVÉTIQUE.

PAR J. MALLET DU PAN.

Heu pietas, heu prisca fides, invictaque bello dextera.

VIRG.

Extr. du Mercure britannique, vol. I

1-3

A LONDRES,

DE L'IMPRIMERIE DE W. ET C. SPILSBURY, SNOW-HILL.

Se trouve chez l'AUTEUR, N°. 19, Woodstock-street, Oxford-street J. DE BOFFE, Gerard-street, Soho; ELMSLEY et BREMNER, dans le Strand; T. BOOSEY, près de la Bourse-Royale; WRIGHT, Piccadilly; DULAU, Wardour-street; L'HOMME, New Bond-street, et les autres principaux Libraires.

1798.

Cf. Ex. de la B.P.

PRÉFACE.

Le tableau des calamités et des fautes de la Suisse est le plus instructif, peut-être, que l'histoire du tems ait à nous rappeller. J'en présente quelques fragmens, comme une introduction utile à des notices plus générales sur les événemens de cette époque. Chaque puissance peut y lire sa destinée et ses devoirs. Si quelques-unes d'elles se flattent encore de concilier leur existence avec celle de la république française, qu'elles étudient ce terrible monument de son *amitié*.

Tout homme public y apprendra quel poids conservent les traités, les connexions, les bienfaits, les droits de la neutralité et la soumission même, dans la balance de ce directoire qui fait disparoître toute justice sur la terre et dont la rapacité sanguinaire cherche sur le Nil, comme sur le Rhin, dans le congrès républicain, comme dans le sein des monarchies, des dépouilles et des ruines.

Tout propriétaire saura la confiance que méritent ces révolutions, ce *perfectionnement*, ces constitutions et cette liberté que

viennent apporter aux peuples des ravisseurs insatiables, dont la domination écrase la richesse, la médiocrité, la pauvreté laborieuse, ne pardonne aucune inégalité et ne respecte que le crime.

C'est dans les bras de la sécurité, c'est au milieu des merveilles de l'ordre social, qu'une contrée resplendissante de sagesse et de bonheur a été subitement engloutie dans un déluge d'infortunes. Je ne sais quel fléau la France n'ait pas accumulé sur elle, quel genre de dépravation ses régénérateurs n'y aient introduit, de quelle flétrissure ils n'aient pas souillé son honorable existence.

Quel peuple, cependant, avoit plus de titres que les Suisses, à obtenir grace devant le directoire français ? Quel peuple pourra se confier à un plus grand nombre de sacrifices? Qu'ils considèrent le dénouement de cinq ans de patience, de déférence et d'espoir! Qu'ils considèrent où l'on arrive aujourd'hui avec des efforts pour éviter la guerre !

Que les gouvernemens et les nations cessent donc d'attendre leur salut des conseils d'une servile politique; qu'ils se disent que l'association révolutionnaire de Paris les conquerra le lendemain du jour où elle les aura

déhonorés. La Providence n'a point attaché la paix à l'oubli de tout courage, ni la sûreté à la terreur. Quand méprisera-t-on les richesses et la vie, si ce n'est alors que des barbares envahissent nos maisons, nos autels, nos champs et nos familles? Où est l'utilité de se laisser subjuguer, voler et imposer des lois?

Peuples et souverains sont condamnés au tribunal de la révolution : la chûte des uns est inséparable des misères des autres. Croire aujourd'hui sauver sa fortune, sa sûreté, ses jouissances, en perdant ses institutions, est le contre-sens d'un aveugle. C'est à la génération toute entière que s'adressent les décrets d'un despotisme qu'on ne peut ni fléchir ni éclairer.

La Suisse pleure maintenant d'avoir méconnu cette vérité : elle renouvelle la peinture qu'un écrivain du moyen âge nous a laissé d'Athènes, après l'invasion d'*Alaric*; c'est *la peau vide et sanglante d'une victime offerte en sacrifice*. Il ne lui reste que des rochers, des décombres et des rhéteurs.

J'ai tracé fidèlement les fautes de ses régences et la généalogie de ses malheurs; mais elle mérite bien plus de pitié que de reproches; car ses tors furent ceux de quel-

ques-uns, et de grandes vertus appartiennent à la nation même.

Beaucoup d'erreurs se mêlent encore au jugement que porte l'étranger sur cette catastrophe. Très-faussement on a cru que la majorité des Suisses avoient concouru à la révolution. Le public désabusé verra, au contraire, que jamais l'éloignement pour ces funestes nouveautés, et le zèle à en repousser l'invasion, ne furent plus généraux.

Non moins faussement encore, on a induit de la promptitude avec laquelle les Français ont réduit la Suisse, qu'elle étoit hors d'état de se défendre et que toute résistance eût été infructueuse. Ces préjugés, nous l'espérons, seront dissipés à la vue des contrariétés, des certitudes, des divisions, des causes, des unes et des autres, qui ont paralysé les ressources de la valeur nationale.

Ce n'est point le corps helvétique qui a combattu : l'armée bernoise, presque abandonnée, a tenu seule les champs de bataille. Tout mutilée qu'étoit cette défense, jamais l'ennemi n'en eût triomphé, sans le secours des perfidies révolutionnaires, et s'il n'eût désorganisé la confédération et ses conseils.

Pour que le lecteur pénètre les motifs et les conséquences de cette oppression, j'ai

dépeint la situation morale et politique de la Suisse, avant le jour où les apôtres de la *liberté française* sont venus lui dire : *Meurs ou renonce à ta félicité ; reçois nos lois, ou sois égorgée.* C'est décrire des ruines : vingt fois des larmes ont coulé sur le papier. Je demande graces pour l'étendue de ce récit, qui s'alongeoit malgré moi, comme un rêve flatteur qu'on cherche à perpétuer.

Les voyageurs et les écrivains qui ont parlé du droit public de la Suisse, n'ont paru saisir que la forme extérieure et la théorie de ses différens gouvernemens ; mais l'esprit de chacun, mais leurs maximes, mais l'administration et ses effets, leur ont échappé. Les notions de ce genre exigent un long séjour et des observations multipliées.

Je préviens une classe d'hommes très-sensibles à leurs maux, très-indifférens à ceux des autres, et qui pardonneroient à la république française la désolation du globe, pourvu qu'elle voulût bien les épargner, qu'ils ne trouveront point dans cet ouvrage ce qu'il leur plaît d'appeller de la *modération.* C'est aux oppresseurs, et non aux victimes, que je les invite à la prêcher. On a, d'ailleurs, conservé toute l'impartialité que permettoit l'exactitude historique.

J'ai perdu avec la Suisse, patrie, parens, amis ; il ne m'en reste plus que des souvenirs déchirans. Je serois peut-être sans asyle, si le ciel ne m'eût réservé un port où je puis accuser, sans les craindre, des tyrans en démence, dont l'orgueilleuse impuissance menace vainement ce dernier boulevard de la vieille Europe. C'est sous la protection d'une nation inébranlable, que je dépose ici et mes récits et mes douleurs. Sans sa magnanimité, j'éprouverois encore le tourment du silence. Jamais trop de reconnoissance ne paiera le bienfait de cet affranchissement.

Londres, 20 Août, 1798.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA DESTRUCTION

DE LA LIGUE

ET

DE LA LIBERTÉ HELVÉTIQUE.

Des nombreuses catastrophes qui forment la gloire de la république française, nulle ne présentoit moins de prétextes et de probabilités que l'anéantissement à main-armée de la confédération helvétique.

Ces états, alliés pour leur conservation commune, renfermoient vingt républiques dans la république-générale ; mais, nonobstant le vice d'un corps collectif sans souveraineté, l'expérience en présageoit la durée ; de grands avantages composoient l'imper-

fection du nœud fédéral. S'il subordonnoit trop foiblement cette aggrégation de communautés, il leur laissoit, avec l'indépendance, l'inestimable privilége d'obéir à ses propres lois et d'être gouverné par ses concitoyens immédiats. Mutuellement garantes de cette indépendance, souveraines dans leur intérieur, sujettes de l'union au premier danger de l'une d'elles, telles étoient les conditions du pacte : ainsi l'avoient ordonné la raison naturelle et les localités.

Des conventions simples fixèrent les rapports et les devoirs de cette ligue protectrice : l'intérêt et le tems en consacrèrent la sanction. Jamais la chimère perfide d'une république *indivisible* n'aborda ces peuples pleins de sens. La nature et la fortune les avoient faits inégaux en territoire, en liberté politique, de mœurs et d'origine ; ils respectèrent la nature et l'ouvrage des siècles. L'association helvétique exista comme ses montagnes, par la cohérence graduelle des parties et par le poids des âges qui en cimenta les élémens.

Elle avoit surmonté les dangers qui entourèrent son berceau, traversé les orages de sa seconde époque, la crise des jalousies, le feu des guerres civiles, le flot des guerres extérieures ; le tumulte des sénats populaires, la

corruption des cours étrangères, et celle bien plus funeste de la victoire : ni les vicissitudes de la politique européenne, ni le schisme de la réformation qui partagea la Suisse, ni le faux zèle qui en arma les habitans, n'avoient dissout cette alliance un moment troublée.

Les rois la respectoient; son droit public étoit fixé; les puissances briguoient son amitié; la considération pour ses conseils égaloit l'estime qu'avoit obtenu la valeur de ses soldats. Personne ne songeoit plus à l'attaquer; elle ne disputoit rien à personne. Circonscrite par sa position, sa politique ne connoissoit plus d'erreurs ni de variations. L'empire des maximes, conservateur plus assuré que les trésors et les armées, dominoit à un tel point cette confédération pacifique, que le tocsin de la révolution française ne put ébranler ses habitudes; elle oublia de se compter parmi les victimes désignées; cet embrâsement lui parut un trouble local; et lorsqu'il eut allumé une guerre éternelle dans l'univers, la Suisse immobile se flatta de rester debout, sur les débris de la police sociale, au milieu des torches de la *philosophie*, des brandons du fanatisme révolutionnaire et des crimes de leurs conducteurs.

Effrayante sécurité, qui sollicite la re-

cherche de ses causes et le tableau de ses effets !

C'est un allié de quatre cents ans qui s'est chargé de la désabuser. Après avoir renversé la plus ancienne monarchie et la plus ancienne république (Venise), les nouveaux chefs de la France sont venus saisir la Suisse derrière ses rochers. Jamais aggression n'eut de motifs plus criminels et ne fut exécutée avec plus d'atrocité. Tant que le directoire se trouva embarrassé d'une guerre en Allemagne, les cantons helvétiques furent ses *bons voisins et ses chers alliés*. Aussi-tôt que le traité de Campo-Formio eut libéré sa politique et ses armées, il jetta le masque et mit la Suisse à l'interdit. On ne sait ce qui doit étonner le plus, du crédit qu'obtinrent ses déceptions, ou des dissentimens qui s'élevèrent sur la certitude de ses desseins.

Ici l'on revit encore une fois l'audace aux prises avec l'irrésolution, la fourberie avec l'inexpérience, l'habitude de tout oser avec celle de tout craindre. Le généreux dévouement des peuples et de quelques magistrats intrépides ne peut pénétrer dans des conseils flottans, inaccessibles à l'enthousiasme national, laissant éteindre le feu sacré de leurs ancêtres, et, au milieu des monumens de la

liberté triomphante, décrétant le joug de leur patrie en pensant décréter leur salut personnel.

Ils reproduisirent ce défaut de prévention qui laisse les états à la merci d'événemens inattendus. Lorsque rien n'a été pressenti, à l'heure du danger, tout tombe dans la confusion : les ames foibles s'en font un titre de lâcheté, les traitres augmentent le désordre, et l'on meurt dans le cahos.

Ainsi a péri la Suisse toute vivante ; mais elle doit sa perte moins aux armes de son ennemi qu'à ses conspirations, qu'à l'excès qu'elles ont trouvé dans des régences divisées, qu'à ce contre-sens décisif qui, à l'instant où tout sollicitoit la concentration de l'autorité, transforma des sénats déjà trop nombreux en assemblée populaire, mit l'anarchie dans l'état et l'armée dans l'anarchie. Ce suicide des gouvernemens s'accomplit par des négociations dérisoires avec un imposteur teint du sang de ses compatriotes ; (1) général sans talent, révolutionnaire sans foi, missionnaire de divisions, de tromperies et de corruptions, pour combattre dans le trouble et vaincre sans péril.

(1) Le général Brune.

Lorsque du spectacle de ces fautes on passe à celui des outrages qui les provoquèrent et des disgraces qui les ont suivies, on est glacé d'horreur.

Cinq usurpateurs assis sur le trône d'Henri IV ont donné l'ordre ; cet horizon fortuné doit se couvrir de tempêtes et de deuil. En huit jours les satellites du directoire font disparoître l'ouvrage de cinq siècles.

Calomniateurs absurdes, ils démentent l'histoire, le témoignage des sens, la voix unanime! Ces gouvernemens paternels, ce régime de famille, cette clientelle sacrée entre le peuple et ses magistrats, se transforment, sous la plume de brigands rhétoriciens, en associations d'*esclaves* et d'*oppresseurs*.

Conquérans effrénés, ils déchirent leur proie avant de la dévorer. Ces retraites rustiques, séjour de l'ordre, du travail et des mœurs, sont livrés à la barbarie de soldats étrangers; ces campagnes fertilisées par des mains libres, sous la protection de loix tutélaires, sont baignées du sang de leurs cultivateurs. Ni pitié, ni remords; nulle égard pour le sexe ni pour l'âge; ce qui échappe aux meurtriers, est abandonné au pillage et au déshonneur. Plus d'asyle pour l'inno-

sence, la pudeur et la propriété. Le vainqueur met à prix d'argent le respect de l'humanité et la viole : il arme entre les vaincus la défiance et la discorde, commande des assassinats, et fait tomber sous les coups de leurs soldats égarés, officiers et généraux.

Les villes s'ouvrent, le vol y entre avec les Français. Ces *vengeurs* du peuple le placent sous la loi martiale entre les bayonnettes et leur cupidité. Caisses publiques, caisses de secours, économies domestiques, dépôt, trésor national, arsenaux, magasins, tout est ravi à cette nation désarmée pour la première fois, et désarmée au nom des *Droits de l'Homme.*

Bientôt se déploie un pire scandale : en échange de ses lois héréditaires, de sa prospérité et de son argent, la Suisse va recevoir du directoire des *institutions.* Les spoliateurs revêtent la robe de législateurs : au sein de leurs orgies, ils s'érigent en précepteurs de morale et de liberté républicaine ; ils dictent à la contrée qu'ils dépeuplent et qu'ils ruinent, le régime propre à éterniser sa servitude et ses calamités. Une *constitution* arrive de Paris, comme l'alcoran fut apporté du ciel ; le corps helvétique change de face, comme la boule d'argile sous le marteau du

sculpteur. Tout examen, toute censure, toute modification, sont interdites ; il faut recevoir par inspiration ce code promené par des soldats, prôné par quelques fripons mercenaires. Aussi-tôt un ramas de dupes, d'ambitieux crédules et de traîtres, s'installent *corps législatif* : la facétie d'un *directoire* se joint à celle d'une assemblée représentative, cour d'enregistrement des dictateurs et des généraux français.

Tout Suisse qui a défendu sa patrie et qui la pleure, devient criminel ; il ne suffit pas, pour éviter le châtiment, d'avoir été insensible au danger de l'état, il faut l'avoir trahi. Quiconque balance à recevoir les lois de ces sanguinaires étrangers, est coupable de *rebellion*. Jusques sur les foyers des premiers héros de la liberté helvétique, on poursuit leur postérité ; et si cet asyle reste impénétrable, c'est que le désespoir de ses habitans en ferme l'entrée de cadavres.

Voilà la *fraternité* des républicains français envers des peuples indépendans ! Si, pour un instant, ces désolateurs absolus ont feint de pardonner aux rois, les états libres n'ont pu trouver grace devant leur despotisme : c'est aux états libres qu'ils réservent aujourd'hui leurs projets d'extermination ; et le

même génie qui vient d'ensevelir la liberté helvétique, d'asservir Genève, Bienne et Mulhausen, ne se reposera que sur la ruine de la constitution britannique et des lois des Etats-Unis.

Et quelle injure détermina une politique si épouvantable? Comment cette république sans DIEU, qui, dans ses fictions déclamatoires, excusoit ses hostilités contre les rois, par la nécessité de défendre l'indépendance de son régime, a-t-elle osé, sans réclamations et sans titre, intervenir comme juge entre des souverains sans reproche et des peuples satisfaits, inventer un procès imaginaire pour s'abjurer le droit de le décider le sabre à la main, et traiter ensuite comme une propriété conquise, cette contrée qu'elle se vantoit de vouloir *affranchir*?

Nulle puissance n'étoit plus offensive : elle avoit couvert la France orientale par sa neutralité : toutes les concessions, elle les avoit accordées à l'exigeance de ce voisin impérieux. Qui le réclamoit? Ni avant ni après l'invasion, la nation helvétique ne conjura contre ses régences. Toutes les bouches furent libres de faire entendre leurs griefs ou d'invoquer une révolution; elles ne s'ouvrirent que pour renouveller au souverain

le serment de fidélité. Jusqu'à ce foible cortège de deux cents insensés du pays de Vaud, dont le délire s'étoit séparé de la raison nationale, repoussoit la révolution de France et son intervention militaire. Sans doute quelques bannis obscurs, aussi indignes du nom de Suisse que des regards du gouvernement le plus immoral, sans doute ces bannis, assiégeant les passions du directoire, ne représentoient pas deux millions de citoyens, jurant aux pieds de leurs magistrats de sauver la patrie ou de mourir. Qu'attaquoit le directoire ? une administration pure et éclairée, l'harmonie entre le peuple et ses chefs, un ordre admirable, consolidé par l'expérience et la sagesse.

Mais plus l'aggression fut gratuite, plus son caractère fut affreux et ses suites désastreuses. Ainsi l'avoient conçu les visirs de Paris. Entre les routes qui s'offroient à sa malfaisance, il préféra celle qui devoit conduire aux plus grands malheurs.

La narration qui va suivre sera le développement et la preuve des faits dont nous venons d'exposer le raccourci; mais avant de décrire cette scène lugubre, reportons nos regards sur les circonstances qui la précédèrent et sur le théâtre qui en a été le déplorable objet.

CHAPITRE PREMIER.

Etat moral et civil de la Suisse, spécialement du canton de Berne, avant et depuis la révolution de France.

Quiconque n'a connu la Suisse que par des récits ou des séjours rapides, reste très-en arrière du spectacle qu'offroit l'économie publique de cette contrée et sur-tout de l'état de Berne.

Pour en justifier les constitutions, il suffiroit peut-être de dire, qu'elles méritoient en effet les insultes dont les publicistes du directoire ont essayé de les flétrir. Incompatibles avec les dogmes de la révolution, elles l'étoient heureusement avec ses conséquences. On termineroit toute dispute, en se bornant au parallèle d'une continuité de crimes, de violences, d'injustices, de tourmens, de guerre, de haines, de tyrannie, de révoltes et de variations, qui depuis neuf ans forment les annales de la France, et d'une continuité de coutumes respectées par les gouvernans et par les gouvernés; de lois invariables, protégées par les peuples et par l'autorité d'obéissance libre, et de pouvoir

maintenu par la confiance, de concorde et de justice, de contentement et de sûreté, perpétués par les régences helvétiques.

En réduisant ainsi le procès à une question de fait, il s'ensuivroit que la meilleure apologie de ces aristocraties, c'est l'état de la France actuelle qui nous la fournit. Lorsqu'on s'est pénétré de cette comparaison, tout raisonnement devient superflu et tout esprit juste arrive à cette conclusion, que les gouvernemens helvétiques étoient bons, précisément par leur dissemblance avec le gouvernement français.

Mais s'ils sont vengés par le tableau de leurs effets, ils ne le sont pas moins par leur analyse et par les principes de leur formation.

Toute institution politique qui ne doit son origine ni à la violence, ni à la fraude, qui n'a rien usurpé des droits primitifs de la nation, contre laquelle ni le peuple ni aucune partie du peuple n'ont réclamé, et qui, dans un pays où la volonté générale n'est contrainte ni par la force militaire, ni par des tribunaux illicites, se prolongea de siècle en siècle, sous le seul appui du consentement universel, cette institution repose sur le plus légal des fondemens et mérite le res-

pect public. Partir de ses abus pour calomnier sa nature, c'est un sophisme suranné. Partir de ses défauts pour opérer sa destruction, c'est se dévouer à changer de régime tous les dix ans; car où prendre un système législatif qui dans cet intervalle ne puisse devenir défectueux?

Depuis son origine, nul des gouvernemens du corps helvétique n'avoit varié dans son essence. Le peuple de Zurich, de Berne, d'Appenzell, ne différoit pas en 1798, de ce qu'il fut aux premiers jours de la confédération. S'il existe une exception à cette remarque, c'est en faveur de l'égalité politique: par-tout la noblesse avoit perdu ses avantages primitifs, par-tout les *bourgeois* l'emportoient en nombre, en influence et en pouvoir sur les *chevaliers*.

Formées par des cités plutôt que par des provinces, ces communautés, sous la souveraineté de l'Empire, devinrent souveraines en devenant indépendantes; leurs règlemens municipaux se convertirent en constitution publique, et la corporation des bourgeois de la cité en forma le patriciat et le conseil souverain.

Soit par les armes, soit par des traités, par des achats ou des concessions, ces états

naissans se donnèrent un territoire ou agrandirent leurs premiers domaines ; toutes ces acquisitions se firent aux dépens de divers princes et des grands barons. C'est par la valeur, c'est par l'habileté de ces gentilshommes et de ces principaux citoyens, que la Suisse relégua en Allemagne le régime féodal et ses oppressions. Tels des sujets des différens cantons à qui les déclamateurs de Paris parlent des *droits de leurs ayeux*, redeviendroient serfs, si on les rendoit à leur première condition. Cent districts, aujourd'hui soumis à l'un des corps helvétiques, doivent à cette domination la liberté des personnes et des biens. Toute province qui, avant d'être incorporée dans l'un des cantons, jouissoit de quelques immunités, les a conservées et agrandies. Esclaves, elles furent affranchies ; libres, elles retinrent leurs priviléges. Tel fut universellement l'esprit du traité qui, de fait ou de droit, leur donna de nouveaux souverains. Cette vérité s'applique au pays de Vaud comme a toute autre province, nonobstant les fables qu'on a osé hasarder sur ses anciens états.

Ni législateur, ni assemblée constituante ne composèrent ces gouvernemens. Ils naquirent de la nature même des choses et des

mœurs des habitans : on en trouve la racine dans l'influence juste et nécessaire de la propriété, des talens et des services héréditaires.

Des vallées enclavées dans les Alpes et peuplées de pasteurs, conservèrent le régime le plus simple, comme le plus analogue à leur condition. Quel besoin, quel intérêt, quels rapports leur eussent dicté un autre régime que la démocratie? Plus voisins de l'enfance de la société, ces tributs alpestres, obéissant à des traditions et à des usages, n'admirent d'autorité publique, que ce qu'il en falloit pour l'exécution de lois aussi bornées que l'enceinte de leur séjour.

En proportion de l'étendue, de la population, des aggrégations successives, d'autres états se placèrent entre le gouvernement populaire absolu, et la restriction aristocratique. Enfin, ailleurs la double autorité de famille et de propriété, celle de la capitale ou des sénats, prévalurent sur les formes intermédiaires. Ces différences quelconques dans l'ordre politique sortirent toutes des variétés préexistantes dans l'ordre physique et moral, jouets l'un et l'autre des artisans modernes de constitutions.

Si l'on poursuit cet examen, les chartes à la main, on s'étonne de l'audace ignorante

avec laquelle les mots d'*usurpation*, de *tyrannie*, de *violations des droits naturels*, ont été employés dans cette question.

Prenons Berne pour exemple : le directoire a privilégié ce canton de ses diffamations et de ses fureurs. Voici les *crimes* de cet état depuis son origine jusqu'à son renversement.

Fondée en 1191, par un des grands hommes du moyen âge (1), Berne fut un asyle ouvert contre la tyrannie féodale. Des gentilshommes et des propriétaires cultivateurs, opprimés par les grands vassaux de l'Empire, en devinrent les premiers habitans et les premiers administrateurs. C'est à eux, c'est à leurs descendans que la ville et le canton durent leur indépendance ; les victoires qui l'affermirent, un territoire gagné à la pointe de l'épée, l'abolition de la servitude générale, (2) la fixation des lois, tout ce qui protégea, poliça et illustra la république.

Association défensive et militaire, des guerriers seuls la gouvernèrent : toujours sous

(1) Berthold V, duc de Zeringue.

(2) En 1745 l'ordre Teutonique, qui possédoit dans le canton la commanderie de Buchsée, refusa d'affranchir ses serfs. Berne l'y contraignit, en proscrivant la servitude, comme *contraire à l'esprit du christianisme*.

le drapeau, soit pour repousser les attaques, soit pour conquérir les terres de l'ennemi, les chefs de l'armée furent ceux de l'état. Nulle magistrature n'eut de source plus noble et plus légitime. A qui la souveraineté eût-elle appartenu, si ce n'est aux premiers propriétaires qui la payèrent de leur sang et à qui la communauté devoit son existence? (1) Des paysans et des artisans refugiés à Berne, sous la protection de ces grands citoyens, ne pensèrent pas de concourir à l'autorité aristocratique. Depuis son origine, ce gouvernement, dans ses annales, n'offre aucune trace de constitution différente, aucune réclamation contre sa légalité, ni de troubles produits par quelque contestation sur des droits équivoques.

L'établissement du conseil souverain de Berne eut des causes communes aux parlemens d'Angleterre, aux diètes de Suède, aux états-généraux de France. Une communauté pauvre, naissante et menacée, déféra le soin de la défendre et de la gouverner à des no-

(1) Le premier des Bubenberg qui s'établit à Berne, à la naissance de la ville, en peupla la moitié à ses dépens. Cette illustre maison s'est éteinte au sixième siècle, après avoir donné treize avoyers à la république.

bles, aussi braves que généreux, soutenant la guerre par leur subvention personelle, payant ensuite les domaines qu'acheta la république, acquittant ses dettes plus d'une fois, aliénant souvent leur patrimoine pour servir dans ses ambassades ou dans les commandemens militaires, et fondateurs de tous les établissemens publics.

Cette institution primitive est arrivée inaltérable jusqu'à nous. On n'observe point d'interruption dans ce consentement traditionnel de la communauté, à cette représentation héréditaire de la souveraineté publique, par un conseil suprême tiré des familles fondatrices de la cité et celles qui, postérieurement, partagèrent leurs périls, leurs services et leur éclat.

En 1384, l'influence trop exclusive de quelques maisons nobles excita un orage. Une assemblée générale des bourgeois déposa quelques magistrats; mais la forme de la régence demeura intacte, et ce peuple, mesuré au milieu de l'exercice violent de son intervention, reposa les rênes de l'état dans les mains de ses patriciens.

Ordinairement le tems et les abus resserrent les aristocraties; le terme de cette dégénération est le despotisme oligarchique.

Ici, au contraire, l'autorité souveraine exercée deux siècles et demi par des guerriers gentilshommes, fut étendue à une pluralité de familles distinguées par leur mérite, leurs propriétés, leurs sacrifices à la patrie. Bientôt la noblesse se réduisit à une décoration : les jurisdictions seigneuriales limitées, les distinctions extérieures effacées, il ne resta plus aux nobles que la considération de leurs égaux, leur titre à la reconnoissance nationale, et une stérile préséance dans le sénat.

Depuis long-tems Berne ne comptoit plus que six anciennes familles nobles, au milieu de cent cinquante familles patriciennes et bourgeoises, à qui la loi fondamentale donnoit l'entrée au conseil souverain. Des réglemens avoient fixé à soixante-seize le nombre nécessaire de celles que ce conseil devoit renfermer, et balançoient ainsi la prépondérance des familles nombreuses. Aux derniers jours de la république, l'asssemblée souveraine ne comprenoit quatre-vingt-une.

On prévint de même le rétrécissement de l'aritocratie, en décrétant le remplacement des familles éteintes, par des familles nouvelles, tirées des villes et des campagnes, sans autre égard que celui de la propriété, de l'ancienneté ou des services personnels.

Plus d'un paysan étoit devenu récemment bourgeois de Berne, et plus d'un, aussi, de ces judicieux agriculteurs avoit refusé cette distinction.

D'aprés cet exposé, chacun peut évaluer ces accusations d'*oligarchie* dont les secrétaires du directoire ont orné ses manifestes. Cinq magistrats d'exécution s'emparant dans une république de tous les pouvoirs divisés par la loi et proscrivant arbitrairement les représentans de la nation, sont des *Oligarches* et les plus odieux de tous. L'autorité du peuple, du sénat et des consuls romains, envahie par des décemvirs ; des éphores usurpant la puissance publique, et faisant périr le roi de Lacédémone : voilà des exemples d'oligarchie, corruption et non principe d'une aristocratie régulière.

Déterminée par des lois immuables et positives, celle de Berne, il est vrai, se bornoit à l'enceinte de la capitale : c'est que la capitale et son régime préexistèrent à l'acquisition du territoire. Berne ne rendit pas sujets les divers peuples passés sous sa domination ; elle les reçut tels de leurs seigneurs ou de leurs souverains. Les priviléges antérieurs de ces districts incorporés et leurs coutumes furent confirmés ; la plupart en ob-

tinrent d'inusités. Avant la révélation des bayonnettes françaises, pas un d'eux n'imaginoit avoir de titre à d'ultérieures concessions.

Fréquemment, néanmoins, le gouvernement, fort de la confiance publique, consulta la communauté entière de la capitale et celles des campagnes, sur des guerres à soutenir, sur des alliances à former, sur des impositions extraordinaires à consentir ; mais aucune de ces assemblées n'éleva de plainte contre la nature de la souveraineté : des témoignages de soumission et de dévouement signalèrent toujours ces convocations spontanées. En 1440, Frédéric IV, archiduc d'Autriche, répétant sur Berne les quatre villes et la province de basse Argovie, ces communautés convoquées eurent le choix libre de leur souverain. Unanimement elles offrirent corps et biens au gouvernement de Berne, contre l'archiduc. L'histoire est pleine de ces traits qui constatent une adhésion générale et même enthousiasme, des sujets à l'ordre politique de l'état.

Tombées en désuétude avec les motifs qui les nécessitèrent, ces convocations générales se sont reproduites à l'approche des Français, et leur vœu, ainsi qu'on l'ap-

prendra dans le cours de cet ouvrage, a protesté contre les inventions de ces étrangers tuteurs de l'espèce humaine.

Ces considérations préliminaires sont peut-être surabondantes. Pour légitimer un gouvernement, il est oiseux de fouiller ses archives, lorsque ses titres se trouvent écrits dans tous les cœurs et manifestes à tous les yeux. A quoi bon disputer sur la théorie des souverainetés, lorsque leurs effets divers tombent sous les sens? Toutes les billevesées de la métaphysique politique ne valent pas une décision de la politique expérimentale. Certes, les conséquences de l'oppression ou de la liberté sont assez évidentes pour que l'observateur le plus vulgaire les discerne, sans feuilleter les sentences des discoureurs systématiques. Dire à des peuples qui de génération en génération, ont prospéré sous un régime consacré par leur affection, que cet acquiescement volontaire est un outrage à la *philosophie*, leur jugement de chaque jour un acte éternel de déraison, et le sentiment de leur bonheur une fausseté; tant de délire, tant d'arrogance, furent, jusqu'aux Français républicains, inouis parmi les hommes.

La conduite et les principes du gouvernement de Berne correspondirent au but et

à la nature de sa formation. Nulle part on ne rencontra un esprit plus fondamental et plus persévérant. A distance égale de la dureté des aristocraties commerçantes et de l'impunité des démocraties, l'administration participoit des liens qui unissent les généraux à leurs compagnons d'armes. De la part du peuple, respect et confiance; dans les magistrats, fermeté et générosité, puissance et bonté, paternité et franchise. Là, le courage héréditaire comme le patriciat, dispensa de la défiance. On ne connut à Berne ni ces institutions de vigilance et de terreur que Venise crut essentielles à sa conservation, ni les exactions d'une noblesse souveraine, pauvre et intéressée; ni ces factions désordonnées qui couvrirent Rome, Gênes et Florence de proscriptions et de rapines. Jamais l'ambition, les rivalités ou la vengeance n'y firent verser du sang. Ecartée du gouvernement, l'inquiétude ne saisit point les peuples : dans le cours de six siècles, à peine observe-t-on deux mouvemens populaires, et pas un de produit par quelque infraction aux lois.

Une semblable tranquillité intérieure, entre des sujets belliqueux et une magistrature désarmée, ne s'explique point par des

romans parisiens sur la *tyrannie* et la *servitude*. Cette absence de trouble résulta de la fixité des lois, des maximes d'état, qui survivent aux lois et suppléent à leur imperfection; enfin, de l'attention du souverain à veiller sur le principe tutélaire de l'aristocratie, la *modération*.

A ces trois ancres furent attachées la force, la durée et la prospérité de la république. Personne ne songe à s'écarter de ses devoirs, lorsqu'une longue expérience en a fait une tradition sacrée : personne ne desire de nouveautés, lorsque l'autorité ne donne point l'exemple de l'inconstance. Les lois à Berne conservèrent leur énergie, parce que les mœurs publiques y furent assorties et que leur exécution paroissoit plutôt un acte de police domestique, que le commandement d'un souverain.

Quoique les pouvoirs suprêmes fussent concentrés dans le grand conseil, leurs dépositaires ne pouvoient en passer les limites, ni confondre leurs attributions : une constitution précise arrêtoit leurs entreprises et leurs rivalités. Le conseil souverain n'étoit pas plus maître d'empêcher l'exécution des lois, que le sénat d'en décréter, et ni l'un

ni l'autre d'attenter sur la compétence des tribunaux. Cette balance pouvoit n'être pas correcte en théorie ; mais on ne divise pas des pouvoirs comme on distribue un appartement. Des folies politiques, la plus énorme sans doute, est celle dont les assemblées de France nous ont donné l'essai, dans leur répartition idéale de l'autorité publique ; sans considérer que tout pouvoir dont l'existence antérieure n'a point précédé la distribution limitative, et qui date du jour où le législateur l'a fait sortir de son cerveau, est un arbre planté au milieu des nues. L'organisation du gouvernement de Berne dérivoit de ses élémens primitifs : quel novateur eût été assez hardi pour proposer de la refondre et de se confier à la chance d'une hypothèse, tandis que des siècles de succès avoient cimenté l'institution fondamentale ?

Les peuples, il est vrai, n'élisoient point de représentans ; les bourgeois d'une cité exerçoient l'empire sur une population de quatre cent mille ames. Qui donc en accuser ? Sera-ce la nation, qui, considérant ses magistrats comme ses représentans héréditaires, ne conçut jamais l'idée, ni ne connut le besoin d'en avoir d'électifs ? Sera-ce les magistrats, qui, en ne trompant jamais sa

confiance, avoient mérité que le dépôt de sa liberté fût fixé entre leurs mains.

Chaque ville, d'ailleurs, chaque village administroit ses intérêts et sa police, élisoit ses officiers et les juges de première instance. Indépendans de Berne dans tout ce qui ne concernoit ni la législation, ni la police générale, il n'est point vrai qu'ils fussent exclus de tout pouvoir; ils participoient à l'autorité non en souverains, mais comme magistrats.

Gouvernement central de ces corporations urbaines et rustiques, Berne en formoit le nœud et le régulateur : qu'elle perdît sa suprématie, des conflits inévitables eussent déchiré ces communautés, dont la langue, les priviléges et les besoins différèrent dès l'origine. Gardienne de leurs chartes, arbitre de leurs divisions, métropole de ces petites républiques, Berne existoit comme une cité commune, où le consentement universel avoit placé le siège de la souveraineté.

Depuis deux siécles, une paix permanente ayant dispensé l'état de recourir à des contributions, le droit d'imposer n'existoit plus que virtuellement. Si le besoin de l'exercer se fût représenté, nul doute que le gouvernement n'eût, comme autrefois, demandé aux communautés les subsides nécessaires. Mais

comment prévenoit-il la nécessité des ressources extraordinaires ? Par une administration des finances, dont le caractère ne sauroit être trop connu.

Les domaines publics, les redevances féodales, l'intérêt des économies placées dans les fonds étrangers, quelques droits de péage ou de transit perçus sur certaines marchandises importées, et dont le produit servoit à la confection et à l'entretien des plus belles routes, la régie du sel exploité dans les mines de l'état, ou acheté par lui de l'étranger, et revendu au prix modique de *deux sous et un quart, tournois*, par livre pesant, composoient le revenu public. Nulle taxe sur l'industrie, nulle capitation, nul impôt territorial, si l'on excepte la dîme ecclésiastique, qui n'excepte aucun autre peuple chrétien des contributions directes, antérieures en Suisse à la fondation même de Berne, et consacrée aux besoins du culte national, au traitement de ses ministres, à l'éducation publique et à des œuvres de charité.

Les finances étoient régies comme celles d'une maison bien ordonnée : l'équilibre entre la recette et la dépense se soutient invariablement. Si des cas imprévus exi-

geoient quelque altération momentanée dans la balance, on la couvroit aussi-tôt par des économies : jamais l'état ne s'écarta de cette règle. Ni dettes, ni arrérages, ni retranchemens sur les libéralités et les engagemens publics. Le même ordre régnoit dans la comptabilité. Chaque année le conseil des finances recevoit les états des régisseurs, et chaque année ce tableau général passoit à l'examen du conseil souverain et à son approbation.

Ces formes d'administration, une responsabilité si immédiate, la notoriété de la recette et des besoins publics, éloignoient jusqu'au soupçon de malversation ou de désordre. A-t-on vu, depuis le quatorzième siècle, un seul magistrat accusé de péculat ou de concussion ? Aucun éditeur de calomnies populaires, nul de ces libellistes dont le directoire a employé la sottise et l'effronterie, n'a suppléé au silence de l'histoire, ni pu désigner un exemple de prévarication. Si, dans une gestion compliquée, quelques baillifs encoururent des reproches, ce fut pour des négligences plutôt que pour des infidélités. A la moindre tache d'exaction dans leur régie, le crédit de leur famille ne pouvoit les soustraire à la censure, à l'amende et à la restitution.

De cette pureté soutenue, on en doit hommage, moins encore à la nature du régime, qu'à l'esprit qui lui donna naissance. Le désintéressement présida à une association de capitaines; un intérêt éclairé dicta à leurs successeurs une égale modération dans l'usage du pouvoir et dans l'emploi des deniers publics. On reconnut toujours le Bernois à son orgueil; l'orgueil ne s'allie point avec l'avarice.

Aussi la fortune de ces familles souveraines, que des voleurs français ont osé nous dépeindre comme le gouffre des richesses du peuple, atteignoit à peine l'aisance. On n'en comptoit pas trois dont le revenu, augmenté par des successions, égala cinq ou six mille livres sterlings; un très-petit nombre d'autres en possédoit de mille à quinze cents; la pluralité restoit au-dessous de cette évaluation. Trois cents paysans étoient plus riches que les chefs de l'état. Toutes les voies à l'opulence se fermoient dans un pays où les emplois assuroient à peine la subsistance de leurs titulaires, et où le génie du gouvernement excluoit ses membres du commerce. Presque tous, propriétaires ruraux, partageant leur vie entre les soins de leurs domaines et les devoirs de l'adminis-

tration, ne défendoient l'intégrité de leurs héritages qu'à force d'ordre, d'intelligence et d'économie.

Cette modicité des fortunes et la difficulté de s'enrichir, soutinrent l'égalité que la loi avoit instituée entre les patriciens; elles contribuoient encore à éloigner toute tentative oligarchique. L'indigence de quelques patriciens fut devenue aussi redoutable à la tranquillité que leur opulence; mais l'institution des *caisses de familles* prévint ce danger : servant à-la-fois de tribunal domestique et de fonds de secours, elle sauva les races de la décadence et du déshonneur, la république de cette classe de factieux à qui la misère et le dérangement dictent des entreprises désespérées.

Quiconque sait que les émolumens d'un avoyer en exercice n'excédoient pas annuellement 400 liv. sterl. et qu'il falloit user plus de la moitié de sa carrière avant d'arriver à cette dignité; qu'un sénateur ne recevoit pas au-delà de 150 liv. sterl.; un banneret plus de 230 : qu'on n'entroit dans le conseil souverain qu'après avoir accompli vingt-neuf ans, et que le sénat ne s'ouvroit guères avant cinquante; quiconque sait encore que ce traitement invariable servoit d'indemnité à une

assiduité de tous les jours ; qu'à huit heures du matin, toute l'année chaque magistrat étoit à l'hôtel-de-ville, et des délibérations du sénat passoit à celles du grand conseil, ou à des collèges administratifs ; qu'au travail dans les assemblées se joignoit celui du cabinet ; que le vieillard, et celui qui alloit le devenir, ne connoissoient aucun relâche dans ce dévouement; qu'aucune absence n'étoit tolérée sans permission; que nul, enfin, ne se plaignoit de cette honorable servitude; quiconque, dis-je, a été témoin d'une semblable émulation, pensera que, si elle résulta de l'ambition, ce ne fut pas du moins de celle de l'argent.

A ce tableau d'intégrité, opposoit-on l'autorité des fictions répandues sur ces représentans du souverain, chargés dans les provinces de l'administration des domaines publics, de la haute police, et de l'exécution des lois, commissaires comptables, choisis par le sort dans le grand conseil, et connus sous le nom de baillifs ? Voici la peinture qu'en faisoit le directoire le 28 janvier dernier, par l'organe du *Rédacteur*, son journal officiel.

" De tous les tyrans connus, ,, disoit cet imposteur, " les plus vils, et *peut-être* les

" plus scélérats, sont les baillifs. De leur
" pleine autorité ils *lèvent des droits parti-*
" *culiers; outre les dîmes*, ils s'approprient à
" vil prix, tout ce qui fait l'objet de leurs
" fantaisies; ils obligent leurs ressortissans
" *à leur baiser respectueusement la main;*
" ils arrachent le laboureur à ses occupa-
" tions, et le gardent souvent des *mois en-*
" *tiers*, pour leur raccommoder *les chemins*
" *seigneuriaux, écuries seigneuriales, ap-*
" *partemens seigneuriaux.* Ces baillifs sont
" modestes, lorsqu'au bout de six ans, *ils*
" *n'ont pas escroqué au-delà de cent mille*
" *ecus, outre les revenus que les lois et les*
„ *coutumes lui asssurent.* „

On évaluera la véracité du directoire, en apprenant que jamais un baillif ne perçut de droits particuliers sans concussion, et que ni le gouvernement ni le peuple n'eussent toléré un crime aussi manifeste. Loin de s'approprier les dîmes, les baillifs, dépositaires momentanés de leurs produits, étoient tenus d'en rendre compte, tous les ans, à la commission suprême des finances: et hors d'état d'en imposer sur la valeur d'uue recette qui avoit pour témoins les adjudicataires des dîmes, leurs concurrens, et le gouvernement lui-même qui se faisoit repré-

senter le tableau des enchères, toujours publiques.

Le bailli, assez arrogant pour se faire *baiser la main*, eût été, deux jours après, envoyé aux petites maisons. Les corvées étoient inconnues : le gouvernement ne les exigeant point pour les besoins publics, à plus forte raison ses officiers ne les exigeoient pas pour le service de *leurs écuries* ou de *leurs appartemens*

Loin d'être dupe, le directoire débitoit avec intention ces fables insensées : pour que ses fusiliers fussent des *libérateurs*, il falloit peindre les Suisses comme des Ilotes, courbés sous la verge des Gesler et des Landenberg.

Quant à l'*escroquerie de cent mille écus par an, outre le revenu légal*, ce calcul est digne des calculateurs. Cent mille écus par an peuvent embellir l'existence de vice-rois républicains, qui entassent banqueroute sur banquroute, qui dissipent les milliards, comme ailleurs on dépense les écus; qui, arbitres absolus de la propriété et de la vie des citoyens, nourrissent leur trésor de têtes coupées et de confiscations; qui vendent à prix d'argent la paix ou la guerre; qui trafiquent de tout, depuis l'institution des lois

jusqu'à leur infraction, depuis la parole publique jusqu'aux jugemens, et qui, à la pointe de leur épée ou par le fer de leurs bourreaux, ont rendu trente millions d'hommes tributaires de leur avarice.

Mais une telle magnificence ne put appartenir à des administrateurs de trois ou quatre lieues carrées. Réduisons à sa juste mesure le généreux tarif sur lequel le directoire évalue leur opulence.

Le bénéfice *moyen et annuel* des bailliages, très-inégaux en étendue et en recette, ne s'élevoit pas au-dessus de 900 liv. sterl. Cette propriété ne coûtoit pas une obole au peuple, ne résultoit d'aucune imposition et dérivoit en entier des droits de perception, attribués aux baillifs, sur les domaines et les revenus seigneuriaux dont ils étoient les régisseurs.

Amovible au terme de six années, cette délégation assuroit donc au délégué une rétribution totale de 5,400 liv. sterl.; mais il s'en faut que cette somme composât le gain définitif. En déduisant les casualités de la récolte, la surcharge des dépenses domestiques, les frais de déplacement, de voyages fréquens, d'ameublement, des actes de bienfaisance imposés par l'usage et le devoir,

chaque baillif, dans la proportion commune, n'emportoit pas au-delà de 2,600 liv. sterl.

Et pour les quatre cinquièmes des patriciens, cette rétribution bornoit le cercle des espérances et devoit former la récompense d'une carrière éternelle dans les travaux de l'administration. Ainsi, le sexagénaire qui, trente ans consécutifs, avoit servi la république dans les dicastères du grand conseil, coûtoit à l'état un peu plus de 100 liv. st. par année. Voilà le sort que les bourgeois ineptes et oisifs des petites villes, envioient à leurs magistrats! Un agriculteur eût-il abandonné sa charrue et un marchand son comptoir, par la convoitise d'un pareil salaire?

Non, jamais supérieurs ne méritèrent des sujets plus affectionnés et des concitoyens plus reconnoissans. Suisses et étrangers, tous peuvent témoigner du spectacle qu'offroit l'administration économique de cette contrée. Nulle dépense utile qui fût négligée, nulle dépense superflue qui ne fut écartée, nul besoin subit auquel il ne fut pourvu. A chaque pas, on observoit l'ouvrage de l'esprit public. Dans les établissemens nationaux, le luxe d'une république sans misère et sans faste; des bâtimens nobles plutôt que

magnifiques, décorés par leur sage destination, encore mieux que par le talent de l'architecte. Point de somptuosité, mais point de ruines et jamais de dégradations. La propreté, l'entretien, la réparation de ces édifices, annonçoient un gouvernement conservateur. Pauvres, orphelins, malades, voyageurs indigens, trouvoient à Berne des asyles où la bienfaisance comptoit les jouissances au nombre des nécessités. Jusqu'à ces clôtures destinées à renfermer le vice et le crime, portoient l'empreinte de la munificence.

Des routes ombragées, solides, jamais négligées, quoique construites et entretenues aux seuls frais du gouvernement, sembloient autant d'avenues au milieu d'un vaste jardin anglais, tracé par la nature. Le paysan qui se rendoit à la capitale y arrivoit sur des trottoirs; des reposoirs et des fontaines, placés à distance, attendoient le fantassin; les chemins de simple communication, les traverses, les sentiers, multipliés et tenus comme les chaussées. Ces établissemens si coûteux dans une contrée tellement inégale, furent portés jusqu'au centre des montagnes les plus difficiles, jusqu'aux pieds des neiges éternelles, jusques dans ces

vallées que l'œil du voyageur jugeroit impénétrables. Aussi l'écoulement et le commerce des denrées, la circulation générale, et l'abondance, avoient-elles quadruplé depuis 60 ans. (1) Des lieux inaccessibles, fertilisés, des cantons pauvres, enrichis; l'industrie et le travail par-tout assurés de débouchés faciles, les cultures propres à chaque lieu ayant remplacé celles moins productives, que la difficulté des importations forçoit autrefois d'entretenir; voilà l'abrégé des avantages que le gouvernement conquit sur la nature, pour peupler, pour embellir, pour féconder des villes mortes et des roches arides.

Combien d'ouvrages dispendieux pour abréger les distances, ouvrir les déserts, contenir ou détourner des torrens! Et ces monumens de grandeur républicaine, ne

(1) M. Arthur Young a fort bien remarqué que la multiplicité des bonnes auberges dans un pays, est le signe indubitable d'une grande circulation. Le canton de Berne concourroit à cet égard avec l'Angleterre. Point de village paroissial, même dans les districts les moins fréquentés par les voyageurs étrangers, où l'on ne fut plus proprement logé, mieux couché, plus abondamment nourri et mieux servi que dans les auberges des villes secondaires de France, d'Allemagne et d'Italie.

coûtèrent au peuple ni une corvée, ni un impôt !

L'état pourvoyoit à tout : aux orages, aux inondations, aux incendies, aux épidémies : pas un fléau qui échappât à sa libéralité. Nulle communauté, nul sujet digne d'être secouru, ne l'imploroient en vain.

Tous les vingt ans quelque disette affligeoit les pays circonvoisins. Cette calamité devoit menacer le canton de Berne, où la rareté des plaines et l'aspérité du sol limitant la culture des grains, les récoltes ne suffisoient jamais à la consommation générale ; mais des greniers publics, administrés avec intégrité et distribués sur toutes les parties de l'état, assuroient la subsistance du peuple dans tous les tems et fournirent souvent aux besoins des contrées voisines.

Ah ! ma plume imparfaite ne célébrera jamais assez les attributs éclatans de ce régime d'ordre et de suite, cette intelligence dans les créations utiles, cette constance à perfectionner, cette attention à prévenir, ces égards pour les sujets, cette profonde connoissance de leurs qualités et de leurs intérêts, ces ménagemens pour leurs inclinations, ce caractère toujours tempéré qui

à propos savoit instruire ou ordonner, réprimer plutôt que punir, concilier la justice et la bonté. Ainsi s'exerçoit, presque sans commandement, l'art de gouverner, et cet autre art de conserver qui maîtrise les différences introduites par le tems, sans les contrarier de force, ni leur céder par crainte.

Incorruptibles et désintéressés dans l'administration de la justice civile, les tribunaux bernois exerçoient la justice criminelle sans rigueur, sans délai, sans acception. Les lois sévères du code Carolin, que la Suisse hérita de son ancienne sujettion à l'Empire, étoient tellement oubliées, qu'un arrêt de mort dans le canton faisoit un événement. Peu de forfaits et encore moins de supplices. Tout ce qui pouvoit atténuer le délit et motiver la modification de la peine, détermi-noit le jugement : le moindre doute sur le complettement de la conviction retardoit la sentence ou l'annulloit par la grace. Aussi la moitié des malfaiteurs, condamnés aux travaux publics ou à la captivité, fussent morts ailleurs sur l'échafaud.

Assurée dans sa plénitude, la liberté civile ne recevoit d'atteintes ni de la raison d'état, ni de réglemens captieux, ni de tribunaux

prévaricateurs. Nulle détention arbitraire et clandestine. Les Français nous ont parlé des *bastilles* de Berne. Toute prison, sans doute, est une bastille; la révolution nous a prouvé qu'il n'est pas besoin de celle du faubourg Saint-Antoine, pour multiplier et immoler des prisonniers sans crime. Mais à Berne les prisons n'ont jamais renfermé que des coupables, condamnés par un jugement légal, ou détenus pour le subir.

Certes, un gouvernement semblable mérite qu'au jour de ses disgraces une voix s'élève contre ses diffamateurs et proclame son caractère. J'ai entendu des mécontens et des détracteurs censurer tels ou tels agens de l'autorité, jamais un seul qui accusât le souverain. Le peuple, néanmoins, ne méconnoissoit pas les défectuosités de la constitution; mais à leurs yeux clairvoyans, le mal existoit en théorie, le bien étoit une expérience de tous les jours.

Cette opinion enthousiaste et populaire en faveur du gouvernement, a été dénoncée par les Français, comme la voix d'un fanatisme aveugle. Quels fanatiques, bon Dieu ! et quels sages que leurs illuminateurs ! Qu'on nous permette quelques traits sur le carac-

tère de cette nation qui excitoit la pitié du directoire et de ses muets.

Fier de son rang, le cultivateur bernois se glorifiot de sa patrie et de ses lois. Plus instruit qu'aucun autre, il étoit aussi difficile de séduire sa raison simple, que de surmonter ses préventions, de l'intimider par des menaces que de lui donner le change sur ses intérêts. Chaque maison villageoise formoit un tribunal où, à chaque instant, se faisoit la revue de l'administration publique : la sagacité de ces peuples égaloit la justesse de leur esprit et le calme de leurs habitudes. A l'approche des élections, leur scrutin pesoit le mérite ou le démérite des candidats : le respect des anciennes familles, cette prédilection si naturelle pour les descendans de ceux qui conduisirent leurs pères à des combats glorieux, se transmettoit de génération en génération.

La contenance, la gravité, la physionomie mâle de ce peuple, démontroient le sentiment de sa force et de sa liberté : sa soumission raisonnée ne présentoit rien de servile, sa fierté nulle arrogance. On ne l'offensoit ni on ne l'obligeoit impunément. La nature trempa sa constitution physique

et morale comme le granit des Alpes : sa rectitude inflexible ne cédoit à aucune considération ; la violence l'eût brisé sans le subjuguer : le sûr moyen d'irriter sa résistance, eût été de l'attaquer de front : très-en garde sur le moindre de ses intérêts, sa défiance une fois provoquée, se désarmoit rarement.

Il falloit un gouvernement tel que le sien, pour conduire, sans effort, un peuple si difficile, et qui, sous son phlègme habituel, cachoit l'étincelle de passions emportées. Son obéissance solide résultoit à-la-fois de l'affection, de l'expérience, et du calcul : cliens plutôt que sujets, ces républicains voyoient dans leurs magistrats des protecteurs plutôt que des souverains : c'étoit la loi vivante qu'ils révéroient dans ses organes et dans ses exécuteurs ; et la docilité eût fini, le jour où ces deux caractères eussent été séparés.

Ces rapports délicats de subordination et d'autorité, faisoient l'étude et la règle civile des magistrats. A leur popularité toujours noble, le peuple répondoit par des hommages sans bassesse : jamais l'un ne se dégradoit, jamais l'autre ne s'humilioit. A l'audience toujours accessible de l'avoyer, le dernier

payan se présentoit avec l'attitude assurée, le maintien respectueux, et la confiance d'obtenir justice.

De l'enceinte des conseils, l'esprit d'ordre, de méthode et de conséquence, s'étoit répandu dans le régime domestique. Tout chez le paysan bernois se trouvoit à sa place ; rien de négligé, rien d'omis, rien de renvoyé. Sa maison spacieuse, ses fermes, ses atteliers, son bétail, offroient des modèles d'arrangement, de propreté et d'intelligence. Sa lenteur apparente ne retardoit jamais le cercle de ses travaux, invariablement réglés ; il étoit aussi rare de le trouver oisif que diligent. Cet amour de l'ordre, ce sentiment profond des droits de la propriété, éclatoient dans les moindres détails. Un trou à une haie eût passé pour un attentat. Jamais le pied ne sortoit du sentier tracé dans la campagne ; les héritages et les cultures défendues par des clôtures, l'étoient bien mieux encore par le caractère national. On souffroit aussi impatiemment des dommages qu'on étoit circonspect à s'en permettre : juste, mais peu sensible à l'équité, le cultivateur qui n'auroit pas usurpé un brin d'herbe, en eût exigé rigoureusement la restitution.

Parmi les causes de l'aisance publique, on

remarquera la division mesurée et la multitude des patrimoines. Cette circonstance avoit bani la disproportion si funeste entre un petit nombre de propriétaires dévorans et un peuple immense de journaliers; elle contribua de même à élever les salaires, aussi chers dans les montagnes de la Suisse qu'à la porte de capitales opulentes. S'il existoit moins de superflu, il existoit aussi moins d'abstinence : la misère dans les campagnes résultoit du désordre, de la fainéantise ou quelquefois du malheur, très-rarement du défaut de ressources ou d'une expropriation totale. Si l'on s'étonnoit de l'opulence d'un assez grand nombre de paysans, (1) on ne s'étonnoit pas moins de voir à côté d'eux une foule de propriétaires aisés, et d'héritages journellement agrandis. Secouru par le gouvernement ou par sa communauté, le pauvre

(1) Plusieurs possédoient de 20 à 30 mille liv. sterl. et beaucoup de 2000 à 5000. Il n'étoit pas rare de trouver parmi leurs meubles, des estampes de prix, des atlas, des livres, des instrumens de musique. Fort peu, même parmi les moins aisés et dans les deux sexes, qui ne sût lire, écrire, chiffrer, exercer quelque art ou métier. Souvent le même homme étoit architecte, maçon, charpentier, menuisier, laboureur et tisserand.

ne redoutoit pas les derniers besoins ; ni les haillons de l'indigence, ni la mendicité, n'attristoient le spectacle de la félicité publique (1)

Soit que l'observateur visitât ces demeures champêtres, dont l'ornement décéloit les goûts et la prospérité du maître ; soit qu'il parcourût ces marchés publics où, au milieu de vingt costumes divers, on n'appercevoit pas un vêtement qui ne fût soigné, et où, sur des voitures d'une rustique élégance, attelée de chevaux bien lustrés, le cultivateur venoit vendre son superflu, jamais ses privations ; soit qu'il jettât les yeux sur les exploitations rurales, sur la progression rapide de leur perfectionement, sur ces bergeries peuplées de bestiaux gigantesques, sur ces prairies arrosées à grands frais par des miracles d'industrie ; soit qu'il contemplât ce peuple dans ses fêtes ou dans ses travaux, sous les

(1) Chaque communauté paroissiale, outre sa police, ses officiers et sa jurisdiction, avoit encore ses fonds publics, ses revenus, son trésor. Sans être bourgeois de la commune, on ne participoit pas à sa régie ; mais on pouvoit participer à sa propriété publique, à titre de secours. Sur quatre cent mille habitans, nés dans le canton, huit mille, au plus, fils d'étrangers, se trouvoient exclus des privilèges communaux.

armes ou dans l'isolation de son intérieur, au milieu de ses égaux ou de ses supérieurs; il retrouvoit des hommes tranquilles sur l'inviolabilité de leurs personnes et de leurs biens, libres sans inquiétude, portant sur leurs fronts agrestes et sereins la conscience de leur sûreté.

Admirable harmonie entre l'indépendance et le pouvoir, entre les institutions et les mœurs! Là se conservoit le dépôt d'un contrat entre la bonne foi des chefs et la fidélité des sujets! Là existoit le témoignage que le bonheur du peuple n'est point inhérent à sa puissance politique, et qu'une administration paternelle a cent fois plus d'influence sur la destinée des sociétés, que la composition recherchée de la souveraineté!

Des esprits légers ont souvent reproché à ce gouvernement son éloignement pour le commerce; un peu de réflexion le disculpe. Siège d'un état essentiellement agricole, où le travail avoit à vaincre la pauvreté du sol, Berne dut sa première sollicitude aux campagnes, qui formoient au-delà des trois quarts de la population générale. Ce fut une maxime de favoriser le trafic, débouché des productions territoriales, et leur exportation même, toutes les fois que les nécessités pu-

bliques n'obligeoient pas à la suspendre. On encouragea les métiers simples, appliqués à la fabrication des matières premières, indigènes. (1) Nombre de villages et de bourgs tiroient leur opulence de ce concours de l'industrie avec l'agriculture; mais ce fut une autre maxime d'écarter ces manufactures de luxe et de superfluités étrangères, seulement convenables aux grandes villes et aux états qui renferment beaucoup de capitalistes, et qui eussent dénaturé une contrée où la politique devoit multiplier les cultivateurs, non les artistes et les fabricans. D'autres cantons, moins sages, s'étoient peuplés d'atteliers, sans que leur aisance approchât de celle du canton de Berne.

Cette exclusion influa visiblement sur les mœurs publiques, en contribuant à bannir ce desir de changer d'état, avant-coureur des désordres, dans une société d'hommes simples, modérés et laborieux. Le paysan bernois se considéroit comme très-supérieur aux citadins, ne les estimoit ni ne les aimoit : il eût dédaigné de marier sa fille à

(1) Le canton de Berne fabriquoit des toiles, des cuirs tannés, de la bonneterie, des rubans de fil, des distillations et quelques toiles peintes, outre le commerce lucratif des fromages, du bétail et des chevaux.

un bourgeois; les unions de ce genre emportoient une tache de mésalliance. Son ambition froide et mesurée le faisoit aspirer, non à sortir de sa condition, mais à la conserver avec tous les avantages dont elle étoit susceptible. Il pouvoit envier la fortune ou le crédit de son égal, mais jamais le rang de son supérieur, et encore moins l'existence d'un négociant de Bâle ou de Genêve.

Quelles furent les conséquences de ces dispositions? Moins de convoitises, de regrets et d'ambitions illicites; repos dans la république comme dans les cœurs, attachement aux lois qui garantissent les jouissances d'un état dont on se tient honoré; but de l'émulation proportionné à ses moyens: l'activité et les talens s'exercent sans danger, la subordination s'affermit avec des mœurs moins inconstantes, et les institutions se maintiennent intactes comme les usages.

Quoique l'affluence des étrangers et la corruption de l'exemple eussent altéré en Suisse la pureté des habitans, ils suivoient lentement encore la fatale pente des mœurs générales. (1) La piété religieuse, le respect

(1) Je ne puis me rappeller sans amertume un spectacle qui se passa sous mes yeux, il y a un an. Revenant de Zurich à Berne, je trouvai dans un beau

des vieillards, l'autorité des familles, la concorde domestique, la vénération des anciennes coutumes, la déférance de la jeunesse, la modération des dépenses et la crainte de l'opinion, retardoient dans toutes les conditions la décadence des principes et des devoirs.

village, à trois lieues de cette dernière ville, une nôce champêtre, qui peignoit l'ensemble des mœurs du pays, et sa prospérité. C'étoit l'usage des paysans aisés de célébrer leur festin nuptial à quelque distance de leur habitation, dans l'une de ces auberges distinguées qu'on rencontroit dans nombre de villages. Vingt-deux chars verds, élégans et rembourés, avoient amené les époux, leurs parens et leurs amis. Après la bénédiction nuptiale, ce cortége se rendit de l'église à l'auberge; à son approche, la musique militaire du régiment de milice où l'époux se trouvoit bas-officier, exécuta plusieurs airs graves et solemnels. Vingt-sept couples défilérent en ordre et en silence; les visages et la marche annonçoient le recueillement. Parée de dentelles, d'un bouquet de fleurs et encore plus de sa beauté, la jeune épouse, vêtue d'un habillement de serge noire superfine, et dans un costume national, ne passoit pas vingt-quatre ans: sa chévelure tressée tomboit jusqu'à ses talons; sa taille avantageuse et flexible, la finesse de ses traits et la vivacité de son coloris, la distinguoient au milieu de ses compagnes; c'étoit l'image de la pudeur. Le mari, en uniforme (suivant la règle, scrupuleusement observée,) disputoit à sa fiancée l'avantage de la figure,

L'impartialité historique ne doit pas dissimuler les ombres du tableau que j'ai tracé. Quelques usages trop invétérés, quelques règles surannées, plusieurs abus dans l'élection du conseil souverain, sa compétence trop extensive et trop journalière, sollicitoient une réforme. On pouvoit se plaindre de l'esprit de famille et de la trop grande influence que le nombre assuroit à quelques

de la jeunesse et de la modestie. Le convoi entier présentoit les mêmes caractères : point d'ornemens superflus ni de recherche ; tout étoit riche, sans être déplacé.

Un sentiment de religion tempéra l'allégresse de la journée, et la nôce, à l'auberge, n'oublia point qu'elle sortoit d'une cérémonie où un engagement solemnel venoit d'être contracté en présence de la divinité. Des danses précédérent le banquet où régna la profusion ; la première santé fut au souverain, la seconde au pasteur qui avoit consacré le mariage, et dont les enfans étoient placés à côté des époux. Quelque prolongée que fût la séance et le bal qui la termina, une gaîté décente, l'ordre et la sobriété l'accompagnèrent.

Trente-six heures s'écoulèrent avant le retour des mariés à leur village. Les frais d'auberge avoient été d'avance fixés à soixante louis d'or ; le salaire des musiciens, les aumônes, les gratifications, élevèrent la somme à soixante-quinze louis. L'aubergiste fit cesser l'étonnement que m'inspiroit cette dépense, en m'ins-

maisons patriciennes. Peut-être la base de l'aristocratie n'étoit plus en proportion suffisante avec l'augmentation de richesses générales : la collation de certains emplois exigeoit peut-être un mode qui davantage eût fait prévaloir les droits de la capacité et du travail, sur la naissance ou sur le sort; la jurisdiction de baillis avoit besoin de limites plus précises, les arts et les connoissances

truisant que la jeune femme étoit une héritière de 150 mille liv. de Suisse (près de 10 mille liv. sterl.) et son époux, cultivateur et marchand de toile, possesseur d'une fortune au moins égale.

Et voilà le peuple à qui des charlatans de Paris sont venus démontrer, à coups de canon, qu'il étoit esclave, et que le remède à ses infortunes se trouvoit dans la philosophie de Chénier, dans la constitution de l'an 3 et dans ses harangues de tribune !

Au milieu de cette fête attendrissante, un retour involontaire sur les horreurs de la révolution française vint ternir la glace : saisi d'une terreur secrète, je priai le ciel de détourner de cette heureuse contrée les fléaux que la France promène sur l'Europe. Vœux inutiles ! Peut-être cette jeune épouse a été livrée à la brutalité d'un ravisseur ; peut-être ce cultivateur fortuné est-il tombé sous le fer de brigands, qui ont asservi sa patrie ; peut-être cette union que j'ai vu former à l'autel, sous les auspices de la paix et de la sécurité, n'est plus maintenant qu'une communauté de misère, de discorde et de désespoir.

d'encouragemens; l'éducation de la jeunesse patricienne ne répondoit pas assez à sa distinction politique; l'oisiveté, le ton impérieux, l'impolitesse et le déréglement de plusieurs, excitoient l'animadversion.

Mais la plupart de ces réformes occuppoient depuis plusieurs années l'attention des principaux magistrats, et sans l'effroyable exemple de la France, très-probablement elles eussent été exécutées.

Ce ne sont point des imperfections de ce genre qui amènent les révoltes, les révolutions et la chûte des antiques constitutions: une violence étrangère a pu seule anéantir cette société politique dont la nature se résume en trois lignes.

Gouvernement de confiance, vénérable par son origine, prescrit par les siècles, légitimé par le consentement et la fidélité inaltérables des sujets; gouvernement protégé, perpétué par le seul empire des lois, de l'opinion et du sentiment; ayant pour troupes réglées une force de trois cents hommes, et pour force publique, un peuple armé dès l'adolescence et armé par son souverain, enregimenté, discipliné, libre et belliqueux, qui, au premier signe de tyrannie, eût, en

vingt-quatre heures, anéanti l'autorité assez imprudente pour l'opprimer.

S'il appartenoit à quelque pouvoir étranger de s'ériger en censeur d'une semblable institution, en juge souverain d'une semblable magistrature, et en vengeur d'un tel peuple, est-ce la république française qui devoit former ce tribunal? Est-ce ce ramas de légistes révolutionnaires, qui ont détruit plus d'hommes par le fer, par le feu, la famine, l'échafaud, la misère, l'angoisse, l'entassement de leurs victimes dans les cachots, qui ont détruit plus d'hommes qu'ils n'existe de mots dans leurs lois innombrables qu'aucune attention ne peut saisir, aucune mémoire recevoir et dont la lecture seule feroit le travail d'une vie entière?

Certains états de la Suisse se distinguoient de celui de Berne par des caractères moins avantageux; cette différence s'appercevoit à l'œil en sortant de ce dernier canton. La diversité des constitutions politiques engendra quelquefois d'autres maximes d'administration, et des priviléges onéreux au peuple des campagnes. Dans les aristocraties marchandes, telles que Zurich et Bâle, sous des formes en apparence plus populaires, la liberté civile opprimée par des droits exclusifs,

réservés aux bourgeois de la capitale dans l'exercice des arts et métiers, par des monopoles sur la vente de denrées et des fabrications. Plus ces gouvernemens avoisinoient la démocratie, moins on y trouvoit de désintéressement et d'équité; l'esprit de commerce y étouffoit la libéralité de principes et de sentimens, propres aux aristocraties d'origine militaire. En chassant ou en abaissant la noblesse, des citadins enrichis avoient hérité de ses abus, et outre-passé ses prérogatives. C'étoit une chose indifférente pour le cultivateur, que son exclusion des emplois politiques; mais il s'étonnoit que des marchands vantassent la liberté publique, lorsqu'il étoit privé de celle de vendre à son gré une aune de toile. Peu lui importoit sans doute que l'aristocratie citadine appartînt à la bourgeoisie entière, ou à un certain nombre de familles; mais il pouvoit se plaindre qu'elles abusassent de leur souveraineté pour resserrer l'usage libre de son industrie et de sa propriété.

Ces restrictions municipales étoient bannies des cantons plus aristocratiques. D'autres défauts s'y faisoient remarquer. Dans l'un trop de pente à l'oligarchie, dans l'autre trop d'indépendance dans les préposés du

gouvernement ; un troisième n'étoit pas exempt de vices dans l'administration de la justice ; mais si tout n'étoit pas bon, tout tendoit rapidement à l'être ; les inconvéniens et les abus n'avoient porté obstacle ni à un accroissement très-sensible de la population, ni aux progrès étonnans de la culture, ni au développement de toute sorte d'industrie, ni au bien-être général. Quelle patrie fut plus chère à ses habitans ? Quel peuple avoit plus de raison de redouter les nouveautés ? Quelle démence lui eût inspiré de livrer aux hazards d'une révolution, ces héritages inviolables, ces propriétés garanties du fléau de la fiscalité, ces administrations domestiques, ces campagnes florissantes et paisibles ?

Nous allons dire par quelle voie et à la suite de quels efforts le directoire français est parvenu, non à entraîner cette nation malheureuse dans un semblable égarrement, mais à la punir de sa résistance, à la contraindre d' mmoler ses lois et à l'enchaîner sur ses ruines.

CHAPITRE II.

Premières influences de la révolution française en Suisse ; conduite des cantons depuis 1789 à 1792.

Dès son aurore, la révolution française menaça les fondemens de toute société. Le fanatisme de la philosophie dont Fréderic-le-Grand avoit dénoncé à Voltaire l'existence et le danger, s'unit à toutes les passions d'un empire corrompu, pour convertir en mobile d'une subversion universelle, la circonstance inouie qui venoit d'appeller la nation à fonder, sans troubles, sa liberté. Des conducteurs sans expérience, sans génie et sans caractère, crurent maîtriser cet événement, en l'appuyant sur des opinions qu'ils appellèrent des *principes*. Jusqu'à eux on avoit conduit le peuple par des *sentimens* ; ils se flattèrent de le gouverner par des *idées*, et soulevèrent ses passions en dépravant sa conscience et son esprit. Réunissant le sot enthousiasme de chefs de sectes à la nullité comme chefs de parti, ils se virent incessamment emportés par l'impulsion de leurs

doctrines, et novices asservis aux extravagances de leurs premières prédications.

Il résulta de leur zèle et de leur théorie, que ne se bornant point à recomposer vingt-cinq millions d'hommes, leur générosité s'étendit au genre humain, et que, de la conquête d'un roi populaire et sans défense, ils imaginèrent de passer à celle de l'univers.

Leur amour-propre fut puni : ces écoliers insurrectionels furent bientôt jettés du trône où ils s'étoient placés; mais leurs dogmes et leur fanatisme, inoculés chez les révolutionnaires plus experts, préparèrent à tous les états un bouleversement uniforme. Peu importoit à l'étranger les chimères de leur systême politique. Nul peuple heureux et bien gouverné ne se fût avisé, spontanément, de changer sa liberté réelle contre l'illusion de la souveraineté ; mais ils en vinrent à prétendre qu'il étoit faux que la nature eut prodigué parmi les hommes une diversité de dons de caractères, de talens, de connoissances, d'inclinations, et par conséquent de conditions : en conséquence, ils décrétèrent l'égalité et ordonnèrent à la populace de s'en saisir de force. Abolissant ainsi toutes les distinctions entre des espèces

différentes, tuant toute subordination politique sur le tombeau de la subordination morale, détruisant successivement tous les ouvrages primitifs de l'ordre social, leur insolente présomption prescrivit à tous les états, indistinctement, l'imitation de ces singularités, qu'ils placèrent sous la double protection de leur autorité et de leur raison. Leurs moyens d'exécution correspondant à leur doctrine, ils traduisirent la force en droit, le crime en vertu, la violence populaire en justice publique, et tentèrent par leur succès, encore plus que par leurs exemples et leurs théorèmes, la morale des peuples de tout pays.

Les premières étincelles de cet incendie atteignirent foiblement la Suisse. Quelques esprits supérieurs en discernèrent le but, et en prévinrent les ravages; mais le vulgaire de toutes conditions partageant les méprises du tems, prit des artisans de nouveautés pour des fondateurs de constitutions, leur locacité pour des lumières, leurs attentats pour un élan d'enthousiasme, et leurs passions pour l'amour de la liberté. La masse du peuple témoignoit plus d'étonnement que d'émulation; tous considérèrent cette catastrophe comme un essai particulier à la France.

Bientôt, cependant, la présence des premiers émigrés excita des controverses; ces fugitifs n'apperçurent pas qu'il étoit impossible de faire envisager à des républicains, la totalité des innovations qui se succédoient à Paris, du même œil qu'on les voyoit à Versailles. En prenant de l'humeur contre les victimes, on se refroidit sur leurs intérêts et sur leur cause: un schisme naquit de l'hospitalité, et ce concours d'étrangers mit les questions du tems dans la bouche de tous les natûrels.

Jusqu'en 1790, néanmoins, personne ne songea à appliquer au peuple helvétique les grandes destinées de la nation française. Pas un germe de trouble ni de mécontentement ne s'étoit manifesté; mais l'esprit de prosélytisme qui embrâsoit les novateurs de Paris, mais leurs appels contre toute distinction héréditaire, mais leur activité à émouvoir par-tout l'ambition populaire, firent naître des espérances à quelques bouillons obscurs.

L'état de Berne, aristocratique, contigü à la France, et dans une partie duquel la langue française est en usage, se trouvoit la première avenue des communications révolutionnaires. Il se forma des projets et des correspondances entre quelques bourgeois

du pays de Vaud, et un clube Suisse, institué à Paris sous les auspices de l'assemblée constituante, et principalement composé d'individus bannis du canton de Fribourg depuis dix-huit ans, à la suite d'une révolte malheureuse. Quelques libelles clandestins, quelques pratiques séditieuses et d'inutiles essais pour corrompre les gens de la campagne, préludèrent à de plus grands desseins.

Le gouvernement veilloit sans réprimer; sa défiance n'alloit point jusqu'à la crainte : pour sévir il avoit besoin de preuves; la pétulence de ces petits conspirateurs ne tarda pas à lui en fournir.

Dans ce tems-là le clube *constitutionnel*, dit de 1789, s'occupoit à Paris de l'*art social*, c'est-à-dire, de l'art de tout détruire, pour laisser la philosophie révolutionnaire maîtresse des ruines du monde. Cette société emphatique et pédantesque propageoit ses oracles dans une feuille aride, où la sainteté des insurrections étoit démontrée, par un poète comique, nommé Grouvelle, jadis secrétaire des commandemens de M. le prince de Condé, ensuite secrétaire du conseil exécutif, au moment de l'exécution de Louis XVI, et aujourd'hui ministre du directoire en Dannemarck. Ce comité discou-

reur reçut du club helvétique, et lui rendit, quelques instructions (1); mais le club des jacobins, qui fit disparoître celui de 1789, devint un appui plus énergique. Des affiliations se formèrent entre la société de Dijon et les mécontens du pays de Vaud. Quelques troubles éclatèrent dans le Bas-Valais, et furent attribués à un agent français, arrêté et chassé de la Suisse.

Vers cette époque, un avocat subalterne du pays de Vaud, devenu répétiteur des grands ducs de Russie, et dont il sera question dans la suite de cet ouvrage, fabriqua à Pétersbourg et fit imprimer en Alsace un écrit qui décela le but de ses complices. Dans cette diatribe, remplie de contes populaires et de faussetés historiques, l'auteur, nommé La Harpe, traçoit au pays de Vaud le plan d'une convention représentative. Ce brandon fut éteint sur-le-champ; mais ses dissémina-

(1) Il parut dans ce tems-là un prétendu discours tenu au club de 1789, par M. Duport, et où l'on manifestoit le projet de révolutionner la Suisse; mais ce discours fictif est l'ouvrage du comte d'Antraigues, ainsi que le rapport pseudonime de Saint-Just, sur les puissances neutres, et une prétendue conversation entre un général autrichien et un commissaire en chef de l'armée française en Bavière.

teurs, encouragés par la modération du souverain et par la protection qu'accordoit la France aux séditieux de toutes les contrées, poursuivirent leurs complots.

Pour en attendre quelque succès, il falloit séduire les campagnes, auxquelles on ne présentoit ni biens d'église à spolier, ni tailles ou gabelles à redîmer, ni maltotiers à expulser ; on essaya donc de les soulever contre la dîme et les redevances féodales. Quelques paroisses du pays de Vaud refusèrent le paiement de certains droits et argumentèrent sur tous. La prudence du gouvernement dissipa cet orage à sa naissance. Un magistrat supérieur, aussi recommandable par ses qualités personnelles que par sa dignité (1), se transporta sur les lieux : il invita les paysans à lui remettre l'exposé et les titres de leurs griefs ; il écouta toutes les plaintes, pardonna les transgressions, concilia l'équité et la justice, et revint à Berne après avoir convaincu la raison d'hommes droits, que des corrupteurs avoient un moment égarés.

Cette mesure raffermit la confiance du peuple dans l'autorité : toutes les préten-

(1) M. de Muralt, quêteur ou trésorier général.

sions, toute idée de changement, furent bannies des campagnes, et leur inébranlable dévouement au souverain a survécu à la destruction même de la république.

Relégués dans les têtes malhabiles de quelques procureurs et de quelques désœuvrés inquiets des petites villes du pays de Vaud, ces fantaisies insurrectionnelles n'avoient point atteint la partie allemande qui forme les quatre cinquièmes du canton de Berne : le reste de la Suisse demeuroit invulnérable. Nul état en Europe ne renfermoit autant de ressources contre l'invasion des maximes françaises ; tout s'opposoit à cette épidémie ; le caractère lent et phlegmatique des habitans, leurs habitudes enracinées et impérieuses, l'expérience d'un régime analogue à leurs inclinations, enfin la rectitude de leur jugement qui les rendoit peu accessibles aux séductions de la plume et de la parole. Dans les cantons catholiques la révolution étoit un objet d'horreur, dans les cantons protestans un simple objet de curiosité.

Nous avons remarqué que certaines villes du pays de Vaud avoient seules reçu la contagion. Heureusement, ces bourgs, Lausane excepté, forment à peine des villages du premier ordre en Angleterre. Leur popula-

tion, de quelques milliers d'ames, ne renfermoit presque point de populace, peu de ces atteliers où s'entassent des ouvriers turbulens, sans patrie et toujours prêts à chercher une ressource dans le désordre. Mélangées de cultivateurs et de marchands, elles n'avoient aucune prise sur les campagnes, ni aucun individu assez considéré pour se faire craindre ou écouter.

La noblesse, généralement éclairée, et fidelle, quoiqu'inadmissible au conseil souverain de Berne, mit sa sûreté sous la sauvegarde du gouvernement, et persévéra dans sa loyauté. Le clergé desiroit plus d'aisance et de considération; mais la grande majorité de ses membres pensoit comme la noblesse : les paysans demeuroient unanimes contre les novateurs. Ainsi le cercle de ces derniers fut concentré dans quelques bourgeois fainéans, dans une vingtaine de praticiens, dont le seul talent consistoit à engendrer et à perpétuer des procès, dans un petit nombre de marchands qui eussent trouvé très-mauvais que les sénateurs de Berne se mêlassent de vendre des mousselines et des toiles, et qui se jugeoient, eux, parfaitement capables de régir l'état; enfin, dans quelques enfans perdus de la philosophie de Paris ou de l'uni-

versité de Gottingue, qui se croyoit des gens-de-lettres parce qu'ils avoient enseigné à des Russes ou à des Anglais le patois du pays de Vaud. Dans ce misérable comité de singes révolutionnaires, il n'existoit ni une étincelle d'énergie, ni ombre de talent, ni capacité des affaires, ni lumières, ni d'autres passions que la sotte vanité de sortir du néant, auquel la nature, bien plus que la constitution politique, les avoient condamnés.

Cette composition explique la première indifférence de l'autorité suprême et le mépris du peuple pour de semblables réformateurs. Mais, à l'abri de cet avilissement, leurs conciliabules, leur correspondance avec les jacobins de France, prirent de l'activité. Leur espoir se tournoit vers l'assemblée constituante, accueillant à sa barre les bandits et les malfaiteurs, qui, de toutes les parties de l'Europe, accouroient lui dénoncer leurs supérieurs. Enfin, l'arrestation à Varennes du malheureux Louis XVI, traîné captif dans son palais par ceux que sa magnanimité avoit appellés aux honneurs législatifs, fit éclater les cabaleurs du pays de Vaud. Dans l'ivresse de leur joie et dans celle du vin, ils célébrèrent en corps cet événement : ces attrou-

pemens bachiques furent signalés par les actes de sédition les moins mesurés, par des imprécations, par des chansons contre le souverain, par toute l'effervescence que peuvent se permettre des révolutionnaires intempérans. Plus de la moitié des convives furent pris pour dupes, et entraînés, sans s'en douter, dans le mouvement des chefs.

Indignées de ce scandale, la plupart des communes votèrent des adresses de fidélité au gouvernement, qui, pour prévenir le retour et les progrès du désordre, déploya sa force et son autorité. Assuré des dispositions publiques, il fit avancer à Lausane un petit corps de milices, auxquelles se joignirent celles même dn pays de Vaud. Purement comminatoire, cet appareil servit à intimider, non à combattre les coupables, isolés au milieu du peuple entier, suivant les anciens usages, dans les cas de haute trahison, un tribunal suprême fut institué pour faire l'enquête du délit, et à la suite d'une laborieuse procédure, cinq ou six des séditieux en chef subirent une détention momentanée; un nombre à-peu-près égal, un bannissement à terme. Le principal moteur, qui se trouvoit en fuite, fut seul condamné, par contumace, à la décapi-

tation (1). La clémence du souverain adoucit même par la suite la plupart de ces sentences : on ouvrit les portes, au bout de six mois, à deux des prisonniers ; la détention de la plupart fut abrégée, et dans cette circonstance, on vit l'éclat de la sévérité, sans aucune de ses rigueurs.

C'est néanmoins cette répression si modérée de crimes tentés contre l'état, cet acte juridique et légal, où nulle goutte de sang ne fut versée, que les scribes révolutionnaires ont assimilée au *terrorisme de Robespierre*. Et une semblable accusation part de *républicains* qui, depuis huit ans, assassinent ou déportent arbitrairement des classes entières de citoyens ; qui ont dévoré plusieurs milliards de confiscations, et qui ne maintiennent leur existence abhorrée que par un renouvellement périodique de de rapine et de proscriptions !

L'incident du pays de Vaud ayant donné

(1) Il se nommoit La Harpe des Utins. Dépourvu de l'esprit le plus vulguaire, il étoit du service de Hollande, et n'ayant pu parvenir à acquérir quelque importance dans son pays, par un essai de démagogie, il entra en France dans un bataillon de gardes nationales, et est mort général de division à l'armée d'Italie.

le thermomètre du sentiment national, chacun put mesurer la profondeur des racines auxquels s'attachoit l'ordre public. Les perturbateurs effrayés feignirent de la récipiscence ; leurs crédules adhérens se désabusèrent, le gouvernement reprit sa sécurité, la Suisse, entière se maintint calme et la possibilité d'une révolution par l'intérieur fut reléguée entre les chimères, même par les mal-intentionnés les plus ardens.

Mais une cause toujours agissante conspiroit sans relâche contre la tranquillité de tous les états. Préservée du poison des opinions françaises et des attentats de leurs prosélytes, la Suisse avoit à se défendre de la nouvelle puissance que ces opinions venoient d'élever sur la ruine de l'ancienne monarchie. A la première convention, dont le dernier soupir fut un regret, non sur le mal qu'elle avoit fait, mais sur selui que son exemple et son code alloient produire, succéda une législature qui promptement brisa le joug des alliances, des traités publics, et cita les puissances à son tribunal. Une suite d'outrages contre les Suisses signalèrent son existence. Chaque jour on enfreignoit les capitulations du corps helvétique. La jurisdiction militaire de ses régimens au

service de France ſaisoit le désespoir des corrupteurs, qui, après avoir dissout l'armée française, s'indignoient que sa licence, son dérèglement et ses brigandages ne pussent séduire treize mille Suisses incorruptibles, dont la conduite présentoit le phénomène d'une discipline inaltérable, au milieu du désordre général. Vainement, à plusieurs reprises, on avoit essayé d'entamer leur police et leur tribunal. Au mépris des fureurs révolutionnaires, les instigateurs de la révolte mercenaire du régiment de Château-Vieux à Nancy, avient été punis, les uns capitalement, les autres, par une condamnation aux galères. Cet exemple, demandé par la généralité des régimens suisses, fournit, un an après, au parti républicain et à ses complices dans l'assemblée législative, l'occasion d'insulter au corps helvétique, et de ravir à ses juges militaires leur autorité. On vit quarante malfaiteurs, assassins de leurs officiers spoliés, du magnanime Desilles et des gardes nationales de la Lorraine, en horreur à leur pays et à leurs camarades, sortir des galères de Brest, présentés à la barre du corps Législatif par le même histrion qui depuis proclama la république et décima Lyon, et recevant des mains d'une

troupe de forcenés, érigés en représentans du peuple, les *honneurs de la séance* et ceux d'un triomphe public.

Peu de semaines avant, le régiment bernois d'Ernst, dont les services et la fidélité contenoient les jacobins de la Provence, avoit été enveloppé dans ses casernes d'Aix, par les brigands de Marseilles et d'Avignon, abandonné par les autorités constituées, livré par un scélérat artificieux (1), désarmé et volé. Le même sort attendoit le régiment zurichois de Steiner, alors à Lyon, et qui avoit reçu ordre de se rendre dans le Midi, après avoir séparé ses bataillons; départ et dislocation auxquels le lieutenant-colonel, comte de Saint-Gratien, et les capitaines réunis, s'opposèrent avec fermeté. D'un bout de la France à l'autre, ces corps exemplaires, molestés, dénoncés, insultés par les jacobins, ne trouvoient de protection que dans leur courage et leur patience. Comme ils ne présentoient aucune face à la séduction; qu'ils respectoient leurs offi-

(1) Puget Barbantane, commandant à Aix. Ce misérable, qui depuis est devenu un général de terroristes, étoit le complice des Marseillais, et ne donna d'autre secours au régiment d'Ernst, que le conseil de rendre les armes.

ciers, qu'ils n'ergotoient point dans les clubs, ni ne s'énivroient point avec les patriotes, ils furent généralement traités en aristocrates.

Les cantons ne demeurèrent point insensibles aux affronts dont on accabloit des troupes si recommandables, et aux dangers qui les environnoient. Zurich défendit à son régiment de quitter Lyon, et se plaignit au roi. Berne ordonna au régiment d'Ernst de revenir en Suisse et notifia cette résolution à sa majesté, dans une lettre pleine de dignité, où elle dit à ce prince : " Nous n'affligerons pas votre cœur, sire, par les " détails de la perfidie et de l'atrocité qui " ont caractérisé l'événement d'Aix. Dans " une guerre ouverte contre les ennemis " déclarés de votre majesté, le régiment " d'Ernst n'eût perdu les armes qu'avec la " vie. L'honneur du régiment et la protec- " tion que nous lui devons, nous obligent " à le retirer d'un pays où l'on viole im- " punément les traités sur la foi desquels " il étoit venu. „

Cette démarche ne toucha que le roi, navré de ces excès, impuissant à les prévenir et pénétré pour les Suisses d'une affection héréditaire. La législature, qui ne

cherchoit que des ennemis, se moqua des plaintes de Berne; les ministres, plaçant leur honneur à ramper sous les jacobins, n'étoient guère sensibles aux offenses que recevoit l'honneur d'autrui, et ne virent dans la noble résolution des Bernois, qu'un accès d'humeur qu'ils se flattoient de dissiper par des phrases et des dédommagemens honteux (1).

Leur légèreté ne se doutoit pas de l'impression qu'avoient produits en Suisse, dans tous les ordres, ce mépris insolent de la nation, ces violations du droit des gens, de l'hospitalité, des capitulations, de la foi publique. M. Barthélemy, qui immédiatement après, vint résider en Suisse, en qualité d'ambassadeur de France, put constater ce ressentiment national, et en éprouva même les effets.

Ce n'est peut-être pas un paradoxe, d'avancer que la funeste étoile du corps helvétique détermina le choix de cet envoyé. Il venoit de refuser le ministère des affaires étrangères, et crut trouver dans sa mission en Suisse un port contre les orages la ré-

(1) Le ministère étoit alors composé de Roland, Clavière, Dumouriez, Servan, La Coste et Duranthon.

volution. En le nommant, le roi consulta son inclination pour lui, son attachement pour les cantons et la juste considération qu'avoit obtenu M. Barthélemy, soit en France, soit dans l'étranger. Personne ne possédoit à un plus haut dégré le caractère de son état et les qualités nécessaires au pays et à la circonstance. Ses défauts même servirent à ses succès ; car des habitudes moins tempérées et une conduite moins facile, eussent complетté l'aliénation des Suisses.

Reçu froidement, obligé d'abandonner sa résidence de Soleure, et confiné dans celle de Baden, il supporta sans aigreur cette situation pénible qui s'aggrava encore par la catastrophe du 10 août 1792. Insensiblement sa douceur, sa modération, son obscurité, désarmèrent les défiances ; il conquit l'estime générale, arracha des éloges à ses détracteurs, et par des ménagemens, adroitement calculés, il diminua les épines dont sa carrière étoit semée. Beaucoup de Suisses détestoient l'ambassadeur de France ; tous considéroient M. Barthélemy, Il falloit, sans doute, un grand mérite pour excuser aux yeux d'une nation pénétrée des principes de fidélité, la foiblesse avec laquelle M. Barthélemy, ministre de Louis XVI, se trans-

forma en agent public des assassins de ce monarque, auquel il devoit autant d'intérêt que de reconnoissance.

Au travers des inégalités et des tempêtes d'un gouvernement fougueux, qui ne traite jamais sans insulter, la conduite de son ministre en Suisse, demeura invariable. Il adoucissoit la virulence de ses instructions; il paroit les coups que les tyrans de Paris méditoient contre les cantons; ses rapports tendoient à calmer l'agitation frénétique de ses commettans, et à fixer la paix sur cette contrée, devenue pour lui une patrie et un asyle. Prévenant envers chacun, accessible à toutes les demandes, mesuré dans ses jugemens, caressant le parti français sans offenser ses antagonistes, il concilioit les tristes devoirs de sa place avec ceux de la justice et de son cœur. Dans l'obsession continue où le tenoient les adjoints dont son gouvernement l'avoit entouré, et qui étoient ses espions beaucoup plus que ses officiers, il empêcha du moins que leur exécrable ministère ne troublât l'harmonie. Il répondoit à toutes les plaintes, réparoit quelquefois les offenses, gémissoit de celles qu'il ne pouvoit empêcher, et ne laissoit pas ignorer ces gémissemens.

Quoiqu'un pareil homme fût incompatible avec cette succession de pertubateurs effrénés qui se ravissoient mutuellement l'autorité en France, on le conserva en Suisse tant qu'on eut besoin d'endormir ses habitans dans la neutralité. Plus d'une fois il fut à la veille de sa disgrace et nécessairement de monter sur l'échafaud ; plus d'une fois sa timide circonspection céda au besoin d'épancher ses amertumes, à des intercessions irritantes pour ses maîtres, à la commisération pour cette foule de victimes qui se multiplioient, par-tout où l'ascendant des intrigues ou des armes françaises pouvoit pénétrer.

Son active dextérité sut tirer avantage de l'esprit de parti et des rivalités intestines qui divisoient certains sénats de la Suisse, ainsi que des jalousies entre les divers cantons. Il rechauffa les semences de l'ancienne inimitié contre la maison d'Autriche ; il persuada nombre de magistrats de l'identité de la guerre actuelle avec les guerres précédentes, et de la nécessité pour eux de ne pas laisser affoiblir la balance entre l'empereur et la France. La pluralité des régences fut gagnée par ce systême ; elles virent le gouvernement français dans la personne de

M. Barthélemy, la révolution dans son cabinet de Bâle, et leur sûreté inébranlable dans son intégrité : cet enthousiasme étaignit toute prévoyance. A force de regarder ce ministre passager et sans crédit réel, comme leur ange tutélaire, les Suisses se crurent dispensés de se protéger eux-mêmes. A force de desirer la paix générale qui devoit ouvrir leur précipice, ils se plongèrent dans une absurde sécurité sur les suites de la guerre. C'est en prolongeant cet aveuglement, qu'avec des intentions droites, M. Barthélemy conduisit le corps helvétique à sa perte, en lui faisant négliger toute autre sauve-garde que la sienne, toute autre voie de salut qu'une condescendance illimitée aux caprices du gouvernement français.

Peu de semaines après son arrivée en Suisse M. Barthélemy reçut de M. Dumouriez, ministre momentané des affaires étrangères, une instruction secrète et une lettre pour la régence de Berne. Jamais début ne fut plus mal-adroit : Dumouriez, avec le ton leste qui le caractérisoit, invitoit Berne à oublier l'outrage infâme qu'avoit essuyé le régiment d'Ernst. " L'histoire de la Suisse ,, mandoit-il à ces graves républicains, " fourmille de ,, pareils incidens. L'aristocratie des offi-

„ ciers avoit offensé le *patriotisme.* On dé-
„ dommagera le régiment ; le commandant
„ sera récompensé. --- J'invite le canton à
„ revenir à des *idées plus calmes.* --- Il fau-
„ droit une diète pour arranger les difficul-
„ tés : les intérêts des peuples s'y traiteroient
„ *ces intérêts trop souvent oubliés.* „

En écrivant ce persiflage révolutionnaire, Dumouriez probablement avoit encore le bonnet rouge sur la tête. Il ordonna à M. Barthélemy de revenir à Soleure, où l'on ne vouloit pas le recevoir : il l'exhorta à tenir les cantons en garde contre l'influence de Berne et de Zurich, et à leur persuader que la guerre, si elle étoit heureuse pour la Suisse, précipiteroit le corps helvétique sous la domination de ses principaux membres. Ces conseils étoient terminés par l'annonce faite à l'ambassadeur, qu'on lui allouoit un traitement extraordinaire de cent mille écus, non pour un indigne but de corruption fort au-dessous d'une nation libre, mais pour soutenir convenablement sa dignité.

Cet étalage et cette instruction furent à pure perte. Berne persista ; M. de Watteville, commandant le régiment d'Ernst à Aix, rejetta toute *récompense* ; le colonel, M. d'Ernst refusa le cordon de mérite militaire ; le corps

lui-même ne fut point *dédommagé*, et revint au mois de juin dans le canton, où sa présence généralisa le sentiment d'indignation avec lequel il avoit quitté la France.

Nonobstant ces dispositions populaires, et l'intensité qu'elles pouvoient donner au desir d'une vengeance national, le gouvernement de Berne s'occupa plutôt de les calmer. Deux mois auparavant une nouvelle scène s'étoit ouverte à Paris, et avec elle de nouveaux dangers pour les états voisins.

Lasse de provoquer sans fruit les puissances étrangères, la législature, asservie par les Girondins, venoit de déclarer la guerre à l'empereur, et se préparoit à proscrire toutes têtes couronnées. Celle de Louis XVI et la chûte de son trône constitutionnel, devoient leur ouvrir le chemin de la révolution universelle. Pour attaquer, pour dépouiller, pour égorger ce monarque inoffensif avec moins de risques, ils lui ravirent la garde que les nouvelles lois lui avoient donnée. Il falloit encore se débarrasser du régiment des Gardes Suisses, dont ils ordonnèrent la dislocation et le départ, en attendant son licenciement définitif. Cette mesure rencontra dans les chefs du corps, autorisés par leur souverain, une opposition déterminée; mais

cette résistance ne pouvoit être de longue durée; chacun prévoyoit que ce régiment de héros seroit infailliblement sacrifié, plusieurs de ses officiers m'annoncèrent dans le tems qu'ils ne sortiroient pas vivans de Paris.

Juste pressentiment qui ne fut pas assez partagé par les cantons ! Quoiqu'aigris par ces hostilités répétées de la législature, et par le mépris de leurs représentations, ils n'en persévérèrent pas moins dans la résolution de se maintenir en paix. La diète générale décida et déclara sa neutralité au mois de mai 1792. Toutes sortes de considérations puissantes l'emportèrent sur le ressentiment; et au nombre des considérations, je place les instances personnelles et réitérées de Louis XVI pour conserver à la France un allié, et épargner à la Suisse une rupture dont personne ne pouvoit calculer les conséquences. (1)

(1) J'ai vu les preuves de cette assertion, et j'invite ceux qui en sont dépositaires à les publier, si leur situation actuelle le permet. Louis XVI n'auroit eu qu'à le vouloir, il eût fait soulever une grande partie de la Suisse; il préféra de solliciter privativement leur neutralité. Voilà le monarque qu'une troupe de scélérats ont dévoué au supplice, pour avoir provoqué la guerre, inventée et déclarée par eux, malgré lui.

Cette résolution de neutralité fut confirmée au mois de septembre suivant, malgré les événemens qui survinrent entre les deux époques. Les forfaits du 10 août avoient mis la Suisse entière dans le deuil. -- Six cents quatorze Gardes Suisses égorgés pour avoir défendu et le roi et la loi; leur major, mourant sous la hache d'un bourreau; vingt-quatre officiers massacrés, sans pudeur, comme sans pitié, leurs lambeaux promenés dans cette horrible capitale, au milieu des ruisseaux de sang qu'y versoit la *philosophie*; les débris de cette troupe magnanime n'échappant aux assassins qu'en s'enfonçant dans des retraites impénétrables, leurs propriétés pillées, devenues la récompense de leurs meurtriers, et le nom de Suisse un arrêt de proscription; le foible reste de ces guerriers dont les nations sauvages eussent respecté le dévouement et à qui la postérité érigera des autels, abordant nuds, travestis, défigurés, au travers de mille périls, la frontière de leur patrie; le spectacle de ces infortunés venant implorer la protection de leurs concitoyens, leurs récits, les cris de leurs camarades expirans qui retentissoient dans tous les vallons de la Suisse, quinze cents familles condamnées à les pleurer, les malédictions des vieil-

lards, la fureur des jeunes gens, les regrets publics et solemnels décernés dans les églises aux victimes de cet exécrable 10 août, tout rendoit la vengeance populaire, tout dictoit de courir aux armes: l'Europe attentive fixoit ses regards sur cette contrée, où l'idée de la révolution se lioit désormais à une image et à des souvenirs affreux.

Deux siècles plus tôt, cinquante mille Suisses eussent marché, sans délibérer, vers cette frontière sanglante et dégarnie et porté une seconde fois leur étendar sous les murs de Dijon; mais les circonstances, les hommes et les tems, tout étoit changé.

La réflexion vint refroidir le sentiment public; on fit évaporer les premières impressions; les partisans secrets de la France et ses émissaires, travaillèrent à les affoiblir. Cependant de nouveaux incidens vinrent rouvrir la plaie. — Après avoir épuisé les plus vils moyens de corrompre les régimens suisses au service de France, et d'en débaucher les individus, Brissot, par un rapport injurieux, les fit chasser du royaume, au mépris de leurs capitulations, sans daigner négocier cette retraite avec les cantons respectifs, ni les prévenir, ni assurer à ces corps aucun dédommagement d'un licencie-

ment inopiné. Dix mille officiers et soldats, pour prix de leurs services honorables et du sang de leurs ancêtres, passèrent tout-à-coup d'un état fixe et garanti par les traités, à une ruine que la république française completta, en retenant les arrérages et les pensions qui leur étoient dues. Au retour de ces régimens, les cantons, par économie, les laissèrent se fondre et se disperser; ainsi l'on perdit un secours inestimable, dans la fausse confiance qu'il demeuroit inutile; Berne seul conserva en son entier le régiment d'Ernst.

Le systême de neutralité qu'embrassa le corps helvétique dans de semblables circonstances, a fait l'étonnement de l'Europe, et entraîné sur la Suisse un blâme irréfléchi. Peu d'étrangers ont recherché et connu les causes dont le concours détermina cette résolution : ces causes ont eu, depuis, une influence si funeste sur la destinée de la Suisse, qu'on ne peut négliger d'en fixer ici la trace et le caractère. Il résultera de cet examen que, si des motifs très-puissans et des mobiles indestructibles justifièrent cette adoption de la neutralité en 1792, rien ne peut excuser la sécurité léthargique où elle plongea les cantons, leur indifférence invariable au milieu d'un changement perpé-

tuel de conjectures, et l'absence totale de mesures provisionnelles pour prévenir les suites que pourroit entraîner une neutralité désarmée.

C'étoit une étrange méprise au-dehors, de considérer la Suisse sous le point de vue qu'elle présentoit il y a deux ou trois siècles; pauvre, mal affermie, sans culture, sans arts, nécessairement mêlée dans les querelles de ses voisins, faisant de la guerre une ressource et un métier, ayant les mœurs et les habitudes d'une nation toujours et toute entière sous les armes. --- Aujourd'hui, un peuple de propriétaires paisibles, de cultivateurs laborieux, d'économes rustiques, devant à un sol généralement ingrat des soins assidus et un travail de chaque jour; conservant, il est vrai, l'esprit martial de leurs aïeux, mais sans inquiétude et sans trouble; prêts à combattre pour leur défense, mais dépourvus de toutes les passions, de tous les intérêts anciens qui les portèrent autrefois sur des champs de bataille étrangers.

Les effets de cette révolution se combinoient en faveur d'une paix permanente, avec la division du corps helvétique, entre tant d'états dont les rapports extérieurs dif-

féroient essentiellement ; avec un systême fédératif très-incomplet, calculé sur l'indépendance des divers membres de l'union, sur leur protection mutuelle dans l'intérieur, et nullement sur des guerres étrangères et offensives; enfin, avec la difficulté de réunir à un même vœu, et de déterminer à une exécution prompte et uniforme, tant de volontés distinctes dont aucune ne jouissoit d'une prépondérance assurée.

Tout le systême économique et politique s'étoit coordonné à cet état de longue tranquillité. Les changemens survenus dans l'art de la guerre, les grandes armées permanentes, le poids des subsides qu'exige leur entretien, laissoient la Suisse fort en arrière des puissances militaires. Il falloit tout créer avant d'entreprendre des hostilités, et le créer dans un pays sans ressources de finances, avec un peuple sans impositions. Soixante lieues de frontières à défendre et accessibles en plusieurs endroits, ne permettoient guères de se couvrir par-tout contre un ennemi déjà préparé, et dont une irruption subite eût porté le fer et la flamme dans des campagnes et des villes ouvertes. A la vue de ces désastres, leurs habitans eussent regretté le repos dont ils jouissoient; et les consé-

quences de ces regrets, envenimés par les Français, pouvoient menacer la tranquillité intérieure.

Le peuple lui-même, et le peuple seul formant l'armée, le gouvernement étoit-il libre de se livrer à la guerre sans son assentiment et sa confiance ? Or, il s'en faut que la généralité des habitans apperçût la nécessité d'une rupture. Les raisons de prévoyance échappent toujours à la multitude ; elle ne se résout guères à braver un danger présent, pour échapper à un danger à venir. Le premier siège à faire étoit donc celui de l'opinion ; le premier arsenal à ouvrir étoit celui des lumières à porter dans les esprits, et des passions nationales à réchauffer. Or, ce travail, ouvrage du tems et de la patience, exigeoit dans les différentes régences un accord de vues, de dextérité et de suite qu'aucun homme d'état n'auroit osé promettre.

Il est sensible d'ailleurs que dans une telle situation de choses, les Suisses ne pouvoient sans témérité, se lancer sur l'arêne, ainsi dépourvus de forteresses, d'armée régulière, d'organisation militaire et de ressources extraordinaires, avant d'avoir lié leurs opérations à celles de la coalition naissante, et

d'être assurée de son concours, de points d'appui et de subsides.

Aucun de ces préliminaires n'existoit : le mystère de la coalition se trouvoit renfermé entre deux puissances, l'une obligée de se défendre, et l'autre de secourir son alliée. Les autres monarchies paroissoient exclues, ou s'excluoient elles-mêmes du débat ; son but définitif restoit enveloppé dans l'obscurité, et les moyens des alliés un secret d'état. Une guerre partielle entre l'Autriche et la France, une guerre qui, de la part de la première, s'annonçoit avec les caractères d'une guerre ordinaire, ne touchoit les Suisses, pas plus que les hostilités antérieures entre ces deux puissances. Faut-il s'étonner que l'identité des conjectures ait dicté au corps helvétique l'identité de conduite, et qu'il persévérât dans les maximes dont une expérience de deux siècles avoit attesté la sagesse ?

Pour l'y faire renoncer, on ne lui présentoit aucun avantage, aucun motif de sécurité, aucune assurance de secours. La cour de Vienne garda un silence absolu ; la résolution de neutralité prise au mois de mai lui ayant été notifiée, elle ne répondit à cette notification que le 29 août suivant.

Dans cette dépêche, sa majesté impériale et royale, assuroit la ligue suisse, " qu'elle ,, avoit trouvé sa résolution d'observer une ,, parfaite neutralité, adaptée aux circons- ,, tances, parce qu'à l'abri de cette neutra- ,, lité on pouvoit se croire en sûreté contre ,, les dangers d'une irruption de la part d'un ,, ennemi supérieur. ,, Rappellant ensuite l'invasion de l'évêché de Bâle par les Français, et les outrages reçus par les régimens suisses, sa majesté impériale et royale invitoit les Suisses à réfléchir s'ils *devoient persévérer dans leur première résolution*, et leur déclaroit que dans ce cas il reconnoîtroit et respecteroit inviolablement cette neutralité.

Nulle proposition, nulle offre de subsides, de transaction ou de concert, n'accompagnèrent cette communication. Loin de fournir aux Suisses aucun encouragement, on les laissa presqu'entièrement découverts sur leurs flancs. Tandis que la cour de Turin, incertaine, circonspecte, plus voisine de la neutralité que d'une rupture, se bornoit à une défensive imparfaite dans le duché de Savoie, à peine le prince d'Esterhazy, chargé de la défense du Brisgaw, réunissoit-il six mille Impériaux joints à quatre mille émigrés français sous le prince de Condé. Un corps

aussi foible et douze mille Piémontais en Savoie ne présentoient à la Suisse qu'une assistance insignifiante contre un ennemi déjà maître de l'évêché de Bâle, ayant une armée dans la Haute Alsace, et qui ne tarda pas à envahir la Savoie, comme à s'emparer de Spire et de Mayence.

Ainsi menacé sur les deux ailes, la neutralité du corps helvétique lui étoit commandée. On se plaignit qu'il eut refusé le passage du territoire de Bâle au prince d'Esterbazy, qui médita un moment de pénétrer dans le Porentrui et la Franche-Comté : mais l'événement et la raison ont répondu à ces plaintes. Cette entreprise, pour le moins téméraire, eût entraîné la Suisse dans ses conséquences, et l'eût abandonnée au ressentiment d'un ennemi tellement supérieur, que peu de jours après il alla brûler impunément les magasins des Autrichiens, sans que le prince d'Esterbazy fût en état d'arrêter ses progrès.

Ce général se crut même si fort en danger, qu'il invoqua l'attension et le secours des Suisses, contre le projet attribué aux Français, de pénétrer sur la rive droite du Rhin par le territoire helvétique. Presqu'au même moment, l'impéritie des commandans pié-

montais, en Savoie, perdit ce duché, sans combattre ; le roi de Sardaigne intercéda de même l'assistance des Suisses, qui, privés de celle de leurs voisins, ne durent pas balancer à demeurer immobiles.

Ces particularités avérées firent tomber toute idée d'accession à la guerre. Le ressentiment, la légitimité des griefs, la certitude du péril dont le caractère atroce que venoit de prendre la révolution, à Paris, menaçoit la police et la société civiles, furent subordonnés à la prudence et à l'intérêt public immédiat. Après l'issue de la campagne de 1792, eût-il été judicieux d'inculper les Suisses de n'y avoir point participé ?

Mais entre une neutralité de fait et une neutralité précipitamment décrétée et déclarée ; entre une neutralité absolue et une neutralité conditionnelle ; entre une neutralité qui en impose par des moyens virils et une neutralité qui vous place sans défense, à la merci des prétentions, des offenses et des événemens, la différence est importante : ni les conseils, ni la diète helvétique ne s'en occupèrent. --- Les considérations fondées qui justifioient la neutralité, étoient presque toutes circonstancielles ; on les convertit en raisons d'état invariable. Séduit par

la douceur d'un repos momentané, tandis que les ravages de la guerre se déployoient ailleurs, le corps helvétique se plongea dans la chimère d'une sûreté sans dépense et sans troubles, et se crut invulnérable tant qu'il ne seroit pas appellé à combattre les Français.

Ce vertige, dont la durée a conduit la Suisse au dernier terme de l'humiliation et du malheur, gagna successivement la majorité des régences. Vainement quelques magistrats plus éclairés et plus fermes mesurèrent l'avenir et l'illusion de leurs collègues : une opposition victorieuse triompha, dès 1793, de toute politique qui eût tendu à affermir l'indépendance de la patrie, sur d'autres bases que l'amitié française et les rescripts de M. Barthélemy.

Voici les sources de cette opposition, qu'il est tems d'accuser d'avoir préparé la perte de la Suisse et consommé sa dernière heure.

On sait que chargé de la chancellerie helvétique, et le premier en rang, le canton de Zurich ne l'étoit ni en étendue ni en influence. Berne lui disputoit celle-ci sur le reste de la confédération, l'emportoit ordinairement à Lucerne, à Fribourg et à So-

leure, et prévaloit visiblement beaucoup plus par l'ascendant de sa sagesse que par celui de sa puissance. Très-long-tems distingué par la supériorité de ses magistrats, Zurich sembloit décliner depuis quelques années ; les confédérés ne retrouvoient plus au même degré, dans ses conseils, la fidélité aux maximes, la fermeté et les lumières dont ils donnèrent tant d'exemples. Leur jalousie de prééminence morale, qu'avoit acquise Berne, éclatoit en toute occasion. Ces semences de dissentiment furent travaillées par l'ambassade de France, qui se fit un parti à Zurich, dès 1792. On y improuva l'énergie qui se manifestoit à Berne ; l'on se promit de la rendre infructueuse. L'avis de la neutralité subite, de la neutralité passive, des hommages à la France, de l'indifférence pour les autres puissances, des sacrifices quelconques à la paix, de la reconnoissance de la république française et de son ambassadeur, fut l'ouvrage de Zurich. Plus d'une fois même, on le vit adopter des résolutions avant de les avoir soumises à ses associés.

Ce gouvernement, néanmoins, renfermoit des citoyens de mérite et un chef plein de lumières, de pénétration et d'habitude des affaires ; mais le soin de leur avancement,

et la nécessité de conserver leur popularité auprès d'une bourgeoisie inquiète, absorbée dans les intérêts de son commerce, forçoient ces magistrats à une flexibilité continuelle, en les asservissant à l'opinion publique. La justice oblige de croire et de dire que la plupart de ces régens, supérieurs à leurs concitoyens, en épousoient les passions malgré eux, et qu'ils furent entraînés par le sentiment général, sans le partager.

Les fauteurs de la France cachant à Zurich leur prédilection pour cette puissance, sous le masque de la neutralité, cherchèrent et trouvèrent des recrues parmi les mécontens, que l'esprit de parti, l'infériorité de crédit, la jalousie, le chagrin d'être oubliés dans une minorité presqu'imperceptible, entretenoient dans les principales régences helvétiques. Quelques enthousiastes de la révolution de 1789, grossirent ce bataillon; la classe des possesseurs de rentes dans les fonds publics de France, et ensuite d'assignats, les brocanteurs de ce papier, dans lequel une partie de leur fortune se trouvoit convertie, toute cette tourbe stupide dont l'aveuglement ne cédoit ni aux banqueroutes continuelles de la république française, ni à l'évidence de ses fourberies financières, prêta

ses forces aux enthousiastes et ses démonstrations arithmétiques aux spéculateurs.

L'ambassadeur de France prit la direction de ce parti, qui, secrètement gouverné par une impulsion étrangère, célébroit son patriotisme en déchirant celui de ses adversaires. Un Psiffer, fils d'un des premiers magistrats de Lucerne, Ochs, grand tribun à Bâle, dans l'origine fanatique révolutionnaire, dissimulant ensuite une ambition immodérée et un orgueil insolent, sous les dehors de la philosophie et de la popularité de ses discours, actif et turbulent, indigné de ne pas dominer les conseils de la Suisse, corrompu comme tant d'autres par les travers de son esprit, d'abord énergumène, puis coupable de sang-froid, et ayant fini par se rendre principal agent des desseins du directoire français et de la ruine de sa patrie. Un colonel, Weiss, à Berne, qui, après avoir essayé tous les moyens de faire du bruit, n'en avoit trouvé aucun de se faire une réputation; quelques autres, dont les noms ne méritent pas d'être tirés de l'oubli, formoient le conseil épars de cette alliance tacite avec la république française.

Foible par-tout, odieuse dans plusieurs cantons, plus méprisée que méprisable, cette

cabale tira ses ressources des revers qu'éprouvoient les alliés dans l'automne de 1792, de la popularité croissante de M. Barthélemy, de la frayeur qui commençoit à saisir les ames timides et sur-tout de l'esprit de parti.

Son activité s'épuisa à miner à Berne le crédit de M. l'avoyer de Steiguer, dont les talens, l'expérience, les services et le caractère, avoient obtenu, soit en Suisse, soit dans l'étranger, une éclatante considération. L'influence de ce magistrat présidoit depuis quinze ans à la plupart des transactions politiques de la confédération. La majorité du conseil souverain de Berne déféroit à ses avis : il comptoit, parmi ses adhérens, le plus grand nombre des administrateurs et des patriciens les plus estimés par leur zèle, leur patriotisme et leurs lumières. Le génie de M. de Steiguer n'avoit rien perdu dans les fonctions vulgaires de la magistrature. Homme d'état pénétrant, sénateur expérimenté, orateur au-dessus du commun, son esprit étoit plus vaste que son pays. Peu de personnes possédoient à un plus haut degré l'art de la discussion, le coup-d'œil prompt et juste sur les questions compliquées ; le talent d'appercevoir, de comparer toutes les faces des objets, de développer les cau-

ses, les résultats, les conséquences et les moyens.

Rien n'est plus rare que cette réunion d'un esprit positif et d'un esprit étendu, fécondé par une grande variété de connoissances. Nul autre, en Suisse, n'étoit aussi versé dans l'étude des relations extérieures. Dans un corps débile, M. de Steiguer portoit une ame forte, quelquefois passionnée ; mais dont l'indépendance se modifioit par l'habitude et la nécessité de vivre et d'agir avec ses égaux, avec ses collègues, sous une forme de gouvernement qui oblige souvent le magistrat le plus obstiné au sacrifice de ses opinions. A la tête d'une grande monarchie, M. de Steiguer eût paru tout entier.

On remarquoit à peine son application aux affaires publiques, son assiduité, son intégrité, son affabilité inaltérables, dans un gouvernement où ces qualités étoient indispensables. Pénétré de ses devoirs, il plaçoit au premier rang celui de maintenir intacts la considération, l'honneur et les lois de sa patrie. Nul danger personnel ne l'effrayoit ; il avoit prévu les conséquences de la lutte mortelle dans laquelle il se trouvoit engagé : si quelquefois ses partisans lui reprochèrent d'avoir fléchi sous des délibérations funestes,

il le fit par politique, plutôt que par foiblesse. Toute sa vie a prouvé qu'il n'étoit pas moins propre au tems de crises publiques, qu'aux travaux d'une administration paisible.

Ce grand citoyen, qui a couronné sa carrière par un dévouement digne de mémoire, devint le centre des inimitiés françaises et des attaques d'un parti qui se déploya avec les caractères d'une faction.

Elle se donna un chef dans la personne d'un magistrat bernois, non moins attaché que M. de Steiguer à la constitution de l'état. distingué par son éloquence, ses lumières, sa capacité; mais impatient d'être réduit au second rôle, mais dévoré de ressentiment, d'animosité et de jalousie contre le chef de l'état, irrité de s'être vu écarté de cette dignité, et que ses passions conduisirent à voir périr la république, plutôt qu'à souffrir qu'elle fût sauvée par son rival.

Il entraîna sa famille, riche, nombreuse et considérée, ses amis, des jeunes gens, des raisonneurs, des esprits chagrins. Le gouvernement fut scindé; les délibérations publiques devinrent un texte de contestations; le même schisme se prépara dans les autres sénats helvétiques.

Balançant d'abord la majorité, la faction

française dut enfin sa victoire aux défaites des alliés. Dès l'origine de la guerre, M. de Steiguer observant, d'après l'expérience historique, la probabilité du dénouement et l'instabilité d'une révolution qui ne marchoit plus qu'à coups de poignards, parut prendre trop de confiance dans la politique et dans les armes des puissances; il auguroit de leurs plans et de leurs succès, comme le faisoient la plupart des esprits justes; car il falloit, pour-ainsi-dire, *fausser* sa raison et deviner l'invraisemblable pour pénétrer l'avenir.

On sent la défaveur que les événemens jetèrent sur cette opinion; aussi les adversaires de M. de Steiguer l'employèrent-ils avec habileté. Ils représentèrent ce magistrat comme le provocateur de la guerre, dont au contraire, il desiroit prévenir la nécessité par une conduite qui mît la Suisse en position de ne pas en craindre les suites; ils se peignirent aux yeux de la nation comme les conservateurs de sa tranquillité, contre des perturbateurs ambitieux dévoués à la querelle des alliés : rendus populaires par cette affectation pacifique, ils cherchèrent à persuader au peuple que leurs ennemis étoient les siens : aux insinuations perfides succédèrent l'emportement des calomnies; on alar-

moit les gens à préjugés par des retours sur les anciennes prétentions de la maison d'Autriche ; on éblouissoit les foibles et les gens paisibles par la perspective d'une paix inaltérable ; on démontroit aux gens avides les profits de la neutralité, aux ennemis de la révolution française la certitude d'y échapper en la caressant ; aux partisans de ses doctrines, l'influence qu'elle auroit sur des réformes libérales.

Aux espérances de M. de Steiguer, on opposa des terreurs. Les correspondances d'abord privées du parti avec l'ambassadeur de France, se convertirent en communication régulière et officielle. Par tous ces moyens, et sous l'auspice des invasions françaises, on parvint à diviser les adhérens de M. de Steiguer, dont un nombre se persuada aussi qu'on devoit céder à la force des conjonctures, n'opposer au torrent que des grains de sable et abandonner l'avenir aux soins de la providence.

C'étoit argumenter peu judicieusement que d'appuyer sur le cours imprévu que prenoit la guerre, l'utilité de rester indifférent et en butte à ses conséquences. Les états neutres se sont perdus par ce sophisme : ils n'ont pas voulu voir qu'ils seroient la proie d'un vain-

queur, dont aucune bassesse ni aucun traité ne pourroient les garantir, le jour où il feroit poser les armes aux puissances militaires.

Pour détourner ce danger, on crut donc suffisant de le combattre à genoux. Le parti français, sacrifiant l'honneur, l'indépendance, la tranquillité future et les destinées de son pays à l'espoir insensé d'acheter la grace de l'état par sa soumission, ouvrit la brêche. Il rompit l'unité helvétique, amortit les sentimens généreux, décria les pensées véritablement patriotiques, rendit la neutralité dérisoire, persista, par orgueil, dans sa crédulité détrompée, et toujours invoquant la probité de la république française, a fini son rêve de cinq années en présidant aux funérailles de la Suisse.

CHAPITRE III.

Situation de la Suisse à la fin de 1792, *et jusqu'en* 1797.

Pour s'expliquer la catastrophe qui vient d'accabler le corps helvétique, l'incohérence de ses mesures et son informe résistance, il suffit de méditer les causes de sa conduite telles que nous venons de les décrire. Tous les événemens s'y rattachent; et s'ils devinrent irrésistibles, c'est principalement parce que, dès l'origine, on leur accorda ce caractère.

Dans l'automne de 1792, leur cours futur ne demeura pas plus équivoque que les dispositions des révolutionnaires français. A peine eut-elle proclamé la république, que la convention étouffa la liberté de Genève, et menaça celle de la Suisse : ce furent les jeux de son berceau. --- Sous l'empire des *Girondins*, elle aspira sans délai à piller les peuples et à renverser leurs gouvernemens. Sans manifeste, sans déclaration antérieure, au mépris d'une neutralité reconnue par les agresseurs, une armée fran-

çaise envahit la Savoie au milieu de septembre (1).

Du second pas, elle se porte sur Genève, neutre, alliée des Suisses, mais objet de vengeance de Clavière, de la cupidité de ses collègues au conseil exécutif, et de l'ambition révolutionnaire des Girondins. " Il ,, sera beau, écrit *Servan à Montesquiou*, ,, d'aller *briser les fers que le despotisme* ,, *avoit forgés à Genève*, pour accabler les ,, Genevois, s'ils vouloient établir les droits ,, de l'homme. Il faut entrer de gré ou de ,, force à Genève, ajoute-t-il, quatre jours ,, après (le 3 octobre): il y a dans cette ,, ville, vingt mille bons fusils dont nous

(1) Servan, ministre de la guerre, mandoit au général Montesquiou, le premier septembre : « Avant la » journée du 10 août, on avoit arrêté, dans le conseil » de Turin, qu'on s'en tiendroit à une neutralité ar- » mée très-exacte. L'esprit de cette cour a-t-il changé? » Je l'ignore ; mais quelles que soient les intentions de » cette cour, nous ne pouvons ni ne devons plus vous » permettre de l'attaquer ». Quinze jours après, ce même Servan et le conseil autorisent M. de Montesquiou à attaquer, pourvu qu'il *joue à-coup-sûr*, et qu'il annonce qu'on *va chercher des frères parmi les peuples opprimés*. Voyez *Corresp. du général Montesquiou*, etc.

„ avons besoin. Si vous entrez de force, „ vous nous les enverrez : si vous entrez de „ gré, vous nous les enverrez encore, en „ promettant de les remplacer. „

En même tems que Clavière exhorte Montesquiou à rançonner Genève par un emprunt, Servan pourvoit au succès de l'exaction, en lui enjoignant de dépouiller les arsenaux, et de mettre garnison française dans la ville. Ce brigandage de flibustiers est appuyé d'appels à la populace contre le peuple. Pour la voler et l'asservir, il faut que Genéve perde ses droits, son indépendance, et que la France dispose de son anarchie. --- L'artillerie s'avance, les troupes s'approchent ; Genève doit subir les horreurs d'un siège, ou reconnoître sa législatrice dans la convention de Paris, devenir sa conquête et sa victime, ou admettre ses dogmes et répéter ses crimes.

Berne, dont la vigueur étoit encore entière, arma sans délai pour la protection de la frontière et pour celle de son alliée. Nonobstant les intrigues et les menaces de la France, Genève invoqua et obtint des secours très-prompts. Zurich, fidèle à ses alliances, joignit son contingent à celui de

Berne; quinze cents Suisses se jettèrent dans Genève, avec l'instruction de la défendre jusqu'à la dernière extrémité.

On ne pouvoit méconnoître que le sort de la Suisse même tenoit à l'indépendance de cette ville : quoique cette vérité, de tous les tems, ait cédé depuis, comme tant d'autres maximes, à des considérations timides, Berne s'en montra pénétrée : un corps de quatorze mille hommes fut en peu de jours rassemblé à la frontière méridionale, tandis qu'à l'occident du canton, un autre corps de dix mille hommes surveilloit les Français, qui, maîtres de l'évêché de Bâle, menaçoient l'Erguel et le Munster-Thal, deux districts de cette principauté non incorporés à l'empire, mais annexés au territoire helvétique et à sa neutralité, sous la protection spéciale de Berne, et sous sa jurisdiction ecclésiastique.

Ces mesures rapides et viriles déconcertèrent le ministère français sans le décourager. Il ordonna de former le siège de Genève, exigea impérieusement que les Suisses en sortissent. Chaque note de ce gouvernement et de ses organes, étoit un outrage au droit des gens, aux égards que se doivent des états indépendans, à la justice naturelle

et à la justice positive. Un gazetier Liégeois, qui dirigeoit à Paris les affaires étrangères, multiplia les arguties léonines, pour démontrer que criminelle, en fermant ses portes, Genève le devenoit encore plus en appellant des auxiliaires. Dans sa bavarderie diplomatique, il prétendit que des traités perpétuels et illimités ne pouvoient donner aux Suisses le droit de défendre leur alliée, ni à Genève celui d'être secourue, toutes les fois que la France trouvoit bon de l'attaquer. De ce fatras qui faisoit frémir le sens commun, il résultoit que Genève, ayant pénétré les instructions du général français, se trouvoit *punissable* de les avoir prévenus, et que ses précautions contre des violences méditées fournissoit le titre des violences qu'on exécutoit : l'arrogance du style correspondit à l'argumentation. De son tribunal baigné de sang, le conseil de Paris dévouoit la tête des magistrats genevois, calomnioit ses citoyens et proscrivoit cette république avec aussi peu de formes qu'on venoit de proscrire les victimes du 2 septembre.

A son arrivée aux frontières, le général bernois (1) notifia à M. de Montesquiou le

(1) Ce même M. de Muralt, cité plus haut. Il avoit

but de l'armement, les devoirs, les traités, les motifs qui le nécessitoit, la ferme adhésion de Berne aux principes de la neutralité et sa détermination non moins ferme d'en maintenir les droits en préservant Genève de toute insulte. Ses dispositions furent faites pendant le cours d'une négociation orageuse, dont le caractère modéré du général français, son desir d'éviter une rupture avec les Suisses, la foiblesse de son artillerie et de son armée, l'union des Genevois et leur dévouement, décidèrent le succès.

Genève fut délivrée; mais en perdant les Suisses, elle perdit le ressort de sa tranquillité intérieure, et n'échappa aux armes des

passé sa jeunesse au service de France, et fait la guerre de sept ans. Peu de magistrats jouissoient, à meilleur titre, d'une plus haute considération. Honoré de sa confiance, je dois certifier qu'il mit, dans sa conduite, autant de vigueur que de prudence. Il me communiqua son plan de marche sur Genève, et les ordres positifs qu'il avoit de l'exécuter, si les voies de conciliation venoient à se fermer.

M. de Muralt, mort dans l'hiver de 1796, eût probablement contribué à fixer les funestes irrésolutions au milieu desquelles sa patrie a péri. Vrai citoyen, magistrat populaire, grave sans austérité, d'un esprit très-orné, d'un caractère droit et élevé, il étoit à sa place dans le sénat comme à l'armée.

Français, que pour succomber sous leurs intrigues. Satisfaits de lui avoir conservé l'ombre de l'indépendance, les Suisses se félicitèrent d'être sortis du différend sans hostilités. Zurich, principalement, ne dissimula point son impatience de se débarrasser d'une conjoncture qui pouvoit la conduire au sacrifice de la neutralité : ses adieux à son alliée furent des adieux éternels, et désormais Zurich ne regarda Genève que comme une ville étrangère, dont la destinée ne méritoit plus que son indifférence.

Ces sentimens n'échappèrent point au conseil de Paris. Le traité conclu par le général Montesquiou ne répondoit ni aux vues, ni aux passions de Clavière, de Brissot, et de tous ces entrepreneurs de révolutions, dont le bonheur de Dumouriez venoit de raffermir les desseins. Indignés que les Suisses eussent osé les traverser, et qu'au lieu d'une capitulation Genève eut obtenu une convention équitable, ils proscrivirent le négociateur, modifièrent le traité, et déclarèrent à l'Europe les principes de leur nouveau droit public.

Dans son rapport amer du 22 novembre 1792, sur l'accord définitif signé par M. de Montesquiou, Brissot confia à toutes les puis-

sances le but de la guerre, celui de la révolution française, et le secret de ce système prémédité sous la faction de Gironde, suspendu sous Robespierre, languissant sous ces successeurs immédiats, ressussité et étendu depuis que cette faction, soulevant les cendres sous lesquelles Marat l'avoit enseveli, a recouvré les rênes et l'influence. --- Le laconisme et la clarté doivent *constituer* notre style „ disoit Brissot dans cette dissertation prolixe de trois mortelles heures, où tout étoit obscur excepté la mauvaise foi et l'insolence. " Genève n'obtiendra point d'autre
„ traité que la communication des principes
„ français. --- Vous avez à examiner si un
„ peuple libre peut et *doit se lier par des*
„ *traités*; s'ils ne sont pas *indécens*, avec
„ tout gouvernement qui ne tient pas ses
„ pouvoirs du peuple; car c'est peut-être là
„ qu'est le secret de la révolution, et *de*
„ *celles qui se préparent.* „

Ces maximes indiscrètes servoient de commentaire au fameux décret rendu trois jours auparavant, sur les conclusions de ce Lareveillière-Lépeaux, qui concourt aujourd'hui au directoire à exécuter les sentences de la Gironde, et ses édits de 1792, par lesquels on accordoit *fraternité et secours à tous les*

peuples qui voudroient recouvrer leur liberté. Le 31 octobre précédent, le député Grégoire, devançant cette délibération, avoit fait décréter de réclamer l'élargissement de trois officiers soleurrois, détenus par leur souverain pour des discours et des actes séditieux, " et qu'en cas de refus la république de France regarderoit ce procédé *comme une infraction aux traités.* --- Le mépris pour nos principes et la persécution de ceux qui les professent, ajoutoit ce modeste orateur, sont une véritable atteinte aux droits des gens. ,, *Omar* et *Batoukan* ne parlèrent pas mieux.

Si l'Europe s'est méprise à la fierté de ce langage, si elle a méconnu les principes, les intentions et le caractère invariable de ses ennemis, ce n'est pas la faute de ces derniers, car ils s'expliquoient intelligiblement. La Suisse, en particulier, recevoit d'eux un fanal de conduite. Elle venoit d'être l'occasion de cette guerre politique officiellement déclarée à tous les gouvernemens; elle avoit vu un état allié de sa confédération, compris dans sa neutralité, attaqué sans prétexte, ensuite subverti : elle n'ignoroit plus, qu'arbitre despotique des rapports et des alliances qui unissoient entre elles les nations, la France république ne reconnoissoit ni traités

antécédens, ni droits des gens, ni barrière, ni neutralité. Elle découvroit le génie de ces républicains dans le mot de Dubois de Crancé, qui, délégué auprès de M. de Montesquiou pour l'espionner et le perdre, lui disoit, en se moquant de ses négociations : " A quoi bon tant de façons? je jetterois Genève dans „ le lac à coup de bombes, et j'inviterois „ les Suisses à venir la repêcher. „

Elle ne pouvoit se dissimuler que, tôt ou tard, ses aristocraties éprouveroient le fanatisme d'une association de niveleurs, et la totalité de ses peuples l'anarchie et la ruine qui marquoient la trace des armées et des codes révolutionnaires. Puisque la guerre devoit l'atteindre, on regrettera qu'elle l'ait écartée en 1792, pour y succomber en 1798; mais qui prévoyoit les malheurs de si loin? Seroit-ce vingt régences dissemblables qui se fussent accordées dans cette prévention? L'effet ordinaire de la multiplicité des conseils est-il le mouvement? Et si quelques hommes éclairés pénétrèrent l'avenir, auroient-ils osé hazarder le présent sur la foi du concert et de l'énergie nécessaires entre tant de républiques sans compact?

Que leur perte résolue n'eût été qu'ajour-

née dans les délibérations de Paris, cette vérité fut constatée durant l'hiver de 1793. Les implacables Girondins méditèrent d'attaquer le canton de Berne; le plan militaire de cette entreprise fut décidé, tel à-peu-près qu'on l'a exécuté cinq ans après; mais la dernière contenance de Berne, les revers sur la Roër et dans la Belgique, la décadence des Brissotins, le discrédit de leurs ministres, la détermination de rompre avec l'Angleterre èt l'Espagne, arrêtèrent encore une fois le glaive.

La Gironde tombée, les Suisses respirèrent. Ils attribuoient à leur politique, aux pamphlets fraternels des partisans de la France et à leurs protestations réitérées de neutralité, ce répi que leur accordoient des factions préoccupées de leurs haines intestines s'immolant l'une par l'autre, noyant leurs tourmens dans le sang, pavant de cadavres la route de leurs armées, se formant un pont à l'ennemi avec les têtes de leurs généraux, et réduites à exterminer la France pour sauver leur empire.

Il est certain que Robespierre parut abandonner cette émulation fanatique de porter dans l'étranger l'incendie de la révolution. Assis sur les ruines de la France, il ne songea

qu'à s'en assurer la possession, et laissa vivre les états neutres.

Ici commença, avec le printems de 1793, ce sommeil de la Suisse, assoupie dans sa prospérité, dormant sur le bitume et le salpêtre, dominée par des conseils plus glorieux et plus énivrés de ces prémices de la neutralité, qu'attentifs à ses conséquences définitives.

Dans la diversité des opinions on en remarque trois de fondamentales. La première, qui appartenoit au parti que nous avons défini, tendoit à une neutralité imperturbable et passive, quels que fussent les événemens extérieurs; à éviter tous les actes dont la France pourroit tirer ombrage, et à lui prodiguer encore toutes les concessions propres à gagner son attachement. A la seconde opinion s'attachoient des patriotes sincères, non moins ennemis de la révolution qu'intimidés de ses tempêtes, pensant conjurer ses approches en dissimulant leur danger, sans confiance dans la coalition des puissances; et voyant moins de péril à attendre, immobiles, l'amélioration des circonstances, qu'à les braver en sortant de l'état d'observation.

La troisième opinion étoit partagée par

les esprits plus courageux, qui, attachés à la France monarchique, abhorroient la France révolutionnaire, desiroient une neutralité plus virile, une attitude plus respectable, une balance moins égale entre des puissances légitimes et une conjuration de régicides, et qui redoutoient autant l'hypocrite amitié de ces caméléons, que l'effet de la recherche avec laquelle on travailloit à obtenir leur bienveillance.

Entre ces trois avis, la république helvétique glissoit dans l'abîme; car le premier, quelquefois aidé de la prudence du second, dicta, depuis 1793, toutes les résolutions communes dans les diètes, et le plus souvent les résolutions particulières des différens gouvernemens.

Après s'être fait un besoin de la sécurité, on en fit le prétexte de l'oubli où tombèrent les ressources éventuelles. Le courage éprouvé de la nation, les exemples qui illustroient son histoire, la réputation de ses défenses naturelles, le crédit de sa sagesse, tous les faits qui rendoient la Suisse respectable, et les préjugés qui fortifioient ce respect, lui imposoient de maintenir une considération dont dépendoit sa sauve-garde, l'exercice de

son indépendance en formoit le meilleur rempart.

L'armement de 1792 venoit de constater la fidélité et le dévouement des peuples. Les milices bernoises avoient marché à la frontière avec joie, en étoient revenues avec le meilleur esprit; pas un germe de désobéissance, pas une étincelle révolutionnaire. A l'approche des Français, nul brouillon du pays de Vaud n'osa sortir de l'obscurité; les régimens de cette province s'étoient distingués par leur zèle. L'aversion pour l'ennemi surpassoit la crainte de le combattre; l'effroi de ses excès étouffoit tout amour pour ses principes; l'orgueil national conservoit encore son ressort; aucune réclamation ne troubloit l'énergie de l'autorité.

Il eût été aisé de soutenir ces sentimens, d'inspirer au peuple de la confiance dans ses forces, de nourrir ses impressions contre les Français, de l'exalter par des instructions.

La prudence ordonnoit de profiter des jours de paix pour préparer des moyens de résistance. L'état militaire sollicitoit nombre de réformes et de créations : l'ordonnance et la composition des milices devoit être améliorée et mieux adaptée à la défense du pays; on pouvoit former des officiers, rassembler

de petits camps, fortifier des postes, pourvoir à l'organisation d'une armée et d'un commissariat, multiplier les troupes légères, augmenter les corps de cavalerie et les exercer, employer les lumières d'officiers généraux distingués par leur expérience ; on avoit des modèles dans les régimens revenus de l'étranger.

Les vices du régime fédératif exigeoient, sinon un remède fondamental, du moins quelque convention, quelque concert anticipés, pour prévenir le désordre, les lenteurs, les divisions inséparables d'une défense inopinée, et mortelles dans un corps assujetti à une multitude de délibérations.

Sans toucher à la constitution politique, il y auroit eu peut-être plus d'avantages que d'inconvéniens à accélérer les réformes projettées dans plusieurs branches d'administration, et d'ajouter de nouveaux liens entre l'intérêt du peuple et celui des gouvernemens.

Dans une semblable attitude, la neutralité eût cessé d'être un esclavage, la tranquillité une léthargie ; la Suisse s'épargnoit la honte de servir bientôt de jouet à un Mengaud et à un Rewbell. Ainsi l'on eût prévenu les prétentions impérieuses, les injures

impunies et le mépris où tombe tout état qu'on peut avilir sans redouter ses ressentimens.

Mais le parti dominant fit triompher le systême de dégradation et de nullité. Vainement nombre de magistrats et de citoyens invoquèrent-ils les dispositions que nous venons d'exposer : la crainte d'inspirer de l'humeur aux énergumènes de Paris devint la règle des conseils. Au lieu d'accoutumer le peuple à l'idée de la guerre, on ne l'entretenoit que des charmes de la paix ; falloit-il opter entre une décision pusillanime et un acte de fermeté ? On lui peignoit celui-ci comme une atteinte à son repos ; on l'aigrissoit contre les émigrés et même contre les puissances étrangères ; on lui présentoit la cause de l'anarchie française comme celle de toutes les républiques contre les rois et la guerre comme une conjuration du despotisme. Ces fictions, disséminées par les émissaires de la France, étoient recueillies par des esprits crédules, propagées par des raisonneurs *philosophes*.

En accordant une tolérance illimitée à la circulation des papiers français, on persécutoit avec obstination une gazette populaire, rédigée à Berne, dont on parvint à

8 *

dénaturer le caractère utile. Zurich souffroit sous les yeux de son gouvernement une autre gazette séditieuse, où les principes et les excès de la révolution étoient journellement préconisés, et les puissances souvent outragées. L'esprit public fut abandonné à l'impression de ces lectures empoisonnées.

De jour en jour la surveillance sur les séducteurs du peuple se ralentit. Devenue le marché des Français, la Suisse devint celui de leurs corruptions. Les jacobins y abondoient, sans qu'on daignât leur disputer l'entrée ou punir leurs prédications. Plus de barrières aux communications ; l'esprit révolutionnaire débouchoit par toutes les avenues. On sembloit craindre d'être tiré de son insouciance ; les augures, mal accueillies, offensoient en avertissant. Malheur à celui qui troubloit la quiétude générale par des raisonnemens chagrins sur l'avenir et sur le péril des connexions dans lesquels on s'enfonçoit ! La majorité des Suisses ressembloit à ces malades qui frappent le médecin lorsqu'il leur indique leur infirmité.

Des absurdités bizarres dérangeoient nombre de têtes. Que des républicains admissent la chimère d'une démocratie repré-

sentative, substituée en France, à la fin du dix-huitième siècle, à une monarchie absolue, on rit de cette illusion : qu'ils préférassent de voir un empire voisin gouverné par un régime analogue au leur, on conçoit cette préférence ; mais, dans l'embarras de deviner à quelle constitution s'arrêteroient enfin les Protées politiques de Paris, ils se jugeoient destinés à servir de modèle. A Berne, on décidoit que la révolution finiroit en France, par une aristocratie bourgeoise et patricienne ; à Zurich, qu'une aristocratie élective, par tribus, fixeroit les pensées de ces législateurs vagabonds. Bâle ne cédoit à personne l'honneur de fournir des lois à l'héritage de Charlemagne : j'ai entendu des sénateurs graves se réjouir de cette conformité future, et trouver dans sa certitude un motif puissant de tranquillité.

Pressentir que l'égalité ne respecteroit pas plus les républiques que les monarchies et les neutres que les ennemis, c'étoit s'entacher de royalisme. A force de croire qu'il existoit en France un état populaire, ces visionnaires se persuadèrent de sa durée, et que, pour obtenir son amitié, il suffisoit de lui prodiguer la leur : ses succès militaires confirmèrent cette confiance, et tandis qu'il écri-

voit sa devise sur le frontispice de ses lois, comme sur ses drapeaux,

Havock, and spoil, and ruin, are my gain,

on se convainquit que ce génie en seroit un de bienfaisance entre les Alpes et le Jura. Enfin, du moment où la fortune des armes abandonna les alliés, les vœux se portèrent vers la paix, comme à la consécration de la république française, et au terme des inquiétudes de la Suisse.

Dans l'année 1794, les symptômes de ces divers égaremens ne furent plus équivoques : trop peu d'efforts, il est vrai, étoient tentés pour détourner le cours de leur influence ; la balance perdoit son égalité entre l'activité, la courtoisie, les empressemens de M. Barthélemy et l'espèce de désœuvrement où la nature de leurs instructions laissoit en Suisse les ministres des cours étrangères.

Le cabinet de Vienne qui pouvoit influer sur le corps helvétique par son voisinage, par ses armées, par des relations plus directes, ne changea ni le rôle ni le caractère de son envoyé ordinaire pendant la paix. Dans une occasion moins importante, Charles-Quint députa aux Suisses des ambassadeurs extraordinaires, parmi lesquels

on remarquoit un duc de Mecklenbourg. Durant la guerre de la succession, les intérêts de la maison d'Autriche furent confiés au comte de Trautmansdorf, revêtu du même caractère. Le relief d'un tel ministre témoignoit d'une haute considération pour les ligues suisses, flattoit l'orgueil national, disposoit à écouter des ouvertures, et devenoit une grande autorité.

Mais, nonobstant des représentations réitérées, un simple résident, auquel succéda tardivement un envoyé du second ordre, continua de gérer en Suisse les affaires de la cour de Vienne; ces affaires même se réduisirent à une observation de la frontière, et des détails de la neutralité. Le ministre de Prusse fut condamné à la même inaction; celui de Sardaigne, malgré son zèle non interrompu, n'influoit pas sur les décisions générales.

Lord Robert Fitzgerald, dont le séjour à Berne avoit précédé de six mois le moment où la rage de la convention française enveloppa l'Angleterre dans ses projets de guerre universelle, essaya, en décembre 93, de montrer aux Suisses le danger de leurs connexions avec l'ennemi de tout ordre public; mais cette démarche ne servit qu'à

constater l'empire que la France et la crainte avoient déjà pris dans les délibérations.

Si l'arrivée de M. Wickham ranima quelques espérances, elle ranima aussi les intrigues de la légation française, les mouvemens de ses complices, et l'opposition du parti dominant. La perte de la Hollande, la retraite des Impériaux, la défection de la Prusse et la paix de l'Espagne, ayant coïncidés avec la venue de ce ministre, il ne fut et ne pouvoit être plus heureux que son prédécesseur. Probablement il apperçut qu'il se compromettroit par une intervention intempestive, et qu'il compromettroit encore le crédit déclinant des derniers Suisses qui se souvenoient de la dignité de leur patrie.

Aucune démarche commune par ce corps diplomatique sans instruction uniforme; peu de concert, et l'opinion unanime que l'indifférence de la Suisse seroit aussi inébranlable que ses rochers. Désormais enchaînée, cette contrée se résigna au despotisme des Français : leur gouvernement avoit jugé le corps helvétique; les menaces succédèrent aux ménagemens; on osa tout, parce que la Suisse n'osoit rien.

Se défiant des scrupules de M. Barthélemy, ses commettans l'entourèrent de septembristes, de prêtres mariés, d'intrigans dévergondés dont Bâle étoit l'égoût et le siège d'opérations. Ces inquisiteurs dénonçoient à Paris l'indulgence de l'ambassadeur, provoquoient la contrebande, tentoient l'avarice des marchands et leur loyauté politique.

D'innombrables réclamations affluoient à toute heure. Tantôt la France poursuivoit en Suisse les distributeurs de faux assignats, exigeoit que les cantons s'érigeassent, pour son compte, en cour de monnoies; tantôt des experts venoient s'instaler au milieu d'eux pour vérifier ce papier décrié, devenu marchandise, et dont le commerce seul demeuroit juge; tantôt, enfin, on exigeoit l'interdition de la messe par des prêtres français, parce que des paysans de Franche-Comté et de Savoie venoient en Suisse se prosterner devant les autels, brisés chez eux par les Vandales de la *philosophie*.

Ce clergé français et savoyard dont les vertus commandoient le respect, et l'adversité la compassion, ce clergé chassé de sa patrie *par décret*, et cependant recherché comme émigré, se voyoit à chaque instant menacé dans son refuge; l'hospitalité hel-

vétique résistoit à peine aux plaintes sans pudeur dont on la fatiguoit.

Sans distinction d'âge, de sexe, de conduite, les émigrés laïcs, perpétuellement dénoncés, ne pouvoient jouir trois mois d'un domicile paisible. La légation française exigea et obtint des listes nominatives de ces ugitifs; on en formoit le titre de la proscription de leurs familles et de leurs biens dans l'intérieur. Le droit sacré de protéger le malheureux se changeoit en attentat sur la neutralité.

A mesure que le sort des émigrés devenoit plus déplorable, l'acharnement redoubloit. Au moment, par exemple, où l'invasion de la Souabe en 1795, interceptoit leur dernière issue, l'ambassade directoriale requit leur expulsion subite; c'étoit les livrer aux satellites de leurs persécuteurs; nombre de régences n'en décrétèrent pas moins leur éloignement au mois de juin; quatre cents d'entre eux furent obligés, dans le seul canton de Berne, de fuir ou de se cacher, malgré l'intercession du ministre britannique; mais le cri général et l'imposibilité de passer la frontière, rendirent l'ordre inexécutable.

Essayoient-ils de rentrer en France? le directoire accusoit la collusion des Suisses

à leur fournir des passe-ports. Ainsi on leur fermoit la France, on les expulsoit du sol helvétique, et par une dérision barbare, on les poussoit sur les pays conquis où les généraux français n'en toléroient aucun.

Condamnée à souscrire au scandale de ces réquisitions, la Suisse dégénéroit en tribunal inquisitorial de la république française. Mille cœurs généreux en frémissoient d'indignation; le sentiment public révolté invoquoit l'indépendance d'une nation libre, et la religion de l'hospitalité. Si les régences en avoient proclamé les droits, elles eussent fait taire les oppresseurs et mis un terme à leur insistance. Quel danger encouroit-on, auquel on n'ait pas été livré depuis, et qu'on n'ait accéléré peut-être par une condescendance aussi persévérante?

Elle coûtoit des regrets au peuple, des larmes à la plupart des magistrats : j'en ai vu prodiguer des secours aux émigrés, en signant leur expulsion. La libéralité particulière lavoit la tache des rigueurs publiques, et reprouvoit la raison d'état : jusques dans les chaumières, nombre de refugiés ont trouvé des retraites et des bienfaits. Telle étoit l'évidence de l'obsession sous laquelle gémissoit la Suisse, que jusqu'en 1796 la plupart

de ces ordonnances furent des formalités, dont l'observation toujours imparfaite attestoit la contrainte. (1)

Tyrannisés dans leurs sentimens, dans leur police, dans leur administration, la cantons plioient sous le poids des défiances et des importunités d'un voisin hostile, qui se constituoit arbitre de leurs décisions.

Il les obligea d'abandonner à ses conspirateurs Genève expirante dans l'anarchie, pleurant sur la cendre de son indépendance et de ses citoyens égorgés, convertie en municipalité française, et sans gouvernement sous une constitution de vingt-quatre heures, dont la France contraignit Berne de reconnoître la légitimité.

(1) M. Barthélemy étoit la première victime de l'inhumanité dont son gouvernement le faisoit l'agent. Déchiré de regrets qu'il déguisoit, il se voyoit attribuer, par les opprimés, toutes ces notes homicides dont il lassoit le corps helvétique. Nombre d'émigrés savent, et doivent témoigner, s'ils sont justes, combien peu il partageoit les passions de ses commettans. L'équité, d'ailleurs, nous oblige de dire que les intrigues, les indiscrétions, les courses perpétuelles de quelques-uns d'entr'eux toujours en mouvement, laissoient sans ressources pour les défendre, et leurs partisans et les régences.

L'évêque de Bâle, poursuivi dans sa résidence sur la portion de ses domaines qui relève de la Suisse, demeura sans protection contre les persécutions du directoire ; Berne l'exhorta à fuir pour prévenir un incident.

En 1703 et en 1704, les cantons intervinrent avec énergie pour préserver d'un changement de maître la, Savoie alors envahie par les troupes de Louis XIV. Le comte de Mellarède (1), envoyé extraordinaire de Victor Amédé, demanda à la diète helvétique cette garantie de la Savoie à son souverain, et sa neutralisation. " Vos traités avec la ,, France, leur dit ce ministre prophétique,

(1) Ce négociateur, né Savoyard, et d'une très-ancienne maison, étoit un homme de courage, d'esprit et de pénétration. Ayant été antérieurement envoyé à Louis XIV, ce monarque se plaignit à lui de ce que *monsieur de Savoie, son parent, avoit osé s'allier avec ses ennemis*. « Sire ; répliqua M. de Mellarède, » telle étoit la situation de mon maître, qu'il se fût » allié aux Turcs, si V. M. ne l'eût prévenu ». Louvois, présent, vouloit envoyer M. de Mellarède à la bastille : mais la magnanimité de Louis XIV ne s'offensoit pas d'un sarcasme. Aujourd'hui, l'ambassadeur qui se permettroit de parler ainsi à l'avocat Merlin, passeroit pour heureux de n'être pas fusillé prévôtalement à la porte du Luxembourg.

„ ne sont pas des boucliers assez forts pour
„ résister aux coups qu'elle vous portera ;
„ si opprimant vos voisins elle vous envi-
„ ronne de toutes parts, et si l'intrigue de
„ ses négociateurs vous cache qu'il n'est pas
„ permis d'être entouré de ses armes sans
„ être soumis à ses volontés. „

Berne et Fribourg envoyèrent des députés au duc de la Feuillade qui commandoit en Savoie, et requirent la neutralité de cette province. “ Après que nos glorieux ancêtres
„ (ainsi s'expriment ces magistrats) eurent
„ acquis, par la valeur de leurs armes, la liber-
„ té de leurs états, ils établirent ensuite,
„ par la sagesse de leurs conseils et des lu-
„ mières de leur prévoyance, des maximes
„ pour conserver ce précieux acquêt à leur
„ postérité. --- Parmi ces maximes, la plus
„ fondamentale consiste dans le soin d'avoir
„ plusieurs souverains pour voisins, et de ne
„ point permettre que les pays qui confinent
„ leurs états, et qui en sont la barrière,
„ tombent sous une même puissance. „

Ni les hauteurs, ni les menaces, ni les promesses du marquis de Puysieulx, ambassadeur de France, n'ébranlèrent le corps helvétique ; il déclara que si la Savoie n'étoit

pas rendue à son souverain, il enverroit des troupes au duc pour la garder. Ce prince obtint des levées; on en refusa à la France; mais c'étoit Louis XIV qui régnoit, et non un directoire d'avocats régicides. Le 23 mai 1704, M. de Puysieulx garantit à la diète générale que sa majesté ne réuniroit point la Savoie à sa couronne,

C'est en lisant cette page de leur histoire, c'est à la vue de ce monument de fermeté, de sagesse et de grandeur, que les cantons laissèrent en silence envahir, révolutionner, incorporer la Savoie, et cette frontière de leurs états définitivement arrachée à son souverain, par sa capitulation de 1796. En vain le ministre sarde multiplia ses instances; on s'interdit toute démarche, toute remontrance.

Cernée par les armes françaises, à l'heure où le danger croissoit avec leurs invasions, et l'insolence avec leurs succès, la Suisse licencie les régimens que la Providence lui renvoyoit de la Hollande; Berne congédie même son régiment de Watteville, (1) cette légion intrépide, d'une discipline et d'un esprit admirables, et qui seule valoit une

(1) Ci-devant d'Ernst.

armée. L'imprudence ne connoît plus d'autres limites que les fantaisies du directoire; on se désarme pour s'en défendre.

Cette neutralité même dont on s'étoit fait une égide et un trophée, cédoit de toutes parts. Dès le principe de la guerre, on avoit fixé à Bâle un contingent militaire, fédératif, pour garantir cette ville et ses environs d'un passage imprévu de troupes étrangères. Aussi-tôt que les Français furent entrés en Souabe, on retira ce contingent: c'étoit déclarer aux Autrichiens qu'eux seuls avoient été l'objet de cette précaution.

On ne pouvoit plus dissimuler cette partialité forcée. Lorsque le général Moreau, presqu'entouré par les armées impériales, évacua la Bavière et la Souabe, la retraite de son aile gauche fut obligée par l'Autriche antérieure. A son approche des frontières helvétiques, et craignant qu'il n'y fût poursuivi, les cantons formèrent un cordon le long du Rhin: Berne prit des dispositions plus étendues, nomma un général et tint une armée prête: ses fidèles milices suspendirent leurs travaux sans murmurer, et se montrèrent telles qu'on les vit en 1792.

Mais cette mesure qui sembloit ressusciter

une étincelle du génie national, fut exécutée avec foiblesse. L'aile gauche de l'armée française ayant à combattre les Impériaux et les paysans de la Souabe, qui, à la lueur de leurs habitations en flammes, exterminoient sans pitié ces brigands chargés de leurs dépouilles, chercha son salut sur la gauche du Rhin, et le trouva.

Sans opposition, le territoire helvétique fut inondé de ces *soldats de la liberté*, de ces *citoyens soldats*, de ces protecteurs des *chaumières*, dont la rapacité n'avoit pas épargné une cabane. Leurs armes, il est vrai, furent en partie déposées à la frontière, et leurs chevaux séquestrés, sans être restitués aux vainqueurs. Douze jours consécutifs, la Suisse eut la patience de tolérer ces bandes de fuyards, de fournir à leur subsistance, d'escorter leurs charriots couvers où les armes et le butin se confondoient avec les malades et les blessés. Les bagages prétendus de cette hideuse procession se composoient de garde-robes des villageoises de la Souabe, de leurs lits, de leurs croix d'or, de leurs boucles de souliers, de vols de tout genre perpétués dans les châteaux, dans les églises, les monastères, les fermes, les villages. Inutilement le feld-maréchal comte de la Tour fit en-

tendre ses plaintes ; l'armée du directoire et ses pillages furent sauvés.

Quinze mois après, ce directoire reconnoissant a envoyé cette *même armée* usurper et saccager la terre hospitalière qui lui avoit prodigué des secours.

CHAPITRE IV.

Suite des événemens en 1797. Persévérance des Suisses dans leur systême. Premières hostilités politiques du directoire.

Ce tableau de fautes et de foiblesses laisse sans excuses l'ingratitude et la violence exercées contre des peuples libres et abusés dont on déplore la confiance, en accusant l'erreur qui les entraînoit dans un tel cours d'humiliations. De plus grands outrages alloient dissiper l'enchantement : il étoit tems encore de revenir à des idées saines sur sa position, et de se préparer incontinent à un dénouement désormais inévitable.

Mais les illusions changèrent de face, sans s'évanouir. On ne pouvoit sans éclat sortir de la route où l'on s'étoit précipité ; l'orgueil de parti recula-t-il jamais devant la preuve de ses torts ! Un autre systême annulloit l'influence dominante : perdre son crédit ou l'état, voilà l'alternative où elle se trouvoit réduite. L'Europe, d'ailleurs, succomboit au Nord et au Midi. Quelques vicissitudes passagères dans l'opinion publi-

que des Français, soutenoient le déclin des espérances et paroissoit un indice de la fabuleuse modération du directoire. Ainsi ballottée par le flot des conjonctures, la Suisse sans boussole erroit au gré des pilotes qui la poussoient sur les écueils ; impuissante à leur résister, une minorité de sénateurs s'épuisoit sans fruit à raffermir le gouvernail ; le peuple sans prévoyance, pénétré de confiance dans ses guides, soupçonnoit à peine et le vice de leurs plans et ses dangers prochains.

Berne, qui si long-tems donna à la confédération l'exemple de la vigueur, de la noblesse, de la persévérance dans les maximes ; l'étonnoit alors par son inconstance. Cette dégénération fut accélérée par l'ascendant que conquit le *parti français* (1) en 1795, dans le conseil souverain.

(1) C'est ce parti lui-même qui s'est caractérisé par cette désignation. L'un de ses premiers chefs, le colonel Weiss, en a révélé les secrets dans une brochure intitulée : *Réveillez-vous Suisses*, et publiée au mois de janvier dernier. « Le parti de neutralité » bernois, ou parti français, dit cet écrivain, aimoit » simplement les Français comme nos alliés les plus » naturels. On applaudissoit à leurs efforts pour rem- » placer un mauvais gouvernement par un bon ; on

Jusqu'alors quelque équilibre s'y étoit encore maintenu; mais la promotion simultanée de quatre-vingt-douze membres nouveaux, admis dans cette assemblée, achevèrent de le renverser. Cette méthode de remplir, par une élection cumulative, les places vacantes dans le cours de dix années, changeoit tout-à-coup le tiers du conseil (1); la constitution le règloit ainsi : dans les tems ordinaires, on ressentoit peu les inconvéniens d'un renouvellement subit aussi nombreux; mais dans les tems de crise et

» s'affligeoit de leurs obstacles, on se réjouissoit de » leurs succés, on admiroit enfin leurs sublimes prin- » cipes ».

Avec leur admiration et leur amitié pour les alliés naturels, ces messieurs ne se doutoient pas que ces alliés traiteroient un jour la Suisse comme la Vendée. C'est à l'invincible sottise de ce parti qu'on doit les calamités qui ont suivi ses contre-sens. Plusieurs de ses adhérens suivoient de très-bonne foi ce système pernicieux.

(1) L'élection pouvoit s'ouvrir aussi-tôt qu'il se trouvoit quatre-vingts vacances, et s'ouvroit rarement avant qu'il y en eut quatre-vingt-dix et au-delà, pour satisfaire plus de candidats. Le conseil souverain étoit composé de deux cent quatre-vingt-dix-neuf membres : personne n'y entroit avant l'âge de vingt-neuf ans accomplis.

de divisions, introduire à-la-fois quatre-vingt-douze voix nouvelles dans un corps délibératif, c'étoit courir le risque d'y introduire un autre esprit, de donner un cours inopiné aux affaires publiques et de faire prévaloir l'inexpérience de la jeunesse sur la maturité de ses anciens.

Les effets de l'élection de 1795 furent aussi prompts que funestes. Elle imprima une secousse au gouvernement, affoiblit l'autorité des magistrats et commença l'anarchie. Soit que les nouveautés du jour eussent plus de prise sur les jeunes gens, soit que leur impatience de dominer fût encouragée par les circonstances; soit enfin que, plus amollis par le goût des jouissances, ils redoutassent davantage d'exposer leur fortune et leurs plaisirs, la majorité de ces nouveaux venus se rangea sous les enseignes du *parti français*, où elle trouva des flatteurs de son inconsidération et des garans d'une paix inaltérable. Puisqu'en tous lieux, depuis les orages de la révolution, la jeunesse a laissé aux vieillards le mérite de la virilité, du stoïcisme et l'austère attachement aux devoirs publics.

A l'invasion de ces novices, on vit baisser la déférence pour les cheveux blancs: un

déluge de motions et de discours inonda le grand conseil; ses nouveaux guides n'en reconnurent plus aucuns. Sur la parole de leurs chefs et sur l'autorité de leurs lumières, ils poursuivirent la chimère de conquérir la bienveillance du directoire : semblables aux adorateurs des dieux malfaisans, ils se prosternèrent devant lui avec l'offrande de leur amitié, sans considérer qu'un seul sacrifice pouvoit le satisfaire, celui des constitutions, de l'indépendance et des richesses de la Suisse.

Buonaparte en Italie, se chargeoit de le démontrer : écrivant, sur les ruines de Gênes et de Venise, la sentence des états neutres, il divulguoit à l'Europe les mystères du Luxembourg. Tant d'audace et de perfidie, une hypocrisie si lâche, combinée avec des usurpations si effrontées, dénonçoient la dissolution de tout système social. Révolutionnaire par tempéramment, conquérant par subordination, injuste par instinct, outrageux dans la victoire, mercenaire dans sa protection, spoliateur inexorable, acheté par les victimes dont il trahit la crédulité, aussi terrible par ses artifices que par ses armes, déshonorant la valeur par l'abus réfléchi de la foi publique, couronnant l'immoralité des palmes de la philosophie et

l'oppression du chapeau de la liberté, ce Corse heureux, portant d'une main la torche d'Erostrate et de l'autre le sabre de Genseric (1), projettoit d'enterrer la Suisse sous les décombres de l'Italie.

Quelques contestations entre ses commandans et les gouverneurs helvétiques des bailliages ultramontains aux frontières des Milanais, attirèrent son attention. Il ne parloit des Suisses qu'avec aigreur, et de Berne, qu'avec emportement. Plus d'une fois, le banquier Haller, dont il avoit fait à Milan son commissaire des dépouilles, avoit averti

(1) « Que Catilina eut une ame forte, en étoit-il » moins un scélérat détestable ? et falloit-il donner » aux forfaits d'un brigand le coloris des exploits d'un » héros » ?

J. J. Rousseau, *Lettre sur les Spectacles.*

« On doit mettre une grande différence entre le » héros qui teint la terre de son sang pour la défense » de sa patrie, et des brigands intrépides qui, sous un » sol étranger, font souffrir la mort à ses innocens et » malheureux habitans ».

Raynal, *Hist. Phil. des deux Indes*, Liv. 1.

Avant que la philosophie eut pris le casque révolutionnaire, elle tenoit ce langage. Aujourd'hui, les deux autorités qu'on vient de citer ont sans doute perdu leur crédit.

ses compatriotes de la malveillance de Buonaparte. On tenta d'adoucir ce dévastateur sulphureux, par une députation qu'il accueillit d'abord très-froidement ; mais plus favorablement écoutée, lorsque Berne m'eut sacrifié à son ressentiment (1).

(1) Dans deux lettres publiées à Paris, au mois de juin 1797, j'avois révélé l'imposture des manifestes de Buonaparte contre Venise, ses trames dans le Bergamasque, le Bressan et le Véronais, sa duplicité, ses rapines, son ingratitude envers deux républiques, qui, du jour où il eut passé le Pô, le comblèrent de gratifications lui et son armée ; à la lecture de ce tableau qu'il n'osa démentir, Buonaparte, ne modérant pas sa fureur, accabla les députés bernois de reproches sur l'asyle que m'accordoit leur gouvernement. Aussi-tôt je fus dénoncé dans le conseil souverain, et décrété d'exil par le conseil secret que dominoient les chefs du parti français. Cet arrêt étoit illégal ; car, citoyen de Genève, et combourgeois de Berne, on ne pouvoit me bannir du canton sans me faire mon procès ; mais il est aisé de croire que je ne perdis mon tems ni à demander grace, ni à incidenter. Bien plus touché de la situation critique de la Suisse que de la mienne propre, je n'ignorois point à quelle violence cédoit le gouvernement et ses regrets. Berne tiroit sur son défenseur.

Buonaparte, instruit de cette mesure, en remercia les députés, et parut un instant rendre ses bonnes graces au canton, où les instigateurs du décret le re-

Quoique les députés, à leur retour, eussent diminué les inquiétudes, elles prirent incessamment un caractère plus mortel; tout justifioit l'alarme publique. Pour assurer un libre cours à sa tyrannie au-dedans et à ses ravages au-dehors, le conseil exécutif de la république française venoit d'en proscrire les représentans; une troupe de conjurés serviles, le rebut de la nation, vendoit au directoire leurs collègues, leurs décrets, la France et l'Europe. Tardivement l'ancien conseil des cinq-cents, se réveillant à la vue des excès de Buonaparte, témoigna un desir plutôt qu'un dessein de justice; sa première plainte lui coûta l'existence : toute espérance de paix, de liberté, de probité publique, fut ensévelie avec ces députés.

Cette catastrophe décida celle du corps helvétique. M. Barthélemy, qui avoit échangé sa maison de Bâle contre le palais directorial, disparut avec les représentans du peuple; un désert sous la ligne fut la rétribution de ses services; Carnot le suivit dans l'exil : tous deux avoient détourné jusques-

gardèrent alors comme un coup d'état, et se félicitèrent d'avoir, si à propos, deviné les passions du *héros de la grande nation*, laquelle n'est pas une nation grande.

là le coup médité contre la Suisse ; cette contrée dévouée demeura sans protecteurs et n'eut plus de ressources que dans son union et son courage.

C'est à cette époque du mois de septembre 1797 que le plan du directoire paroît avoir été définitivement fixé ; mais l'incertitude subsistante sur la paix traitée à Campo-Formio, défendit d'en brusquer l'exécution. Sans ouvrir la tranchée en règle, on disposa les mines, et les préparatifs qui devoient faciliter l'assaut.

Avant tout, les cinq Tibères de Paris s'occupèrent d'inventer quelque prétexte d'invasion et ensuite de s'ouvrir le chemin par des expédiens révolutionnaires. Quoique dispensés depuis long-tems d'argumenter avant d'attaquer, et de colorer leurs hostilités par des exposés préliminaires, ils s'efforcèrent d'engager les Suisses dans quelque résolution qu'ils pussent calomnier, pour établir sur cette calomnie le pivot de l'agression. D'un autre côté, aussi lâches qu'injustes, ils n'osoient affronter une nation martiale, armée, dont la résistance pouvoit compromettre l'expédition et généraliser une seconde fois la guerre.

Ils débutèrent donc par des embûches et

des dissolvans. Prolonger la confiance des Suisses par des protestations pacifiques, menacer un seul canton pour détacher les autres de ses intérêts, diviser les membres de la ligue et le sein de chaque régence, investir le peuple de suborneurs, répondre aux ombrages par des embrassemens, provoquer des innovations qui affoiblissent l'autorité et la concorde, étouffer la Suisse par elle-même, pour l'accabler à son agonie; tel fut le détail savant des instructions confiées aux agens directoriaux; les serpens précédèrent les tigres, et les empoisonneurs politiques firent l'avant-garde des armées.

La pluralité des opinions se méprit sur leur but. Il ne s'agissoit ici ni de quelques déplacemens dans l'autorité, ni de quelques réformes constitutives, ni du peuple, ni de liberté. La France armoit pour piller la Suisse, pour en dissoudre la confédération, pour en concentrer la force et les volontés dans les créatures du directoire et de la révolution, pour faire de leur assemblée le conseil administratif des intérêts de la république française, de la Suisse la tributaire de ses besoins, des treize cantons l'avant-poste de la Franche-Comté, de leur alliance un vasselage indissoluble, de leurs richesses

un capital à son usage, de leur population un tribu de réquisitionnaires.

Le directoire associa deux Suisses dénaturés à sa conjuration. L'un fut cet avocat La Harpe que nous avons désigné plus haut, pensionnaire de l'empereur de Russie, se titrant de colonel pour avoir enseigné la grammaire aux jeunes grands ducs, revenu de Pétersbourg depuis quelques années, forcé ensuite par des libelles contre son souverain de quitter sa patrie, et en tramant la ruine à Paris. L'autre, Ochs, grand tribun de Bâle, fut mandé par le directoire dans l'automne de 1797, pour lui servir de coadjuteur.

Le premier, aussi ignorant qu'emporté, étoit bon tout au plus à faire un démagogue de village. Ochs, plus délié, jouant la *philosophie*, législateur révolutionnaire, également amoureux d'argent et de pouvoir, dirigeoit la majorité des conseils de Bâle. Comblé de procédés par M. Barthélemy et honoré de sa confiance, il en devint l'accusateur aussi-tôt que ce ministre fut condamné. Le directoire, sentant le mérite de cette ingratitude, lui confia la rédaction de ses ordonnances législatives pour la Suisse, et en même tems le travail de l'incendier.

Appeller la guerre et la désolation sur le pays qui nous a nourris, devenir l'instrument surbordonné d'une usurpation étrangère, livrer ses concitoyens aux fléaux d'une révolution *forcée*, et monter sur leurs cadavres à la dignité de vice-gérens de Rewbell et de Merlin, (1) des forfaits si lâches n'avoient pas encore souillé l'histoire helvétique. Ce sont de pareils hommes, cependant, dont la sacrilège impudeur ose se vanter aujourd'hui d'avoir ressuscité Guillaume Tell !

Nonobstant leurs efforts, leurs correspondans, leurs émissaires, ils ne purent réunir qu'un petit nombre de prosélytes. C'eût été beaucoup d'en compter deux cent cinquante dans les petites villes du pays de Vaud : Bâle fournissoit plus d'auxiliaires dans une population d'usuriers, d'entremetteurs, d'artisans brouillons et de fanatiques ; mais je doute qu'un dénombrement complet eût fourni six mille révolutionnaires dans la Suisse entière. Il faut observer de plus, que très-peu adhéroient au plan d'une révolution complette ; à l'idée de sacrifier l'indépendance respective des cantons, et à la subversion des lois fon-

(1) Ochs et Laharpe sont membres du directoire helvétique par ordre du gouvernement français.

damentales ; presque tous avoient en horreur toute intervention étrangère. Dans ce recensement, on ne comprend point quelques villages manufacturiers sur les bords du lac de Zurich : en 1795 les jacobins de France les avoient incités à une rebellion qui fut réprimée : ils n'avoient pas cessé d'entretenir des intelligences avec leurs séducteurs : on leur envoya en 1797 des instructions et de l'argent : c'étoit les conjurés prêts à recevoir les troupes françaises et à s'emparer de Zurich sous leur protection.

On doit donc regarder comme un fait fondamental que la nation en masse, que l'immense majorité des villes et des campagnes repoussoient le projet d'une révolution quelconque. Jamais celle de France n'avoit eu en Suisse plus de détracteurs ; jamais l'opinion publique n'avoit été moins altérée ; jamais les novateurs ne furent plus dépourvus de tous moyens de rompre l'alliance des gouvernemens et des peuples, et de porter ceux-ci à une insurrection spontanée.

Pour faire prévaloir l'impuissance d'une minorité obscure et débile sur la volonté générale, l'emploi prématuré de la force ouverte offroit trop d'insuffisance et de hazards ; mais, quoique cette considération eut dicté

d'abord au directoire des mesures dissimulées, la pétulence de son despotisme l'emporta bientôt sur sa politique. De bonne heure, il ne modéra plus l'insolence de ses démarches. Assiégées de réquisitions impérieuses, les régences helvétiques n'eurent de choix qu'entre l'obéissance et la guerre ; leur indépendance législative crouloit, et en tolérant les premières insultes faites à leur souveraineté, elles alloient perdre la souveraineté même.

De ces outrages accumulés, le plus décisif fut la demande de renvoyer le ministre de sa majesté britannique. Depuis que les peuples policés ont reconnu un droit des gens, aucun d'eux n'avoit encore osé hazarder un pareil attentat. On vit des puissances éloigner des ambassadeurs, qui ayant eux-mêmes violé la loi des nations, en perdoient aussi la protection ; mais exiger d'un état indépendant un tel mépris de la foi publique, et d'un caractère inviolable, c'est usurper soi-même l'autorité souveraine. Toute puissance qui souscrit à cette audace, est effacée du nombre des sociétés libres.

Le directoire se piqua de mettre dans la forme autant d'insulte que dans la réquisition même. La postérité aura peine à croire

qu'à la fin du dix-huitième siècle, il se soit trouvé en Europe un gouvernement assez dépourvu de pudeur, pour charger d'un semblable message le plus abject des intrigans subalternes. Cet égrefin diplomatique, né dans la Haute Alsace et parent de Rewbell, se nommoit Mengaud. (1) Employé ci-devant dans des missions ténébreuses et des exploits révolutionnaires, joignant l'insolence à la bassesse de moeurs d'un recruteur, il fut choisi pour aller notifier aux Suisses la volonté de ses maîtres. Certes, les Popilius, les Pompée, les Paul Emile, qui remplissoient autrefois des fonctions analogues auprès des rois de l'Asie, étoient des personnages plus imposans; mais la *grande nation* place sa dignité à trier ses ambassadeurs dans l'égoût de sa population, et à se faire représenter par des hommes dont le caractère soit le miroir de ses mœurs et de son gouvernement.

(1) Je vis arriver, à Zurich, ce plénipotentiaire, accompagné d'une prostituée allemande, sœur d'un voiturier, et qui lui servoit d'interprête. Il passa, dans l'ivresse et la débauche, au milieu de la famille de cette créature, le tems de son séjour à Zurich. Deux mois après, dans les imprimés officiels, il entretint les Suisses de sa vertu, de ses mœurs et de sa loyauté, et du respect qui lui étoit dû.

Mengaud, il est vrai, se déploya d'abord, modestement, comme courier de cabinet. Le directoire, qui commandoit le renvoi de M. Wickham, n'entendoit pas le négocier. Son agent parut à Berne sans lettre pour l'état, et sa mission se réduisit à signifier à l'avoyer l'arrêté par lequel le directoire avoit délibéré cette mesure. Berne ayant répondu qu'elle concernoit le corps helvétique entier, Mengaud se rendit à Zurich, où il exécuta sa notification avec aussi peu de formalités. Après avoir assuré les deux cantons de la tendresse du directoire et du prix qu'il attacheroit à leur obéissance, il passa à Bâle pour y allumer le foyer de la révolution helvétique. --- Six semaines ensuite, il se métamorphosa en proconsul, et fut revêtu du caractère de ministre de la république française.

Si l'entêtement de la majorité des cantons et des régences à supposer quelque justice dans leur ennemi, eût été moins invincible, une semblable indignité devoit ouvrir les yeux; mais, frappés de craintes, et pourtant encore fascinés d'espérances, ils se flattoient d'échapper en temporisant.

Violer l'hospitalité, le droit des gens et la reconnoissance, par égard pour les meur-

triers de Louis XVI, tant d'ignominie eût manifesté une impuissance et un abaissement complets. Refuser de s'y soumettre, c'étoit provoquer la guerre. Sans attendre les ordres de sa cour, M. Wickham eut la générosité de tirer le corps helvétique de sa perplexité, en quittant le territoire de la Suisse. Convaincu de sa perte très-prochaine et craignant de fournir le prétexte de sa proscription, il consulta la magnanimité de son souverain et sa propre sagesse, plutôt qu'un stérile point d'honneur. Son gouvernement fut loin de le désavouer; il en déclara les sentimens dans une dépêche, adressée de Francfort, le 22 novembre, à la régence de Berne, et qui restera comme un monument comparatif de grandeur d'ame et de sensibilité dans la nation britannique, de violence et d'opprobre dans les indignes successeurs des rois de France (1).

Loin de le conjurer, ce départ de M. Wickham, auquel les Suisses attachèrent une fausse importance, fit éclater l'orage. En vain Berne, pour excuser sa demi-résistance, députa-t-elle à Paris deux membres de son gouvernement? Cette humiliation

(1) Voyez *Pièces justificatives* (A).

amena un nouvel affront. Accablés de rebuts, bercés de faussetés, ces députés furent chassés de France : tous deux appartenoient au parti de conciliation éternelle avec le directoire. S'ils en pénétrèrent les desseins, comment leur rapport n'entraîna-t-il pas sur-le-champ des mesures de défense? S'ils les ignorèrent, cette ignorance pût-elle être volontaire ? (1)

Quoiqu'il en soit, leur retour fut suivi de nouvelles réquisitions ; les cantons ne conservèrent plus que l'ombre de la souveraineté, et avant la fin de novembre, le directoire ne les traita plus que comme des sujets, dont la docilité même ne pouvoit retarder ses vengeances.

(1) L'un de ces députés étoit le capitaine Moutach, jeune homme ardent, orateur en chef de son parti dans le conseil souverain, honnète homme, bon citoyen, mais égaré, comme tant d'autres, sur la révolution de France, sur ses directeurs et ses conséquences. Il avoit pour collègue le lieutenant-colonel Tillier, beaucoup moins pur, mais plus fin, plus expérimenté, ce qui reparoitra dans le cours de cette relation.

CHAPITRE V.

Caractère des ministres français en Suisse à la fin de 1797. --- Invasion de l'Erguel. --- Esprit et conduite du corps helvétique à cette époque. --- Etat du pays de Vaud.

Les agens dont se composoit le corps diplomatique du directoire en Suisse, réunissoient les caractères nécessaires à la circonstance. La légation de M. Barthélemy fut réformée, à la réserve du citoyen Bacher, autrefois secrétaire d'ambassade sous la monarchie, plus servile que méchant, et moins révolutionnaire que décidé de conserver, à tout prix, la faveur de ses commettans. Cependant, qu'ils le jugeassent trop timoré, ou qu'ils se défiassent de son adresse, ils l'envoyèrent à Ratisbonne à la fin de 1797 : avant son départ, il annonça que les Suisses le regretteroient ; son successeur immédiat, le citoyen Mengaud, ne démentit point cette prédiction. A la peinture que nous avons tracée de ce dernier ministre, il suffit d'ajouter qu'il s'entoura de

collaborateurs dont l'esprit, les mœurs et le caractère répondoient à leur mission commune.

Dans les Grisons, la France étoit représentée par Florent Guyot, jacobin bourguignon et conventionnel éprouvé : dans le Valais, par un Mangourit, lieutenant criminel au bailliage de Rennes en 1782, et qui, ayant tenté un viol sur une jeune prisonnière qu'il étoit chargé d'interroger, fut mis en jugement et condamné : la fuite et des protections le sauvèrent de la corde : il reparut à Rennes avec la révolution, en devint un des boutte-feux et ensuite un envoyé.

Le but du directoire étant d'insulter les Suisses jusqu'à ce que leur ressentiment lui fournît quelque prétexte d'invasion, et de les attaquer par des brûlots avant de les attaquer corps-à-corps, cela explique le choix de trois agens au-dessus de toutes considérations et dont la nomination seule étoit une offense au corps helvétique.

Ils travaillèrent de concert sur leurs divers territoires ; mais la légation de Bâle, centre des opérations, dirigeoit le mouvement général. Pour former son inexpérience, Mengaud, d'abord commissaire du directoire, avant de s'installer en qualité de chargé

d'affaires, conserva Bacher jusqu'au milieu de décembre : ils préludèrent ensemble à l'aggression décisive, par trois notifications aussi déshonorantes pour les Suisses, qu'attentatoires à leur sûreté. Par la première, ils requirent l'absolution et le retour immédiats des séditieux et des conspirateurs bannis des cantons depuis l'origine de la révolution.

Dans la seconde, du 25 novembre, ils ordonnèrent l'expulsion subite et universelle des émigrés, prêtres, déportés, et de plus, qu'on leur *livrât*, comme *criminels d'état, jugés pour forfaitures*, les membres du corps législatif et autres *condamnés* à la suite du 18 fructidor.

Par la troisième, on exigea que les officiers Suisses, chevaliers de Saint-Louis ou du mérite militaire, fussent dépouillés de ces décorations. Le style de cette dernière note décela Mengaud, caché encore sous la signature de Bacher. *Les porte-croix*, y disoit-on, *sont affiliés aux condéens. Ceux qui souffriront qu'on porte ces croix seront envisagés comme* FAVORISANS DES CONSPIRATIONS, etc., etc.

Le corps helvétique consulta dans ses réponses une prudence pusillanime. La pre-

mière réquisition fut éludée plutôt que rejettée : on récrimina sur la seconde, en demandant que le directoire livrât de même les conspirateurs suisses, réfugiés en France : la troisième fut accordée, et des guerriers, honorés par de longs services, reçurent l'ordre de déposer le témoignage de leur valeur (1).

Le succès d'un semblable outrage, chez une nation militaire, en combloit l'avilissement et l'imprudence ; mais le fatal aveuglement des régences leur déguisa la suite inévitable d'un pareil oubli de leurs devoirs.

Le ton comminatoire de ces notes présagea l'approche des armées. Déjà le directoire français, après avoir flétri la Suisse de ses ordonnances, la flétrissoit encore de leur exécution. Il osa se faire livrer à Bâle

(1) En 1794, le gouvernement français avoit déjà demandé aux individus ce sacrifice de leur honneur, en promettant une pension à tous les rénégats. Moins de cent officiers, la plupart pressés par leur pauvreté, renvoyèrent leurs croix et leurs brevets; mais la pension ne fut jamais payée. En faisant ensuite ordonner, par leurs souverains respectifs, à la généralité de ces militaires de quitter leurs croix, le directoire fut dispensé de mettre un prix à cette violence. C'est ainsi que la France acquite ses dettes.

Richer-Sérisy, fuyant la déportation, enlevé lui et ses papiers, au mépris du droit des gens, dans une ville étrangère, par les sbires d'une régence assez vile pour renouveller un forfait du seizième siècle; mais lorsque l'indigne suisse qui décela Louis le Maure, sortant déguisé de Novarre, revint dans sa patrie, cette trahison fut vengée et le traître décapité (1).

Le corps helvétique garda le silence sur cet attentat. Plus le danger devenoit pressant, moins le parti dominant dans les principales régences rougissoit de sa peur et de son abjection. Toutes les vertus nationales sembloient assoupies : cette dégradation éclata sur-tout au passage de Buonaparte, qui traversa la Suisse pour se rendre à Rastadt. --- Avant de quitter Milan, il avoit répondu, le 11 novembre, aux plaintes ti-

(1) La justice m'oblige de dire qu'avant de le livrer, les magistrats de Bâle firent avertir Richer-Sérisy de quitter la ville. Deux jours avant son arrestation, je lui avois réitéré cet avertissement, en lui offrant une place dans ma voiture; un de ses compatriotes et l'aubergiste le lui renouvellèrent. Sa sécurité et son étoile l'emportèrent sur toutes les instances; il imagina qu'on n'oseroit jamais s'attaquer à un homme comme lui.

mides des Grisons, sur l'incorporation de la Valteline à la république cisalpine : " La
„ république française vous accordera sa
„ protection, toutes les fois que vous vous
„ conduirez envers elle avec les égards dus
„ au plus puissant peuple de l'Europe. „

Ce ne fut pas en protecteur néanmoins, mais en souverain morose et haineux, qu'il se déploya dans ce voyage. Chacune de ses paroles fut une forfanterie ou une insulte. A Genève, il se vanta de démocratiser l'Angleterre dans trois mois. Berne lui avoit préparé des honneurs, un bal, des députations et des relais ; il repoussa tout avec un dédain superbe et passa debout, ne laissant sur sa route que des traces d'humeur et de mépris. Quelques courtisannes et quelques *sans-culottes*, qui vinrent lui présenter des fleurs et des complimens, à son passage à Lausanne, méritèrent seuls ses attentions.

Cependant il se reconnut à Bâle. Je ne sais quel Dufour, devenu général et commandant à Huningue, vint lui dire : " Je
„ ne te comparerai pas aux Turennes et
„ aux Montécuculli ; tu les as surpassés ;
„ mais je m'écrierai avec tous les républi-
„ cains, Buonaparte est le premier homme
„ de l'univers ! „ Un bourguemestre,

Buxtorf, aussi grand orateur que grand politique, renchérit sur l'éloquence de Dufour. --- " Le laurier de la victoire immortalise „ le héros, dit-il au voyageur, en servant „ la liberté, vos bienfaits s'étendent par- „ là jusqu'à nous. --- Ce n'est donc point „ l'admiration seule qui fait l'objet de notre „ mission, c'est la reconnoissance. --- Vous „ aurez lu en Suisse, sur tous les visages, „ l'expression du contentement compensa- „ toire de tant d'inquiétudes. Vous signe- „ rez le bonheur de la Suisse à Rastadt. „

Ces horribles platitudes énivrèrent le héros ; il prononça sententieusement qu'il n'existoit que deux républiques en Suisse ; Genève sans lois et sans gouvernement, et Bâle converti en comptoir et en attelier de la révolution.

Ce passage de Buonaparte, certainement intentionnel, eut une influence très-marquée : il servit de signal aux novateurs et aux séditieux ; l'effervescence de leurs transports témoigna de leurs espérances ; ils commencèrent à jetter la moitié du masque. Aussi-tôt une nuée d'émissaires français débordèrent en Suisse de toutes les frontières : Mengaud et sa troupe redoublèrent d'activité et de pratiques ; des correspondances,

soit de Bâle, soit de Paris, allumoient cette petite minorité de perturbateurs, jusques-là craintive et inapperçue ; des agitateurs parcouroient les villes et les campagnes ; on forma des clubs clandestins en quelques lieux ; la légation de Bâle leur promit secours, hommes et argent ; les écrits inflammatoires dans les deux langues commencèrent à se répandre.

Les régences interdites paroissoient frappées d'un abattement mortel. Au lieu de fermer sans délai les communications avec la France, de redoubler la sévérité de leur police, et d'intimider les méchans, elles craignoient encore d'offenser leur ennemi, en prévenant ses attentats; elles parloient de la générosité du directoire, perdoient un tems précieux en délibérations sans résultats, et ne sembloient se douter aucunement de la proximité de leur ruine.

Pour prolonger cet étourdissement et donner des titres aux prédicateurs de modération, le ministre Talleyrand, accréditant Mengaud comme chargé d'affaires, manda le 16 décembre au corps helvétique, que la mission de cet envoyé n'auroit pour objet que de saisir toutes les occasions d'exprimer les vœux *sincères* du directoire exécutif pour

la prospérité du louable corps helvétique. Ces assurances se répétoient par des informateurs apostés. Mengaud lui-même écrivit à la chancellerie de Zurich : " L'arrêté du
„ directoire, dont j'ai l'honneur de vous
„ transmettre copie, m'interdit à moi *qui*
„ *ai celui d'être son agent*, toute explication
„ sur des bruits absurdes d'envahissement,
„ et qui n'obtiennent le succès de la calom-
„ nie, que par la bonne foi de ceux que des
„ motifs odieux, aidés des moyens de la per-
„ fidie, entretiennent dans l'erreur. „ (1)

La duplicité de Talleyrand, le galimathias de Mengaud, toutes ces tromperies de petits

(1) A l'installation de Mengaud, il fut harangué par le général Dufour, qui lui dit : « Citoyen Men-
» gaud, le directoire exécutif, en te nommant chargé
» d'affaires, étoit bien convaincu de ton civisme,
» et nous applaudissons à son choix. Eloignes de la
» diplomatie cette affreuse politique, cette astuce
» des cabinets des rois : la franchise, la loyauté,
» la générosité, voilà le caractère de la grande na-
» tion que tu représentes ». Il parla ensuite de foudre et du pavillon tricolor. Mengaud reconnoissant, et non moins élevé, lui répondit avec solemnité : « Tu
» l'as dit, Dufour ; le directoire, en m'appellant
» au poste honorable et délicat de SON REPRÉSEN-
» TANT, a cru reconnoitre dans moi un civisme
» bien prononcé. En te demandant l'accolade fra-

princes d'Italie au quinzième siècle, assoupirent les cantons jusqu'au 15 décembre 1797, jour où l'invasion de la partie helvétique de l'évêché de Bâle, par un corps de troupes françaises, creva le nuage et montra l'éclair à tous les yeux.

Nous avons fait observer antérieurement que ce district, compris dans la neutralité par une convention explicite du 27 août 1792, entre les députés Suisses et M. Barthélemy, et ratifiée par la convention dans le mois de novembre suivant, ne releva jamais de l'Empire Germanique, comme le reste de l'évêché de Bâle. La ville de Bienne, qui en faisoit partie, étoit une république libre sous la suzeraineté de l'évêque, alliée du corps helvétique, et députoit aux diètes générales. L'Erguel, autre portion de ce territoire, marchoit sous la bannière de Bienne; et tenoit aux cantons protestans par la garantie de sa religion et de ses priviléges. La Neuveville et le Munster-thal, qui complettent cette enclave helvétique, jouissant

» ternelle et à l'état-major d'Huningue, je provoque,
» de ta part et de la sienne, l'examen le plus sévère de
» ma conduite. »

C'est par ce beau style des sociétés fraternelles de 1792, que Mengaud fit l'essai public de ses talens.

du droit de combourgeoisie à Berne, en dépendoient pour le spirituel et la protection de leurs immunités. Dans toutes les guerres considérables, ce petit état fournit ses contingens à l'union, et suivit les drapeaux de Berne.

Prétendre que l'occupation des terres de l'Empire à la rive gauche du Rhin donnoit à l'occupant le droit de saisir un pays étranger, annexé *conditionnellement* à un état allemand, une telle logique caractérisoit le directoire français. Rompre sans préalables et à force armée, l'alliance et les rapports de ce pays avec la Suisse, s'en emparer à titre de conquête après en avoir reconnu l'indépendance, et sans les consulter, ni eux ni leurs garans, dépouiller ces peuples de leurs priviléges, cette usurpation ne se concilioit guères avec l'évangile des *Droits de l'Homme*, avec l'ostentation de liberté, avec la bonne foi et les sermens.

Berne, cependant, se reposant sur tout cela, commit l'imprévoyance de laisser ouvert ce pays contigü à son territoire, et dont la possession livroit aux Français les défilés du Mont Jura, ensorte qu'une fois maître de Bienne, l'ennemi dominoit la plaine du canton, et dans une marche pouvoit arriver sous

les murs de sa capitale. J'ignore si cette faute décisive fut le fruit de faux avis, ou de la crainte d'engager la querelle. Quoi qu'il en soit, ses conséquences n'échappèrent à personne ; le directoire les avoit toutes pénétrées.

Cette invasion imprévue s'opéra par une simple proclamation dont le citoyen Mengaud chargea ses soldats, et dont le langage en d'autres tems eût fait rire de pitié ; car le burlesque dans les opérations révolutionnaires est inséparable de l'atrocité. (1) Ce coup-de-main une fois consommé, la légation française informa le corps helvétique de l'occupation prochaine des pays envahis : si cette notification fut remarquable par sa dérision, elle fut alarmante par le projet de brigandage qu'elle annonça, en réservant à la république française les indemnités qui lui étoient dues par la non-jouissance, et en général, pour tous les torts que lui avoient causé les obstacles mis jusqu'à présent à la prise de possession des susdits pays. (2)

L'impression de cet événement inattendu

(1) Pièces justificatives (B).

(2) Lettre de Bacher au corps helvétique, du 23 frimaire an VI, 13 décembre 1797.

fut générale en Suisse, et profonde dans les le canton de Berne ; elle inspira aux magistrats des regrets, et aux peuples le desir de les venger : de ce moment l'illusion se dissipa, et la nation désabusée, ne considérant plus les Français que comme des ennemis perfides, demanda à s'armer et à les chasser. Plus la confiance dans leurs promesses avoit été opiniâtre et prolongée, plus le ressentiment de leur infidélité fut populaire et terrible ; mais si le zèle du peuple étoit prompt et absolu, la majorité de la régence de Berne redouta de l'employer. Le corps français, entré dans la Suisse occidentale, ne s'élevoit pas à huit mille hommes sans artillerie ; ses dispositions de défense étoient encore à faire ; les habitans le voyoient avec horreur ; en huit jours on l'eût expulsé de l'évêché de Bâle ; on conservoit une frontière inappréciable, on couvroit son flanc occidental, on imprimoit à la nation un mouvement nécessaire et irrévocable, on abattoit les séditieux, on apprenoit aux Français à quel prix ils acheteroient la conquête de la Suisse entière.

Aucun de ces avantages n'échappoit au gouvernement de Berne ; mais, toujours en arrière des événemens, les temporiseurs pré-

valurent. Loin d'obéir au sentiment public, ils se renfermèrent dans de vaines protestations; et au lieu de conduire sur-le-champ leurs milices animées vers l'ennemi, ils le laissèrent s'affermir, recevoir des renforts, et ne lui opposèrent qu'un cordon de défensive. --- Inutilement les habitans désespérés de l'Erguel et du Munster-thal, implorèrent assistance ; leur désolation instruisoit la Suisse du sort que lui préparoient ses libérateurs. Emprisonnemens, insultes, viols, réquisitions, rapines de toute espèce, signaloient l'arrivée de ces étrangers que Mengaud venoit d'annoncer à leurs victimes, *comme des frères et amis*, comme des *protecteurs des personnes et des propriétés.*

Pour se rendre raison de l'incertitude et des lenteurs qui attiédissoient les délibérations de Berne, on doit se reporter au tableau antérieur des divisions dont ces conseils étoient agités. Tandis que cent de leurs membres, inspirés par l'ancien esprit national, et par l'avoyer de Steiguer, préféroient la patrie à leur conservation et les combats à la mort graduelle où se traînoit la république, le parti de la prudence n'abandonnoit point l'espoir d'une conciliation, et se défiant des moyens de résistance;

préféroit de glisser dans la révolution, plutôt que d'en appeller une plus furieuse par des batailles : il se lioit ainsi au parti français encore imparfaitement désabusé, promettant sans cesse de désarmer le directoire par des négociations, trop orgueilleux pour avouer ses méprises, en commettant de nouvelles pour justifier les précédentes, suivi par les lâches, bouclier des intrigans qui, à l'aide d'une révolution mitigée et d'une affiche de principes populaires, espéroient gouverner l'état sous les auspices de la France. Ces forces opposées s'annulloient mutuellement, et de leur choc résultoit alternativement l'inaction, ou des demi-résolutions.

La plupart des régences helvétiques renfermoient les mêmes causes de foiblesse. Les cantons les plus éloignés de l'ennemi ne se prêtoient qu'avec lenteur et répugnance à secourir Berne ; la sûreté de cette alliée ne leur sembloit point assez compromise pour mettre en danger celle de la Suisse, et pour exiger une assistance immédiate. Comment réunir tant de corps délibérans, sur lesquels pese toujours la force d'inertie ? Et sans être assuré de leurs secours, comment se dévouer seuls à la défense générale ?

Quel que fût le poids de ces objections, elles l'eussent vraisemblablement perdu, si Berne eût donné l'exemple d'une détermination virile. Ce premier mouvement si légitime, et suivi d'un succès, eût bientôt ébranlé la confédération entière, et mis fin à ses irrésolutions ; c'étoit une pétition de principe que d'attendre ses décisions pour combattre, au lieu d'entraîner ses décisions en combattant.

On peut se peindre d'ailleurs l'intensité que donnoit à une situation aussi critique, l'infernale intrigue de la France, ses promesses furtives et ses menaces terrifiantes, son activité à brouiller les idées, à tromper la prévoyance sur son but et ses moyens, à profiter des moindres circonstances pour envenimer les divisions. Par exemple, après l'invasion de Munster-thal et de l'Erguel, elle ne rougit pas de répandre que le traité de Campo-Formio l'autorisoit à cette mesure, concertée avec l'empereur, et que ce monarque aspiroit à partager la Suisse. Trop de ses habitans eurent la simplicité d'ajouter foi à cette imposture, et de craindre l'Autriche encore plus que le directoire.

Cette chaîne d'embarras dans laquelle le

gouvernement bernois se trouvoit enveloppé, s'agrandit et s'aggrava incessamment par l'agitation qui se manifesta dans quelques villes du pays de Vaud. Cette province, d'environ quatre-vingt mille ames, partageoit la prospérité générale du canton et sa fidélité. Plus actifs, non moins braves, non moins loyaux que les Suisses-Allemands, ses habitans n'en ont ni l'esprit d'ordre, ni l'industrie, ni l'économie, ni la tempérance : ces différences en introduisent une dans leur opulence respective et dérivent aussi de celles des cultures : le Vaudois participe du Français, dont il parle la langue, n'appartient à la Suisse que par aggrégation.

Cependant, on eût difficilement compté dans cette magnifique contrée dix mille individus qui ne fussent idolâtres du gouvernement de Berne, sûrement pas la moitié de ce nombre qui aspirassent à un changement, et à peine trois cents qui conjurassent des innovations absolues. Mais ces derniers s'affiliant des étrangers, et quelques ambitieux fortifiés par la protection du directoire et influencés par ses mandataires, s'organisèrent secrètement. Là, comme en Irlande, les mots de *réforme* et de *représentation* masquoient le dessein de révolte et d'indé-

pendance. Quoique les espérances et les menées de ce méprisable peloton fussent assez publiques, l'autorité en dissimula la connoissance jusqu'à l'arrêté du 7 nivôse (17 décembre), par lequel le directoire demanda au ministre des relations extérieures, un prompt rapport sur une pétition de plusieurs habitans du pays de Vaud, tendante à obtenir, en exécution d'*anciens traités*, la garantie de la république française pour le rétablissement de leurs droits.

Il faut dire un mot de cette *pétition* de ces *traités* et de ces *droits*. La pétition étoit l'ouvrage de La Harpe et des autres bannis; les traités n'ont jamais existé, et les droits étoient imaginaires. Toute cette belle diplomatie du directoire et de Talleyrand fut puisée dans les libelles où La Harpe, fabriquant des chartes et fondant des chimères sur des suppositions, avoit transmis la souveraineté du pays de Vaud aux prétendus anciens états de cette province.

Sous les ducs de Savoie elle jouissoit de l'exemption de la taille arbitraire, du privilége de consentir les subsides extraordinaires et d'immunités importantes. Ses états, si l'on peut donner ce nom à des convocations très-rares et très-limitées, s'assem-

bloient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, toujours par ordre du prince, qui se passoit d'eux le plus souvent, en s'adressant directement et séparément aux ordres dont ils étoient formés. Leur composition irrégulière et absolument féodale, excluoit la totalité des campagnes plongées dans la servitude. Huit ecclésiastiques, vingt nobles, et quatorze villes, possédoient seules le droit de députation.

Lorsqu'en 1536 Berne conquit le pays de Vaud sur les ducs de Savoie, elle le fit sans capitulation; à la réserve de quelques bourgs, qui, en se soumettant volontairement, obtinrent la confirmation de leurs priviléges, le reste de la province appartint au vainqueur sans restriction. Berne, cependant, eut la générosité de lui restituer ses franchises et de maintenir ses coutumes; elle en étendit même le bénéfice aux communautés qni n'en jouissoient pas; elle affranchit les campagnes et les exempta de la taille; elle substitua des jurisdictions populaires et indigènes aux justices du prince et des seigneurs. Nulle corporation n'imagina de réclamer les états; toutes les années le conseil souverain de Berne et les baillis à leur installation, prêtoient le serment solemnel de maintenir les

franchises du pays de Vaud; jamais ce serment ne fut violé. Si ces obscurs états furent oubliés, les Vaudois durent bénir le motif de cet oubli, puisque l'absence d'impositions fit tomber l'objet de ces assemblées.

C'est néanmoins cette institution féodale, dont aucune loi connue, aucun usage invariable, n'avoient fixé les droits et la compétence, abolie de fait par la nature même des choses, et incompatible avec l'état actuel du pays, c'est cette institution dont les applanisseurs de Paris se faisoient les restaurateurs. Quant aux traités de garantie, sur lesquels ils étayoient leur intervention, cette fiction hardie reposoit sur cette hypothèse très-originale. Le directoire prétendoit que la conquête de la Savoie lui transmettoit les droits des anciens ducs, et que ces derniers, à la cession du pays de Vaud, ayant garanti les priviléges et les états de cette province, la France devoit aujourd'hui exécuter cette garantie, oubliée durant deux siècles. Que pensera-t-on des jurisconsultes du Luxembourg, en apprenant que ni le traité de Lausanne en 1564, par lequel le duc Emmanuel Philibert renonça à perpétuité au pays de Vaud, ni aucun des traités de cette maison avec le canton de Berne, ne renferment un

seul mot de cette garantie, de ces états et de l'engagement de les maintenir ?

Ce genre d'argumentation manifestoit assez que la violence ouverte alloit servir au directoire de droit public plus authentique. Si Berne eût assemblé les états du pays de Vaud dans leur ancienne forme, on eût exigé une autre représentation ; celle-ci conduisoit à l'anarchie, et l'anarchie à l'indépendance, provoquée et soutenue par les Français.

Nonobstant l'évidence de ces transitions immédiates, plusieurs se flattèrent d'appaiser le différend, en proposant des concessions au pays de Vaud : d'autres appercevoient dans cette condescendance des moyens de s'attacher la province plus fortement : on discuta ces opinions, et à pure perte ; car la convocation des états étoit, non pas le but, mais le moyen du directoire et de ses auxiliaires ; ils marchoient à une révolution complette ; plus l'on se fût montré flexible, plus ils eussent été exigens, et jusqu'à ce que leur dessein définitif eut été accompli, ils se fussent moqués des avances en rejettant toute conciliation.

Dans cette confusion d'avis et au milieu de sa perplexité, le gouvernement se débat-

toit encore contre la nécessité d'agir. Chaque jour il recevoit, avec la nouvelle d'une fermentation progressive parmi les rebelles, les témoignages de loyauté les plus éclatans, les instances les plus pressantes de la grande majorité fidelle, qui le conjuroit de sortir de son irrésolution, et de déployer son autorité. Enfin, le conseil souverain arrêta d'envoyer à Lausanne une commission sénatoriale, pour constater les dispositions publiques et pour raffermir la tranquillité.

Malheureusement cette députation se trouva composée de personnes très-respectables, mais dépourvues la plupart d'élévation et de fermeté. En montrant plus de crainte que de puissance, on décourageoit les habitans sûrs, on glaçoit les foibles et les irrésolus, on enhardissoit les séditieux. La majorité de la commission parut méconnoître cette vérité; elle se montra désarmée dans une ville où elle devoit en imposer sur-le-champ; elle n'osa dissoudre les clubs conspirateurs qui s'y étoient formés; elle toléra jusqu'à des insultes; sa timidité instruisit à la braver, et au lieu de réprimer sans délai une centaine de perturbateurs, elle s'abandonna à des mesures persuasives, et paralysa le zèle que lui témoignoit la généralité des Vau-

dois. Corps et individus lui exprimèrent le vœu solemnel de rester sous la souveraineté de Berne, et de combattre toute révolution qui seroit apportée de l'étranger.

Moins rassurée par ce sentiment public qu'inquiète des prétentions du petit nombre, et de l'insolence de quelques factieux, la commission, participant des fluctuations du gouvernement, sembloit redouter d'offenser la France et ses créatures ; mais elle ne tarda pas à reconnoître le prix de ces ménagemens, en lisant le second arrêté pris le 8 nivôse (28 décembre) par le directoire, sur le rapport de Talleyrand (1).

Dans cette décision, ce n'étoit plus un souverain parlant d'un autre souverain; le Luxembourg devenoit un tribunal criminel, dont les assesseurs décrétoient la sentence

(1) Arrêté du 8 nivôse an VI. « Le directoire exé- » cutif arrête qu'il sera déclaré aux gouvernemens » de Berne et de Fribourg, que les membres de ces » gouvernemens répondront personnellement de la » sûreté individuelle et de la propriété des habitans » du pays de Vaud qui se seroient adressés, et pour- » roient s'adresser encore à la république française, » pour réclamer, en exécution des anciens traités, sa » médiation, à l'effet d'être maintenus ou réintégrés » dans leurs droits ».

des magistrats suisses. Par cet expédient de terrorisme, le directoire délioit les sujets de Berne et de Fribourg de leur fidélité, dissolvoit ces deux gouvernemens, appelloit la révolte contre leur autorité, et en menaçant la sûreté individuelle des magistrats, énervoit toujours plus leur velléité de résistance.

Nulle déclaration de guerre ne fut plus positive; mais les régences, unanimement pénétrées de leur péril, étoient loin de s'accorder sur les mesures préservatrices; on vouloit tout calmer lorsqu'il auroit fallu tout échauffer; on cherchoit des biais contre une aggression hardie; le tems se consumoit en délibérations et en conférences.

Enfin avertis des dangers de Berne et de Fribourg, les principaux états de la ligue helvétique avoient envoyé dans la première de ces deux villes, des députés confédéraux, pour aider la république de leurs conseils, pour prononcer l'union et aviser aux circonstances. Il fut décidé, en même-tems, d'ouvrir à Arau une diète extraordinaire. Cette multiplicité de tardives consultations suspendoit toute résolution active. --- Quelques-uns des députés confédéraux réunis à Berne, se rendirent au pays de Vaud, y prêchèrent

les séditieux, sans les convaincre, ni les contenir, ni les menacer. Ce concours de mauvais palliatifs, ces essais impuissans, accusoient la crainte d'extrémités inévitables; et

> De tous ses conseils, l'effet le plus commun,
> Fut de voir tous les maux sans en guérir aucun.

CHAPITRE VI.

Révolution du pays de Vaud. Ses causes et ses progrès. Entrée des Français dans cette province. Diète générale.

TANT d'hésitations et d'ambiguité, cette constance extraordinaire dans des mesures aussi vagues, au milieu des dispositions si claires de l'ennemi, résultoient-elles de l'abattement et de l'impuissance ? Non ; la Suisse possédoit un peuple de soldats, nombre d'officiers instruits, des arsenaux, des positions formidables. Berne seul disposoit de trente-cinq mille hommes enrégimentés, disciplinés et courageux ; ses magasins étoient remplis ; son trésor suffisant à entretenir l'armée plusieurs mois : les secours de la confédération pouvoient doubler ses forces ; des combats désavantageux, des retraites impénétrables, offroient de nouveaux moyens de résistance. L'Allemagne fournissoit des grains ; des subsides certains eussent aidé à soutenir la guerre : on raffermissoit l'Empire germanique, on intéressoit l'empereur à secourir un voisin précieux contre les en-

nemis de sa gloire, de son repos et de sa couronne : cette aggression atroce, epoussée avec désespoir, ébranloit peut-être l'Europe entière : le premier avantage ouvroit aux Suisses une frontière sans forteresses ; à chaque pas, dans les départemens de la France contigus, ils rencontroient la haîne pour les oppresseurs, le desir de s'en délivrer et le souvenir de leurs outrages. --- De Besançon à Lyon, et de Lyon à la Méditerranée, on allumoit un incendie plus terrible que la Vendée !

Ce tableau de ressources fut représenté, mais sans succès ; la majorité des régences cherchoit moins des moyens de soutenir la guerre que des moyens de l'éviter. Deux opinions funestes concoururent à fixer ainsi le caractère des délibérations.

La première, fondée sur l'espoir indéracinable de prévenir une rupture, combattoit les mesures énergiques comme autant d'empêchement à ce desir, prolongeoit la confiance dans les plaidoyers et les négociations, et pour conserver la paix, conseilloit de supporter toutes les aggressions préliminaires : les sectateurs de ce systême crurent suffisant de répondre aux hostilités par des argumens, et de discuter la cause avant de la défendre.

C'est dans cet esprit que furent écrits des pamphlets et des apologies, où l'on exposoit la conduite amicale et les complaisances en tout genre de la Suisse envers la France. Il est aisé de croire combien peu ces humbles narrations touchoient le directoire, qui, précisément, fondoit sur tant de témoignages de foiblesse, la conviction qu'il attaqueroit les Suisses impunément.

La seconde opinion qui amollissoit les conseils, consistoit dans l'idée qu'une révolution étant inévitable, il falloit anticiper soi-même sur le directoire, écarter ses soldats par l'adoption de ses doctrines, abdiquer la souveraineté, assembler le peuple entier, et délibérer en plein champ. Suivant les promoteurs de cette subversion spontanée, on avoit tort de se défier de la rectitude du gougernement français, dont l'intention n'alloit pas au-delà d'une réforme populaire.

Dissoudre l'état au moment d'une invasion ; se précipiter dans une révolution sans en fixer le terme, sans être maître d'en retenir le cours ; appeller le peuple dans les conseils, lorsque ces conseils eux-mêmes eussent exigé une réduction ; instituer un nouveau régime dans une semblable confusion ; se reposer enfin sur l'approbation pai-

sible du directoire, à des nouveautés qui ne pouvoient accomplir ses vues qu'en entraînant un bouleversement illimité, une telle mesure ne se concilioit ni avec la raison ni avec l'expérience. Celle-ci avoit démontré qu'on ne compose jamais avec la république française, que sa révolution est encore plus indivisible que son territoire, et qu'elle ne souffre pas plus chez les autres la liberté de conserver leurs lois, que la liberté de les réformer avec des tempéramens.

Ces étranges calculs plaisoient néanmoins à la classe des gens qui par-tout tendent au repos, et qui se croyoient sauvés lorsque leur perte arrive sans secousses : une autre classe, non moins indifférente sur les devoirs que peu éclairée dans sa subtile prévoyance, embrassoit aussi une moitié de révolution comme un port contre les armées de la France, contre les spoliations et les assassinats du jacobinisme. Les uns et les autres songeoient à conserver leur vie et leur fortune, sans songer à conserver l'état : à ces dupes se joignoient une espèce de conjurés secrets, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer, avoient placé dans les innovations la pierre angulaire de leur pouvoir personnel et de leur popularité.

Pendant que ces intérêts et ces dissentimens neutralisoient les délibérations, on apprit que le directoire, sortant de la guerre des *arrêtés*, faisoit marcher aux environs de Genève une divison de quinze mille hommes, tirés d'Italie et commandés par le général Ménard. Cette disposition complettoit le plan du gouvernement français, qui, après avoir par ses décrets publics, provoqué l'effervescence des révolutionnaires vaudois, venoit protéger leurs pétitions à main-armée.

Résultat immédiat du rapport de Talleyrand et de l'arrêté du 28 décembre, ces pétitions peu nombreuses n'étoient point uniformes; la plupart réclamoient les anciens états, prétexte des factieux : à Lausanne, ville principale, la pétition ne put obtenir que cent trente signatures, dont plusieurs même étoient d'étrangers et d'inconnus. Yverdun, seconde ville du pays, désavoua celle qui lui avoit été attribuée, et protesta sans réserve contre les innovations. Les communautés des campagnes refusèrent unanimement d'accéder à aucune de ces demandes, et s'en tinrent à des requêtes respectueuses sur la rédemption des droits féodaux.

Jamais les auteurs apostés de ces pétitions

ne purent parvenir à les faire adresser au directoire : toutes furent envoyées à Berne et soumises au souverain.

Cette réprobation générale des tentatives révolutionnaires, l'approche de corps de troupes pour les appuyer de force, la présence de la diète générale, ses premières dispositions et l'évidence du danger, décidèrent le gouvernement à une mesure d'autorité et de courage. --- Le 5 janvier 1798, le conseil souverain décréta, que le 10, le pays de Vaud, sous les armes, renouvelleroit le serment de fidélité. Dans la proclamation du même jour, rendue à cet effet, la république dit aux Vaudois : " Nous vous
,, assemblons pour prononcer votre vœu gé-
,, néral et pour prêter avec nous le serment
,, solemnel qui nous lie tous. --- Nous vous
,, déclarons notre ferme et invariable réso-
,, lution d'employer, avec l'aide du TOUT-
,, PUISSANT, tous les moyens qui sont en
,, notre pouvoir pour vous préserver, vous,
,, vos femmes, vos enfans et vos propriétés,
,, des malheurs innombrables du désordre
,, et de l'anarchie. ,,

Aussitôt que cette sésolution fut connue, les agens français et leurs complices redoublèrent d'intrigues, de libelles et d'impos-

tures ; ils menacèrent des châtimens du directoire ceux qui adhéreroient au serment proposé. Ce grand acte de confiance n'en fut pas moins couronné du succès. --- La milice entière du pays de Vaud étant convoquée sous les drapeaux, dans ses divers départemens, les commissaires bernois, chargés de la prestation, jurèrent protection, secours, redressement des abus, promesse de faire pour le bonheur du pays, ce qui pouvoit satisfaire tout homme libre, qui ne demandoit que la prospérité de sa patrie. Sur trente bataillons, dont se composoit la milice, vingt quatre prêtèrent le serment sans hésitation ni réserves; six autres ayant paru balancer par l'influence de quelques officiers perfides, les commissaires, au lieu de les entraîner par autorité ou par persuasion, les dispensèrent de jurer; peu après, une partie de cette minorité revint à l'expression de sa loyauté.

Quelle cérémonie auguste et touchante eût plus solemnellement attesté l'union du souverain et du peuple ? Elle démentoit les fables du directoire ; elle le réduisit à l'absurde d'opérer par contrainte une révolution, qu'il préconisoit comme sollicitée ; elle démontra en quoi consistoit cette générosité

française, prête à percer le cœur de quiconque lui refuseroit une révolte. Désormais le sentiment national se trouvoit constaté; il montroit au gouvernement ses devoirs et ses ressources. Les séditieux abattus trembloient devant ces milices qui invoquoient leur punition; une basse timidité succéda à leur insolence. Que pouvoit leur servile obéissance à des étrangers abhorrés, contre les passions patriotiques de vingt mille citoyens déterminés et religieux, qui venoient de jurer à Dieu de mourir pour leurs lois et leur patrie?

Par une fatalité inexplicable, ou plutôt par l'effet de ce double esprit qui partageoit la régence, on laissa mourir ce mouvement. De l'appareil de la fermeté on passoit aux démonstrations de crainte, et d'un jour de vigueur à des semaines de foiblesse. La commission de Lausanne, toujours subsistante, au lieu de rassembler sans délai les troupes animées, de faire des exemples, de garnir la frontière, de seconder les bons citoyens, resta inactive dans l'irrésolution. On ne vouloit pas se croire encore en état de guerre; l'on s'étudioit à épargner tout sujet d'ombrage au directoire. Dans cette déplorable illusion, on alla jusqu'à désar-

mer les signaux d'alarme, jusqu'à retirer le cordon militaire de la frontière méridionale, jusqu'à députer un officier supérieur au commandant français en Savoie, pour lui demander le but du rassemblement de troupes qui se préparoit.

Cette commission usée fut enfin rappellée, et avant son départ, vit les premières étincelles d'une insurrection, que sa mollesse et son indécision avoient favorisée, au milieu des plus vastes moyens de la prévenir. Quelques séditieux de la petite ville de Vevey, enhardis par l'inaction de l'autorité et par l'approche du secours français, surprirent, au bailli de leur ressort, un ordre de leur livrer le château de Chillon, situé vers l'extrémité orientale du lac de Genève, et gardé par quelques milices: d'autres mouvemens éclatèrent au midi; point de répression, plus de police; la majorité des habitans indignés se regardoit à la veille d'être sacrifiée à quelques centaines de gens sans aveu.

Dans ces entrefaites cependant, le gouvernement apperçut que le pays de Vaud alloit lui échapper, si l'on prolongeoit les tâtonnemens. En conséquence, il rassembla un corps de troupes, ordonna d'y joindre

celles du pays de Vaud, et mit cette province sous le commandement militaire du conseiller d'état baron d'Erlach de Spietz, alors membre de la commission de Lausanne. Par ses connoissances locales, par le crédit dont il jouissoit, par l'opinion qu'on avoit de sa fermeté et de ses talens, personne n'étoit plus propre que ce magistrat à justifier la confiance publique; mais par des motifs qui me sont restés inconnus, il refusa sa nomination, et suivit à Berne les autres commissaires.

Trop de regrets ne sauroient être donnés à ce refus, que le choix du successeur de M. d'Erlach rendit une calamité. Des vues de parti, et de pitoyables considérations, firent déférer le commandement à ce colonel Weiss désigné plus haut dans le cours de cet écrit.

On a traduit cet officier sous les caractères d'un traître, d'un jacobin et d'un lâche; il ne mériteroit aucune de ces qualifications. Sa bravoure personnelle étoit éprouvée; il avoit caressé successivement les divers systêmes de la révolution française, sans parvenir à s'en faire aucun: tous les chefs de cette vaste boucherie avoient eu tour-à-tour, et ses hommages et ses félicitations: il suffi-

soit qu'on parlât d'un homme dans le monde ; pour que le colonel Weiss en devînt le partisan : il eût correspondu avec César comme avec Buonaparte : l'estime personnelle que méritoit ou ne méritoit pas un individu, n'entroit jamais dans ses jugemens ; car il suffit d'être fameux, pour allumer l'enthousiasme de quiconque aspire à le devenir. Au milieu de ces travers d'un esprit ivre de paradoxes et gâté par la philosophie moderne, autant que par l'habitude de la licence, M. Weiss aimoit sa patrie et ne pensa jamais à en subvertir le régime. Ces sentimens l'avoient privé de la confiance du directoire et des révolutionnaires suisses, qui l'accusoient d'hypocrisie. Personne ne fut moins digne de ce reproche ; car la vanité et l'exaltation ne permettent pas de dissimuler. Nulle présomption ne fut plus franche que celle de M. Weiss ; mais telle étoit la bizarrerie de son entendement, qu'admirateur de la révolution pour la France, il la jugeoit pernicieuse pour la Suisse.

Sans capacité militaire, sans habileté polique, dépourvu de sang-froid et de conduite, aussi confiant que médiocre, il se rendit à Lausanne, persuadé que l'ascendant de son nom, de ses brochures et de sa philosophie,

lui soumettroit les rebelles sans tirer l'épée. Placé entre ses devoirs et la crainte de perdre sa popularité, il se dépopularisa sans remplir ses devoirs. C'est à ce résultat qu'aboutit constamment l'obliquité.

Il reçut du gouvernement des pleins pouvoirs, avec l'ordre précis d'agir sans délai, et de réunir assez de troupes pour maintenir la tranquillité intérieure, et pour fermer aux Français l'entrée du pays de Vaud. Vingt mille hommes, une artillerie suffisante, des approvisionnemens considérables, se trouvoient à sa disposition. Plus de soixante mille habitans loyaux attendoient avec impatience ses premiers mouvemens. Que fait cet étrange général? Inactif une semaine entière, non-seulement il souffre dans sa résidence un comité révolutionnaire délibérant, mais au lieu de le dissoudre et d'en saisir les membres, il se jette avec eux dans une guerre de forfanterie et de bavardage. Leur audace impunie projette de s'emparer du château de Lausanne: aussi-tôt le colonel Weiss les avertit à l'amiable, que cet *attentat seroit un acte de haute trahison, dont ils répondroient sur leurs têtes.* Ce n'est pas, à ses yeux, le complot qui forme l'attentat, c'est son exécution; et comme s'il eût craint de

les trop intimider, il leur ajoute : " Cette
„ démarche, messieurs, seroit insignifiante
„ pour vos intérêts; et sous le seul point de
„ vue d'égoïsme, elle ne seroit en nul équi-
„ libre avec les conséquences qui pourroient
„ en résulter. Je vous invite très-amicale-
„ ment à me juger sur mes principes con-
„ nus, et une longue suite de procédés, qui
„ m'ont mérité la confiance de divers partis,
„ et même la bienveillance marquante de
„ l'autorité externe dont vous recherchez le
„ suffrage aujourd'hui. „

Faut-il s'étonner si le général prédicateur qui, dans une occurrence aussi critique, exerçoit sa puissance par un semblable galimathias, s'est vu accuser de trahison? Faut-il s'étonner qu'à ce langage, le peuple bien intentionné se soit cru livré et perdu, et que les mutins n'aient plus gardé de ménagement? Les instances publiques, le soin de sa gloire, le péril des conjonctures, l'évidence du dénouement, rien ne tira le colonel Weiss de son immobilité. Il ne tenta pas même de rentrer dans le château de Chillon. Sous ses yeux, le foyer de la révolution s'alluma publiquement; le comité qui en préparoit l'explosion, travailloit à côté et en rivalité du général. Interdits de sa conduite,

les habitans fidèles se désespéroient : pendant qu'ils fatiguoient de leurs plaintes et le commandant et le gouvernement, les conspirateurs, tête levée, députoient des missionnaires au général Ménard, dont le quartier-général se trouvoit à Ferney, dans ce château où Voltaire chanta la liberté helvétique. Là Ménard fut sollicité par ces traîtres d'envahir leur patrie, dont ils venoient lui apporter les clefs. (1)

Cette démarche avoit été long-tems combattue par une partie des révolutionnaires de Lausanne, qu'entraînèrent leurs chefs. La plupart des factieux répandus dans le reste des pays n'en eut aucune connoissance ; et j'affirme que généralement ils redoutoient l'arrivée des Français, tout autant que la vengeance des Bernois. L'idée d'une séparation décisive sortoit de leurs mesures et de leurs sentimens.

Le colonel Weiss ne discerna point ces dispositions. Eperdu entre l'approche des Français qu'il ne vouloit pas combattre et les séditieux qu'il n'osoit châtier, il aban-

(1) Le chef de cette députation fut un nommé de Saugy, autrefois employé, comme La Harpe, dans une éducation à Pétersbourg, et chevalier de Saint-Wolodimir.

donna le théâtre de ses sottises, et se refugia vers le lac de Neufchâtel, à Yverdun, où il établit son quartier-général.

Cette désertion devoit décider, et décida le sort du pays de Vaud; la majorité de ses habitans, dévoués à un si cruel abandon, ne songèrent plus à résister, puisque le souverain ne résistoit pas lui-même; toute autorité disparut, pour faire place à celle des armes françaises et de leurs provocateurs.

La division sous les ordres de Ménard ne s'élevoit pas à quinze mille hommes effectif. Ces conquérans, dont les chefs millionaires avoient ravi 400 millions de dépouilles en tout genre à l'Italie, arrivèrent en haillons. *Les Suisses nous habilleront*, répondirent-ils à ceux qui s'étonnoient de leur nudité? Cette armée, sans magasins, sans subsistances, sans artillerie, s'approcha de l'extrême frontière du pays de Gex et la franchit, nonobstant la parole donnée par son général, dans laquelle Berne eut l'ingénuité de prendre confiance.

Posté d'abord entre le lac et le mont Jura, Ménard proclama qu'au premier rassemblement bernois qui se présenteroit, il désarmeroit et saccageroit tous les villages d'alentour. A la vue de ses drapeaux, l'insur-

rection éclata ; les baillis désarmés abandonnèrent leurs châteaux à l'invasion et au pillage des jacobins vaudois : les caisses publiques furent saisies, les voitures publiques arrêtées, la cocarde verte arborée et l'arbre de la liberté planté. Lausanne, devenu le siège de l'ouragan, en prit le gouvernail; une assemblée provisoire le dirigea. Ces différens coups-de-main, organisés d'avance, étoient l'exécution d'un plan tout fait envoyé de Paris, et consommé le 27 janvier.

Aussitôt Ménard, solemnellement invité une seconde fois, porta ses colonnes dans l'intérieur de la contrée, au milieu des acclamations d'une bande de révoltés et de la consternation publique. Ici se renouvella encore un exemple de l'hypocrisie et de l'impudeur habituelles du gouvernement français.

Pour se délier des assurances dont il avoit endormi les Bernois et colorer d'un prétexte accidentel une invasion préméditée, il fit jouer un drame, qu'on ne pardonneroit pas même au plus méprisable Condottieri. Au moment de passer la limite, Ménard dépêcha un de ses aides-de-camps, escorté de deux hussards, au colonel Weiss, encore à Yverdun : à leur retour, ces envoyés tra-

versèrent de nuit le village de Thiérens, dont les habitans avoient repoussé les révolutionnaires, et menacés par eux de l'incendie, avoient disposé des patrouilles autour de leurs habitations. Au *qui vive* de deux sentinelles, les hussards français les frappent de leur sabre, les mutilent, et les auroient tuées, si d'un coup de fusil l'une d'elles n'eût renversé mort le premier assaillant, et désarmé le second. Cet incident, constaté par un procès-verbal, par cent témoignages, et par des explications subites, devint, sous la plume de Ménard, un *attentat inoui des satellites de l'oligarchie, de scélérats qui osoient violer les droits les plus sacrés, de monstres assassins, coupables d'un forfait horrible, dont les soldats français ne pouvoient rester spectateurs indifférens.* " Non, ajouta cet abominable sycophante, la grande nation ne transige jamais avec le crime; ces auteurs ne peuvent échapper à notre juste vengeance ,, (1)!

Cette colère calculée, ce langage de tréteaux, cette jonglerie de spadassins, furent

[1] Proclamations de Philippe-Romain Ménard, à ses soldats, et au peuple vaudois, des 8 et 9 pluviôse, 27 et 28 janvier.

immédiatement recueillies par le directoire, ravi de cet épisode, et qui le transmit au corps législatif, comme le texte d'une rupture, comme la base légitime d'une invasion. Berne se respecta assez peu pour envoyer à Paris un désaveu soumis de ces noirceurs, pour livrer à Ménard les fidèles sentinelles de Thiérens, et pour souffrir qu'à la vue de son armée, les révolutionnaires vaudois vinssent réduire en cendre ce malheureux village.

Après la foule de pareils traits, qui ont signalé toutes les conquêtes, tous les actes, toutes les négociations de la république française, quelle démence pouvoit encore soutenir l'espoir de la ramener à la justice? Quel état se flattera de demeurer tranquille sur la politique d'hommes aussi lâches et aussi pervers?

Cependant, effrayé des menaces françaises, de cette malheureuse avanture des Thiérens, et de ses fautes passées, le colonel Weiss y mit le comble, en désertant, sans ordre, sa station d'Yverdun. Un député bernois, digne de son pays et de ses ancêtres, M. Tschaner de Saint-Jean, le rencontra lui et ses équipages en retraite, au moment où il lui portoit de nouvelles instructions, et aux braves habitans de cette

partie de la province, l'assurance qu'on ne les abandonneroit jamais. Ainsi, sans verser une goutte de sang, ce général perdit en quinze jours le pays de Vaud, vingt mille hommes qui demandoient à combattre, des ressources morales de tout genre et la considération qui restoit à son gouvernement. Puissent ces exemples apprendre à toutes les puissances qu'aujourd'hui le pire danger pour elles, est de confier leur sûreté à des agens dont les sentimens et les opinions manquent de cette énergique pureté qui supplée même aux talens ; mais que les talens ne peuvent suppléer ! (1)

Pendant que la révolution s'accomplissoit au midi de la Suisse, la diète extraordinaire, assemblée vers le milieu de décembre, décidoit, à la suite de laborieuses délibérations, le renouvellement de l'aillance et du serment fédératif, entre les états du corps helvétique. Bâle, asservi par les Français et par l'influence de ses jacobins, résista seule à cette mesure éclatante, qui sembloit

[1] Le colonel Weiss, de retour à Berne, y perdit toute espèce de crédit, et s'effaça. Décrié par tous les partis, il a émigré dans l'Autriche antérieure après la perte de la république.

donner à chaque membre de l'union, la certiiude du dévouement universel.

Le 25 janvier, au moment même où la cocarde française s'entremêloit à celle des révolutionnaires Vaudois, la solemnité du serment s'exécuta à Arau. Un discours mâle de M. Wyss, bourguemestre de Zurich, précéda la prestation. « Les trois héros de
„ Schweitz, Uri et Unterwalden, dit ce ma-
„ gistrat, se confédérèrent à la face de Dieu,
„ pour procurer la liberté à eux et à leurs con-
„ citoyens ; ils effectuèrent ce qu'ils avoient
„ juré ; et eux, leurs frères et leurs fils, vi-
„ rent couronner par d'éclatantes victoires
„ leurs efforts pour se rendre libres. Nous,
„ leurs descendans, avons joui des bienfaits
„ de cette considération, et plus qu'aucun
„ autre pays, de la paix et de la liberté. Les
„ mêmes bénédictions continueront de faire
„ fleurir notre patrie, pourvu que les liens
„ qui en font un peuple de frères, subsistent
„ fermement parmi nous. „

Après avoir prié la divinité de bénir cet acte religieux et patriotique, chaque envoyé jura, au nom de ses souverains respectifs, d'observer toujours et de maintenir inviolables et fermes toutes alliances et ligues ; ainsi que de se maintenir et protéger réci-

proquement dans leurs alliances et dans leur constitution.

Cette auguste consécration qui reportoit la Suisse aux beaux jours de son histoire, sembloit ressusciter les martyrs de sa liberté, et releva un instant les esprits; mais bientôt replongée dans ses incertitudes sur les événemens, et dans ses craintes sur leur résultat, la diète ne montra plus que de l'ébranlement; la cérémonie du serment ne fut qu'une cérémonie; chaque canton indécis reculoit, de jour en jour, l'exécution de ce grand engagement.

Pendant ces délibérations interminables, la légation française répandoit à flots ses matières incendiaires. Avant son départ pour Paris, Ochs, soupçonné d'avoir concerté avec Buonaparte le plan d'insurrection, d'attaque, chargea ses complices de seconder Mengaud. Le premier janvier, ces misérables, parmi lesquels on distinguoit un apothicaire Huber, le libraire Flick, un Erlachen, un meûnier d'Aristorf et un municipal de Liechstal, réunirent dans une orgie les boutte-feux, les bannis et les banqueroutiers des divers cantons. Ces associés se distribuèrent les rôles, arrêtèrent le plan de la révolution de Bâle, et de trahir la Suisse entière.

Ils mirent en mouvement à Soleurre, dans l'Argovie, sur les rives du lac de Zurich, leurs camarades et leurs correspondans. Une circulation rapide d'émissaires et de pamphlets soufiloit le feu de la révolte. Ici l'on menaçoit les novateurs timorés des vengeances de la France; là on promettoit des dignités aux ambitieux et des chimères aux fanatiques; des marchés de corruption furent ouverts; on achetoit des crimes; on prenoit à sa solde toutes les passions basses et coupables; des points d'intelligence et de concert furent établis.

Pour hâter le désordre, Mengaud lui-même, escorté de six hussards, se rendit à Arau où siégeoit la diète. Il y arbora le drapeau tricolor. En présence de cette assemblée qu'il harceloit de ses bravades et de ses notifications, il organisoit en personne la révolte des habitans. Dans ses courses perpétuelles d'Arau à Bâle, il semoit la route de libelles jettoit ses suborneurs parmi les troupes, s'enivroit avec la canaille, prodiguoit les caresses et les terreurs; et à force d'outrages en provoquoit contre lui-même ou contre les bandits de sa suite, pour se créer des titres d'hostilités.

Correspondant avec tous les traîtres du

pays, il les enveloppa dans son impunité, et dans la sauve-garde de son caractère. Vers la fin de décembre, Berne ayant enfin arrêté quelques prédicateurs de sédition, et entr'autres deux individus convaincus d'avoir tenté de détourner leur village du service militaire, Mengaud réclama ces prisonniers. "J'ignore, „ écrivit-il à l'état de Berne, le 2 janvier, „ de quel attentat vous les supposez cou- „ pables; mais jusqu'à ce jour la *renommée* „ *m'apprend* que tout leur crime est leur „ opinion, que tous leurs attentats sont leurs „ sentimens d'amitié pour les Français. Je „ ne puis demeurer spectateur indifférent „ d'une conduite si injurieuse au gouverne- „ ment français. C'est lui que vous semblez „ poursuivre; c'est lui que vous frappez dans „ ceux qui osent se dire ses amis; c'est lui „ que je dois défendre dans leur personne, „ en plaçant sous votre responsabilité di- „ recte leur vie et leur sûreté. „ (1)

Ainsi, un état souverain ne pouvoit plus exercer chez lui la police et la justice, sans l'aveu d'un aventurier français et de ses despotiques commettans; ainsi la Suisse se voyoit forcée d'absoudre des criminels de haute tra-

[1] Lettre de Mengaud, du 13 nivôse.

hison, ou de commettre en les punissant un délit contre la république française juge et partie, enfermant les cantons dans l'alternative, ou de tolérer une insurrection fomentée par la France, ou d'être assaillie par ses armées. Berne, indignée, répondit trois jours après : " Personne n'a été mandé ou ,, puni pour de simples opinions. Nous ne ,, sommes comptables de nos actions qu'en- ,, vers notre conscience, nos loix, notre ,, constitution, en Dieu qui est au-dessus ,, de toutes les autorités ,, (1).

Mengaud n'attendit pas cette réponse pour récidiver. " Justement irrité de vos actes ,, arbitraires, mande-t-il le 6 janvier, le ,, directoire me charge de vous déclarer que ,, tous les membres de votre gouvernement ,, seront personnellement responsables en- ,, vers lui de la sûreté individuelle et des pro- ,, priétés des habitans, objets de vos vexa- ,, tions et de sa bienveillance " (2).

Le conseil de Berne garda le secret sur cette seconde lettre. On s'attendoit que, sans délai, les coupables seroient envoyés

[1] Lettre du conseil de Berne au citoyen Mengaud, du 5 janvier 1798.

[2] Autre lettre de Mengaud, du 17 nivôse.

à l'échafaud ; le public demandoit cet exemple ; il étoit tems de répondre à la terreur par la terreur. Mais , faut-il le dire ? dans cette lutte perpétuelle de la mollesse et de la fermeté , celle-ci succomboit le plus souvent : à peine une mesure forte étoit - elle décrétée par la supériorité passagère de l'un des partis , que l'autre parvenoit à la rendre inefficace. Cette mobilité se fortifia par l'impression que laissoit dans des esprits foibles la responsabilité dont Mengaud avoit osé menacer la magistrature.

Inondé des apostrophes et des notes diffamatoires de ce bateleur , le gouvernement se vit encore demander compte du rassemblement de ses troupes , par ce directoire , qui , entourant le canton de vingt - cinq mille soldats , et ayant donné l'ordre d'en faire encore avancer un pareil nombre , feignoit de la surprise et de l'indignation sur les mesures défensives que l'on prenoit à Berne.

Toutes ces insultes officielles , rendues aussitôt publiques , le discrédit qu'elles jettoient sur l'autorité chancelante qui en dissimuloit l'outrage , l'impunité des perturbateurs et des conjurés, les subordinations et les pratiques des agens français , combloient

la mesure des dangers intérieurs. La minorité des révolutionnaires, plus entreprenante, commençoit à en imposer dans plusieurs lieux. Centre des opérations de Mengaud, la ville d'Arau, ou plutôt un ramas de vagabonds unis à quelques fabricans et à leurs commis, leva l'étendard de la révolte. A peine la diète en fut-elle sortie, à la fin de janvier, que cette municipalité se déclara indépendante, et érigea l'arbre de la liberté. Le régiment des milices d'Arbourg, voisin d'Arau, se révolta contre ses officiers, forma un comité, et faillit s'emparer de la forteresse. Les officiers du régiment de Zoffingue refusèrent le service et furent tous cassés. Un bataillon de la ville de Leutzbourg déclara qu'il ne marcheroit pas contre Arau; la plupart des dragons de ces bailliages imitèrent cette désobéissance.

Dans cette crise, il ne restoit plus qu'à s'abandonner au naufrage, ou qu'à sauver le navire par une impulsion subite. Tant d'événemens fâcheux qu'avoit engendrés le systême des conciliateurs, ayant fait baisser momentanément leur crédit, un élan de vigueur entraîna les conseils.

Par de promptes dispositions, les bataillons égarés rentrèrent dans le devoir;

les milices de l'Argovie, qui n'en étoient jamais sorties, en imposèrent aux villes, et marchèrent sur Arau. Deux patriciens fermes, le commissaire général Wyss et le colonel de Watteville de Konitz, y entrèrent de force, arrêtèrent les chefs de l'insurrection ; la province entière fut pacifiée. Des mesures de police et de surveillance sévère succédèrent à l'inertie, et furent secondées par les troupes et par le peuple. On méprisa les fureurs de Mengaud ; on coupa ses communications. Déconcertés et poursuivis, les rebelles s'enfuirent à Bâle ; la haîne publique éclata contre leurs complices : peu s'en fallut que les paysans ne les massacrassent à Arau et à Olten. Le zèle des sujets ranimant le courage du gouvernement, une détermination généreuse et unanime remplaça l'incertitude et l'abattement ; à la durée de cette commotion s'attachoit le salut public, et les vrais citoyens en conçurent l'espérance.

CHAPITRE VII.

Etat du canton de Berne et de la Suisse au commencement de février. Première révolution dans les gouvernemens. Négociations avec le général Brune, et ses suites.

Ce fut dans les premiers jours de février que la situation publique de l'état perdit la teinte lugubre du mois précédent. Le renouvellement des alliances confédérales promettoit que la France auroit à attaquer la Suisse entière. Avant de se dissoudre, la diète décréta la levée du double contingent, stipulé par les anciens pactes d'union ; ce secours réuni formoit une armée de vingt-six mille huit cents hommes. Les divers cantons s'occupèrent de le convoquer. Les députés helvétiques, demeurés à Berne, perpétuoient en quelque sorte la diète, et témoignoient de l'accord général. On se familiarisa à l'image d'une guerre inévitable ; le peuple et les milices montroient l'impatience de combattre, Plein d'enthousiasme pour leur cause, de confiance dans leurs chefs, d'amour pour

leurs lois, d'espoir dans leurs armes, ils se considéroient comme protégés de la providence : une exaltation religieuse se mêloit à celle du patriotisme et aux mouvemens de l'honneur. Que n'eût-on pas fait avec de tels hommes, et des sentimens aussi passionnés ?

Malgré la perte du pays de Vaud, cette disgrace n'étoit point irrémédiable ; elle affoiblissoit Berne de huit régimens ; mais nombre de chances en favorisoient le recouvrement, et celui de la province même ; son extrémité orientale, dix-neuf grandes communautés, limitrophes à l'ouest de la Franche-Comté et de la principauté de Neuchâtel, armées, unies et retranchées dans leurs montagnes, défendoient encore leur liberté, et imploroient le souverain. La présence des Français excitoit la détestation du peuple et l'effroi des révolutionnaires modérés.

La première démarche de Ménard avoit été une exaction. Ce rédempteur généreux débuta par rançonner ses nouveaux alliés ; il en exigea un tribut de sept cent mille livres ; il fallut nourrir ses soldats et couvrir leur nudité : mettant à sa disposition les vies comme les bourses, il avoit ordonné une levée de quatre mille volontaires pour gar-

der les villes en son absence ; mais la commission provisoire de Lausanne, nonobstant les efforts de son civisme, ne put parvenir à en réunir cent : on voulut forcer cette réquisition, des résistances s'ensuivirent, et ensuite des emprisonnemens.

Les forces françaises dans le pays de Vaud ne surpassoient pas encore quinze mille hommes ; la généralité des habitans n'attendoient qu'un mouvement de Berne pour agir ; leur zèle devança : chaque jour, nombre de miliciens arrivoient à l'armée bernoise ; on les incorporoit dans un régiment formé et commandé par le colonel de Roverea (1), sous le de mon *Légion fidèle*. Dans l'Erguel on n'avoit pas à combattre au-delà de dix mille ennemis : trente-un bataillons bernois, formant vingt mille hommes effectifs, étoient déjà rassemblés ; vingt-huit bataillons de *Pépinière* (*Stam bataillons*), et la masse restante des habitans pouvoient doubler cette armée. Probablement une attaque rapide sur

[1] Cet officier, aussi courageux qu'instruit, avoit déjà donné, en 1792, des preuves de son zéle, de son intelligence et de ses talens. Il pense et sent fortement, et deviendra sûrement un jour un des libérateurs de sa patrie, qu'il a défendue jusqu'au dernier instant.

Ménard faisoit reconquérir la totalité des régimens vaudois; un premier engagement heureux eût applani les difficultés qui, dans les autres cantons, retardoient l'armement de leurs contingens : enfin, loin de partager l'infection révolutionnaire, les communautés protestoient à l'envi de leur attachement à la constitution et aux magistrats, par des adresses aussi touchantes qu'énergiques.

Cette réunion de circonstances n'opéra aucun effet; inflexible dans sa peur et dans ses illusions, la majorité de la régence se rattacha aux deux mobiles de sa conduite, le préjugé sur l'inutilité de toute résistance et l'espoir aveugle de se concilier le directoire, par des innovations populaires dans la constitution.

En conséquence, sans qu'aucune partie du peuple l'eut demandé, et nonobstant les représentations des magistrats réfléchissans, le conseil souverain décréta aux derniers jours de janvier, d'appeller dans son sein une députation générale des communes et des villes. En nombre de lieux, le peuple refusoit de croire à l'ordre de convocation et ne déguisa pas sa répugnance à toute nouveauté : la milice entière sous les armes, nomma, le 31 janvier, cinquante-deux députés, qui,

le 2 février suivant, prirent séance dans le conseil souverain. Quoique les choix des campagnes fussent généralement tombés sur des propriétaires sages, des paysans âgés ou des officiers municipaux, ceux de plusieurs villes furent moins irréprochables : dans la nomination de Berne en particulier, on reconnut l'influence du parti dominant.

Telle étoit l'excellence de l'esprit général, que loin d'inquiéter le conseil souverain par leur turbulence et leurs demandes, ces députés se contentèrent de souscrire aux altérations proposées, sans les contredire ni les appuyer ; l'assemblé ne perdit point son premier caractère.

Si, selon l'avis de personnes éclairées, on eût restreint cette convocation à un pur acte de confiance, de consultation sur le danger de l'état et sur les moyens d'y subvenir ; si l'on eût profité de cette réunion, pour renforcer l'autorité en la resserrant, et faire sanctionner l'établissement d'une dictature temporaire, Berne peut-être subsisteroit encore. Cette nécessité de substituer à la cohue, à l'incohérence et aux lenteurs des conseils, un pouvoir moins contrarié, plus secret, plus redoutable et plus actif, avoit été reconnue par tous les partis ;

mais celui de la paix, instruit que la voix publique désignoit pour l'exercice de la dictature M. l'avoyer de Steiguer et quatre magistrats d'une fermeté éprouvée, retira ses avances et abandonna une résolution qui mettoit dans les mains de ses rivaux le salut de la patrie.

Appellés à délibérer, les cinquante-deux adjoints ne servirent plus qu'à augmenter le relâchement et les fluctuations. Sans un miracle moral, la pluralité de ces hommes simples et sans expérience devoit être dépourvue de cette raison mâle et de ce dévouement réfléchi, si rares par-tout et surtout dans les grandes assemblées. La perspective d'éloigner la guerre la séduisit ; on abusa de sa déférence ; divers députés inquiets, ambitieux ou trompés, se livrèrent aux suggestions de quelques avocats et nommément de Bay, député de Berne même, brouillon, amoureux de nouveautés, traitant les affaires d'état dans le genre des procès, ouvrant sans cesse l'avis de négocier et bien décidé à perpétuer le rôle public auquel la circonstance l'avoit appellé. (1)

[1] La généralité de ces députés fût restée fidelle à ses mandats, si le gouvernement lui-même ne lui en avoit

Réuni aux députés, le conseil souverain commença par leur faire sanctionner le renversement d'une constitution applaudie, estimée du peuple, et contemporaine de la république. L'avocat Bay et ses affiliés avoient provoqué ce suicide, directement contraire aux instructions des communes; mais en l'exécutant, on voulut prévenir qu'il n'entraînât le désordre, et une révolution illimitée : en conséquence, dans l'opinion qu'on posoit des barrières à un ordre de choses qui n'en supportoit aucunes, on décréta, le 3 février :

" Après avoir prêté, à la face de DIEU, le serment solemnel de défendre, au prix de nos biens et de notre sang, notre patrie contre tout ennemi extérieur ou intérieur, nous nous sommes résolus librement et sans qu'il nous ait été fait à cet égard *aucune demande ni instance*, d'unir par les nœuds les plus intimes le gouvernement avec le peuple entier, et de faire à notre constitution les améliorations que demande le bien de la patrie,

fait souscrire la violation. — Après son installation, elle adressa au peuple une proclamation qui mérite d'être conservée comme l'expression du sentiment national. Nous l'insérons aux pièces justificatives [C].

et qui peuvent être conformes à l'esprit et aux circonstances des tems. „

Dans le dispositif subséquent, on statuoit de charger une commission, de la rédaction d'un plan constitutionnel ; on admettoit tout citoyen au droit de parvenir aux charges et emplois, et la représentation élective du peuple, comme base du nouveau régime. Le terme d'une année fut fixé pour le travail de la commission réformatrice ; et dans la ferme résolution de maintenir la religion, la liberté, l'indépendance et l'intégrité de l'état, on prononça la détermination de repousser toute intervention étrangère.

En lisant ce décrct, on découvre l'amalgame des divers partis qui l'avoient rédigé, et le résumé de leurs contradictions fondues ensemble dans un traité commun. C'étoit en faire trop pour la sûreté et la concorde intérieures, et pas assez pour le directoire de Paris. Comment espéroit-on qu'il consentiroit à ces réserves, à cette exclusion de son influence, à cet ajournement d'une année pour consommer les réformes ? Nulle mesure plus dangereuse si elle n'atteignoit par son but ; et comment l'atteindre, sans heurter celui d'une révolution prompte et complette que poursuivoit le gouvernement fran-

çais ? D'ailleurs, des magistrats dépositaires de la constitution publique, pouvoient-ils sans félonie se permettre de l'anéantir, et de dénaturer un gage que le vœu national leur prescrivoit de maintenir inaltérable ?

Le peuple reçut avec indifférence ce décret, qui n'ajouta rien à ses *admirables dispositions*; une partie du public le *désapprouva*, les révolutionnaires en condamnoient l'insuffisance, tous les esprits sensés s'en effrayèrent, comme d'une porte ouverte à de longs orages; de ce moment le gouvernement perdit son à-plomb; on ne le considéra plus que sous le rapport d'une commission provisoire : cette abdication de la souveraineté fit chanceler l'autorité, en falcifiant son caractère; la division d'avis reçut de nouveaux alimens, la magie de la puissance disparut, et l'anarchie éleva sa tête au milieu des magistrats sans force, et du peuple sans confiance.

Cet exemple, néanmoins, fut immédiatement suivi par Lucerne, par Fribourg, Soleure, Schaffhouse. Dans les trois premiers de ces cantons, les paysans se révoltèrent à la vue des innovations, et réclamèrent séditieusement le maintien de leurs anciennes lois. Le 6 février, une réu-

nion considérable de ces cultivateurs vinrent exiger du conseil souverain de Soleure, l'arrestation des traîtres et des clubistes, en saisirent une trentaine, et invoquèrent leur condamnation subite. Venise, en 1797, avoit déjà montré ce spectacle d'un peuple soulevé pour défendre son gouvernement contre le gouvernement lui-même, et l'horreur de la révolution française, réfugiée au sein de la multitude.

A Zurich, les riverains du lac méprisèrent les concessions, et corrompus par l'ennemi, refusèrent de concourir à la formation du contingent. Bâle, livrée aux créatures d'Ochs et de Mengaud, opéra une subversion totale. Des émissaires répandus dans les campagnes, y formèrent des rassemblemens tumultueux, firent enlever et incendier les résidences de plusieurs baillis, dévastèrent les maisons de divers citoyens, et, appuyés d'un cortège de paysans ivres et égarés, cassèrent la régence, proclamèrent l'égalité, se séparèrent de la Suisse, et travestirent leur capitale en club de jacobins, sous la souveraineté de la légation française.

Tout le fruit des statuts du 3 février se réduisit donc à avoir allumé l'effervescence,

la division et le mécontentement public. Quinze jours n'étoient pas écoulés, que les auteurs de ces nouveautés purent reconnoître l'étendue de leur témérité et la vanité de leurs espérances. Ils avoient notifié, le 7, au directoire, le décret du 3, dans une lettre humiliante, où ils l'assuroient de leur confiance dans son équité : ils venoient de députer, à Bâle, quatre d'entr'eux, particulièrement Tillier et Bay, les deux artisans en chef d'une révolution plus étendue ; à l'obliquité de l'un et de l'autre, on avoit remis le soin de calmer la fougue de Mengaud et d'excuser la réduction de ses frères d'Arau. Cet agent se hâta de désabuser la crédulité de Berne. Prenant la plume, le 13 février, il lui adressa, dans une note digne d'un aga algérien, de nouvelles injures, et ses derniers ordres. " L'égoïsme, ,, dit-il, les intrigues, la perfidie de quel- ,, ques membres des gouvernemens helvé- ,, tiques ont déjà balancé trop long-tems ,, la volonté générale. Cette lutte indécente ,, doit avoir son terme, et la majesté de la ,, république française ne se laissera point ,, avilir par le froissement d'une résistance ,, et des tergiversations injurieuses qui ren- ,, dent sans effet les réformes annoncées ,,.

Ce préambule fut suivi de la demande impérative d'une démission complette de la magistrature entière, de la suppression du conseil de guerre et du conseil secret, de la création d'un gouvernement provisoire, basé sur les principes de la démocratie et auquel nuls des membres de l'ancien ne seroient admissibles. Le majestueux dictateur finit par exiger la liberté subite de la presse, des dédommagemens aux citoyens d'Arau, et à tous les individus persécutés en raison de leurs opinions politiques, ou du refus de marcher contre la France.

Cinq jours ensuite, la même chancellerie infesta les cantons d'un avis au peuple, annexé à la note précédente et où elle représenta la Suisse comme " livrée au despotisme d'une poignée de magistrats cupides, sans ame et sans honneur, toujours prêts à se vendre aux ennemis de la France, et vendus à l'or de l'Angleterre. J'affirme, ajouta Mengaud, qu'il est faux que la république française veuille se mêler des affaires de la Suisse, une fois réformée. „ (1)

Ainsi s'exprimoit l'envoyé sans pudeur d'un

[1] *Avis du ministre de la république française, au peuple suisse*, 30 pluviôse an VI.

gouvernement sans morale, envers des souverains qui, depuis six ans, couvroient de leur neutralité soixante lieues de frontières françaises, sans places et sans armées !

Tant d'iniquités et d'insolence décrédita encore une fois les conseillers de perdition, qui entraînoient Berne dans des lâchetés inutiles. On ne vit plus en eux que des dupes ou des traîtres. Sans s'avilir par une réponse, on chargea les députés envoyés à Bâle, de signifier à Mengaud le refus péremptoire d'accéder à aucune de ses demandes. L'esprit public se ranima de nouveau : vingt-cinq mille hommes, en trois divisions, occupoient la frontière; les contingens helvétiques étoient en marche ; dans toutes les classes, dans tous les âges, la résolution de conserver l'état ou de périr avec gloire, surmonta les incertitudes; intrépides d'esprit et de cœur, les femmes qui, dans le cours de la révolution française, ont déployé partout une supériorité de sentiment, de courage et de raison, apprenoient aux citoyens à braver les dangers et la mort.

Pourquoi cet enthousiasme généreux ne fut-il pas écouté ? Pourquoi, presque sans intervalle, le gouvernement retomba-t-il

dans les sentiers de l'ennemi ? Au général Ménard avoit succédé, dans le pays de Vaud, un homme plus expert, non dans l'art militaire, mais dans la méchanique révolutionnaire et dans les rafinemens du crime.

Cet aventurier rusé, nommé Brune, naquit en Limousin et traînoit sa misère dans les immondices de Paris, lorsque la révolution le porta en 1789 au club des cordeliers. Associé de Marat, il imprimoit en 1790 une feuille incendiaire, où M. de la Fayette et le maire de Paris, insultés à leur tour, partageoient avec la famille royale, les invectives de ces deux misérables. M. de la Fayette fit envelopper la maison de Marat par la garde nationale parisienne, manqua ce monstre, mais saisit les presses de Brune, appellé à de plus hautes destinées. Septembriste en 1792, exécuteur des proscriptions de Bordeaux en 1793, employé par le comité de salut public, dans la mitraillade des sections en 1795; la même année il alla ensanglanter la Provence avec Fréron. Barras, qui en avoit fait un général à l'armée d'Italie, le rappella à Paris avant la journée du 18 fructidor : confident du directoire, ce fut ce missionnaire capable de tout, accusé dans la convention d'avoir volé des chevaux,

enrichi d'exécutions et de rapines, que la république française présenta aux Suisses comme un pacificateur. Telle étoit leur ignorance et des caractères et des choses, qu'ils reçurent cet incendiaire comme un négociateur doux et facile.

Il étoit chargé d'endormir l'état de Berne, jusqu'à l'arrivée des renforts attendus de l'armée du Rhin, et qui portèrent celle du directoire en Suisse à quarante-cinq mille hommes. Les deux divisions existantes au milieu de février, en composoient au plus vingt-quatre mille; à cette force s'étoit joint un ramas de deux à trois mille jacobins, bandits, écervelés Vaudois et étrangers, sous la conduite d'un Lausannais, nommé de Bons. Ce corps combiné, posté à la frontière septentrionale du pays de Vaud, se trouvoit à peu de distance de l'armée bernoise, laquelle avoit à Morat le centre de son aîle gauche et occupoit ce terrein, fameux par la défaite de Charles le Hardi, en 1476.

Essayant d'abord les forfanteries et les menaces, Brune somma d'abord M. d'Erlach d'Aindelbank, général en chef des Bernois, de rendre Morat. " Mes ancêtres, répon-

dit le digne héritier du vainqueur de Laupen, ne se rendirent jamais. Fussé-je assez lâche pour y songer, le monument de leur valeur, que nous avons sous les yeux, m'arrêteroit (1). Il doit m'épargner à l'avenir de semblables messages. „

Aussitôt Brune change de tactique. Tandis que Mengaud épuise les outrages et les expédiens de terrorisme, le général parle et se conduit en plénipotentiaire. Il fait répandre l'opinion de sa modération et de sa sincérité; il députe à Berne un gentilhomme de Lausanne, séduit par son astuce, avec des ouvertures pacifiques. A l'arrivée du message, la coalition des intérêts qui s'opposent à la résistance, reprend des forces, redonne des espérances, expédie deux agens au général français, qui les reçoit avec tendresse et qui demande des négociateurs. A leur retour, ils célébrèrent sa bonne foi et la pureté de ses intentions : la crédule majorité de la régence recouvre sa sérénité, nomme Brune son protecteur et son ami, et proclame la certitude de la paix. Ce délire gagne une partie du public; on passe des

[1] L'ossuaire des Bourguignons, conservé à un mile de Morat.

inquiétudes aux félicitations et aux embrassemens ;

Ignari scelerum tantorum artis que Pelasgæ.

Berne ressucite Troye abusée par les larmes de Sinon.

Cent-vingt membres du conseil souverain, nombre de députés des campagnes, toutes les têtes sages, virent le piège ; mais leur pénétration ne put en détourner la majorité. Le 15 février, MM. de Frisching, ancien trésorier-général, antagoniste de l'avoyer de Steiguer, et M. Tscharner de Saint-Jean, le plus respectable des hommes et le plus vertueux des citoyens, se rendent à Payerne, quartier du général Brune : leur instruction limitative leur enjoignoit de fonder la négociation sur l'évacuation de l'Erguel et du pays de Vaud, par les Français, sur la retraite de ceux-ci à douze lieues des frontiéres, sur la garantie qu'il ne seroit fait à la Suisse aucune réquisition d'hommes ou d'argent, et que chaque canton resteroit libre de faire à son gré telles réformes convenables, sans nulle intervention étrangère.

Brune reçut les députés avec une feinte cordialité : loin de les contredire, il approuva leurs demandes, en reconnut la justice,

vanta la loyauté de Berne et promit une pacification très-équitable ; mais lorsqu'on le pressa de terminer, il allégua, en gémissant, la nécessité d'envoyer un courier au directoire. Pour obtenir les conférences, il s'étoit attribué des pouvoirs illimités ; au moment de conclure, il prétexta des pouvoirs circonscrits.

L'auteur de cette frauduleuse comèdie avoit pour objet de gagner le tems nécessaire à l'arrivée des troupes du Rhin, de ralentir les dispositions des Suisses par des apparences pacifiques, et, pendant le cours de négociations hypocrites, de travailler à corrompre les troupes, les peuples et les sénats.

Le 24 février, les deux députés revinrent à Berne, après avoir signé à Payerne une trève de quinze jours, à l'expiration de laquelle Brune donnoit sa parole qu'il recevroit de Paris les ordres les plus satisfaisans.

Le danger de cet armistice ne tarda pas à se manifester : en attendant une guerre plus sanglante, Brune et Mengaud poussèrent activement celle des intrigues, de subordinations et des sièges souterrains ; des clubistes impunis, des charlatans de patriotisme et des traîtres adroits, servoient d'en.re-

metteurs ; de tous côtés on semoit des soupçons ; on insinuoit aux soldats et aux habitans des campagnes que le gouvernement vouloit la révolution, qu'il appelloit les Français, qu'il leur livroit le peuple, et ne tenoit les troupes sous les armes, que pour les excéder de fatigues et les mettre hors de combat. Dans les cabarets, sur les chemins, jusques dans ses poches, le soldat bernois trouvoit des billets imprimés portant que ses chefs le trahissoient. De Bâle à Zurich, de Zurich à Lucerne, les agens de Mengaud alloient, la bourse à la main, suborner les paysans et offrir un louis d'or à quiconque refuseroit de marcher dans les contingens.

Au sein de chaque régence, des individus apostés fomentoient des dissentimens, décrivoient avec emphase les terribles suites de la guerre, travailloient à décourager et dissoudre. Tillier et Bay, députés à Bâle, inspirés par la légation française et initiés à ses complots, fécondoient les alarmes, pressoient le gouvernement d'abdiquer, faisoient circuler par leurs complices des lettres où toute résistance étoit peinte comme une calamité sans remède. (1) Dans son absurde

[1] Voici la traduction littérale d'une de ces lettres

sécurité, le parti dominant prenant sa confiance pour des preuves, en infestoit toutes les conditions, et à force de promettre aux troupes une pacification prochaine, parvint à la leur faire desirer : on perdit l'intervalle de la trève sans les exerçer : leur ardeur se ralentit : leur raison s'altéra ainsi que leur discipline : on couroit sur le déclin, on touchoit à l'anéantissement.

déloyales de Tillier, dont on fit usage auprès du peuple.

Bâle, le 20 *février* 1798.

« Tout démontre que rien ne pourra nous sauver,
» que de tenir parole au pays, en exécutant le dé-
» cret du 5, en abdiquant l'ancien gouvernement,
» en en créant un provisoire, et en adoptant des
» mesures de douceur. Si on n'y adhère pas, je
» crains les horreurs qui en seront la suite. Bâle nous
» fournit un exemple à imiter; tout y marche dans
» le meilleur ordre. Quelle suite d'horreurs, si l'on
» se roidit! »

Ce Tillier, son collègue Bay, et plusieurs autres démagogues du même parti dans les conseils, sollicitoient si vivement cette subversion entière du gouvernement, dans l'espoir très-fondé d'être placés immédiatement, par la protection de la France, à la tête du nouveau régime.

CHAPITRE VIII.

Etat des forces helvétiques. Variations dans les conseils de Berne. Violation de la trève par les François. Combats et réduction des cantons de Fribourg, de Soleure et de Berne.

LA publicité des manœuvres françaises, l'audace de ses agens, les criminelles espérances de leurs complices, levoient tous les doutes sur la duplicité du général Brune; il pressoit la marche de ses renforts, l'armistice approchoit du terme, et les Bernois se balançoient encore entre la paix et la guerre, sans oser se dévouer à l'une ni renoncer à l'autre.

Cependant, avant la fin de février, les esprits se fixèrent; peuple, soldats, magistrats, revinrent à leur génie naturel : les artifices des intrigans, l'anxiété des lâches et l'insistance décréditée des conciliateurs, cédèrent au cri de l'honneur et de liberté, qui se répéta de la capitale jusqu'aux vallées solitaires des Alpes.

Les vingt-cinq mille hommes qui formoient

l'armée bernoise, commandée en chef par M. d'Erlach, ci-devant maréchal-de-camp au service de France, occupoit une espace de trente-cinq lieues, ayant à sa tête le général lui-même. La première division appuyoit sa gauche sur Fribourg, son centre à Morat, et à sa droite aux villages du Vuilly, vers l'extrémité du lac de Morat; la *légion fidèle*, composée de mille Vaudois déterminés, tenoit les avant-postes. La seconde, sous les ordres de M. de Graffenried, quartier-maître général, s'étendoit sur une ligne de huit lieues, au nord-ouest, depuis le pont de la rivière de Thièle jusqu'à la ville de Buren: entre ce dernier lieu et Soleure, la troisième division, que commandoit le général de Bure, couvroit un espace à-peu-près égal. De gros détachemens bernois gardoient Soleure et Fribourg, avec les habitans de ces deux villes; enfin, un petit corps de deux mille hommes dans la vallée des Ormonds, contiguë au pays de Vaud, prolongeoit cette ligne au sud-est, jusqu'aux montagnes qui dominent l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève.

La cavalerie de cette armée se réduisoit à cinq cent cinquante dragons, et à un corps de hussards nouvellement levé; elle man-

quoit d'ingénieurs et d'officiers-majors expérimentés. D'ailleurs, pourvue de tout et pénétrée de courage, elle se promettoit de suppléer à son inexpérience par une attaque impérieuse et décisive. Sa position si étendue, son caractère, la crainte de lasser le zèle des milices par une longue inaction, tout condamnoit la prolongation de la défensive : officiers et généraux étoient unanimes à le penser.

Les premiers contingens helvétiques, conduits par de bons officiers, arrivoient journellement, mais très-incomplets. Celui de Zurich se trouva réduit à quinze cents hommes, par la désobéissance inflexible des riverains du lac, qu'on ne put ni réduire ni persuader. Uri fournit six cents hommes; Schwitz, Glaris et Unterwalden, chacun quatre cents; Appenzel et la ville de St.-Gall, à peine trois cent cinquante; Lucerne douze cents, avec ordre de couvrir les frontières du canton. Fribourg et Soleure, exposés comme Berne, conservoient leurs troupes sur leur territoire; Zug n'envoya pas un homme; les secours de Bâle et de Schaffhouse consistèrent en impertinentes députations, pour solliciter la soumission aux ordonnances de Mengaud.

Ces divers contingens, qui ne s'élevoient pas à cinq mille cinq cents hommes, eurent l'instruction de rester en seconde ligne et de garder la défensive : c'est à cette parade militaire qu'aboutissoit l'effet du serment prononcé à Arau; mais ces réserves n'étoient point irrévocables, et les événemens pouvoient amener des dispositions plus patriotiques.

On étoit au 25 février; la trève expiroit le premier mars : les troupes, impatientes, faisoient entendre leurs murmures; le public, l'élite de la magistrature, les secondoient; tous s'indignoient de l'immobilité. Personne n'étoit plus intéressé que le général lui-même à y mettre fin. Le 26, il se présente au conseil souverain avec quatre-vingts officiers, membres comme lui, de cette assemblée; là, entouré de l'ombre de ses ancêtres, et inspiré de leur génie, il dit : " Je viens
„ vous demander, avant que la trève ex-
„ pire, la permission de licencier l'armée,
„ et de renvoyer chacun dans ses chau-
„ mières. Il est inutile d'exposer tant de
„ braves gens à se faire massacrer, ou à
„ supporter la honte d'une défaite, inévi-
„ table dans les positions qu'on nous a fait
„ prendre. Si vous persistez dans vos fausses

„ mesures, je vous apporte ma démission.
„ J'y persévérerai, à moins qu'écartant
„ toute foiblesse indigne, que revenant
„ aux sentimens d'honneur et de patrio-
„ tisme, qui semblent s'être éteints dans
„ ce conseil, vous ne me donniez l'ordre
„ et le pouvoir d'employer la bonne vo-
„ lonté et la valeur de la plus brave des
„ nations. „

A ces mots, l'assemblée électrisée ouvre la délibération: cent orateurs appuient la demande du général; pas un n'ose contredire ces accens d'énergie et de magnanimité : l'opposition muette cède à ce mouvement; et la séance de quatre heures finit par une acclamation unanime qui défère au général d'Erlach, le pouvoir illimité de faire marcher et agir les troupes, selon qu'il le jugera nécessaire, et ce à l'époque où finira l'armistice, et même plutôt si avant son expiration les Français se permettoient quelque violation de territoire.

Au milieu de l'enthousiasme qu'excitoit la lecture du décret, on annonce à l'assemblée un aide-de-camp du général Brune, qui notifie le retour du courier expédié au directoire, l'arrivée des pleins-pouvoirs, et

l'invitation d'ouvrir une nouvelle conférence à Payerne.

A ce coup de théâtre, évidemment préparé entre Brune et quelques membres de la minorité déconcertée, pour interjetter l'embûche d'une négociation au travers de la décision rendue et l'atténuer, le conseil inébranlable confirma celle-ci, en accédant à la conférence demandée. Le jour même, les députés précédens, MM. Frisching et Tscharner, se rendirent à Payerne, avec injonction de ne s'écarter en aucun point de leurs premières instructions : on rappella, de Bâle, les quatre députés, et l'indignation générale les menaça d'un jugement.

Aussi-tôt que la délibération du 26 fut connue, les généreux sentimens de ses auteurs passèrent dans le public. On voyoit enfin le terme des angoisses, des outrages et des flétrissures; chacun bénissoit le courage du gouvernement, et compta sur la fortune de ses drapeaux, officiers et soldats, vétérans et invalides, femmes, vieillards, tous satisfaits de l'approche des combats, se préparoient à les partager; l'horreur du nom français animoit les cœurs et se lisoit sur les visages. En sortant du grand conseil, le général d'Erlach se rendit au

conseil de guerre avec le colonel de Gross(1), chef de l'état-major de la division centrale, et M. de Graffenried de Pumplitz, quartier-maître-général, pour déterminer les dispositions de l'attaque générale à l'issue de l'armistice.

Suivant ce plan, les trois divisions de l'armée devoient se porter sur l'ennemi en douze colonnes collatérales, dont cinq à la gauche, commandées par le général en chef suivi des colonels Tscharner, de Watteville, Stettler et Roverea, eussent attaqué l'ennemi sur Avenche et Payerne. Quatre colonnes centrales, sous les ordres du quartier-maître-général de Graffenried, et des colonels Manuel, de Gross et de Werdt, étoient destinées à forcer les Français dans leur position de la montagne de Diesse, de Bienne et de l'Erguel; tandis qu'à la droite le général de Buren, avec les trois dernières colonnes, eût tourné la gauche de l'ennemi par les montagnes de Soleure.

Pendant que M. d'Erlach, revenu à l'ar-

[1] Cet officier bernois, lieutenant-colonel au service de Hollande, avoit défendu Grave dans l'hiver de 1796, avec une intelligence et une bravoure memorables. Il donna de bonne heure, à ses compatriotes, des avis militaires qui furent trop négligés.

mée, en préparoit les mouvemens prochains sur la foi de ses pleins-pouvoirs, pendant que les députés envoyés à Payerne, recevoient de Brune un *ultimatum* inacceptable, et le quittoient dans la soirée du 28, en avertissant les postes que les hostilités commenceroient le lendemain, premier mars, à dix heures du soir, terme de la trève, une scène de honte, de deuil et de ruine, s'exécutoit à Berne.

Désespérée du décret du 26, cette même minorité qui n'avoit osé le combatre, profitant de l'absence de cent officiers et du général, fit révoquer, le 28, les pouvoirs de M. d'Erlach et suspendre l'ordre d'attaquer : du même coup, elle résolut l'abdication du gouvernement, la formation d'une nouvelle régence provisoire et une nouvelle députation au général Brune, pour lui porter l'offrande de cette ignominie, comme un gage de paix et d'amitié.

Cette délibération subreptice et tumultueuse résultoit des manœuvres criminelles des députés revenus de Bâle, de la terreur qu'ils répandirent parmi les représentans foibles et crédules, et des promesses dont ils éblouirent les ambitieux. Elle fut enlevée après des débats violens par une foible

majorité, contre laquelle protesta tout ce que le conseil renfermoit encore de citoyens vertueux.

Les instigateurs d'une prostitution si infâme de la confiance nationale, ayant tout à craindre du ressentiment public, travaillèrent à le diriger sur leurs adversaires, à rejètter l'odieux de leur félonie sur ceux qui refusoient d'en être les complices, et à les dévouer à la proscription populaire, pour y échapper eux-mêmes. L'état étoit dissout; il falloit encore dissoudre le peuple et l'armée : tout fut mis en œuvre dans ce but; insinuations, écrits, impostures, menaces, promesses, corruptions.

Au signal qu'on lui donnoit à Berne, Brune, ce même jour, 28 février, répand une proclamation, (1) où il dit au peuple suisse : " Mes braves soldats sont vos amis, vos „ frères; ils ne brûlent, en punissant la „ tyrannie, que de vous aider à briser son „ joug impie. --- Au milieu des attentats „ de votre oligarchie, j'attendois quelque „ retour à la raison, quelques signes de re- „ mords. --- Ni l'ambition, ni la cupidité

[1] Proclamation de Brune, de Payerne, le 10 ventôse, 28 février.



„ ne déshonoreront nos démarches ; ce n'est
„ que pour punir les coupables usurpateurs
„ de votre souveraineté que j'entre au mi-
„ lieu de vous. --- Loin de vous toute in-
„ quiétude sur votre sûreté individuelle ,
„ sur vos propriétés , sur votre culte , sur
„ votre indépendance politique. Le gouver-
„ nement français vous les garantit. Soyez
„ libres , la république française vous y in-
„ vite , la nature vous l'ordonne. „ A l'autre
bout de la Suisse, Mengaud répète ce bri-
gandage oratoire. Dans une nouvelle adresse
au peuple suisse ; il convient qu'il est pour
eux un objet de haine ; mais il va leur faire
entendre le langage de la raison et de la
vérité. --- " Régénérer la Suisse, ce n'est
„ point la troubler. Quels sont les lâches qui
„ osent flétrir la gloire des armées fran-
„ çaises ? Qui , dans le monde entier, mé-
„ connoît leur générosité égale à leur va-
„ leur , excepté les magistrats de Berne et
„ leurs adhérens ? Ne vous armez pas ; ce
„ sont des frères qui se joignent à vous ,
„ contre nos ennemis communs. Leurs coups
„ ne s'égareront point au hasard ; ils ne tom-
„ beront point sur le citoyen trompé , sur
„ le cultivateur paisible. L'armée française
„ ne sera terrible que pour cette poignée

„ de dominateurs pervers, obstinés dans une „ rage frénétique. Nous vous offrons la paix : „ voulez-vous donc la guerre ? „ (1)

Exécrables comédiens ! Et ce sont les agens d'une puissance défendue par quatre cent mille soldats, d'une république de trente millions de *philosophes*, qui descendoient à ces profanations de la foi publique, qui se jouoient ainsi de la simplicité d'un peuple malheureux, et qui, à l'instant de l'égorger, lui prodiguoient ces effusions impies de leur tendresse !

L'arrêt étoit porté ; Berne expirante, immolée par les gardiens de sa sûreté, tomboit en lambeaux. Le déchirement d'une

[1] Cet écrit de Mengaud, sous le titre de : *Encore un mot au peuple suisse*, 11 ventôse, premier mars, dévoila clairement la complicité de quelques membres du conseil souverain de Berne. Mengaud y énonçoit que, par une faute d'impression dans sa note précédente, il avoit exclus du gouvernement nouveau à établir, tous les membres de l'ancien ; mais qu'il n'entendoit frapper de cette exclusion que les magistrats connus par leur attachement à l'oligarchie. « Il » existe, dans ce gouvernement, ajoute-t-il, quel» ques personnes dont j'estime la probité, et dont » je connois les sentimens patriotiques ». L'estime de Mengaud donne la mesure de la probité de ces patriotes bernois.

horrible anarchie alloit précéder sa destruction ; la robe empoisonnée de Nessus circuloit dans tous les rangs : plus de patrie, plus de lois, plus de liens ; le sang des justes alloit couler, le crime triompher, l'enfer s'ouvrir, et ce monument d'union s'écrouler dans les convulsions de la discorde.

Que faisoit l'infortuné d'Erlach pendant que ses indignes concitoyens le sacrifioient, lui, l'armée, le peuple et la république ? Il venoit d'achever ses reconnoissances, de disposer ses opérations, de distribuer ses instructions, et de mettre à l'ordre l'attaque générale pour le 2 mars à quatre heures du matin, lorsqu'il est foudroyé du décret qui brise ses pouvoirs, ses plans, ses espérances et le gouvernement. Déjà, depuis quelques heures, l'influence secrette de cette délibération s'étoit manifestée dans l'armée par quelques mouvemens de mutinerie ; les désorganisateurs n'avoient pas sans fruit parcouru les colonnes, infestées de lettres et d'imprimés, où l'on avertissoit les soldats de se défier de leurs chefs vendus aux Français ; sept bataillons entrèrent en sédition, les officiers de l'un d'entr'eux avoient refusé de marcher ; la défiance et l'inquiétude se généralisoient, une sourde fermentation

annonçoit le péril de l'inaction ainsi prolongée.

Le général vole à Berne, se consume en remontrances et en reproches dédaignés, revient à son armée, y découvre un flottement toujours croissant, calme, encourage, promet aux troupes de les conduire bientôt à l'ennemi, et, abymé de douleurs, console ses officiers désespérés.

Cependant, si l'ordre d'attaquer étoit suspendu, celui de se défendre subsistoit. Ce jour-là même, premier mars, à dix heures du soir, l'armistice expiroit. M. Tscharner de Saint-Jean, renvoyé à Payerne avec la délibération du 28 février, et auquel s'étoient joints des députés de Fribourg, avoit trouvé Brune insensible à l'abaissement de la république. Le général Schawenbourg venoit d'arriver dans l'évêché de Bâle avec les nouvelles divisions de l'armée du Rhin; la gangrène française glissoit dans les conseils, dans les troupes, dans les maisons. Certain de son effet, et fort de l'inconsistance qu'on manifestoit à Berne, Brune dédaigna l'obéissance des conseils, et à son premier *ultimatum* consenti, ajouta la demande, que sur-le-champ l'armée bernoise fût retirée et licenciée.

C'eût été se rendre à discrétion ; tous les partis en frémirent ; les traîtres et les lâches n'osèrent seconder ouvertement une proposition semblable. En conséquence, l'ordre de préparer l'attaque, pour la nuit du 1 au 2, fut renouvellé et transmis à toutes les colonnes.

Tout-à-coup, à deux heures d'intervalle, arrive un contre-ordre du conseil de guerre, qui de nouveau suspend les dispositions et les hostilités. Cet incident inattendu avoit pour cause un retour d'espoir sur une transaction prochaine avec le général français, et une prolongation de la trève pendant trente heures au-delà de son premier terme : couronnant sa carrière de fraudes, par un dernier abus de confiance, Brune avoit accordé ce délai aux députés de Berne et de Fribourg, qu'il retint auprès de lui pour négocier, tandis qu'il rédigeoit l'ordre d'attaque, ou plutôt de surprise, même avant l'expiration du premier armistice. (1)

[1] Cette extension de la trève est prouvée, non-seulement par le témoignage unanime des députés du gouvernement, des habitans de Berne, et par le contre-ordre qui en fut la suite ; mais de plus, par l'aveu même du général Brune. « J'avois donné » trente heures pour réparer les injures reçues, « écri-

Qu'on se représente l'effet que produisit sur l'armée bernoise et sur le peuple, cette contrariété de décisions croisées ! mille mouvemens confus, s'élevèrent dans tous les cœurs ; la défiance devint de la fureur ; on rejetta sur des collusions secrettes, la révocation inexplicable d'ordres donnés, suspendus, renouvellés, retirés : ces troupes qui, huit jours auparavant, ne demandoient qu'à mourir aux pieds de leurs commandans, les travestirent en complices des Français. Pénétrées d'horreur pour ceux-ci, de ressentiment contre ceux-là, passant de la confiance au désespoir, travaillées par des scélérats qui leur marquoient les têtes à frapper, elles ne connurent plus d'autorité que celle des soupçons.

Alimentées par une infatigable perversité, ces sinistres impressions parurent justifiées le 2 au matin, lorsque le bruit du canon français apprit qu'au mépris de la trève, Brune et Schawenbourg avoient attaqué les Suisses sur leurs deux aîles.

C'est avec quarante-six mille hommes, dont vingt-deux mille nouvellement venus

voit-il le 14 ventôse, 4 mars, au directoire. — Voy. le Rédacteur du 24 ventôse an VI, N°. 819.

du Rhin, que les généraux de la république française, que les ministres *de sa loyauté et de sa générosité*, couverts des ombres de la nuit, s'assuroient l'avantage d'une violation de la foi jurée, et surprenoient leurs victimes dans le sommeil de la sécurité.

Le second armistice finissoit le 3 mars à quatre heures du matin. Dès le premier, entre neuf et dix heures avant midi, par ordre de Brune, Schawenbourg enfreignant même la première trève, attaque à l'improviste le château de Dornach à l'extrémité du nord du canton de Soleure. Pendant que cette mesure résiste et se défend 24 heures, un vieillard sans capacité, chargé par Soleure de la garde des hauteurs et des défilés qui couvrent cette ville, notifie à ses troupes la trève de trente heures, ignore l'attaque de ses derrières et suspend toute précaution. Avant le jour, dans la nuit du premier au 2, les Français conduits par des traîtres enveloppent le poste intermédiaire de Lengnau, entre Buren et Soleure; sept mille huit cents hommes attaquent sept cent cinquante montagnards de l'Oberland : ce bataillon surpris se défend avec fureur, perd ses meilleurs officiers. Son colonel, M. Wourstemberguer, dangereusement blessé, est pris

avec neuf officiers et deux cents hommes ; près deux cents autres sont tués ou hors de combat ; des paysannes intrépides sont sabrées et massacrées. Les débris de ce détachement s'étant repliés sur deux autres bataillons bernois, postés en avant de Soleure, la ville leur ferma ses portes.

Au milieu de cette confusion, l'ennemi tenant en échec la division centrale de l'armée bernoise, et l'occupant par une fausse attaque, se porte avec trois mille hommes sous les murs de Soleure. Aussi-tôt le général Schawenbourg adresse au commandant de la place une sommation dont la férocité sauvage n'avoit pas encore de modèle. " Le
,, directoire éxécutif, signifie cet Alsacien,
,, m'ordonne d'occuper la ville de Soleure,
,, en ajoutant que si j'éprouve la moindre
,, résistance et qu'une seule goutte de sang
,, soit versée, les membres du gouverne-
,, ment soleurrien en répondront sur leurs
,, têtes, ainsi que leurs biens, et que j'en
,, ferai la justice la plus éclatante, et la plus
,, inexorable. -- Notifiez la volonté du direc-
,, toire aux membres de votre gouvernement:
,, je vous accorde une *demi-heure* pour vous
,, déterminer; passé ce tems, je brûle votre

„ ville, et je passe sa garnison au fil de
„ l'épée. „

C'est dans ce style de tartare, châtiant des esclaves rebelles, que le directoire et ses janissaires traitoient des hommes libres, des voisins neutres, des alliés ! C'est ainsi que la philosophie respectoit les lois de la guerre, de l'humanité et des nations, en menaçant des républicains paisibles de les massacrer sur leurs foyers en cendres, s'ils se permettoient de les défendre !

Cette sommation atroce, la force inattendue de l'ennemi, le trouble des conseils, la discorde des habitans, firent ouvrir les portes, à la suite d'une capitulatiou dérisoire où Schawenbourg promit le respect des personnes et des propriétés. --- Pour tenir parole sans délai, ses troupes saccagèrent vingt-quatre villages des alentours, et leur général entré dans la ville, désarma les habitans, s'empara de leur équipement militaire et élargit les conjurés encore renfermés dans les prisons.

A l'heure même où les Français marchoient sur Soleure, la nuit du 2, avant le jour, Brune fit attaquer Fribourg à l'extrêmité orientale de la ligne pendant qu'il

amusoit à Payerne les députés dans l'ignorance. Assaillis à l'improviste et dans les ténèbres, par une forte colonne de Français et de Vaudois leurs alliés, les postes avancés de Fribourg se replièrent après une vive résistance et vinrent réveiller la régence endormie. On prend les armes dans le trouble, on délibère, l'ennemi se présente, une sommation à la main ; les révolutionnaires se portent à l'hôtel-de-ville, pour l'appuyer ; la magistrature éperdue résout de se rendre, et fait ouvrir les portes.

Un bataillon bernois, de cinq cents hommes, se trouvoit dans la ville : les paysans et nombre de citoyens loyaux accourent à lui ; tous ensemble volent aux portes, les referment, reprennent l'arsenal, occupé par les séditieux. Etonnés de cette opposition inattendue, les Français jettèrent des obus et embrasèrent quelques maisons. La ville étant sans ramparts, ses défenseurs ne pouvoient retarder sa perte ; pour la sauver d'un saccagement et d'nn massacre, les Bernois, suivis d'un gros de paysans et de jeunes patriciens, évacuèrent la place, emmenant avec eux trente pièces de canon à la vue de l'ennemi : ils prirent poste au village de Saingines, sur la petite rivière de Sensen,

à trois lieues de Berne, et s'y maintinrent contre toute attaque.

Par l'invasion de Soleure, l'ennemi maître du pont de l'Aar, tournoit la droite de l'armée bernoise, menaçoit la division centrale en front et sur son flanc. La prise de Fribourg découvroit de même l'aile gauche, et l'exposoit à se voir coupée : il fallut donc changer les dispositions, concentrer les forces et se rapprocher de Berne. Cette ligne de retraite fut établie au midi, depuis les points de Neweneck et de Laupen à la frontière du canton de Fribourg, jusqu'à Fraubrunnen, au nord, près des confins du canton de Soleure. Les positions intermédiaires à Shopfen, Frienisberg, Buchsée, Arberg et Guminen, couvroient la capitale à trois ou quatre lieues de distance.

Ce fut dans ce mouvement rétrograde que l'effet des séductions et le délire des troupes commencèrent à éclater; à la vue de Soleure prise et de ses campagnes dévastées, la division de la droite, principalement composée des milices de l'Argovie, se débanda : le soldat ne considéra plus que sa maison et sa famille; chacun regagna son village pour les défendre. Le général de Buren, chef de cette division, avoit vu avec

jalousie le commandement suprême dans les mains de M. d'Erlach, et ne lui obéissoit qu'à regret; il ne put conserver qu'un quart de ses troupes sous les drapeaux.

A la division du centre qui avoit soutenu et repoussé quelques attaques, l'insubordination prit un caractère sombre et farouche : les contre-ordres des jours précédens, la surprise du bataillon, haché le 2 à Lengnau, Fribourg et Soleure enlevés sans résistance, l'ordre de retraite qui suivoit ces revers inspirés, furent aux yeux des troupes des indices certains de trahison ; elles en accusèrent hautement leurs supérieurs, et s'insurgèrent à Nidau en demandant vengeance. Un régiment faillit massacrer le colonel de Gross, auquel il attribuoit la révocation du plan d'attaque : dans sa retraite tumultueuse, cette division choisit elle-même les postes qu'elle vouloit occuper; la confiance étoit détruite, l'indiscipline au comble, l'autorité sans crédit.

Par les soins du colonel de Watteville, la retraite de la division de gauche s'exécuta sans perte et avec ordre, sur les postes de Guminen, de Laupen et de Newenegg. -- Quant aux contingens helvétiques, immobiles sur les derrières, ils avoient résisté



à toutes les instances pour concourir aux dispositions, et se considéroient comme des observateurs : l'esprit d'isolation gagnoit en force à mesure que le péril s'approchoit ; à la veille d'être attaqué soi-même, chaque canton se croyoit dispensé de prêter un secours actif au plus exposé.

Dans cet affaissement de tous les ressorts, Berne agité de sentimens tumultueux, se débattoit entre des résolutions contradictoires, et consommoit l'anarchie. On ordonna, le 3, la levée du landsthurm, c'est-à-dire de la généralité des habitans rassemblés au tocsin-foible et dangereuse ressource dans la fermentation des défiances et des dissentimens, au milieu des troupes en sédition et d'un état sans gouvernement. Cette multitude non organisée ne pouvoit servir qu'à accroître la confusion et qu'à préparer un nouveau genre de malheur.

Par cette convocation désespérée, on sembloit s'engager à ne poser les armes qu'après avoir éloigné celles de l'ennemi. Tout périssoit, tout n'étoit pas perdu ; mais au moment même où se décidoit cet appel de vigueur à la nation entière, on lui enleva le frein et l'appui de sa magistrature ; on exécuta la dissolution du gouvernement ; une

régence provisoire, élue à la hâte dans le désordre, prit le 4 mars le sceptre brisé de la souveraineté. Le premier acte de cette commission crédule fut de notifier à Brune cet événement; elle en attendoit une pacification prochaine, et, pour la faciliter, on accepta de congédier l'armée, pourvu que l'ennemi retînt la sienne dans les *postes* qu'elle occupoit.

Tant d'incohérence et de soumission ne suffit pas encore au général français : instruit du ravage de ses perfidies et de ses suborneurs dans les troupes, n'ayant plus à craindre qu'un gouvernement démonté, et qu'à combattre une anarchie, il exigea qu'après avoir licencié ses défenseurs, Berne reçût garnison française. Une simple révolution politique n'eût pas rempli ses vues; il lui falloit la capitale, les trésors de l'état, ses arsenaux, ses magasins, les richesses de la Suisse, les dépouilles des habitans; toute capitulation qui restoit en arrière de cette conquête, ne méritoit que son mépris.

Cependant, d'heure en heure, l'effervescence publique faisoit des progrès, la fureur du soldat s'exaltoit, les cris de trahison se répandoient des camps parmi le peuple; les missionnaires français semoient la terreur et

enflammoient les soupçons : chacun s'armoit, incertain où porter ses coups ; l'armée ajoutoit ses officiers au nombre de ses ennemis ; les officiers, victimes des fluctuations du gouvernement, avoient à craindre le fer de leurs soldats et les assassins semés par Brune : une insurrection nationale sembloit se préparer à-la-fois contre la nouvelle régence, contre les chefs militaires et contre les Français ; la tempête souffloit de tous les points de l'horison. Dans la journée du 3 au soir, la division de la gauche s'insurgea en tumulte, quitta ses postes de Guminen et de Laupen, et courut à Berne ; plusieurs de ses officiers furent maltraités et blessés.

La capitale se trouva entre les jacobins menaçans dans l'intérieur, les troupes révoltées et l'armée ennemie. La division insurgée étant arrivée aux portes de la ville, deux magistrats passèrent la nuit à la ramener à son devoir ; elle exigea de nouveaux officiers, cassa les anciens, les réélut. On la croyoit calmée, lorsque le 4 au matin, elle entoura ses deux chefs, les colonels Stettler et Ryhiner, et les massacra à coups de bayonnettes. Une jeune femme intrépide, nièce de l'avoyer de Steiguer, s'étoit jettée au milieu de ces furieux, pour sauver

leurs victimes, et reconduisit à Berne les cadavres sanglans de ces deux colonels, d'une bravourre, d'un patriotisme, d'un mérite éprouvés et pour cette raison même désignés aux meurtriers, par les Français, comme des traîtres à immoler.

A peine eut-elle consommé son crime, que cette troupe égarée passa de la fureur à la consternation : elle regagna ses postes, regretta ses excès, et les renouvella le lendemain, après s'être battue avec valeur.

Ce fut à l'issue de cette horrible convulsion, dans la soirée du 4, que de l'abyme du cahos sortit la détermination la plus étrange. La régence provisoire, réduite à livrer l'état, la capitale, l'existence et la fortune des citoyens, au général imposteur dont elle s'avouoit à la fin le machiavélisme, ou à détourner la rage populaire en la portant sur l'ennemi, résolut de résister et de combattre le jour suivant. Des ordres précipités se croisent, se contrarient, parviennent sur toute la ligne étonnée et abattue. Ici on les rejette; là des bandes désertent les drapeaux, et regagnent leurs foyers, des bataillons forcent leurs chefs, au mépris des instructions donnés, de changer leur destination.

Quelle admiration ne mérite pas la megnanime dévouement des magistrats, du général, des officiers, qui, dans une situation aussi désespérée, osèrent compter encore sur un reste d'obéissance et de bravoure, et marchèrent au combat au travers de mille précipices !

Berne consternée se repentoit tardivement d'avoir méprisé les conseils des vrais amis de la patrie. Hélas ! il n'étoit plus tems de calculer les fautes et de s'accuser ; une catastrophe commune alloit frapper tous les partis et confondre les conditions.

La force effective de l'armée bernoise, affoiblie par tant de défections, se réduisoit à quatorze mille hommes, dont huit mille, ayant en tête vingt mille Français, gardoient les ponts de Newenegg à trois lieues de Berne au midi, et celui de Guminen à la même distance à l'occident. La dernière division, de six mille quatre cents hommes, tenoit au nord la position de Fraubrunnen, aussi à trois lieues de la capitale : le landsthurm avoit semé, sur les routes, des bandes mal armées de paysans, de vieillards, de femmes et d'adolescens. C'est contre ce débris de la puissance helvétique que le général Schawenbourg s'avançoit de Soleure

avec dix-huit mille hommes. Quant au contingent des autres cantons, jamais on ne put obtenir leur assistance ; la plupart même, depuis le 2, avoient rétrogradé vers leurs frontières.

A l'installation du gouvernement provisoire, le vénérable avoyer de Steiguer déposa les marques de sa dignité ; sa carrière finissoit avec la république : dans les derniers jours de sa présidence, il combattit le destin de l'état, et repoussa tant de délibérations funestes, avec un stoïcisme que partagèrent quatre-vingt-seize de ses collègues dans les deux conseils (1).

Par une ancienne loi, l'avoyer en exercice étoit tenu, en tems de guerre, de commander l'armée le jour du combat. Cette honorable obligation ne lioit plus M. de Steiguer, redescendu parmi les simples citoyens ; mais sa grande ame n'écoutoit point de semblables considérations. Ni la fragilité

[1] Nous avons cru devoir conserver leurs noms ; on les trouvera aux pièces justificatives [D] ; et on y lira ceux de plusieurs membres du gouvernement, qui, quoique divisés jusques-là d'opinions avec M. de Steiguer, avoient abjuré leurs erreurs, et votèrent avec ce magistrat.

de sa santé, ni son âge de soixante-neuf ans, ni les contradictions, ni les périls de tous genres, n'ébranlèrent ce magistrat. Le 4 au soir, il dit un dernier adieu à cette ville si long-tems honorée par son administration; suivi de son frère et de sa famille, il alla chercher la mort à Fraubrunnen, où il se réunit au général d'Erlach; une communauté constante de sentimens, d'honneur et de courage, régnoit entre ces deux chefs, dignes de sauver la patrie ou de succomber avec elle.

Pour couvrir l'attaque principale, dirigée par Schawenbourg sur Fraubrunnen, l'ennemi, le 5 à une heure du matin, canonna sans fruit le poste de Guminen; et porta quinze mille hommes sur Laupen, Newenegg et Saint-Gines. Malgré la surprise et les ténèbres, les Bernois se défendirent avec intrépidité, repoussèrent l'ennemi à Saint-Gines, et ne cédèrent à Laupen et à Newenegg qu'à l'extrême supériorité du nombre. Un capitaine de l'ancien régiment de Watteville, M. Wys, adjudant-général, ayant rallié les troupes, et deux mille hommes de renfort étant survenus à la pointe du jour, on recommença l'attaque avec fureur, les milices bernoises

se précipitèrent, tête baissée, sur l'ennemi, sous un feu très-vif de mousqueterie et de mitraille; l'ennemi culbuté repassa le ravin de Newenegg, perdit trois lieues de terrein, au-delà de deux mille morts ou blessés, l'artillerie qu'il avoit emporté la veille, et plusieurs pièces de canon. Cette action coûta aux Bernois huit cents personnes, tant officiers, que femmes et soldats.

Cette colonne victorieuse se préparoit à marcher sur Fribourg, et à la délivrer lorsque les événemens de la journée forcèrent sa retraite.

Vers les cinq heures du matin, Schawenbourg attaqua en front et sur les flancs la position de Fraubrunnen, avantageuse, mais susceptible d'être tournée. Les Bernois avoient à se défendre, non-seulement de leur extrême infériorité, mais encore de deux mille hommes de cavalerie, auxquels ils n'opposoient que quatre cents dragons miliciens et de l'artillerie volante, arme inconnue aux Suisses, et qui ravagea leur infanterie. Avec de tels avantages, et une force triple, il ne falloit ni grands talens ni bravoure pour vaincre sans gloire des paysans forts de leur seul courage.

L'inaltérable avoyer de Steiguer harangua cette petite troupe, la pénétra de son exemple, autant que de ses exhortations, la conduisit lui-même, et ne quitta pas le feu. Après une vive résistance, le poste de Fraubrunnen étant tourné et emporté, M. d'Erlach rallia ses milices à Urtéren, y combattit une seconde fois, et délogé de cette position, prit celle en arrière sur le Grauholtz, colline très-boisée, qui, à une lieue et demie de Berne, coupe la route de cette ville à Zurich, et s'adosse sur la droite à une montagne difficile. Le combat s'y renouvella et s'y soutint deux heures et demie, avec un acharnement meurtrier. Enfin, les Français ayant franchi les abbatis, et tourné la position, l'infanterie bernoise se reforma à demi-lieue plus loin, disputa le terrein opiniâtrement, et quoiqu'affoiblie par ses pertes, combattit une cinquième fois dans la matinée, sur un plateau découvert, presque aux portes de la capitale; soldats, femmes, paysans, bestiaux au pâturage, tomboient morts au milieu de cette plaine ouverte, sous le sabre de la cavalerie et le feu de l'artillerie volante. Cette malheureuse et intrépide armée laissa deux mille morts ou blessés des deux sexes sur les champs

de bataille ; la perte des Français surpassa quinze cents hommes.

On entendoit, de Berne, le bruit du canon et de la mousqueterie ; le dernier combat se passoit à sa vue ; rien n'avoit été préparé pour défendre les hauteurs qui la dominent ; le désespoir et l'effroi s'emparoient des habitans. Réduite à essuyer un bombardement et un assaut ou à se rendre, la régence agonisante fit demander une capitulation, ou plutôt une sauve-garde au général Brune, arrivé auprès de Berne avec son avant-garde. Dans la soirée la ville lui fut livrée, sous sa parole de respecter les personnes et les propriétés.

Ainsi finit cette république, nourricière de grands hommes d'état et d'épée, célèbre par sa sagesse, florissante par ses maximes, illustrée par sa valeur ; où le pied d'aucun ennemi n'avoit pénétré dans le cours de plusieurs siècles, et soumise aujourd'hui à un imprimeur français, qui prit, au nom de cinq régicides sous la pourpre, l'investiture de l'héritage et des cendres des Bubenberg, des d'Erlach, des Watteville, des Diesbach.

Brune occupoit les murs de Berne ; mais son génie répandu hors de cette enceinte,

avoit préparé des scènes d'horreur qu'il est cruel de raconter.

A la nouvelle de la reddition de Berne, les divisions de Newenegg et de Guminen se replièrent sur les montagnes et sur la ville, égarés de désespoir, les soldats de la dernière de ces colonnes se jettèrent sur les officiers, et massacrèrent leurs deux adjudans-généraux, les colonels de Crousaz et de Gumoëns. Toute discipline, toute raison, toute reconnoissance, avoient cédé à la persuasion aveugle que la république étoit livrée par ses chefs civils et militaires. Les véritables traîtres et les séducteurs français aiguillonnoient cette démence par des suppositions, par des faux, et par l'ivresse ; en se retirant sur leurs foyers, les troupes propagèrent leur fureur dans les campagnes ; personne ne pouvoit ni n'osoit les désabuser.

Accoutumés de père en fils à rendre à leurs magistrats un culte de vénération, et à se croire invincibles sous leur direction, ces cultivateurs, confondus de leur défaite, la rejettèrent sur la volonté même du gouvernement ; ils tenoient autrefois un si grand compte de sa sagesse, qu'ils n'hésitèrent pas d'attribuer à sa perfidie, l'incohérence

des mesures, la suspension de l'attaque et les revers; l'idole abattue fut foulée par les adorateurs. Chez un peuple confiant, le premier soupçon est le principe d'un emportement effréné : chez un peuple phlegmatique il est aussi difficile d'émouvoir les passions que de les tranquilliser; c'est le volcan qui fait éruption sous la neige. Une fois le gouvernement dissout, le paysan se considéra comme rentré dans l'état de nature, et chercha des consolations dans le farouche exercice de ses vengeances.

C'est au travers de ces milices débandées, apportant aux campagnes le récit de leur désastre, les dernières paroles de leurs frères d'armes immolés, et le deuil de leurs gémissemens que l'avoyer de Steiguer et le général d'Erlach cherchèrent une issue vers les Alpes.

La chaîne des vallées connues sous le nom de Hassi et d'Oberland, et qui, des bords du lac de Thun s'élève au sud-est jusqu'aux glaciers, offroit une retraite inexpugnable; quatre mille Français eussent difficilement atteint ce pays où les chemins sont des précipices, et couvert par un lac dont les rives sont inaccessibles aux voitures. Ces retranchemens gigantesques n'avoient point échappé

à la prévoyance du gouvernement : pour y assurer des moyens de retraite, on y avoit envoyé, au mois de février, des armes, trente pièces d'artillerie, des munitions, des magasins considérables, et environ cent soixante mille liv. sterl.

Séparés dans le tumulte des derniers combats du 5, MM. de Steiguer et d'Erlach tournèrent leurs pas vers cet asyle, avec le dessein d'y rallier les troupes, et l'espoir d'y maintenir la république périssante. L'un et l'autre ignoroient que l'infernale activité de l'ennemi avoit déjà escaladé ces montagnes, qu'elle y faisoit circuler ses corrosifs; que là, comme dans la plaine, la clameur de trahison désorganisoit toute défense et dénaturoit ce peuple doté d'immunités immenses, fanatique de son gouvernement et dont la fidélité sembloit immortelle comme les sommets glacés de cette enceinte. Le désordre, la défiance et la rage y étoient au comble depuis le retour des derniers restes du bataillon, hâché le 2 à Lengnau.

Epuisé de fatigues, entouré de dangers et supérieur à sa disgrace, M. de Steiguer, sous la conduite d'un sergent, gagna à pié le lac de Thun, par une route de cinq lieues, obstruée de paysans ivres de vin et de res-

sentiment, et des troupes légères de l'ennemi. La lassitude l'ayant obligé de s'asseoir sur un tronc d'arbre, il s'y endormit; c'étoit le sommeil du juste : des hussards français respectèrent, sans le connoître, ce vieillard auguste, dont la redingote cachoit la décoration. Deux fois ses jours furent menacés, mais la providence veilloit sur lui, et le respect de sa vertu sembloit une invisible sauvegarde. Il traversa le lac de Thun, et à l'ouie des excès qui signaloient la frénésie des montagnards, il traversa la Mont-Brunig, et du canton d'Underwalden arriva dans le comté de Bregenz, appartenant à l'empereur. (1)

Infortuné d'Erlach ! une destinée plus cruelle encore t'environnoit : tes nobles sentimens, tes travaux, ta valeur, ton patriotisme, rien ne pouvoit sauver ta tête dévouée par ces républicains atroces, dont ta pénétration m'avoit plus d'un fois prédit les énormités !

Dans la matinée du 5, il avoit dit au jeune de Varicourt, estimable ingénieur français, qui lui servoit d'aide-de-camp :

(1) M. de Steiguer a passé depuis à Vienne et de Vienne à Berlin, où il est en ce moment.

„ Mon ami, je vois lever le soleil, mais je „ ne le verrai pas coucher. „ Il espéroit mourir de la main des ennemis de sa patrie; le ciel en avoit ordonné autrement. Dans la dernière retraite, des coups de fusil, tirés autour et dirigés sur lui, blessèrent dangereusement M. de Varicourt. Forcé d'abandonner cet officier; couvert de sueur, de sang et de poussière et suivant les traces de M. Steiguer, il avoit déjà franchi la moitié de sa route, lorsqu'auprès du village de Munsingen il est reconnu, saisi par un ramas de soldats et de paysans frénétiques. Ni cette voix qui mille fois invoqua leurs bras contre leurs oppresseurs, ni sa contenance assurée, ni le souvenir de ses aïeux, ne désarmèrent ces bêtes féroces. Ils attachent leur général au dos d'une charrette et parlent de le conduire à Berne. Une autre troupe de forcenés survient, s'empare de la victime et poussant des hurlemens sauvages, l'ensévelit palpitante sous les coups redoublés de hâche et de bayonnette. A côté de M. d'Erlach, un de ses aides-de-camp, nommé Kneubuller, amené par le hasard, est garotté de même, supplie en vain pour son général et tombe percé de dix-sept coups.

La malheureuse épouse du martyr, réfu-

giée avec ses enfans, à l'extrémité du lac de Thun, faillit quelques heures après partager le sort de son mari et ne dut la vie qu'à la défaillance où la douleur l'avoit plongée.

Veut-on pénétrer maintenant la cause d'un tel crime ? Des témoins respectables m'ont certifié, qu'ayant interrogé les jours suivans les assassins de M. d'Erlach sur les motifs de leur férocité, ces malheureux émus de remords et de pitié, confessèrent leurs regrets en justifiant leur innocence. *Les Français*, dirent-ils ingénuement, *nous ont montré des lettres du général d'Erlach, par lesquelles il leur promettoit de nous trahir et de nous faire battre* (1). Voilà les œuvres et les trophées de ces régénérateurs du monde, qui profanent dans leur caverne de Paris les mots de *vertu*, de *générosité*, de *justice*, de *vérité*, dont le congrès de Rastadt sollicite l'équité depuis huit mois, à qui des professeurs allemands, des Irlandais-unis, des lettrés sans cœur et sans morale, élèvent des autels !

Détournons nos regards de cette *fange*

(1) Je me rends garant de ce fait, dont l'authenticité peut être constatée par plus de deux mille soldats bernois, qui ont reçu des billets semblables.

sanglante, pour les fixer sur quelques traits dignes de mémoire, et propres à caractériser les derniers soupirs de la liberté helvétique,

Plus de huit cents femmes s'armèrent au landsthurm, dans les environs de Berne, et soutinrent le feu des derniers combats. A Fraubrunnen, deux cent soixante femmes ou filles reçurent l'ennemi à coups de faulx, de fourches et de pioches, cent quatre-vingts furent tuées; une d'entr'elles, nommée Glar, avoit à ses côtés ses deux filles et trois petites-filles, dont la plus jeune n'atteignoit pas dix ans : ces six héroïnes ont péri. -- La même scène s'offrit à Newenegg, à Laupen, à Lengnau. Dans le bataillon de l'Oberland, qui défendit ce dernier lieu, on remarqua un père servant avec trois fils et sept petits-fils; tous perdirent la vie.

Le sénateur Effinguer, septuagénaire, arriva, le 4 au soir, à l'armée, son épée à la main, deux pistolets à la ceinture, conduisit au feu une compagnie de grenadiers, fut blessé, fait prisonnier, et expira quinze jours après à Soleure, dans l'hôpital militaire où Schawenbourg avoit eu l'indignité de l'enfermer, au milieu des soldats morts ou mourans. Un autre sénateur, M. Herbert,

s'arma d'un pistolet et se cassa la tête plutôt que de survivre à la chûte de l'état.

Un jeune paysan d'Avenche, âgé de vingt ans, est menacé de mort par les Français, s'il ne s'arme pas contre son souverain ; il s'y refuse avec fermeté, et ajoute qu'en traversant la Suisse, Buonaparte a causé tous les malheurs du pays. A ce mot, il est conduit au supplice, fusillé, et meurt sans demander grace. Ce dévouement s'est répété après l'un des combats soutenus au mois de mai par les petits cantons. Les apôtres de la liberté sollicitent un Suisse prisonnier d'accepter la nouvelle constitution, s'il veut conserver la vie ; il hausse les épaules ; les assassins se préparent : « Tirez, leur dit-il », et il est fusillé. A la même époque, vingt paysans armés de massues, s'étoient barricadés dans une ferme ; on les somme de se rendre ; ils persistent : les Français embrâsent la maison, et y consument ces compatriotes de Guillaume Tell.

La liberté française est tellement odieuse et vile, que les forçats même n'en voulurent pas. Les insurgens vaudois ayant élargi et honoré de leur fraternité dix malfaiteurs, employés aux travaux publics à Yverdun, ces captifs déclarèrent qu'ils refusoient de

devoir un tel bienfait à des rebelles : leurs fers rompus, ils revinrent les reprendre à Berne, en rentrant dans la maison de force.

Le 3 mars, Schawenbourg fit déclarer au conseil de Berne, " qu'averti par des avis
„ certains que la plupart des individus des
„ deux sexes, renfermés dans les maisons
„ de force, n'y étoient détenus qu'à cause
„ de leur attachement à la France, il exi-
„ geoit que tous fussent élargis ; faute de
„ quoi les magistrats subiroient le traite-
„ ment qu'avoient éprouvé ces amis de la
„ liberté. „

On lut à ces forçats, au nombre de deux cents, la lettre du général français, en leur laissant le choix ou d'aller le joindre, ou de retourner dans leurs anciens domiciles, ou de concourir à la défense de l'état ; tous acceptèrent ce dernier parti, et la plupart se firent tuer à Fraubrunnen.

Généralement la jeunesse bernoise se dévoua ; beaucoup de ceux qui, jusqu'au mois de février, avoient persisté dans leur partialité pour la France, rachetèrent leurs erreurs par une conduite aussi ferme que loyale.

Nul dénombrement exact des pertes res-

pectives n'ayant été dressé ou connu, on n'a évalué qu'approximativement le sang versé depuis le 2 jusqu'au 6 mars. Ce n'est pas forcer, je crois, de porter à six mille le nombre des morts et blessés de part et d'autre. Berne eut à regretter quelqnes centaines de prisonniers, et plus de soixante officiers, tués, blessés ou massacrés.

CHAPITRE IX.

Suite de la reddition de Berne. --- Excès et crimes des Français. --- Sort du reste de la Suisse. --- Conclusion.

QU'UNE nation étrangère s'arrogeât le droit de renverser les lois d'une autre nation, et de la forcer à recevoir des institutions nouvelles; qu'abusant de sa puissance et de ses succès, un empire victorieux tournât ses armes contre des voisins heureux, foibles et paisibles; que les chefs dépravés de cet empire assurassent le triomphe d'une si infâme tyrannie par des moyens plus infâmes encore, --- les tristes annales du genre humain ne sont pas tout-à-fait exemptes de ces rares scandales : mais que les premières notions de justice, de liberté, de droit naturel fussent subverties par des hommes assez effrontés pour s'en proclamer les restaurateurs; qu'ils assassinassent, avec un caducée et l'olive à la main, des peuples confians et abusés; que des oppresseurs parisiens, nourris de sang et de vols, vinssent enseigner la démocratie aux bergers de Schweitz, le code de la nature aux mon-

tagnards des Alpes, la morale publique à des tribus que les vertus même de Paris feroient pâlir d'horreur ; qu'aux mensonges de l'hypocrisie succédât une atrocité sauvage, et qu'avec le sourire de l'amitié, ils frappassent leurs victimes des calamités de la guerre, des abus de la conquête et des abominations du despotisme, cette monstrueuse nouveauté fixera l'opinion des siècles sur le caractère et les principes du gouvernement français.

Tel est son mépris pour ses concitoyens, pour leurs représentans, pour cette constitution aërienne, qui prend toutes les formes sous les doigts de la tyrannie, que le directoire, attaquant la Suisse, ne daignât pas même consulter le corps législatif et lui demander une autorisation légale.

Ce silence pût induire à présumer que ces désolateurs se borneroient à des démonstrations comminatoires pour contraindre les Suisses à adopter leur régime ; mais qu'à la vue d'une résistance générale, de l'éloignement des peuples pour ces fantaisies révolutionnaires, et de l'impossibilité d'armer des insurrections, on rougiroit de passer outre, et d'arracher par une invasion mili-

taire, ce qu'on n'avoit pu obtenir par les menaces et par les séductions.

Vaine conjecture! le directoire n'est point de ces puissances qui s'ébranlent pour un simple appareil. L'asservissement et le pillage de la Suisse étoient décrétés dans ses conseils: la réduction de trois cantons devoit préluder à l'usurpation de l'Helvétie entière, et une conquête faite en cinq jours subir le traitement d'une place prise d'assaut après un siège d'une année.

Je ne souillerai pas les yeux du public du récit affreux des attentats qui marquèrent la trace des Français. Je tire un voile sur la femme de l'aubergiste du village de Lohne, presque crucifiée par une troupe de soldats, et expirante sous leur brutalité; sur deux jeunes patriciennes de Fribourg, trouvées mortes et violées sur le grand chemin; sur plus de cent femmes abandonnées à ces traitemens infâmes, et dont les cadavres, sans sépulture, furent jettés dans les bois. Dirai-je, que durant l'expédition contre les petits cantons, un de ces monstres, ne pouvant dompter la résistance d'une femme enceinte, lui plongea son sabre dans le cœur; que les parens de cette infortunée accourant à ses cris, coupèrent les poignets de son

ravisseur, et que cette vengeance méritoire fut proclamée par le général français comme un attentat inexpiable, et comme un encouragement à la fureur de ses soldats ?

Une rivalité de brigandages s'établit entre les agens civils ou militaires du directoire, et ses satellites. Du canton de Soleure saccagé, les troupes de Schawenbourg se répandirent, le 5, dans les campagnes du canton de Berne; plus de trente villages, un espace de plusieurs lieues, furent mis au pillage, châteaux, maisons bourgeoises, fermes, maisons rustiques, dévastées de fond en comble; on brisoit les meubles qu'on ne pouvoit enlever. Des hussards venoient de piller le château de Jeggistorf, habité par une dame sexagénaire; il lui restoit sa bibliothèque, son linge, ses tableaux: survenus après la première dévastation, les officiers en chargèrent leurs charriots.

En vertu du respect promis aux personnes et aux propriétés, quiconque se trouva dans les rues de Berne à l'entrée de l'ennemi, fut dévalisé : argent, montres, bijoux, jusqu'aux mouchoirs et aux chapeaux, composoient ce premier butin; les caves enfoncées, les contributions de vivres, les vols exécutés dans plusieurs maisons, n'étoient qu'un

essai. Dans la nuit du 5 au 6, les troupes se jettent sur les campagnes des environs: trois cents maisons sont envahies et spoliées; la basse ville de Fribourg et les habitations des alentours, éprouvent le même sort.

Témoins de ce saccagement de leurs soldats, les généraux qui s'apprêtent à le surpasser, ne châtient ni ne répriment. Brune, il est vrai, établit un marché de sauve-gardes; il dicte un tarif où l'impunité du vol est balancée avec la rançon du propriétaire: c'est le général qui dérobe lui-même ses frères d'armes. Le gouvernement français s'est vanté dans ses journaux d'avoir puni les violences; oui, puni par des affiches dérisoires, dans lesquelles les pillards enveloppoient leur butin : trois ou quatre d'entr'eux ont été fusillés pour leur mal-adresse; des milliers sont restés irréchercbables. C'est au désespoir des habitans, c'est à la mort de nombre de brigands exterminés par eux et non aux vertus du directoire et de son général, qu'on a dû le ralentissement du sac de la contrée (1).

(1) Une personne de ma connoissance, volée à Lausanne par l'armée libératrice, se plaignoit au com-

On doit, à la vérité, observer que la plupart de ces horreurs, dans les premiers jours, furent l'ouvrage de l'armée du Rhin : les divisions de celle d'Italie conservèrent beaucoup plus de discipline ; nombre d'officiers détestoient cette guerre odieuse, tâchoient d'adoucir le sort des victimes, et ne déguisoient ni leur mépris, ni leur exécration pour le gouvernement qui les condamnoit à exécuter ses iniquités. Beaucoup de soldats, et sur-tout de cavaliers, manifestèrent les mêmes sentimens ; jamais la Suisse n'oubliera leur intégrité, pas plus que les outrages de leurs chefs (1).

mandant : celui-ci témoigna au réclamant son étonnement de lui voir encore un habit : « Si le vol, » ajouta-t-il, eût été l'ouvrage de mes soldats, ils ne » vous eussent laissé que la chemise. »

(1) *Telle étoit* l'ignorance de cette armée, qu'en arrivant à Lausanne, officiers et soldats demandèrent aux jacobins du lieu, où étoit le palais de leur prince, afin qu'ils allassent le mettre à la raison ? On n'eût pas trouvé sûrement parmi ces quarante-six mille hommes un seul individu qui eût la plus légère notion des constitutions de la Suisse ; il en étoit de même dans les conseils et les académies revolutionnaires de Paris. Croira-t-on que les folliculaires du directoire imprimoient alors, que le catholicisme secondoit le gouvernement de Berne ; que Dieu et les saints s'ar-

Le général et les commissaires directoriaux firent bientôt oublier ces premiers ravages. Répétant les scènes de Milan, de Modène, de Bologne, Brune, sans récépissés ni inventaire, ni procès-verbal, s'empare à Berne du trésor de l'état; il engloutit toutes les caisses publiques, et les caisses particuliéres des familles patriciennes; du second élan, il spolie les magasins, les dépôts publics, l'arsenal; des amas immenses de grains, de vins, de munitions, trois cents pièces d'artillerie, l'armement de quarante mille hommes, la fonderie de canons, jusqu'aux plus communs ustensiles disparoissent sous la main de ce brigand, tout est vidé de même à Fribourg et à Soleure. Les spoliateurs découvrent le dépôt transféré dans l'Oberland, au mois de février; aussitôt Brune menace cette contrée d'une invasion, suborne en même tems ces montagnards, leur promet l'indépendance, et arrache à leur crédulité cet or, ces subsistances, ses canons, garans plus sûrs de leur liberté

moient dans son arsenal; qu'il ordonnoit des processions, des invocations à la Vierge, et que les prêtres accordoient l'indulgence plénière pour le meurtre d'un français. — Voyez l'*Ami des Loix*, le *Rédacteur*, le *Journal des Hommes libres*, etc.

que les promesses d'un faussaire. Ce peuple excepté, habitans des villes et des campagnes, tout est désarmé.

A la réception de ces trophées, le directoire récompense des exploits si valeureux. Porté au commandement général de l'armée d'Italie, Brune, engraissé du sang et de la ruine de l'Helvétie, va chercher un nouveau théâtre de rapines. D'autres vampires lui succèdent, sous le nom de commissaires exécutifs : ils organisent le vol, ils en règlent méthodiquement l'énormité, la forme et la répartition. Le fléau des réquisitions élargit les plaies sanglantes des victimes : " *C'est à vous à mourir*, vos assas-
„ sins et vos spoliateurs, déclare le commis-
„ saire Lecarlier; payez votre servitude. Je
„ dois dépeupler vos campagnes de chevaux
„ et de bestiaux, vider vos greniers, épui-
„ ser vos récoltes : vos sueurs, vos éco-
„ nomies, votre existence et celle de
„ vos familles appartiennent à vos bour-
„ reaux. „

Tel fut le sens littéral de la proclamation du 29 mars, par laquelle s'installa à Berne ce nouveau Satan. Onze magistrats bernois furent arrachés de leurs maisons et transférés

à la citadelle de Strasbourg : cinq magistrats de Soleure, enlevés par Schawenbourg, les avoient précédés dans leur exil et leur captivité. Ces ôtages, dont la fortune entière étoit sous la main des ravisseurs, durent répondre de la solvabilité générale des tributs.

Lecarlier mit à son usage les consommations de la contrée, fit exécuter à Fribourg une première contribution pécuniaire de cent mille écus, et à Berne une imposition de huit cent mille livres.

Pour acquitter sa conscience, et légaliser ses exactions, ce dispensateur de justice distributive prononça que les anciens gouvernans supporteroient seuls le fardeau des tributs. Ne leur eût-il pris qu'un écu, cet écu même eût été un larcin. Par quel droit trois cents prepriétaires bernois devoient-ils leur patrimoine aux sang-sues de la république française ? Que leurs fortunes eussent été aussi illégitimes qu'elles étoient pures, si les tributs du peuple avoient servi à en élever l'édifice, est-ce à des voleurs étrangers qu'ils en auroient dû le compte et la restitution ? Pourquoi le juste Lecarlier n'appella-t-il pas autour de lui les sujets de l'a-

ristocratie bernoise, en les indemnisant des injures qu'ils avoient soufferts (1) ?

Misérable détour de l'avarice et de l'iniquité ! C'est à la propriété, et non à l'aristocratie que le directoire faisoit la guerre ; c'est la propriété que poursuivent ses dogmes, ses artifices, ses soldats et ses commissaires ; c'est comme étant le principe de tous les forfaits, que les raisonneurs de la révolution ont protégé le vol, en sollicitant sans relâche l'indulgence des lois en sa faveur : lorsque l'attouchement impur de la philosophie souilla cette loi cardinale de la propriété, le systême du monde social fut ébranlé, et le crime s'éleva pour envahir la terre.

La rapacité française n'avoit encore parcouru que la moitié de son domaine. Lucerne, Zurich, les cantons démocratiques, le Valais,

(1) Croira-t-on que ce Carlier, que le directoire éleva immédiatement au ministère, disoit aux citoyens de l'Helvétie, dans le programme de ses réquisitions : Soyez constitutionnellement heureux ; j'appelle votre confiance, j'en ai besoin pour vous servir. Comptez sur la justice et la générosité du gouvernement français ; il regarde tous les hommes libres comme les enfans de la même patrie. Puis assemblons des Congrès, argumentons, écoutons les savans sur les charmes de la paix et sur la bonhommie des cinq directeurs de Paris.

les Grisons, la Turgovie, l'état de St.-Gall, restoient à envahir et à spolier. A quel titre le directoire les eût-il flétris de la présence de ses soldats, et opprimés par ses traitans et ses inquisiteurs? C'est au canton de Berne et non à la Suisse qu'il avoit déclaré la guerre; c'est au canton de Berne seul qu'il avoit adressé ses calomnies, ses reproches et ses prétextes; les confédérés de cette république l'avoient vu assaillir et succomber, sans l'aider d'une cartouche; tous avoient sacrifié leurs lois au despotisme de la France; enfin, dans la variété infinie de leurs gouvernemens, ne s'en trouvoit-il pas un seul qui ne dût être foudroyé sans pitié, ainsi que les aristocraties de Berne, de Fribourg et de Soleure?

Nulle considération de justice n'arrêta l'invasion et le brigandage. Nonobstant la soumission de Zurich, nonobstant la parole du général Schawenbourg qu'il n'enverroit dans le canton ni troupe, ni exacteurs, le quartier-général de l'armée française s'établit à Zurich même; jusqu'au lac de Constance, toute la contrée fut inondée de soldats, de percepteurs et de pillards. --- Des paysans du canton de Lucerne invoquent le rétablissement de l'ancien régime et s'oppo-

sent au nouveau ; cette résistance est domptée, le sang coule, Lucerne devient une propriété française.

A l'autre bout de la Suisse, le Valais imite les Lucernois, et veut défendre sa religion, ses lois, son indépendance. Des bandes de meurtriers pénètrent dans ces malheureuses vallées, les mettent à feu et à sang, égorgent, incendient, saccagent la ville de Sion, y spolie ces momtagnards accablés : au milieu des flammes, du carnage et des gémissemens, le résident directorial, Mangourit, publie une homélie sur la *liberté*, *l'égalité* et la *vertu*. Son adjoint, le général Lorge, prend aussi sa plume trempée dans le sang, et appelle des *misérables*, des *coupables*, des *sacriléges*, des *infâmes*, ces républicains qui ont osé lui disputer leur patrie, leurs propriétés, leurs autels et leurs droits.

La tyrannie fiscale marche aussi-tôt sur les trace de la tyrannie armée. Lecarlier, jugé trop humain, cède le sceptre des déprédations aux commissaires Roubière et Rapinat : ce dernier, chef de l'expédition, chargé des instructions secrettes, choisi par Rewbell et son allié, ouvre un nouvel enfer. Il fait sceller et enlever les trésors et les caisses publiques à Lucerne, à Zurich, dans le Va-

lais ; les magasins sont confisqués, une grêle de réquisitions tombe sur les ruines de la Suisse ; les contributions se renouvellent : 750,000 liv. sont imposées sur six abbayes, six millions sur les patriciens de Berne, sept millions sur Zurich, Lucerne, Fribourg et Soleure : Totila et Alaric furent miséricordieux, à côté de ces déprédateurs modernes, élevés dans les lycées de Paris.

Des écrits s'élèvent, ce sont ceux de l'impuissance. Comment, avec quoi solder cette profusion de rapine ? Jusqu'à ce phantôme de législature helvétique, qui phrasoit à Arau sur l'*affranchissement de l'Helvétie*, s'émut, intercéda, remontra ; la fureur publique accusoit son lâche silence, elle le rompit ; mais Rapinat inflexible poursuit ses vols ; Schawenbourg et ses soldats en protègent le recouvrement. De concert, ils font taire les plaintes et le désespoir ; la Suisse écrasée, passe sous un système de terreur ; la prison, la confiscation, l'inquisition, l'échafaud attendent les murmures et la première résistance. On n'ose plus ni se communiquer, ni parler, ni écouter même. Schawenbourg interdit aux libres Helvétiens de traverser d'un canton à l'autre, ou d'absenter leur patrie, sans un passe-port signé

de lui ; toute liberté de la presse est prohibée.

Les cantons démocratiques avoient conservé leur indépendance, au milieu de la servitude générale ; ils se montroient inébranlables dans leur refus d'immoler leur liberté à cette hypothèse politique que le directoire contraignoit les Suisses de recevoir, sous le nom de *Constitution helvétique*. Irrité que des pâtres des Hautes-Alpes méconnussent son empire et sa sagesse, il ordonna à Schawenbourg d'aller faire revivre dans ces montagnes les tyrans abattus par la flèche de Guillaume Tell.

C'étoit un étrange spectacle que celui d'une république de six ans, dont les édits, les places publiques, les monnoies, portent l'image de la liberté, allant arracher à des démocraties pauvres, heureuses et ignorées, le droit de conserver leurs institutions.

Le ciel, cette fois, ne permit pas le triomphe de l'iniquité. Conduits par deux officiers distingués, MM. de Paravicini et de Redling, ces intrépides montagnards bravèrent l'insolence, les commandemens et les cohortes de Shawenbourg. Dans une guerre de trois semaines, ils lui tuèrent trois mille hommes,

et le forcèrent à la retraite, par un traité qui lui ferma l'entrée des petits cantons.

Là fut posée une barrière au déluge d'extorsions, de violences et de despotisme qui ravageoit la Suisse. Là l'uniforme d'un soldat français n'a point souillé les regards de l'innocence et de la liberté.

Cette campagne honteuse, de Schawenbourg, fut d'ailleurs marquée par le débordement et la férocité ordinaires de son armée. Lui-même, pour se dédommager de son impuissance, alla profaner, spolier et démolir l'abbaye de N. D. des Hermites ou d'Ensielden, sur les confins du canton de Scwitz.

Une oppression si effrénée aliénoit cependant jusqu'aux jacobins les plus immoraux; le directoire helvétique, les conseils d'Arau, perdoient tout crédit; les desseins futurs du gouvernement français ne pouvoient s'accomplir, sans ramener cette autorité effarouchée qui lui devoit naissance. Pour conserver donc les profits de la tyrannie, sans courir les risques de son châtiment, il feignit de désavouer et de rappeller Rapinat.

Ce visir, fatigué de remontrances et de l'opposition de l'assemblée d'Arau, venoit de déposer deux des directeurs helvétiques,

de menacer les représentans d'un pareil ostracisme et de lancer un torrent d'ordonnances qui équivaloient à une proscription de la Suisse entière. Personne n'est assez simple pour supposer que ce délégué outrepassoit ses instructions : le directoire de Paris en avoit prévu l'effet ; ses projets subséquens y étoient liés.

Ici l'hypocrisie vient au secours de la barbarie épuisée. L'on s'attendrit sur les calamités de la Suisse ; son oppresseur est destituée ; on promet d'adoucir des rigueurs désormais insupportables. Aussi-tôt la crédulité saisit cette espérance ; les autorités helvétiques, pupilles du directoire, embrassent l'occasion d'un raccommodement ; elles détestoient Rapinat moins comme un tyran, que comme leur rival ; l'annonce de sa retraite facilite le retour d'une soumission servile.

Par ordre de Rewbell, Ochs et La Harpe exclus deux fois du corps exécutif d'Arau, y sont nommés, installés, harangués. On scelle la réconciliation par des fêtes, des complimens, des sermens ; on s'engage auprès du gouvernement français, de sanctionner sans délai le traité d'alliance qui doit unir les deux nations.

A cette dernière catastrophe devoit aboutir la tragédie. Après avoir écarté, par des démissions volontaires ou forcées, ceux des fonctionnaires helvétiques dont il éprouvoit l'indocilité; après s'être assuré du pouvoir exécutif en y entroduisant les deux auteurs de la révolution, le directoire français maintint Rapinat dans ses fonctions; puis il dit à ce peuple flétri, consterné et abusé: " Ma „ justice ne reparera aucune iniquité; je „ retiens le fruit de l'oppression infâme dans „ laquelle je t'ai plongé; mais ma clémence „ en suspendra le cours. Sois l'esclave de mes „ intérêts, allies-toi à mes passions; souffre „ tes maux sans murmure; baise les chaînes „ que je te présente, et j'en adoucirai le „ poids. „

C'est à ce langage, néanmoins, que les directeurs et les représentans d'Arau, satisfaits d'avoir recouvré un simulacre d'autorité, ont adressé l'hommage de leur reconnoissance: couvrant de pavots les blessures de leurs concitoyens, ils travaillent à en assoupir les douleurs, sans les ressentir, ni sans les venger. Déjà leur servilité se traîne sur les imitations révolutionnaires de leurs maîtres; déjà ils annoncent qu'ils perpétueront la servitude et les infortunes de leur

pays, plutôt que de le voir revenir aux anciennes autorités. Si de grands scélérats, protégés par de grands talens, ont quelquefois surpris l'admiration, l'œil observe avec dégoût la caricature d'une représentation nationale élue malgré la nation, de révolutionnaires subalternes, commandés par d'autres révolutionnaires, réunissant l'incapacité à la prétention et l'abjection de l'impuissance à l'orgueil d'un pouvoir de quatre jours, organes de volontés esclaves, puisant dans le *Moniteur* leur éloquence de collège, et plaçant leur dignité à ramper sous *la grande nation*.

La constitution nouvelle, imposée à la Suisse par le directoire français, n'est point entrée dans notre examen. --- Numa l'eût dictée, qu'elle feroit encore un objet d'épouvante, apportée le fer à la main, entourée de meurtriers, de concussionaires, de suborneurs et de bourreaux. Assurément, il faut peu de génie pour transporter de Paris à Arau, par la poste, un directoire, un conseil des anciens et un conseil des jeunes. Cette institution, reprouvée par son origine et par les crimes de ses fondateurs, tend à démoraliser et à dénaturer très-promptement la Suisse : elle en éveille toutes les passions,

elle multiplie les sermens, elle introduit une superfétation d'autorités dont le choc inévitable amènera l'oligarchie ou l'anarchie : elle va faire connoître aux peuples appauvris le fardeau des taxes publiques.

Toujours séduits par les idées d'uniformité et de symméterie, les petits esprits ont admiré cette conversion de vingt républiques en un seul gouvernement. Quelque jour nous serons appellés à discuter cette admiration : deux mots suffiront en ce moment.

Cette réduction politique met dans les mains de quelques hommes les destinées de la Suisse ; au corps fédératif succède une puissance unique, qui réunit la force de la ligue entière et propre à lui imprimer un mouvement, indépendant des volontés et des intérêts de chacun de ses membres. Ajoutez à ce régime une situation telle, que l'état ainsi gouverné se trouve maîtrisé par quarante mille soldats étrangers, et sous l'influence absolue d'une grande puissance qui domine ses conseils, vous aurez le secret de la révolution helvétique, son but définitif et les décrets du directoire.

Il vient d'enchaîner la Suisse par une alliance offensive et défensive, qui met à ses ordres toutes les ressources, toutes les forces

de la contrée ; les représentans, les magistrats de cette nation dévouée, trahissant les maximes de leurs pères, les traditions des sages, les premiers intérêts du peuple, ont osé consommer ce pacte désastreux. *Une alliance offensive !* Pour la première fois, la Suisse entend prononcer ce mot. Que diroit à la vue d'une démence si coupable, ce vénérable Nicolas de Flue, qui, en 1481, réconciliant à Stanz les cantons divisés, leur dit ces paroles mémorables : " Gardez-vous
,, des influences étrangères, qui vous immisceront, malgré vous, dans les guerres et
,, les projets de vos voisins ! ,,

C'est après avoir dérobé leurs richesses, que le directoire impose aux Suisses de lui faire un rempart de leurs vallées spoliées ; c'est couvert de leur sang qu'il exige celui de leurs enfans ! Et il se trouveroit un Helvétien assez abruti pour se ranger sous le drapeau de ses oppresseurs, pour leur vendre la cendre des martyrs égorgés par leurs satellites, pour aider leur ambition impie à dévorer de nouvelles races humaines !

Législateurs helvétiens, tristes jouets de vos passions et d'usurpateurs plus rafinés que vous, rappellez à votre mémoire la réponse de Phocion au démagogue Léosthènes,

qui venoit de plonger Athènes dans une guerre funeste : *Quel bien as-tu fait à la république par ton généralat ?* demanda l'arrogant démagogue au vertueux Phocion. --- *Le bien que j'ai fait n'est pas moindre*, répondit ce grand citoyen ; *car durant mon commandement, les Athéniens ont été ensevelis dans la sépulture de leurs pères.*

Espérons-le, la Suisse unanime repoussera cette fraternité de Caïn et d'Abel ; elle en laissera la honte à ses pusillanimes députés. Déchirée, appauvrie, exténuée par la révolution, elle verroit crouler jusqu'à l'espérance de recouvrer sa prospérité, si elle se précipitoit dans le gouffre que lui ouvre le directoire : sa population, sa culture, son économie publique, son aisance inséparable de la tranquillité, y seront englouties ; elle rétrogradera de quatre siècles. Oui, sans doute, elle a besoin de guerre ;

Si le ciel la permet, c'est pour la liberté.

Mais c'est à la poitrine de ses tyrans qu'elle doit diriger ses coups. Qu'elle s'arme, non du couteau des vêpres siciliennes, mais du premier fer qui lui sera présenté pour combattre. Tout ennemi du directoire est ami de l'Helvétie ; toute nation opprimée par les Français est son alliée. Qu'elle tourne son

espoir vers ce monarque dont les armées inépuisables protégeront ses efforts, sans exposer son indépendance. Là est son salut et sa gloire.

Mais si de perfides déceptions égaroient sa simplicité, si elle pouvoit se consoler de son joug, de sa ruine et de l'ignominie; si ses dévastateurs parvenoient à la réconcilier avec ses souffrances, à corrompre son instinct, à ranger parmi ces troupeaux de propriétaires efféminés, à qui tout est indifférent, hors la perte de leur repos, qu'elle sache à l'avance que ce repos même lui échappera; on ne dormit jamais sur l'oreiller d'une révolution dont un trouble éternel est le principe, et toutes les fureurs humaines le résultat.

Voyez où ont conduit par-tout la patience, la soumission, les sacrifices, les constitutions rapides et forcées. Ce sont les riches qui, au milieu de vous, ont contraint les pauvres à la sanglante servitude sous laquelle vous gémissez : demandez-leur quelle a été la rétribution de leur docilité; demandez à ces révolutionnaires, froissés comme vous par le fléau qu'ils ont provoqué, ce que vaut cet affranchissement populaire promis par vos libérateurs. Votre liberté est celle

que Démétrius Poliorcetes rendit à Mégare, dont il déroba tous les esclaves. *Je vous laisse votre ville affranchie*, dit-il à Stilpon. " Tu dis la vérité, reprit le philosophe, ,, car tu n'y as pas laissé un seul esclave. ,,

Où d'ailleurs est la garantie que vos provinces, ou une partie d'entr'elles, ne seront pas, tôt ou tard, aggrégées à cet enfer dont le directoire recule chaque jour les limites? Reconnoît-il sur la terre d'autre droit que sa convenance? Qui vous dit que, par celui de la nature, il ne reculera pas aux Alpes cette barrière qu'il affecte un moment de placer au mont Jura? Les lois physiques ne sont-elles pas aux ordres de ses jurisconsultes? Mais je vous entends; les traités, la foi, les sermens! Les traités! où est celui qui garantissoit à vos deux alliées, Bienne et Mulhouse, la sauve-garde de la neutralité?

Les traités! Regardez Genève. Le gouvernement français n'avoit-il pas protesté vingt fois, à la face de Dieu et des hommes, qu'il respecteroit à jamais la liberté de cette malheureuse république? Son agent, Adet, n'avoit-il pas proféré ce discours de mensonge? " Je vous assure que le peuple fran-
,, çais ne fera jamais rien de contraire à

„ votre indépendance. Cette parole que je „ vous donne, la république française la „ tiendra : les tyrans seuls ont la prérogative d'être parjures. „ Et, lorsque la convention suspendoit aux voûtes de son enceinte le drapeau des Génevois ; lorsque son résident, Resnier, leur portant en signe d'alliance un pareil gâge de fraternité, s'écrioit : " Que le drapeau tricolor soit „ le sceau de la preuve éclatante que le „ peuple français est le partisan le plus dé„ claré de votre indépendance ; „ ces crédules Génevois citoient, comme vous, les traités et les promesses.

Eh bien ! vous avez vu cette république votre amie, tourmentée de vexations, mise à l'interdit, coupée dans ses communications, bloquée, affamée, envahie en pleine paix, et les soldats du directoire terminer par leur intrusion, les douloureuses délibérations de la communauté. (1)

Non, tant d'exemples ne seront pas perdus ; l'imposture est usée par ses victoires :

(1) J'invite ceux qui desirent constater le caractère du directoire, à lire un écrit aussi fidèle qu'intéressant, de M. Chauvet, mon compatriote, sous le titre de *Conduite du gouvernement français envers la république de Genève.*

la république française peut se faire des complices, elle n'aura désormais pas plus de dupes que d'amis. Que des nations tyrannisées souscrivent à un pire esclavage, on le conçoit ; mais un peuple libre est comptable d'en supporter aucun. Ou la Suisse doit briser ses monumens et déchirer son histoire, ou elle nous répond qu'elle vengera sa flétrissure.

PIECES JUSTIFICATIVES.

(A)

Aux magnifiques et puissans seigneurs, l'avoyer et le petit conseil de la ville et république de Berne.

FRANCFORT, 22 novembre 1797.

Magnifiques et puissans seigneurs,

QUOIQUE vos seigneuries ne m'aient fait aucune notification de la demande que le directoire exécutif de France vient de leur faire, relativement à ma mission, je n'ai pu cependant ignorer ce qui étoit notoire à toute la Suisse, et j'ai cru de mon devoir de la communiquer à ma cour, en lui faisant part en même-tems de la manière insultante dont elle vous a été transmise.

Le roi a vu dans toute cette démarche, qui attaque également le droit des gens et votre ancienne dignité et indépendance, le desir perfide de rompre les liens qui l'ont de tout tems attaché à vos états, et le projet formé de sapper les fondemens même de l'union helvétique.

Persuadée de cette vérité, sa majesté, qui, en envoyant son ministre en Suisse, a voulu donner une preuve de sa bienveillance et amitié envers vos états, ne permettra pas que la prolongation de sa résidence auprès de vous, puisse servir de prétexte aux projets hostiles d'un voisin dont l'ambition ne respecte ni la justice, ni les droits de souveraineté, et qui ne cherche qu'à étendre à vos heureuses contrées un système destructeur, duquel, à l'aide de la providence divine, vous avez su, jusqu'ici, vous garantir. Le roi a en

conséquence ordonné à toute sa légation de se retirer, sans délai, du territoire helvétique.

En communiquant cette résolution à vos seigneuries, le roi m'ordonne de les assurer qu'elle n'est dictée que par son extrême sollicitude pour la conservation de votre tranquillité et que vos seigneuries peuvent compter sur la continuation de la bienveillance et de l'amitié qui ont toujours dirigé sa majesté dans ses relations avec votre état.

Je saisis avec empressement, magnifiques et puissans seigneurs, cette occasion de vous témoigner en mon particulier, toute ma sensibilité de la manière gracieuse dont j'ai été reçu de vos seigneuries, et mes regrets de n'être plus auprès d'elles l'organe des sentimens de mon souverain.

Qu'il me soit permis, magnifiques et puissans seigneurs, d'ajouter à votre gouvernement en particulier l'expression de ma reconnoissance la plus sincère pour toutes les bontés dont vous m'avez comblé pendant mon séjour dans votre ville.

Quelque part que je me trouve, je ne cesserai de faire des vœux pour votre prospérité et pour qu'à l'aide de Dieu, votre peuple puisse continuer de jouir, sous votre sage gouvernement, des avantages inappréciables que vous avez su jusqu'ici lui procurer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(*Signé*) Wm. Wickham.

(B)

PAIX ET SALUT A TOUS SES AMIS.

MENGAUD, *commissaire du directoire exécutif, aux habitans de tous les pays non encore occupés par la république française, des dépendances du ci-devant évêché de Bâle, sur la rive gauche du Rhin.*

CITOYENS,

La réunion d'une partie de la ci-devant principauté de Porrentruy, décida également l'incorporation de vos contrées à la république française.

Cette démarche de la France est celle d'un peuple libre, substituée aux droits du gouvernement, contre nature, qui vous accable. Et de ce que l'exercice de ces droits, devenus les nôtres, n'a pas eu lieu plutôt, en les épurant de tout ce qui est incompatible avec la dignité de l'homme, il ne s'en suit pas que nous ayons oublié que vous êtes encore dans les fers. Nous venons les briser.

Plus heureux que vos pères, dont le sang coula dans les guerres qui fondèrent les différentes espèces de gouvernemens de la Suisse, et qui ne vous ont procuré qu'une existence onéreuse et dégradante, vous allez enfin jouir des bontés de la providence, qui ne créa les hommes que pour en faire les membres d'une seule et même famille.

Vous ne connoissiez que les dîmes, les corvées, etc. Vous n'aviez que des prêtres, des nobles, des privilégiés; votre commerce, votre industrie, vos arts, jusqu'à vos subsistances enfin, tout portoit l'empreinte du despotisme sacerdotal, si habilement amalgamé à une tyrannie non moins odieuse. Aujourd'hui vous êtes des hommes; la liberté et l'égalité ne souffriront plus parmi vous d'autre distinction que celle du mérite, des talens et des vertus. Appellés tous indistinc-

tement au gouvernail de la société, à l'entretien et à la sûreté de laquelle vous êtes aussi tous également intéressés, vos subsistances se trouveront désormais assurées, les greniers de la république française étant la propriété de tous ses enfans. Votre commerce, favorisé au-dedans, protégé au-dehors, n'éprouvera plus d'entraves. L'industrie, les arts, l'agriculture, recevront les encouragemens qu'ils ne peuvent attendre que d'une nation victorieuse, libre, puissante et généreuse, éclairée sur la nature de ses droits et sur la manière de les exercer.

Sachez apprécier ces avantages, et méritez-les, en fermant l'oreille aux insinuations intéressées et perfides des malveillans et des sots, qui chercheroient à en affoiblir le prix à vos yeux et à vous égarer.

Nous venons chez vous en amis. Nous sommes vos frères. Ne redoutez aucun mauvais traitement. Les propriétés et les personnes seront protégées, autant que les ennemis de la liberté seront comprimés. La discipline la plus exacte et la plus sévère sera observée par des guerriers, qui jusqu'ici n'ont eu d'autres ennemis et n'en auront jamais que ceux de la liberté. Tels sont les ordres du directoire exécutif.

MENGAUD,

Commissaire du directoire exécutif.

(C)

Les députés du peuple bernois à leurs concitoyens.

Lorsque, ces jours passés, nous fûmes appellés de vos assemblées, pour siéger au milieu du gouvernement, vous étiez dans la juste confiance qu'il devoit en résulter de grands avantages, et que l'union plus intime des citoyens à l'état, seroit le vrai moyen de nous défendre avec succès des dangers qui s'accroissent d'un moment à l'autre et menacent de plus en plus notre patrie. Votre espoir ne sera point trompé, chers concitoyens; et, quoiqu'en si peu de tems il ne nous ait pas encore été possible de dissiper nos craintes sur les dispositions du dehors, nous avons fait cependant un grand pas vers le triomphe que nous devons desirer; c'est d'avoir augmenté nos forces par la réunion la plus sage et la plus nécessaire, tels qu'un millier de petits ruisseaux qui couloient isolés, et qui, par une pente heureuse, tombés dans un même lit, forment un fleuve puissant et majestueux, nous allons devenir une masse imposante et redoutable dont le courage et le sentiment d'une bonne cause ne peuvent manquer d'assurer les succès.

La destination de l'homme est de s'améliorer; c'est un des grands bienfaits attachés à sa nature. Toutes les dispositions humaines doivent se perfectionner avec les circonstances; mais la plus importante de toutes est la réunion des hommes sous les lois et le gouvernement, que nous appellons l'état.

L'édifice de notre constitution, subsistant depuis des siècles, son antiquité même seroit en sa faveur un témoignage imposant, quand nous n'aurions pas pour preuve plus parfaite encore la prospérité générale que le peuple a trouvée jusqu'à présent sous son appui. Cependant, comme rien de ce qui est l'ouvrage des hommes ne peut être parfait, notre gouvernement avoit peut-être besoin de quelques réformes; et les pères de la patrie s'occupoient depuis long-tems des

moyens de les opérer sans secousses et sans agitations; car rien n'est plus dangereux que de toucher, même le plus légèrement, aux lois constitutionnelles d'un état. Il sembloit donc que le moment actuel n'étoit pas propre à cette grande affaire et sûrement elle eût produit de bien plus précieux avantages s'il eût été possible de la renvoyer à des tems plus heureux. Cependant, faites-en l'aveu, chers concitoyens, un vif desir d'innovation s'est manifesté de votre part. Ce vœu étoit celui d'un petit nombre, il est vrai; mais il étoit imprudent, s'il émanoit de vous-mêmes; il étoit contraire à ce noble orgueil qui doit animer un peuple libre, s'il étoit le résultat d'une impulsion étrangère.

Ce fut pour remplir vos vues, que, dès notre entrée à l'assemblée du gouvernement, on nous a proposé d'abord les changemens qui paroissoient être utiles au bien général du pays et conformes aux circonstances. Nous avons appuyé avec fermeté ces propositions, puisque vous nous aviez confié le soin de coopérer ce que nous jugerions nécessaire au salut de la patrie.

S'il est vrai que notre constitution ne fût pas exempte des abus que la foiblesse humaine rend presque inséparables des gouvernemens, combien n'en a-t-on pas déjà fait disparoître par une sage et prudente administration? N'avions-nous pas dans toute l'étendue qu'elle peut avoir, la sûreté des personnes et des propriétés, les deux plus précieux avantages de la société civile? Est-il un seul égarement dont on puisse accuser l'administration de la justice? Peut-on reprocher aux membres de notre gouvernement le plus foible penchant à ce qui pourroit caractériser la corruption? Le trésor de l'état pourroit-il être administré avec une comptabilité plus exacte; avec une économie plus parfaite? Et si la fécondité d'une terre aride et pierreuse, si la prospérité d'un peuple loyal qui a conservé l'antique pureté de ses mœurs, est la preuve la plus certaine de la bonté de son gouvernement, n'est-ce pas vous-mêmes qui rendez à votre souverain ce témoignage glorieux? Malheur à vous, si jamais vous pouviez l'oublier!

Aussi les droits dont à l'avenir vous jouirez, n'ont point été demandés, mais accordés librement; car le vœu de la majorité ne s'étoit point encore manifesté parmi vous; il vous reste, chers concitoyens, à vous rendre dignes de ces bienfaits. Si la liberté est pour le peuple, le plus grand de tous les biens, la base qui la garantit doit en être d'autant plus sacrée; il n'est rien de grand ni de sublime, qui ne puisse s'élever encore sous son auspice; mais une bonne constitution ne peut être que l'effet d'un profond discernement et le résultat d'un travail tranquille, dirigé par la sagesse et l'expérience. Pressée au contraire par la fougue des passions, elle est étouffée dès sa naissance; l'élévation d'un tel édifice est l'ouvrage du tems, qui seul fait mûrir les choses. Commencer par démolir ce qui vous donnoit un refuge assuré, seroit nous exposer nuds aux injures d'une violente tempête. Lorsqu'un orage menaçant se rassemble sur l'horison, le pilote qui porte en son cœur le sentiment de son devoir, saisira bien avec plus de force le gouvernail; mais il déploiera en même-tems ses voiles pour faire mouiller d'autant plus vite son navire.

Le salut de notre patrie, chers frères, le vôtre, celui de vos enfans, est entre vos mains. Vos vœux sont maintenant satisfaits. On vous a concédé généreusement tout ce qui pouvoit s'accorder avec le bien général. Quiconque, dans ce moment, oseroit exiger davantage, ne pourroit demander que pour soi-même, et non pour la patrie; il n'auroit pour but que de la détruire, et non de la conserver. Nous n'avons que le choix entre deux choses: ou une obéissance entière à la loi et au souverain, qui seul peut soutenir notre état menacé, ou le débordement de toutes les passions féroces et indomptables, la ruine d'un pays florissant, l'anéantissement de la prospérité publique, le ravage qu'occasionne la corruption des mœurs, enfin la perspective des désartres et des malheurs les plus effrayans pour nous et notre génération. — Qui oseroit douter de notre résolution? — Oui, chers concitoyens, vous nous avez honoré de votre confiance; vous nous avez imposé la tâche, bien précieuse pour nos cœurs, de

soutenir vos droits et vos intérêts les plus chers. C'est donc pour vous, c'est en votre nom, c'est du fonds de vos cœurs, que nous jurons de sauver la patrie, et vous ne sauriez nous démentir.

Si cet acte d'union que nous vous annonçons aujourd'hui n'étoit pas capable de désarmer tous nos ennemis et d'anéantir leurs intentions ; s'il nous en restoit encore un seul qui voulût nous imposer des lois, violer le sanctuaire de notre liberté, rendre inutiles enfin les sages réformes que nous venons de faire à notre constitution ; alors la patrie appellera tous ses enfans, ils se réuniront, se presseront autour d'elle, et si vous êtes forcés au malheur de combattre, la connoissance parfaite que vous aurez de votre cause, affermira votre courage, en même-tems qu'elle garantira vos succès. L'assurance solemnelle de vos droits sera l'étendart sous lequel vous formerez un mur impénétrable ; elle sera la bannière que vous porterez contre un ennemi puissant, qui dès-lors ne sera plus à craindre pour vous ; nous nous placerons à vos côtés et dans vos premiers rangs ; elle flottera sanglante dans les airs ; mais nous ne la quitterons point ; nous la rapporterons, ou nous ne reviendrons jamais, et à la dernière extrémité, nous sommes résolus de mourir, mais en rappellant encore à la postérité le souvenir du beau nom de nos ancêtres. Nous nous laisserons ensévelir sous les ruines de notre patrie, plutôt que de courber nos têtes sous un joug ignominieux. Nous pouvons cesser d'être, *mais notre honneur ne doit point s'anéantir.*

Berne, le 5 février 1798.

(D)

Noms des membres du gouvernement de Berne, qui ont voté contre l'ultimatum des Français.

Sénateurs,

MM.

De Steiguer, avoyer en exercice.

De Frisching, ancien trésorier.

Fischers, | bannerets.
De Watteville, | bannerets.
Kirchberguer, | bannerets.

De Diesbach.

D'Erlach de Spiez.

Effinguer, *tué.*

Herbort, *tué.*

May.

De Muralt.

Membres du grand conseil.

Benoît de Brandis.

Berseth.

Bucher de Schenkenberg.

Bucher, capitaine, *tué.*

Daxelhofer, *id.*

Daxelhofer, secrétaire.

Diesbach de Bonmont.

Diesbach, major.

Effinguer de Nidau.

Effinguer, colonel.

Enguel d'Oron.

Erlach de Berthoud (d').

Erlach (d'), général, *tué.*

Ernst, maréchal de camp.

Ernst, major.

Fischer d'Yverdun.

Fischer d'Obrietz.

Fischer, capitaine.

Fischer (Ch. Victor).

Freudenrich de Thorberg.

Gattschet, secrétaire.

MM.

Gumoëns (de), général.

Gumoëns (de), colonel, *tué.*

Gumoëns (de).

Graffenried de Berthoud.

Graffenried de Sonmiswald.

Graffenried de Vilars, *tué.*

Graffenried, lieutenant-col.

Graffenried de Blonay.

Grouber, capitaine, *tué.*

Grouber, secrétaire.

Haller, int. des greniers publics.

Haller (Albert).

Herbort, secrétaire.

Herbort, direct. des hôpitaux.

Jenner de Konitz.

Jenner, greffier.

Jenner, secrétaire.

Jenner, lieutenant-colonel.

Jenner, capitaine.

Kirchberguer, capitaine.

Manuel, commissaire-général.

Manuel, colonel.

Manuel, intend. de l'armée.

Morell.

Morlot, chancelier.

Morlot, colonel.

Muller d'Arwangen.

Muller de Carlier.

Muralt (de), major.

Moutach, colonel.

Ris.

Rodt de Nyon.

Ryhiner, colonel, *tué.*

Sinner d'Arberg.

Steiguer de Wimmis.

Steiguer d'Interlachen.

Steiguer, intendant des sels.

MM.
Steiguer, colonel.
Steiguer de Thorberg (de).
Steiguer (de), major.
Steiguer (de), capitaine.
Stettler du Stift.
Stettler, colonel, *tué*.
Sturler, amman de l'hôt.-de-ville.
Thorman, secrétaire d'état.
Thorman, secrét. substitué.
Thorman, secrét. des finances.
Tscharner de St.-Jean, colonel.
Tscharner d'Aigle.
Tscharner, profess. de droit.
Tscharner, major.

MM.
Tschiffeli, capitaine.
Wagner de Landshout.
Wagner de Biberstein.
Watteville de Belp.
Watteville de Lentzbourg.
Watteville d'Yverdun.
Watteville de Bursinel.
Watteville, lieutenant-colonel.
Watteville, major.
Werdt d'Echalens (de)
Werdt d'Arberg (de), *tué*.
Wourstenberguer, colonel.
Wyss, commissaire-général.
Wyss, capitaine.

MERCURE BRITANNIQUE.

N°. IV.

10 OCTOBRE 1798.

Coup-d'œil comparatif sur le Continent & la Grande-Bretagne.

IL eſt pénible d'obſerver que le tableau de la Suiſſe, tel que nous l'avons décrit dans les Numéros précédens, peut d'un jour à l'autre devenir celui de la plus grande partie de l'Europe. Placée entre une paix contrainte & une guerre néceſſaire, elle participe aux dangers de l'une & de l'autre, ſans jouir des avantages ordinaires de la première, ni des chances qui pourroient naître de la ſeconde.

Qu'eſt un état de paix qui exclut le principe conſervateur de notre indépendance & de notre tranquillité ? Après la convulſion de trente années qui terminèrent les Traités de Munſter & d'Oſnabruck, du moins le droit public de l'Europe demeura fixé par des ſtipulations, précédées d'un long arbitrage entre des pouvoirs

plus ou moins égaux, & garanties par la balance que conserva entr'eux cette solemnelle transaction.

Aujourd'hui tout équilibre est renversé : chaque traité avec la République Française consacre ce renversement ; de nouveaux envahissemens par les armes ou par la force révolutionnaire en sont la conséquence, & cependant partout se font entendre des invocations à la paix. Tel est l'empire des mots & des habitudes, que nombre des Puissances & d'individus se croient encore en 1748, qu'ils attendent de leurs conventions avec le Directoire les effets de celles d'Utrecht ou d'Hubertsbourg, & en sont à penser que tout démêlé entre la France & eux disparoîtra le jour où le Citoyen *Talleyrand* en aura signé l'assurance.

C'est un spectacle digne d'attention, que l'angoisse ou l'incertitude de leur position plonge la plupart des nations & des gouvernemens. Jamais les malheurs de la guerre ne présentèrent un aspect plus effrayant, jamais les dangers de la paix ne furent plus manifestés : en négociant sa reconciliation avec la République Française, nul Etat ne peut décider si cette démarche est une faute ou un acte de prudence, s'il y a moins de risques à braver la haîne du Directoire qu'à solliciter son amitié.

Les effets de celle-ci ne sont plus un problê-

me : chacun ſait aujourd'hui ce qu'il en coûte de ſe rapprocher d'une Puiſſance qui opprime par ſes traités tout autant que par ſes armes, & qui n'accorde jamais la paix qu'avec l'intention de revenir ſur ſon ennemi auſſitôt qu'il l'aura déſarmé & déſorganiſé.

Qu'ont valu aux Puiſſances pacifiques ou pacifiées leur déſertion de la cauſe générale ? S'il eſt un Souverain qui méritât quelques égards, c'étoit le Roi de Sardaigne : en livrant, au premier revers, ſes fortereſſes, ſon pays, ſa ſûreté, il avoit livré l'Italie ; il s'étoit rendu à diſcrétion, mis ſous la ſauve-garde du vainqueur, confié dans la foi d'un traité ſigné ſur la ruine de ſes remparts, & où ſa ſouveraineté ſe trouvoit dépouillée de toutes les reſſources de défenſe.

Un pas de plus, & il tomboit du trône : le Directoire l'y a conſervé, afin d'en diſſoudre jour à jour les derniers fondemens, prolongeant ainſi les douleurs de ſon agonie, & ne lui réſervant l'exiſtence que pour l'empoiſonner d'outrages & de dangers. Après l'avoir enfermé dans un cercle de républiques révolutionnaires, il a armé contre lui leur turbulence & leur ambition : déſavouant enſuite les entrepriſes de ſes élèves, il s'eſt préſenté au Roi de Sardaigne comme ſon *protecteur*, &, pour prix de cette *protection*, lui a arraché encore quelques lambeaux de ſa cou-

ronne. Ces usurpations ne suffisant pas, on a lâché sur le Piémont des hordes de bandits Italiens & Français, pour y soutenir, à main armée, quelques centaines d'insurgens mercenaires; mais la fidélité du peuple & des troupes, mais la fermeté du Général Comte d'*Osasco*, & celle des tribunaux, ayant déconcerté ces mouvemens, les Agens Directoriaux sont venus au secours des rebelles battus, dispersés, saisis & fusillés. A deux reprises, ces derniers ont reçu & enfreint leur amnistie. Enfin, au moment où cette tourbe de malfaiteurs, & les Génois leurs auxiliaires, succomboient sous le fer des troupes Piémontoises, remplissoient les prisons & alloient recevoir leur dernier châtiment, le Directoire a réclamé leur impunité.

On l'a vu d'une main soulever contre le Roi de Sardaigne ses sujets, les Liguriens, les Cisalpins, & de l'autre asservir ce malheureux Prince au besoin comme aux conditions d'une nouvelle capitulation. C'est en lui promettant de contenir les ennemis dont on l'avoit entouré, & de le laisser vivre dans sa servitude, que le Gouvernement François l'a condamné à disgracier ses plus fidèles serviteurs, à éloigner le Comte de *St-André*, Commandant de Turin, son fils, le Chevalier de *Revel*, le Président du Sénat, le Comte & le Chevalier d'*Osasco*, punis de leurs victoires sur les rebelles, à pardonner aux scélé-

rats; enfin, à lui livrer ſa citadelle & une des portes de ſa capitale.

Roi ſans autorité, priſonnier de ſes ennemis, jouet de leur arrogance, frappé dans toutes ſes affections, témoin impuiſſant du déſeſpoir de ſon peuple, des larmes de ſa famille, de l'anéantiſſement de ſa puiſſance politique & militaire, ce Monarque n'a conſervé du ſceptre de ſes pères que la faculté de ſigner ſa décadence & ſon déshonneur. Si la guerre éclate entre l'Empereur & le Directoire, ſes oppreſſeurs conſidéreront le Piémont comme un département François, *& ſon Souverain* comme un ôtage. Si les hoſtilités entre ces deux Puiſſances ſont ajournées, ils républicaniſeront de force cette Monarchie démantelée. En ſuppoſant que le Roi de Sardaigne eût préféré, en 1796, la guerre à la ſoumiſſion, eſt-il probable qu'elle eût entraîné de pires conſéquences?

A peine le Pape eut-il acheté la paix au prix de ſes tréſors, de ſes galeries, & du tiers de ſes états, que ſa perte définitive fut tramée, au milieu de Rome même, par l'Ambaſſadeur de ſes nouveaux *amis*. Rectifiant les circonſtances qui avoient interdit à Buonaparte de précipiter ſur-le-champ ce Pontife de la chaire de St-Pierre, le Directoire tenta de la briſer par une inſurrection populaire, qui eût maſqué ſa perfidie: il

n'avoit fait que changer de moyens ; ſon but reſtoit inaltérable, & il accompliſſoit, à la faveur de la paix, ce qu'il avoit commencé par des hoſtilités auſſi infâmes que gratuites. Sa conſpiration ayant échoué, il punit le Pape de l'avoir prévenue, s'empara de Rome, de ſes richeſſes, du Pontif, du Collège des Cardinaux, ſurpaſſa *Genſeric*, & envoya les Princes de l'Egliſe pleurer, dans l'exil ou la captivité, la duperie de leurs premiers ſacrifices, & leur confiance dans les traités de paix.

Le Grand-Duc de Toſcane, la République de Lucques, le Duc de Parme, nonobſtant les contributions ſucceſſives auxquelles ils ſe ſont ſoumis, nonobſtant les humiliations ſans nombre par leſquelles ils ont ſuſpendu leur ruine, n'ont pu obtenir ni deux jours de ſécurité, ni ſe repoſer un moment ſur la foi de leurs tranſactions avec la République Françoiſe.

Le Roi de Naples a-t-il gagné plus de tranquillité & de ſûreté en ſe détachant de ſes alliés, qu'il n'en eût conſervé en continuant de combattre ? Avec ce que lui a coûté la paix, on entretiendroit vingt mille hommes pendant un an.

Il a maintenant ſur ſes frontières cet ennemi qu'il crut en écarter : plus d'intermédiaire entre ſes Etats & cette Italie démocratiſée, paganiſée, aſſervie à quelques milliers de Gaulois inſatiables : ſans tirer l'épée, ſans craindre ſon reſſen-

timent, ils lui ont donné pour voisins immédiats des Consuls & un Sénat Romain, ministres de leur avarice, instrumens dociles de leur ambition. Jusqu'au rocher de Malte est devenu une terrasse, d'où le Directoire bat en breche l'indépendance du Souverain de la Sicile.

Ainsi dominé sur terre & sur mer, ce Prince en butte aux entreprises des Français, l'est devenue longs-tems aux affronts de leur insolence, & aux complots de leur déloyauté. En attendant le moment facile à prévoir où ils franchiront sa frontière, ils ont substitué la ruse à la force, & la mine à l'explosion. Sans relâche ils ont travaillé à armer contre sa couronne les intrigues de sa cour, la pusillanimité de ses politiques, les passions des grands, les conspirations des mécontens, des méchans & des novateurs. Jusqu'au pied de son trône, des Ambassadeurs du Directoire sont venus l'insulter de leurs commandemens, exiger l'impunité de leurs complices, arrêter le bras de la justice, faire entendre leurs menaces & l'injure de leurs préceptes. On a vu un descendant de *Louis XIV*, une fille de *Marie-Thérese*, obligés de recevoir les leçons oratoires & philosophiques d'un *Garat*, d'un *Garat* prêt à répéter dans le palais de Naples l'arrêt de mort qui sortit de sa main au Temple en 1793.

C'est à ce prix que le Directoire permet en-

core au Roi des deux Siciles de conserver la couronne. C'est en l'entourant de dangers, & en l'abreuvant d'amertumes, qu'il le fait jouir des douceurs *de la paix*.

Madrid nous offre le même tableau; un trône suspendu entre une révolution journellement travaillée, & le fardeau d'une guerre honteuse, sans objet comme sans motifs, dont les succès avanceroient la ruine du Monarque, & dont les revers méritent des *Te Deum*. C'est dans cette fausse position, c'est dans les bras de assassins de sa Maison, que le Roi d'Espagne traîne son existence, déchirée par les troubles de son intérieur, par les divisions de son ministère, par les plaintes de ses sujets, les inquiétudes du présent & la terreur de l'avenir. Dormant sous une voûte de poignards, ce Monarque, serré dans les liens d'une alliance dénaturée, ne peut les rompre ni les maintenir sans péril, ni faire la paix, ni supporter la guerre: ses alliés sont ses fléaux, ses ennemis sont ses protecteurs; il cesseroit d'être Roi le jour que les Anglois cesseroient d'être victorieux.

Si du Midi les regards se portent vers le Nord, ils retombent sur une multitude de Princes & de Républiques Germaniques qui épuisent le problême de la somme de moyens nécessaires pour abréger leur existence. Envain, depuis

plusieurs années ; nombre d'entr'eux ont-ils abandonné l'Empire & l'Empereur à leur destinée ; en vain ont-ils séparé leur cause de celle de leurs associés, & leurs devoirs de leurs intérêts ; en vain ont-ils espéré que leur défection arrêteroit la verge & la rapacité de l'ennemi commun : ni ces traités furtifs & séparés qu'ils ont eu le courage de solliciter & le malheur d'obtenir du Directoire, ni leurs députations clandestines, ni leurs rançons, ni leurs suppliques, ni l'exorbitance de leurs sacrifices, n'ont pu leur assurer *l'amnistie.*

L'Allemagne se battit trente ans pour établir son équilibre politique ; pendant quarante années on défendit contre *Louis XIV* la rive gauche du Rhin. Aujourd'hui cette possession a été abandonnée d'un trait de plume, & l'indépendance de la rive droite disputée par notes & contre-notes, sans qu'un soldat entrât dans le différend. Des antichambres du Directoire, le procès de l'Empire a passé à Rastadt. Là, s'est établi une lutte d'insolence & de modestie, de menaces & de frayeur, d'écritures incompréhensibles pendant huit mois, pour arriver à ce résultat, qu'afin d'éviter la guerre en 1798, il est nécessaire de livrer à l'ennemi tout ce qui peut lui assurer l'Allemagne en 1799, sans combattre.

Les plus intrépides partisans de la paix ont été ceux qui en deviendront les premieres victimes : mais le tort consiste moins à avoir éloigné une in-

vasion subite & inévitable par des concessions qui la produiront dans six mois, qu'à avoir placé antérieurement sa confiance dans un raccommodement avec la République Françoise, & d'avoir compté sur aucune équité dans ses prétentions, sur aucune sincérité dans ses prétendus engagemens.

Je ne sais s'il existe en Europe un particulier qui, sur la foi du Traité de Rastadt, se hasardât à acheter pour dix mille livres sterlings la Souveraineté des Cercles du Haut-Rhin, de Souabe, de Westphalie, & de Franconie ?

Il est difficile de concevoir une situation plus déplorable que celle où l'Empire s'est réduit par sa désunion, par son égoïsme, par ses bassesses inutiles, par sa recherche persévérante de la paix, par l'étalage de ses éternelles négociations qui ont donné la mesure de sa foiblesse.

L'Empereur lui-même, un moment entraîné par des circonstances impérieuses dans le précipice des Traités, n'a pu long-temps s'en dissimuler la profondeur. Tout a changé autour de lui depuis la transaction de Campo-Formio.

Ce *Buonaparte*, que les Plénipotentiaires d'Udine considéroient comme un chef de révolution, n'étoit pas même un chef de parti. Signataire du traité, il n'avoit l'intention ni le pouvoir d'en être le garant. Quelle confiance

plus gratuite que celle qu'on pût prendre dans sa parole ou dans son influence, dans ses diplômes ou dans ses commettans ?

De cette convention il n'est résulté que la preuve de son inutilité. A peine étoit-*elle* ratifiée, que ses principaux articles ont été éludés avec dérision, ou enfreints avec audace. L'armistice promis à l'Empire violé sans ménagement, & réclamé sans fruit ; les Belges expatriés, frustrés, par l'avarice & l'infidélité du Directoire, de la restitution de leurs propriétés ; le Comté de Falckenstein, possession *Autrichienne sur la* rive gauche du Rhin, envahi *par les* traitans de la République Françoise ; ses magasins, ses caisses publiques dérobées à la vue des Ambassadeurs Impériaux, dînant à Rastadt avec un *Treilhard* & un *Bonnier* ; l'un de ces Ambassadeurs, le Comte de *Metternich*, voyant vendre ses domaines sur l'autre rive du fleuve, par les vampires du Directoire, sans égard pour sa dignité, pour sa vocation, pour le droit des gens, pour la justice ; un Sergent François devenu *Général*, à peine installé à Vienne en qualité d'Envoyé public, & insultant le Souverain & la Nation par une scène de scandale & d'outrage, dont l'Empereur eut la générosité de prévénir la juste punition ; les corruptions révolutionnaires tentées avec effronterie jusqu'au sein

de Vienne même ; la cession du Frickthal exigée du Congrès de Rastadt, comme une dette de l'Empire, sans considération pour les droits de son possesseur ; enfin, l'Etat Ecclésiastique renversé & envahi, la Suisse bouleversée & subjuguée, le Roi de Sardaigne captif dans sa capitale, le Roi de Naples opprimé & menacé ; toutes ces violences exécutées au mépris des articles d'une pacification si récente, ont convaincu la Cour de Vienne qu'il ne suffit pas de la pompe des Congrès & de la solemnité des conférences pour vivre en harmonie avec des *philosophes*, dont la politique n'a d'autre élément que de diviser pour conquérir, d'autre but que d'arriver à la domination universelle par le bouleversement universel ; & d'autre frein que la crainte à laquelle ils ont réduit tous les mobiles de gouvernement.

Ce fut sans doute dans l'espoir d'échapper au naufrage général que la Prusse y abandonna ses alliés, en signant à Basle un acte de neutralité qui devoit être le terme de ses inquiétudes, de ses dépenses & de ses dangers ; mais dans les conjonctures présentes, reculer la difficulté ce n'est pas la résoudre, c'est au contraire l'aggraver. L'Empereur n'a pas perdu une bataille sans que le contre-coup ne portât sur le trône du Roi de Prusse ; le Directoire n'a pas obtenu une conquête ou une concession sans ébranler les co-

lonnes de toute Souverainté. Le Miniſtère de S. M. P. eſt trop éclairé pour méconnoître cette vérité ; les événemens lui en ont appris les conſéquences. La neutralité de cette Puiſſance a concouru à étendre ſur le Continent le progrès des conquêtes & des ſubverſions révolutionnaires. Elle a accru l'audace du Directoire , & ſecondé ſon ambition. A quelle cauſe la Pruſſe doit-elle ſon calme paſſager ? A ſon indifférence ſur les ravages d'une tempête qui s'approche d'elle dans une rapide progreſſion. Occupé de de détruire l'Europe en détail, le Gouvernement François ne trouble point ce ſommeil précieux d'un Souverain intimidé , tandis qu'il abat Républiques & Monarchies. Bientôt , armé de leurs débris, de leur population , de leurs richeſſes, il écraſera la Puiſſance iſolée qui aura vu de ſang-froid emporter tous les baſtions de ſa ſûreté.

Le Cabinet de Berlin prévoit cette cataſtrophe auſſi-bien que le public : ce ſeroit le ſuppoſer dépourvu d'entendement, que de le croire encore livré à des illuſions. Mais le tourment de cette prévoyance eſt l'effet néceſſaire de l'état de paix : j'oſe dire plus, elle en eſt le châtiment. Ses trois cents mille ſoldats, ſes neuf millions de ſujets, la fidélité des uns, la valeur des autres, les talens de ſes Généraux, la ſagacité de ſes Mi-

niſtres, ajouteroient un poids décisif dans la balance d'une Ligue de sûreté : ils n'auront pas celui d'un grain de ſable le jour où la Pruſſe verra la République & la Révolution Françoiſe ſe préſenter de front contre ſa tardive réſiſtance, qu'aucun ſecours ne ſoutiendra.

Elle repouſſe des alliés naturels, rougiroit de s'unir aux oppreſſeurs des Peuples & des Rois, n'oſe les combattre ni s'en aider, trace des lignes de démarcation contre l'hydre qui engloutit l'Empire & l'Italie, s'égare dans des craintes chimériques, s'aveugle ſur la proximité de ſes dangers, ne ſatisfera le Directoire qu'en s'uniſſant à ſes attentats, & périra victime de ſes incertitudes, ſi les Puiſſances qu'elle refuſe d'aſſiſter le ſont elles-mêmes de ſon immobilité.

Entouré d'ennemis maîtres de ſa Capitale, *Frédéric-le-Grand*, réduit aux reſſources de ſon génie, fut moins malheureux, moins expoſé que ne le ſont ſes ſucceſſeurs, par les conſéquences de la paix. Elle leur a coûté deux provinces ſur la droite du Rhin, la Hollande, que les traités, le devoir, la raiſon, leur dictoient de défendre, toutes leurs alliances, une partie de leurs barrières, des efforts humilians pour retarder une nouvelle aggreſſion, & le ſyſtême entier de leur politique. Et où vient aboutir ce cercle de ſacrifices ? A une ſituation cent fois plus orageuſe

que celle dont on crut ſe délivrer en poſant les armes.

» Attila, « dit *Monteſquieu*, » faiſoit un trafic » continuel de la frayeur des Romains. « Si l'on énuméroit ce que la lâcheté coûte au Continent de contributions, de vols, d'exactions, *d'emprunts*, de gratifications, de rédemptions pécuniaires, de dépenſes inutiles pour conſerver & acquérir la paix, on trouveroit les fonds de dix campagnes. Lorſqu'on rapproche des notes de Raſtadt, ſix cents cinquante mille ſoldats que l'Allemagne compte ſous les armes, on voit bien que ce ne ſont pas les François qui ſubjuguent l'Empire, & qui ont aſſervi l'Italie.

Et qu'on produit ces largeſſes de la peur, ces calculs auſſi déraiſonnables que ridicules, par leſquels tant de Puiſſances ſoldent au Directoire les moyens de leur aſſerviſſement ? Dix d'entr'elles ſont déjà ſubverties avec l'argent qu'elles ont livré pour racheter leur conſervation. Le même ſort les attend toutes. Aucune d'elles a-t-elle recouvré quelque ſécurité ? Où eſt le point d'appui qu'elles ſe flattent d'acquérir par des conventions ? Fit-on jamais des accords avec les tremblemens de terre ? Quelque avantage a-t-il compenſé l'aviliſſement & la ruine de ces interceſſions à la paix ? Eſt-ce en provoquant le mépris de ſon ennemi qu'on parvient

à s'en défendre ? Eſt-ce avec des chiffons diplomatiques qu'on repouſſe une Révolution armée de *principes*, de ſéducteurs & de canons ?

Il faut dire le ſecret du Continent. Les claſſes ſupérieures de la ſociété, des Dignitaires, des Propriétaires opulens, des Prélats, des Généraux, des Miniſtres, plus d'un Souverain même, en ſont à redouter moins l'anarchie & la ſpoliation Républicaines, que le riſque de leur réſiſter. Ils s'y abandonnent comme à une deſtinée irréſiſtible; la molleſſe & l'inactivité s'accommodent de ce dogme qui diſpenſe de tout effort : Ce ſont les Grecs de Conſtantinople. Lorſqu'en 1453 Mahomet II s'approcha de leurs murailles, ils déſertèrent leur Empereur, lui refusèrent les ſecours de leurs richeſſes, conſervèrent aux Ottomans des tréſors avec leſquels on eût ſoudoyé des armées de défenſeurs, & ſe querellèrent entr'eux ſur les deux religions.

C'eſt à ce fataliſme Continental, bien autrement qu'aux *Illuminés*, qu'on doit attribuer une léthargie ſi extraordinaire. On s'eſt laſſé de penſer, de prévoir, de réfléchir, de diſputer & d'attendre. Fatigués de leur indéciſion, des Sybarites ſe ſont réſignés. — Chacun place quelque eſpérance de ſalut perſonnel à côté du malheur général. On ſuppute froidement les tributs, les privations, le déshonneur, auxquels on

va

ya être condamné. J'ai entendu un Prince eccléſiaſtique, d'une maiſon illuſtre, m'aſſurer qu'il ſe conſoleroit des événemens, s'il lui reſtoit trente mille florins de revenu.

Mais les alarmes & les angoiſſes ſurpaſſent encore ce ſtoïciſme. Au tourment de l'incertitude ſe joint un affaiſſement moral, qui éteint juſqu'à la volonté de s'en délivrer. Les illuſions & les terreurs ſe ſuccèdent dans la même journée. Sans douleur, comme ſans mouvement, on voit fondre les Empires au creuſet de la Révolution, renverſer religion, trônes, ſénats, dignités, mœurs, ſociété, propriétés. On s'interdit le moindre cri, dans la crainte qu'il ne ſoit entendu de l'autre côté du Rhin : la *prudence* dicte de dévorer les humiliations, les outrages, les énormités les plus révoltantes ; toute l'énergie conſiſte à enſévelir ſa tête comme l'autruche, & à détourner la révolution en évitant de la regarder en face. Des Repréſentans des Rois, ſolemnellement aſſemblés, ſanctionnent, par leur préſence, juſqu'à l'almanach républicain ; des inſultes qui autrefois euſſent fait courir aux armes & les Cours & les Nations, ſont tolérées, diſſimulées, quelquefois même revêtues d'aſſentiment.

Loin d'ajourner de miſérables différends, loin de ſe réunir contre l'ennemi commun, & d'appeler l'univers à ſon ſecours pour s'en défendre &

l'écraſer, des Souverains tendent la main à leurs aſſaſſins, ſoumettent leur autorité aux décrets des deſtructeurs de toute autorité, envient leur bienveillance, & cherchent leur ſalut dans l'inſenſibilité avec laquelle ils conſidèrent ce déluge, où vont ſe perdre, tous les ſix mois, quelque République ou quelque Monarchie : ſans pitié, & en ſilence, on voit les dépouilles de la foibleſſe & de l'innocence aggrandir périodiquement le ſpoliateur.

Quelque repos, du moins, quelque ſécurité, quelque eſpoir, ſont-ils la récompenſe de cette inertie ? Non; on ne ſe raſſure aujourd'hui que pour trembler demain : une prétention injuſte eſt-elle ſatisfaite, il en renaît de plus iniques encore, la meſure de la tyrannie dépaſſe toujours celle de la lâcheté. Ni gouvernement, ni particuliers, ne ſont aſſurés de leur ſort un mois durant; on éprouve la honte des affronts, ſans éprouver la conſolation qu'ils diminuent les dangers. L'expérience a tout dit, tout révélé; c'eſt l'évidence même que l'inutilité complette de ce ſyſtême d'égoïſme, de ſervitude & de circonſpection.

L'inquiétude ſe lit ſur les viſages, l'effroi trouble les jouiſſances de la frivolité. Tous les ſentimens ſont pénibles, & leur expreſſion concentrée. L'oppreſſion directoriale pèſe du Rhin

à Stockholm ; & du Danube au détroit de Gibraltar. On diroit que sa police espionne au-dehors les actions & les pensées : ce n'est qu'au sein d'une étroite intimité que les habitans des deux tiers du Continent osent avouer leur horreur & leur indignation. Tel est l'état déplorable dans lequel on s'est précipité, qu'au milieu de cent papiers publics, & de mille écrits journaliers, consacrés à excuser les forfaits du Gouvernement François, à préconiser ses plans, à vanter sa puissance, à insulter ses ennemis, à favoriser le succès des inepties philosophiques du moderne Républicanisme, à peine une plume ose s'élever pour la défense de l'ordre social. — On a vu des Journalistes punis d'avoir tenté de désabuser la crédulité publique, de venger les droits de la souveraineté, & de rendre guerre pour guerre au Directoire.

La terreur de ses plaintes fait baillonner toutes les bouches & sceller toutes les vérités.

Aussi l'audace des lettrés révolutionnaires en Allemagne se proportionne à la dépendance où se réduisent les Gouvernemens. Il n'y a pas long-tems qu'une réunion de Théologiens, de Professeurs & de Philosophes du Holstein, connue sous le nom de *Pacte du Nord*, a osé demander au Gouvernement Danois l'autorisation de se former en Assemblée Centrale, ayant sous

elle des Comités ſubordonnés ; pour former & diriger l'éducation publique, avec une entière indépendance du Gouvernement, des loix, de la religion, des coutumes & des opinions reçues, afin de parvenir plus promptement à la connoiſſance de la vérité, & à la réformation du genre-humain.

C'eſt donc pour éviter une guerre ouverte, & perpétuer une iſolation déſaſtreuſe, que le Continent laiſſe verſer ſur lui le mépris à pleines mains, qui habitue les ſujets à ne plus craindre, à ne plus reſpecter l'autorité, & qu'il laiſſe démolir l'édifice de la ſûreté, de la propriété, de la raiſon publiques. C'eſt dans la crainte de périr par la réſiſtance que l'on périt ſans réſiſter. Dans une criſe ſemblable, les Romains ſe fuſſent armés avec la réſolution de mourir ou de vaincre : les premiers Chrétiens euſſent chanté des hymnes à la Providence, & couru au martyre : leurs ſucceſſeurs ne meurent ni ne combattent ; ils ſouſcrivent à attendre leur dernière heure, & comptent les journées de leur exiſtence à l'exemple des malheureux dévoués au dernier ſupplice.

Les repréſentations ſont repouſſées comme indiſcrettes, l'eſprit & le courage comme des importuns, les peintures du danger comme des fables de l'humeur. Plus d'un Etat imiteroit

Tigranes, faiſant trancher la tête de l'informateur qui venoit l'inſtruire de l'entrée de *Lucullus* en Arménie ; de ſorte que, perſonne n'oſant plus le tirer de ſon étourdiſſement, les Romains arrivèrent ſous les murs de ſa capitale avant que l'avis de leur marche lui fût parvenu.

Cette convulſion d'agonie dans laquelle ſe trouve le Continent ne peut être de longue durée : ou les principales Puiſſances reprendront les armes, ou il croûlera pièce à pièce par des invaſions ſucceſſives, auxquelles les pionniers révolutionnaires & la paix frayeront la route.

En attendant ſa décision, chaque jour perdu aggrave les périls, multiplie les embarras, & diminue les reſſources : on n'a plus le choix des momens.

Toutes les propriétés, tous les établiſſemens, tous les états demeurent incertains. L'induſtrie, le commerce, les arts dépériſſent & rétrogradent : l'anxiété eſt dans toutes les familles, la ruine à leur porte, la conſternation dans les cœurs.

Par une ſingularité digne du tems étrange où nous vivons, au revers de ce tableau des conditions ſupérieures & intermédiaires dans la plupart des Etats du Continent, on obſerve celui des Souverains les plus irréprochables par leur conduite publique & privée, & des Peuples les

moins enclins à déserter leur Gouvernement. C'est dans les campagnes sur-tout que se sont réfugiés le courage, le bon sens & la fidélité : là, on trouve des *patriotes*, c'est-à-dire des hommes qui défendront leur Patrie, leurs foyers & leurs coutumes ; qui, dans une situation peu fortunée, considèrent, comme la pire de toutes, l'approche des *libérateurs* du genre-humain ; & dont la vanité, l'ambition, l'avarice & le *Moniteur*, n'ont pas encore dérangé l'entendement.

Qu'attristé de ce deuil du Continent interdit, qu'effrayé de sa stupeur, de ses irrésolutions & de son effroi, l'observateur traverse l'Océan, & vienne contempler l'Angleterre. Ce n'est pas la mer seule qui la sépare de l'Europe, c'est un contraste digne d'étonnement ; jamais on n'a pu dire avec plus de vérité :

Et penitùs toto divisos orbe Britannos.

Toutes les fureurs du Directoire François, ses efforts, ses conspirations, ses complices, ses victimes, ses bataillons, ses brigandages, sont dirigés contre ce point du globe : il le poursuit avec les forces réunies de la guerre révolutionnaire, & des ressources militaires que lui acquiert une continuité de tyrannie, d'exactions, de dépopulation & d'épuisement publics. Il a proscrit la Grande-Bretagne comme il proscrit un émi-

gré ou un repréſentant du peuple : ſes tributaires Bataves, Italiens, Suiſſes, Eſpagnols, ont, à ſa voix, fermé leurs ports, leurs magaſins, leur commerce à l'Angleterre : il s'eſt flatté de la mettre à l'interdit d'un bout de l'Europe à l'autre : il embraſeroit les deux mondes, pourvu que l'incendie engloutît ſon ennemi.

Eh bien ! cette Iſle a ſoutenu ; plus que jamais elle ſoutient, avec gloire, ce choc épouvantable : ſa dignité eſt intacte comme ſes armes ; ſes eſcadres preſſent de toutes parts ce Coloſſe de boue qui foule ſous ſes pieds ſanglans tout ce qui le craint, le ſert & le careſſe. C'eſt au milieu de leur navigation marchande anéantie, de leurs ports enchaînés, de leurs rades vides, de leurs vaiſſeaux ruinés, chaſſés, n'oſant plus aborder l'Océan qu'à la dérobée, que les Sultans de la *Grande-Nation* évaporent leur rage en forfanteries & en imprécations.

Tandis qu'ailleurs on les combat par des gémiſſemens, par des prières, des conférences & du galimathias diplomatique, cette Iſle les mépriſe, les bat, ſurmonte les dangers, proſpère, & ne calcule aucun ſacrifice néceſſaire à ſon honneur & à ſa ſûreté.

Ici on ne connoît ni ces rêves mélancoliques de l'irréſolution, ni cet abattement léthargique, ni la perplexité, qui tourmentent le Continent :

la sécurité, le repos, l'espérance, ne s'y fondent point sur la *justice* du Directoire, ni sur la parole de ses traités. A peine a-t-on touché ce sol, qu'un autre athmosphère moral vous pénètre de son influence : revînt-il de la Chine, le voyageur seroit moins frappé qu'il ne l'est en passant d'Hambourg à Yarmouth.

De l'autre côté de la mer, l'étranger suspect d'inimitié pour la Révolution Françoise, ou persécuté par ses ministres, est l'objet des inquisitions & des rebuts ; on y déteste un Jacobin, & on l'accueille : le passe-port Directorial, timbré *Égalité* & *Liberté*, ouvre toutes les barrières. Ici, l'honnête homme reconnoît son asyle & sa Patrie : on le respecte assez pour ne pas le confondre, dans une tolérance absurde, avec les vagabonds du républicanisme & les suppôts du Directoire. Plus de nécessité de dissimuler des opinions salutaires : plus d'embarras, d'inquiétude & de pâleur chez vos auditeurs, si vous manquez de respect à *Buonaparte* ou à *Treilhard* ; on n'a besoin ni de réticences étudiées, ni de contours pour épancher des sentimens qui débordent de tous les cœurs. Ici, l'on reçoit des leçons d'énergie, de philosophie & de liberté ; le conjuré & le coupable seuls sont condamnés à porter le masque qu'ils déchirent par-tout, avec le rire de l'insolence & l'approbation des poltrons.

J'ai laiſſé le Continent, perſuadé que l'Angleterre touchoit à ſa perte, & que la France alloit l'engloutir dans ſes chaloupes canonnières. Les plus courageux, en lui accordant la poſſibilité d'une reſiſtance extérieure, la livroient aux fléaux d'une Révolution interne : l'un gémiſſoit ſur la ruine de ſon commerce, l'autre ſur celle de ſes finances ; & ſi l'on admiroit ſon héroiſme, on en plaignoit l'inutilité.

Quelle ſurpriſe d'obſerver, en débarquant, que la guerre la plus terrible à laquelle aucun empire ait été expoſé, produit mille fois moins de riſques, de trouble, de triſteſſe & de crainte, que les charmes de la paix dans leſquels ſe bercent en friſſonnant tous les concurrents à la concorde avec la République Françoiſe !

C'eſt avec 800 vaiſſeaux de guerre, 150,000 matelots, trois cents mille hommes ſous les armes, 50 millions ſterling verſés annuellement par le patriotiſme, l'opulence & la liberalité publiques, dans la balance des reſſources ; c'eſt avec des victoires périodiques, dont les annales de la marine d'aucun peuple n'avoit encore préſenté l'éclat ; c'eſt en affermiſſant tous les ancres d'une admirable Conſtitution, à meſure que l'ennemi tente de les ſoulever, que l'Angleterre attend ſans crainte, comme ſans impatience, l'iſſue de ſes dangers.

Lorſqu'on voit des flottes innombrables apporter à l'Angleterre les tributs de l'univers, & renouveler ſans interruption la richeſſe nationale, ſous la protection d'une force devant laquelle les François oſent à peine aujourd'hui haſarder quelques pirates ; lorſqu'on contemple ces merveilles d'induſtrie, de travail & d'activité, toutes les ſources d'opulence & de grandeur maintenues & augmentées, à côté des obſtructions, de la langueur, du découragement, des déſaſtres, qui ont ruiné depuis ſix ans le commerce & la richeſſe des nations les plus floriſſantes ; lorſque de Londres aux montagnes d'Ecoſſe, du trône à la chaumière, du Parlement à la plus chétive Municipalité, dans les comptoirs comme dans les palais, chez le citadin le plus obſcur comme chez le Pair de la Grande-Bretagne, on obſerve un ſentiment & un dévouement uniformes, tant de lumières unies à un attachement ſi enthouſiaſte à la Patrie & à ſes loix, un accord ſi heureux entre le Gouvernement & la Nation, & toutes les conditions en harmonnie repouſſer d'un commun effort le féroce étranger qui menace leur liberté & leur bonheur, on s'agenouille devant la Providence, tranſmettant cette leçon vivante à tous les Peuples, comme un phare de ſecours & de préſervation.

Loin de nous l'intention de vouloir mortifier, par cette esquisse comparative, aucun des Etats qui se débattent entre les pièges & les serres du Directoire. Il seroit absurde de méconnoître les causes & les différences qui les ont privés du ressort conservateur, auquel la Grande-Bretagne doit l'intégrité de sa puissance & la fermeté de son attitude. De bonne heure ses conseils & la majorité de la Nation ont jugé cette révolution exterminatrice, son hypocrisie & ses effets méconnus opiniâtrement dans le reste de l'Europe. Mieux que l'Europe elle a pénétré les préservatifs & les remèdes ; elle n'a point sacrifié ses moyens de défense à l'espoir d'une paix funeste ; elle est restée impénétrable à l'égoïsme, aux divisions, à la crédulité qui ont porté l'Europe sur l'abîme.

Mais si ce malheur a résulté d'un concours de mobiles & d'événements qu'il fut aisé de prévoir & de prévenir, il n'est plus temps d'ouvrir le livre des reproches. Le présent nous opprime, l'avenir menace, le passé doit disparoître.

Si le Continent persistoit dans son aveuglement, s'il achevoit de perdre cet instinct de défense dont la natura a pourvu les plus vils animaux : si l'expérience, la raison, l'intérêt & les faits, ne parlent pas assez haut pour le détrom-

per ; ce feroit une tache accablante que celle d'annalifte du temps préfent.

En ce moment l'Europe eft fufpendue entre la guillotine & le canon François. Il va être décidé fi des barbares plus impitoyables, plus démoralifés, & bien moins redoutables que leurs ancêtres, refteront les maîtres de la fociété humaine, pour la repaîtrir de fang & de fange.

Aucune époque de l'hiftoire ne préfenta de plus grands intérêts : aucuns dangers plus grands n'offrirent des reffources plus multipliées au courage & au génie.

C'eft dans la defcription des vues, de la conduite, & de l'état actuel des principales Puiffances, que nous allons chercher le thermomètre des événemens, pour en fuivre la marche & le caractère dans le cours de cet Ouvrage.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

A L'AVÉNEMENT du Roi actuel, le public préſagea un changement de Miniſtère & de ſyſtême. Le public avoit tort : l'expérience décidera ſi Sa Majeſté Pruſſienne a eu raiſon. Ce Prince a hérité de ſon père ſa probité & ſa valeur : digne de commander une Nation militaire dont la gloire eſt toute entière dans les armes, Chef d'un peuple qu'il gouverne avec bonté, & dont la ſûreté fait ſon premier devoir, il monta ſur le trône au moment où l'Empire ébranlé & l'Europe interdite cherchoient un ſalut imaginaire dans les négociations : il eſt ſimple qu'à cette époque il ait perſévéré dans le plan de conduite que lui laiſſa ſon prédéceſſeur.

Mais, dès l'hiver dernier, l'horiſon ſe couvrit ; le Directoire ſe démaſqua ; & la poſition de la Pruſſe varia avec celle de l'Allemagne. L'invaſion de Rome, celle de la Suiſſe, les ſcènes de Raſtadt, le pavillon de *Bernadotte*, la miſſion de *Sieyes*, cet acharnement de la République Françaiſe à placer ſes barrières ſur la rive droite du Rhin, l'arrogance de ſes prétentions, & la notoriété de ſes deſſeins de ſubverſion, éclai-

roient la Cour de Vienne, armoient celle de Pétersbourg, & proclamoient, sur les deux hémisphères, à quel genre de pacification aspiroit le Directoire.

C'est dans ces conjonctures que la Russie & l'Autriche, pénétrées de la nécessité d'une alliance générale, proposèrent à la Prusse une alliance défensive. L'Empereur en écrivit lui-même à S. M. P.; son Ministre à Berlin reçut des instructions & entama des conférences dont l'insuffisance fut bientôt évidente. A peine une difficulté étoit-elle applanie, qu'on en élevoit une nouvelle.

Le Prince *Repnin* étant venu appuyer ces ouvertures, dissiper les défiances, & promettre des secours, le Cebinet de Berlin demeura inébranlable; enfin, après un passage de huit jours à Vienne, le Comte de *Cobentzel*, revenu de Rastadt, parut à Berlin. — Personne ne méritoit plus de crédit que cet Ambassadeur; nul témoignage n'étoit plus digne d'attention. M. de *Cobentzel* s'étoit confié dans les promesses des François; il avoit concouru à entraîner sa Cour dans une paix précipitée, avec l'opinion qu'elle éteindroit les différends; tous les efforts, tous les biais nécessaires pour en maintenir l'esprit & la lettre, il les avoit épuisés à Rastadt, renouvelés dans les conférences de Selz; l'intérêt de son Souverain, un dernier espoir de ramener

l'harmonie, l'avoient conduit en Alſace, & fait tolérer le grimoire inſidieux d'un verſificateur François, d'un petit révolutionnaire dé collège, chargé d'humilier & de tromper le Miniſtre d'un Empereur.

On ne pouvoit objecter au Comte de *Cobentzel* ni ſa roideur, ni l'inflexibilité de ſes principes, ni ſon averſion pour la paix; c'eſt une ſuite de faits récens, une expérience indiſputable, & non des raiſonnemens qu'il apportoit au Roi de Pruſſe.

Mais ni ſes révélations, ni ſes aſſurances, ni les inſtances, ni les repréſentations ſur l'évidence du danger général, ni les déclarations franches & poſitives de l'Ambaſſadeur Ruſſe, ni la certitude acquiſe que ſon Maître interviendroit activement dans la guerre, & ſur-le-champ, par un premier ſecours de 16 mille hommes, n'ont altéré les premières réſolutions du Miniſtère de Berlin.

Il a perſévéré dans le maintien de la neutralité, & dans la confiance qu'il ſoutiendroit ſeul les attaques de la France victorieuſe du reſte de l'Europe, ſans ſecourir jamais ſes attentats, mais ſans s'occuper de les prévenir.

L'éclat de ces conférences & de leur dénouement a augmenté ſans doute les dangers de l'Empereur & de l'Empire, en donnant un nouveau titre aux paſſions du Directoire, & la

certitude qu'attaquée de nouveau ; la Maison d'Autriche resteroit abandonnée de ses voisins, de ses associés à la défense de l'Allemagne.

Comme le résultat de cette isolation seroit, qu'à la suite de leurs succès dans une nouvelle guerre, l'Empereur & la Russie pourroient se ressentir de cet abandon, & que le salut de l'Europe feroit perdre à la Puissance qui refuse d'y concourir, sa considération, son influence, & peut être sa tranquillité; tandis que les revers de la Maison d'Autriche, combinés avec le révolutionnement d'une grande partie de l'Empire, en faisant succomber son chef, entraîneroient six mois après le Roi de Prusse dans cette catastrophe, on a plus déploré qu'expliqué la politique secrète qui détachoit ainsi la Cour de Berlin de ses premiers intérêts, & d'une union sans laquelle la Prusse périclite autant qu'aucune autre Puissance.

Sa conduite, depuis quelques années, atteste son insuffisance. Recherchée par les deux partis, elle a mécontenté l'un, sans pouvoir se fier à l'autre. C'est à force de dextérité, d'attentions, de concessions, qu'elle a maintenu ses relations avec la République Françoise : elle n'ignore aucune des propositions de démembrement dont la *justice philosophique* du Directoire a fatigué sans fruit la Cour de Vienne. Au premier besoin,

oin, à la première défaite, il les reproduira. Qui peut méconnoître le but de ces ménagemens hypocrites & momentanés pour une Puiſſance qu'il ſacrifiera demain s'il eſt vaincu, qu'il renverſera s'il eſt vainqueur, dont il énervera l'autorité par les corruptions & les preſtiges de l'eſprit révolutionnaire?

Ces conſidérations ſont des lieux communs; mais s'ils ont l'ennui des proverbes, ils en ont auſſi le poids & l'évidence. Certainement le Roi de Pruſſe, & tout ce qui l'entoure, en ſont pénétrés tout autant que cette foule de précepteurs qui, la plume à la la main, s'étonnent tous les jours d'être les ſeuls au monde auxquels il reſte de la pénétration & du génie, & parfaitement sûrs que ſi le genre-humain périt, c'eſt par le mépris de leurs avertiſſemens.

C'eſt donc une abſurdité impertinente d'attribuer au Miniſtère Pruſſien un aveuglement auſſi monſtrueux ſur des vérités rebattues, & ſes refus à ſa fauſſe ſécurité.

A défaut d'autres notions, on a imputé aux talens & au crédit de l'Abbé de *Sieyes* cette victoire paſſagère d'une Puiſſance anti-monarchique, ſur le conſeil d'un Monarque abſolu. Ce préjugé eſt ſans fondement. *Sieyes* n'a point laiſſé ignorer au Directoire l'horreur & le mépris dont il eſt l'objet à Berlin dans toutes les

conditions. Si le Gouvernement lui a rendu ces égards de forme qu'obtient un caractère public, il s'eſt trop reſpecté pour paſſer la meſure de l'étiquette. Ni la cour, ni la ville n'ont diſſimulé leur opinion ſur ce prêtre : chacun le tient dans l'éloignement ; il inſpire à peine la curioſité. Comme miniſtre, comme *philoſophe*, comme auteur, comme artiſan de révolutions, il s'attendoit à un tribut d'hommages & d'empreſſemens ; on lui a refuſé juſqu'à des viſites. Un Feld-Maréchal Pruſſien étant ſollicité par *Caillard*, prédéceſſeur de *Sieyes*, de faire connoiſſance avec cet Ambaſſadeur, & de ſe faire préſenter, répondit ſèchement : *Non, Monſieur, & ſans phraſes.* (1)

Jamais homme d'ailleurs ne fut moins ſéduiſant que ce Provençal, dont le pédantiſme orgueilleux ne reſpecte l'orgueil de perſonne, dédaigne les bienſéances, ſe croit diſpenſé d'adreſſe, & imagine que ſes ſemblables doivent s'abaiſſer devant les hauteurs de ſon intelligence. Avec le maſque de la fauſſeté, il repouſſe lorſqu'il eſt de ſang-froid, il fait peur dans les accès fréquens de ſa colère. On peut deviner l'eſpèce de ſuccès auquel a dû arriver dans une Cour polie un métaphyſicien obſcur, auſſi igno-

---

(1) On ſe rappelle qu'en votant la ſentence de LOUIS XVI, *Sieyes* dit : *La mort, & ſans phraſes.*

ble dans sa figure que tranchant dans sa conversation, étranger aux formes comme à l'esprit des négociations, dépourvu de toutes les qualités conciliatrices, fait pour épouvanter la probité, pour étonner la raison, & inspirer la plus juste défiance.

C'est à ce dernier sentiment que la Prusse s'en est tenue envers ce missionnaire d'anarchie ; elle le surveille, ne le croit point, & le hait. Sa présence à Berlin a plus servi l'Europe que la République Françoise : il a totalement aliéné le Ministre des affaires étrangères, Comte de *Haugwitz*, qui passe pour le plus invincible promoteur de la neutralité.

On a cherché encore les motifs du Cabinet de Berlin dans les sentimens personnels de quelques-uns de ses membres, dans leur faveur pour la Révolution Française, dans leur attachement à quelques-unes des sectes auxquelles on fait honneur des événemens, & qui servent de clef à tous les aruspices dont la sagacité fait de l'histoire du temps un mystère apocalyptique. Des insinuations plus odieuses se sont mêlées à ces interprétations aveugles.

Toute sorte de raisons autorisent à les démentir. Il est possible que des préventions particulières, de l'aigreur, & quelques ressentimens frivoles, influent sur des déterminations d'Etat ;

mais lorſque l'Etat lui-même ſe trouve dans un des baſſins de la balance, conjointement avec la fortune, le repos, l'autorité, l'exiſtence de ceux qui gouvernent, on ne peut les ſuppoſer aſſez peu maîtres de leurs paſſions pour enfoncer eux-mêmes le fer rouge dans leurs entrailles.

Nombre d'indices ſemblent déceler que l'imprudent éloignement dans laquelle la Pruſſe perſévère, réſulte d'un ſyſtême auquel on ſe croit forcé par les conjectures antécédentes.

Le jour où cette Puiſſance mutila la Coalition par le Traité de Baſle, elle s'enferma dans un cercle de dangers; tous ſes rapports politiques furent ébranlés; elle briſa l'obligation de ſes alliances ſans pouvoir en former aucune, s'offenſa des reproches, revint à cette haîne nationale que la ſageſſe de l'Empereur *Léopold* & le patriotiſme de *Frédéric Guillaume* avoient abjurée, & oublia la France révolutionnaire pour redouter l'Autriche & la Ruſſie. A la faveur de ces funeſtes diſſentions, le Directoire a pourſuivi ſes déſorganiſations, ſes complots & ſes envahiſſemens.

Mais en admettant la vraiſemblance des ſoupçons accrédités à Berlin contre la ſincérité des deux Cours Impériales, y a-t-il la moindre égalité entre les riſques dont leur alliance & leurs ſuccès peuvent menacer la Monarchie

Pruſſienne ; & la conſéquence de leurs revers ? D'un côté, une ou deux provinces menacées, peut-être envahies, & peut-être encore reſtituées ; de l'autre, tous les fléaux de la Révolution unis à ceux d'une guerre déſeſpérée, l'exiſtence du Roi, de ſa Maiſon, de ſes Serviteurs, de ſa Nobleſſe, de ſon Gouvernement de ſon Peuple, des calamités ſans remèdes, des miſères qui verront blanchir les cheveux du jeune Souverain, ſpleurant dans l'exil la chûte de ſon Trône, ou porté au tombeau ſur un ſol étranger.

Il eſt d'ailleurs ſi peu naturel d'augurer, que pour prix d'une alliance contractée dans de ſemblables conjonctures, par des motifs ſi impérieux, les Cours Impériales puniroient un jour la Pruſſe de ſon aſſiſtance, & feroient ſervir le ſalut de l'Europe à la ſpoliation de leur allié, qu'on ſeroit tenté d'imputer une défiance ſi romaneſque à des vues plus diſſimulées.

Sans doute la Pruſſe n'écoutera pas long-tems de pareilles hypothèſes, ni les conſeils d'une prudence inutile : ſans doute ſes refus tiennent moins à la crainte, & à un ſyſtême inſenſé d'iſolation, qu'aux incertitudes dans leſquelles ſe balance la Cour de Vienne. Si ſéduite une ſeconde fois par l'hypocriſie & les tentations du Directoire, celle-ci venoit à terminer ſes dé-

monſtrations de réſiſtance par un nouveau traité de paix que deviendroit la Puiſſance aſſez imprudente pour s'être engagée dans un deſſein de guerre, dont le Gouvernement François ne pardonneroit pas même l'intention ?

On aime donc à conſidérer comme ſeulement ajournée, comme ſoumiſe aux déciſions dernières de l'Empereur, celle qui ſépare encore la Pruſſe de la défenſe générale; mais la charge une fois ſonnée, la neutralité de cette Puiſſance deviendroit une erreur, dont le Directoire ſe chargeroit bientôt de venger l'Europe.

AUTRICHE.

TANDIS que la Pruſſe travailloit à conſerver ſon repos, l'Empereur chercha inutilement à recouvrer le ſien. Depuis dix-huit mois les hoſtilités ſont ſuſpendues entre ce Monarque & la France; cette trève orageuſe, obſcurcie d'ombrages, & prolongée par des négociations interminables, a été le ſeul dédommagement de la paix de 1797. On eſt aujourd'hui revenu au défilé où l'on ſe trouva après la ſignature des préliminaires de Léoben, & preſſé entre la néceſſité de reprendre les armes, ou de ſouſcrire à toutes les uſurpations conſommées depuis un

an, & à demeurer investi sur 180 lieues de frontière, par les arsenaux, les légions mobiles, & les Colonies de la Révolution.

Nonobstant les pertes qu'ont éprouvé les armées & la puissance territoriale de la Monarchie Autrichienne, cette crise accablante a prouvé l'étendue de ses ressources. Elle a soutenu la guerre onze ans consécutifs; elle a fait face sur tous les points; elle a sacrifié des armées à la défense de l'Empire; si elle a eu à regretter deux Provinces détachées dont la distance & la position ne permirent plus de les sauver, le corps de l'Etat n'a reçu aucun dommage.

C'est un sujet d'admiration & de surprise, combien les moyens de soutenir des guerres si longues, si dispendieuses, si meurtrières, ont été doux & peu oppressifs. L'économie, outrée dans plusieurs occurrences, une habitude d'ordre, une comptabilité scrupuleuse, ont suppléé à la modicité des emprunts, & à l'insuffisance des taxes ordinaires.

A la suite de campagnes dépopulatrices sur un théâtre éloigné des pays héréditaires, l'armée Autrichienne se reproduit au grand complet de guerre, mieux organisée qu'elle ne le fût jamais, plus instruite, épurée, animée de zèle, & forte de 350 mille hommes.

Jamais les Peuples ne furent plus attachés à leur Souverain, plus disposé à le défendre contre les atteintes d'une Puissance spoliatrice & affamée, qui porte sur tous les points de la terre les calamités & le désespoir. Nul Etat ne fut mieux garanti par la fidélité de ses habitans, par leurs habitudes, par leur caractère peu passionné, du ravage des nouveautés. L'Autrichien n'a connu de la révolution que ses effets ; il l'a repoussée par sentiment & par instinct ; il en méprise les principes. Les gens de lettres dans cette Monarchie ont moins méconnu qu'ailleurs leurs devoirs & leur honneur : elle renferme sans doute des mécontens ; mais c'est une injustice & une erreur trop communes de confondre des mécontens avec des démocrates & des factieux.

Cette Nation qui, dans le milieu du siècle, donna un si bel exemple de dévouement à la maison de ses Souverains, se montre prête à le renouveler : on y observe un esprit national & un mouvement d'enthousiasme. L'empereur n'ayant point abusé de sa situation critique pour forcer la mesure des sacrifices publics, ni pour les exiger avec despotisme, il recueille aujourd'hui le fruit de sa modération ; il en éprouvera l'effet si la guerre se renouvelle.

Dans le nombre ineffable des attentats de l'audace Directoriale, le plus révoltant peut-être

eſt l'uſage que ces arrogans dominateurs ont fait adopter aux Puiſſances, de renvoyer leurs miniſtres ſur la demande de cinq démagogues abſolus, habillés en coſtume de républicains, & de les renvoyer préciſément pour des motifs qui preſcrivent impérieuſement de les conſerver.

Une ſemblable épiſode d'inſolence a été dirigée cotre M. le Baron de *Thugut :* ſa retraite devoit expier l'échec de l'Ambaſſadeur Bernadotte plus ce Miniſtre étoit néceſſaire à la Monarchie, plus le Gouvernement François aſpiroit à le perdre; il n'étoit plns permis à l'Empereur de lui donner ſa confiance, ſans l'aveu des meurtriers d'une Archi-Ducheſſe. Si l'eſpoir obſtiné d'éloigner une rupture a fait déférer un moment & pour la forme à une réquiſition ſi outrageante, du moins la condeſcendance a eu ſon terme : M. de *Thugut* eſt reſté à la Chancellerie, & l'Empereur ſur ſon Trône.

L'un & l'autre balance en ce moment le deſtin de l'Etat & de l'Europe : des ſecours ſont aſſurés & en marche, les armées à leur poſte; mais les négociateurs ont-ils quitté le leur ? Attend-on que le Directoire rabaiſſe ſes prétentions ? ou la Cour de Vienne rétractera-t-elle ſa fierté, ſa prévoyance & ſes meſures ?

Je ne pénètre ni n'inculpe par conſéquent les raiſons de ces temporiſations ; mais leurs

effets frappent tous les yeux. De jour en jour plus désolée, l'Italie est aussi plus asservie : elle offre des ressources qui s'affoibliront par des délais ; à son exemple, la Suisse abattue, n'espérant plus de libérateur, recevra le joug contre lequel elle se défend, & d'auxiliaire abandonnée, deviendra dans un an le satellite de la France ; l'achèvement de cette conquête préparera des invasions prochaines dans les provinces occidentales de la Monarchie Autrichienne : la seule position militaire qui lui promette des succès & des appuis sera perdue & pour toujours.

A la vue d'un corps Impérial de vingt-cinq mille hommes placé sur la frontière des Grisons, les François s'ouvrent la route du Saint-Gothard, les derrières des Alpes, l'intérieur des petits Cantons Helvétiques. Peut-être à leur réveil les Autrichiens appercevront-ils le drapeau tricolor érigé sur les cimes qui dominent le Tyrol ; une barrière insurmontable s'élevera entr'eux & la Suisse qui les appelle, la Suisse que le Directoire condamnera bientôt à se dédommager de sa ruine, en l'associant à ses brigandages extérieurs : l'expérience la plus mémorable aura été à pure perte ; encore une fois on se sera laissé prévenir, environner d'écueils, enlever des avantages décisifs.

Dans peu de jours, probablement, ce ter-

rible problême féra résolu. Le Roi de Naples au midi, les Grisons à l'occident, voilà les deux premières victimes que se ménage le Directoire: à leur salut est attaché celui de l'Autriche, & le sort de la guerre dans laquelle elle se verra infailliblement enveloppée, aussi-tôt qu'elle aura déserté la défense de ces deux Etats.

SUISSE.

S'IL pouvoit manquer un trait au tableau des forfaits exécutés par les François dans cette contrée, s'il reste encore à leur abominable Gouvernement, & à ce ramas de brigands en uniforme qui servent ses fureurs, un partisan ou un apologiste, qu'on jette les yeux sur le nouveau mémorial par lequel ils viennent de signaler leur *enthousiasme pour la liberté* & leur tendresse pour *le Peuple*.

Nous avons rapporté, dans les numéros précédens, qu'au printemps dernier le féroce assassin qui, sous le nom de Général *Schawenbourg*, ensanglante, déchire & saccage la Suisse, tenta vainement de désarmer & d'asservir les Cantons Démocratiques. Quoiqu'il eût employé dans

cette aggreſſion toutes les barbaries capables de ſemer l'épouvante, & d'affoiblir ces intrépides montagnards par la perfidie de ſes artifices, ils repouſſèrent ſes brigades, & le forcèrent d'abandonner leurs rochers enſanglantés, à la ſuite d'une Convention par laquelle ils ſe ſoumirent à joindre leurs députés à ceux des autres Cantons réunis à Arau, ſous la promeſſe expreſſément ſtipulée que nul François armé n'entreroit ſur leur territoire.

Non moins atroce que ſon Général, mais peu inquiet de ſes pertes & de ſes échecs, le Directoire reçut avec humeur cette capitulation, & ne ſouſcrivit à la ratifier qu'en ſe réſervant d'en enfreindre l'engagement auſſi-tôt qu'il pourroit le faire avec ſuccès.

Plus aſſurée de la ſervilité du Corps Légiſlatif qui, au nom de la France, ſcelle à Arau les chaînes de ſa patrie; régnant dans le Directoire Helvétique par l'intruſion d'*Ochs* & de *la Harpe*, la Régence de Paris réſolut de ſoumettre à ſon deſpotiſme les démocraties des Alpes, ou de les exterminer.

En conſéquence, *Schawenbourg* reçut ordre de ſe délier de manière ou d'autre de ſon Traité du 6 mai dernier, de pénétrer avant les neiges dans ce berceau de la Liberté Helvétique, & d'en déſarmer les habitants.

Au commencement d'Août il dispofa ses intrigues & ses préparatifs : il se fit aider par les Directeurs d'Arau. Pour obtenir un prétexte d'attaque & d'invasion, il falloit provoquer quelque soulèvement dans les petits Cantons : on le fit naître, en exigeant qu'à l'exemple de la plaine ils prêtassent le serment civique à la nouvelle Constitution imposée à la Suisse par 46,000 meurtriers François, possesseurs de droit politique.

Il est aisé de prévoir l'effet de cette mesure sur des Peuples simples, profondément religieux, & dont la conscience jusqu'alors avoit été aussi libre pour leurs loix. Des troupeaux d'esclaves sans morale & sans divinité, des législateurs déshonorés, des tyrans au-dessus des remords, de la honte & des supplices, peuvent dicter, recevoir, altérer, renverser toutes les années les Constitutions *impérissables* auxquels ils promettent obéissance : mais ce trafic de faussaires étoit encore étranger au climat des Hautes-Alpes. En plaçant leurs malheureux habitans entre le parjure & la mort, le Directoire & son Général calculèrent que le choix ne seroit pas douteux.

En effet, nombre de Communautés, même dans la plaine, refusèrent ce serment tortionnaire. Les Cantons d'Appenzell, de Schwitz, d'Uri, d'Underwalden, de Zug, & une grande

partie de celui de Lucerne, furent à-peu-près unanimes à y résister.

On employa pour les contraindre des proclamations foudroyantes; on répéta, pour les diviser & les pervertir, tout le système de machinations sous lequel la Suisse avoit succombé au mois de Mars. » Si l'on ne se conforme pas complettement a l'arrêté du Directoire & au terme » prescit, « écrivit *Schawenbourg* à ces Républicains de 500 ans, » j'entrerai avec mon armée » dans les *districts rebelles*, & je punirai sévère- » ment & exemplairement les *coupables.* «

La monstrueuse insolence de ce barbare n'ayant pu intimider les généreux enfans de *Guillaume Tell*, il réunit 15 bataillons nouveaux aux troupes qu'il avoit à Lucerne, arma, sur le Lac de ce nom, des chaloupes canonnières, &, suivi d'une forte artillerie, alla égorger, le 7 Septembre, des peuples, des pasteurs défendus par leur désespoir & leurs rochers.

C'est sur la partie inférieure du Canton d'Underwald, qui confine au Lac de Lucerne, qu'a eu lieu cette scène de crime & de courage. Pendant que *Schawenbourg* se portoit en front sur les Suisses, il les tournoit au midi, en faisant traverser une colonne par l'Oberland immobile, & par le Mont-Brunig. Réduite à ses seules forces, à quelques pièces d'artillerie, & à ses

retranchemens naturels, le peuple d'Underwald repoussa le 8 Septembre les premières attaques de ses oppresseurs : mais le 9 ils pénétrèrent dans la vallée de Stanz, en canonnant ce Bourg depuis le Lac : pendant treize heures, les habitans se défendirent en désespérés, avec une audace & une opiniâtreté que le carnage n'affoiblissoit point; 1500 d'entr'eux tombèrent morts, plus de deux mille furent blessés : les vieillards, les femmes, les enfans, se jetèrent dans la mêlée, & combattirent avec fureur.

Plus de 2000 François', nombre d'Officiers, attaqués corps à corps, pourfendus à coups de haches, écrasés par les éclats de rochers, ont expié leur infame expédition. Il n'est pas d'horreurs que leur indigne Chef ait épargné à ces Vallées dépeuplées : beaucoup de leurs paisibles citoyens ont été égorgés jusques dans les temples & dans leurs maisons, & les deux sexes enveloppés dans une destruction commune : tout le pays livré aux flammes & au saccagement n'offre plus qu'un monceau de ruines & un désert ensanglanté. Le bourg de Stanzstadt, la ville de *Stanz*, célèbre dans l'histoire de l'Union Helvétique, ont été livrés aux flammes : les incendiaires ont enlevé ou tué les bestiaux qui font la richesse de ces contrées. Un siècle de travaux ne réparera pas la désolation & la misere où le Directoire & ses bourreaux viennent de les plonger.

Le vil exécuteur de cette cataſtrophe ; ce *Schawenbourg* qui peut trouver encore des Officiers aſſez pervers pour lui obéir, s'eſt hâté d'inviter le Directoire Helvétique à partager l'allégreſſe de ſon *triomphe*. « La victoire, leur » dit ce miſérable, eſt reſtée aux *Républicains*. » On diroit qu'il eſt allé combattre des Marocains ou des Serfs. Quel Républicain qu'un Gentilhomme Alſacien, devenu l'aſſaſſin en chef de cinq oppreſſeurs, enrichi des biens de ſa famille proſcrite & expatriée, & portant le fer & la flamme chez les peuples les plus indépendans de l'Univers ! Quels Républicains que ſes maîtres & leurs tueurs à gage ! Quels trophées de *liberté* que ces exploits de cannibales contre un pays où tout commandoit le reſpect à l'ennemi de la tyrannie !

En maſſacrant les peuples, en leur apportant l'opprobre du joug François, les bandits du Directoire ont ſoin de détruire les monumens de l'indépendance & de la gloire nationales : ils ont renverſé celui que la reconnoiſſance avoit érigé à *Guillaume Tell*, comme ils avoient renverſé la chappelle commémorative de la victoire de Morat.

C'eſt la patrie, c'eſt la cendre d'*Arnold* de *Melchthal*, l'un des trois fondateurs de la Liberté Helvétique, que les guerriers Philoſophes de

de la République de Paris, viennent d'arroser du sang de ses compatriotes. Que diroit ce Héros, s'il venoit à revivre, de rencontrer ce sol heureux, affranchi par son courage, aujourd'hui souillé & asservi par des histrions scandaleux, jouant depuis neuf ans, le fer à la main, la comédie *de l'égalité des droits.*

Lorsqu'en 1307 *Melchthal* délivra son pays, il força *Landenberg*, Baillif Autrichien de Sarnen, de se rendre à discrétion. Peu d'années auparavant, cet Officier avoit fait décapiter le père de *Melchthal*, pour avoir résisté à un commandement injuste, mais le fils ne vit dans *Landenberg* qu'un ennemi désarmé qui imploroit la vie; sans se permettre un outrage, il le fit embarquer, lui & sa garnison, sous la seule condition qu'il ne reparoîtroit plus dans les trois Cantons. Comparez ce paysan magnanime à des *Schawenbourg* & à des *Merlin*, à des Brissotins & des Jacobins, aux lanternes, aux guillotines, à deux cents mille assassinats *civiques*, à tout ce que le dernier terme de la corruption morale peut enfanter de fraudes, de bassesses, de lâchetés, de crimes & de cruautés!

Dans sa relation, digne du sujet, l'exterminateur des Bergers de l'Underwald avoue *n'avoir pas vu de journée plus chaude.* « Une grande » quantité d'habitans des différens Cantons,

» ajoute-t-il furent témoins du combat : leur » visage *s'allongeoit* à mesure que nous avan- » cions. — Si nous n'avions pas dompté ces » hommes *aveuglés*, dans peu l'insurrection fût » devenue générale. La victoire a coûté beau- » coup de sang, mais c'étoient des *Rebelles qu'il* » *falloit soumettre.* »

On ne sait si l'on doit rire ou frissonner d'horreur, en entendant des Révoltés couverts du sang de leur Monarque, & qui se vantent d'avoir ressuscité la liberté perdue, traitant aujourd'hui de *Rebelles* un Peuple Souverain, qui défend ses loix, sa religion, ses foyers, son indépendance, contre des Parisiens, des Lorrains, des Gascons, des Normands, qui viennent escalader ses montagnes ignorées pour le dépeupler, le voler & l'enchaîner.

Admirables résultats d'une Révolution faite *par le Peuple* & *pour lui*; pour les droits de sa souveraineté, pour la gloire de la Philosophie, & pour l'exemple de l'Univers ! Respectable Nation que ces compatriotes de *Montaigne*, de *l'Hôpital*, de *Sully*, de *Catinat*, de *Fénélon*, de *Malesherbes*, qui, pour dix sols par jour, vendent leur vie à cinq ordonnateurs de calamités, vont rendre au néant des sociétés florissantes, &, en attendant quelque nouvel Empire à désoler, se délassent à ensevelir de petites Démo-

craties innocentes dans l'enfer dont ils font les miniſtres !

Cet horrible ſuccès a décidé la ſoumiſſion momentanée des Cantons voiſins : *Schawenbourg* a pénétré dans ceux de Schwitz & de Zug ſans réſiſtance ; il les déſarme, comme il a déſarmé ceux de la plaine, comme il les déſarmera tous. C'eſt cette opération qu'il regrettoit d'avoir différée malgre lui : il redoutoit, avec raiſon, la juſte exécration dont les Suiſſes ſont pénétrés pour lui, pour ſes ſoldats, pour ſon Directoire. Un autre but eſt entré dans les vues de ce dernier : ce but regarde l'Empereur.

Soit qu'il amuſe encore quelque temps ce Monarque par des démonſtrations pacifiques, ſoit qu'il ſe prépare à l'attaquer inceſſamment, il profite de l'inaction que conſerve la Cour de Vienne, pour la priver des avantages qui peuvent lui reſter. L'aſſujettiſſement des petits Cantons donne aux François le paſſage du S.-Gothard, & une nouvelle communication avec le Milanois ; il les met en poſition de prendre à revers le pays des Griſons, d'y pénétrer par le Sud-Oueſt, & de ſe rendre maîtres des vallées ſupérieures qui débouchent en Italie & dans le Tirol.

Juſqu'ici les Griſons, éclairés par leurs principales familles, avertis par le ſort de la Suiſſe, & protégés par 25 mille Autrichiens poſtés dans le

Vorlsberg, ont repoussé toute accession au nouveau Corps Helvétique. L'ascendant du Cabinet de Vienne, le crédit des grands propriétaires, l'expérience & la raison, l'ont emporté dans leurs Communautés sur les manœuvres, les imprécations & l'éloquence révolutionnaire du Résident directorial; mais l'invasion des Cantons démocratiques va altérer leur sécurité : un corps François, placé dans le Comté de Sargans, les menace au nord de leur territoire, ne manquera pas de prestesse pour y pénétrer, & y pénétrera avant l'hiver si les Autrichiens ne l'ont pas prévenu.

Quant au reste de la Suisse, l'immobilité où elle est demeurée à la vue des derniers évènemens, ce déplorable abandon où l'on a laissé Underwald, ces passages ouverts à l'ennemi pour faciliter l'invasion, disent assez à quel état de terreur elle est réduite. Sans doute la prudence proscrivoit tout soulèvement intempestif & partiel, sans liaison, sans ensemble, sans chefs, sans appui; mais une crainte prolongée conduit à la dégénération. Si la Suisse est contrainte de persévérer dans sa situation actuelle, elle changera de face & de nature; ces peuples honorés, sages, heureux & belliqueux, ne seront plus que des tribus de Monténégrins, dont le Directoire soudoiera la valeur & la misère avec le pillage des Etats voisins : c'est sur

l'Autriche que tombera certainement le poids de cette Révolution.

Tel a été le but de la France en l'opérant, & en faisant signer à cette troupe de valets qui composent le Directoire & la Législature Helvétique, un traité d'alliance *offensive*. Quoique ces actes passagers d'autorités révolutionnaires qui, tôt ou tard, disparoîtront avec leurs diplômes, méritent peu les honneurs d'une transcription, nous consignerons ici les articles essentiels de cette alliance, signée à Paris le 19 août dernier, & dont les effets ne tarderont pas à se manifester, soit en Italie, soit en Allemagne, si l'empereur est encore six mois durant en paix avec le Gouvernement de Paris.

Il y aura à perpétuité, entre la République Françoise & la République Helvétique, *paix*, *amitié*, & bonne intelligence.

Il y a, dès ce moment, entre les deux Républiques, *alliance offensive & défensive*. L'effet général de cette alliance est, que chacune des deux Républiques peut, en cas de guerre, *requérir la coopération de son alliée*. La puissance requérante spécifie alors contre qui la coopération est réclamée; & par l'effet de cette réquisition spéciale, la puissance requise entre en guerre contre la puissance ou les puissances désignées; mais elle reste en état de neutralité vis-à-vis de celles qui seroient en guerre avec la puissance requérante, & qui n'auroient point été particulièrement désignées par elle. Il est reconnu que l'effet de la réquisition de la république françoise ne pourra jamais être d'envoyer des troupes Suisses outre-mer. Les troupes requises seront payées & entretenues par la puissance requérante; & en cas de réquisition, aucune des deux républiques ne pourra conclure séparément aucun traité d'armistice ou de paix. Les effets particuliers de l'alliance, lorsque de part ou d'autre la réquisition aura lieu, la nature & la quotité des secours mutuellement accordés, seront déterminées de gré-à-gré

par des conventions ſpéciales baſées ſur les principes renfermés dans cet article.

En conſéquence, la république Françoiſe garantit à la république Helvétique ſon indépendance & l'unité de ſon Gouvernement; & dans le cas où l'oligarchie tenteroit de renverſer la Conſtitution actuelle de l'Helvétie, la république Françoiſe s'engage à donner à la république Helvétique, ſur ſa réquiſition, les ſecours dont elle auroit beſoin pour triompher des attaques intérieures ou extérieures qui ſeroient dirigés contr'elle. Elle promet ſes bons offices à la république Helvétique, pour la faire jouir de tous ſes droits par rapport aux autres puiſſances; & afin de lui procurer des moyens de rétablir promptement ſon état militaire ſur le pied le plus impoſant, la république Françoiſe conſent à la remettre en poſſeſſion des canons, mortiers, & pièces d'artillerie qui lui ont été enlevés pendant la préſente guerre, & qui ſeroient encore à la diſpoſition du gouvernement François au moment de la ſignature du préſent traité, moyennant que la Répub. Helvétique ſe chargera de les faire rechercher & conduire ſur ſon territoire.

Les frontières entre la France & l'Helvétie ſeront déterminées par une convention particulière, qui aura pour baſe, que tout ce qui faiſoit partie du ci-dev. Evêché de Bâle & de la principauté de Porentruy, reſtera définitivement réuni au territoire François, ainſi que les enclaves Suiſſes qui ſe trouvent compriſes dans les départ. du Haut-Rhin & du Mont-Terrible, ſauf les rétroceſſions ou échanges qui ſeront jugés indiſpenſables pour la plus parfaite rectification deſdites frontières depuis Bâle juſqu'à Genève, & qui ne contrarieroient point les réunions déjà définitivement opérées au territoire François.

Afin d'aſſurer les communications de la Rép. Françoiſe avec l'Allemagne méridionale & l'Italie, il lui ſera accordé le libre & perpétuel uſage des deux routes commerciales & militaires, dont la première paſſera par le Nord de l'Helvétie, en remontant le Rhin, & ſuivant les rives occidentale & méridionale du Lac de Conſtance, dont la ſeconde, partant de Genève, & traverſant le département du Mont-Blanc, traverſera également le Valais pour aboutir ſur le territoire de la Répub. Ciſalpine, ſuivant une direction qui ſera déterminée; & il eſt convenu que chaque Etat fera ſur ſon territoire les travaux néceſſaires pour l'achèvement de ces deux routes.

GRANDE-BRETAGNE.

TANDIS que l'ouragan révolutionnaire balaie le Continent, & brise tous les jours quelque nouveau rouage de la machine sociale en décadence, veut-on savoir ce que peuvent un Gouvernement légal & un peuple armés de cette libetté qui donne de la force sans violence, & de l'énergie sans atrocité ? Résister seule à un ennemi devant lequel la moitie du Continent a posé les armes, combattre victorieusement la plus alarmante rebellion dans une de ses provinces; dompter, par le seul poids de la raison, de l'honneur national, de la confiance dans une autorité vigoureuse, les obstacles & les dissentimens; alarmer les côtes de France & de Hollande, enfermer les forces navales de l'Espagne, soutenir le Portugal, défendre ses établissemens extérieurs, faire presque exclusivement le commerce du monde, poursuivre les escadres ennemies jusqu'aux bouches du Nil; tel étoit le déploiement de ressources morales & militaires dont l'Angleterre étonnoit l'Europe.

Le Directoire lui a encore ménagé la gloire du triomphe le plus mémorable, dont les annales maritimes aient conservé le souvenir, par cette expédition d'Egypte, dont il espéroit couvrir l'injustice & la déloyauté, par des succès faciles & par des romans *officiels*.

De tous les tems, la France fertile en imaginations turbulentes & en projets, enfanta l'idée de ces incursions, de ces déplacemens, de ces vicissitudes politiques que le tems ne multiplie que trop, sans que la perversité humaine se mêle d'en accélérer la marche; mais autrefois les Ministres, habitués à ces effervescences de l'inquiétude & de l'ambition, traitoient les auteurs de ces plans comme des fous, & leurs inventions méprisées alloient s'entasser dans les archives & y mourir.

Le Directoire, & avant lui le Comité de Salut Public, ont fouillé ces dépôts, pour y trouver des matériaux d'incendie, des idées d'usurpation, & des matrices de malfaisance. La conquête de l'Egypte étoit au nombre de ces mémoires: vingt fois on en avoit occupé, & sans fruit, l'ancien Gouvernement: il falloit un régime tel que celui qui lui a succédé pour ressusciter une entreprise si désordonnée, sollicitée par les philosophes & les savans, prônée par quelques voyageurs, rédigée par des brigands raisonneurs & digne, en tous sens, de l'avarice comme de l'activité désorganisatrice du Conseil du Luxembourg.

Avant son exécution, elle avoit traîné dans ce tripot scientifique, qu'on appelle *l'institut national*, dans les porte-feuilles du Ministre *Talleyrand*, dans les sociétés confidentielles du *Répu-*

blicanisme universel. L'espoir de pénétrer dans l'Inde par la Mer-Rouge, n'entra que secondairement dans ce projet; il offroit trop de hasards & de lenteurs à des esprits avanturiers; mais le sac de l'Egypte, mais son usurpation durable, mais la conversion de cette contrée en une colonie, d'où, à loisir & à volonté, on embraseroit l'Asie & l'Inde; mais la domination sur la Grèce & l'Archipel, offroient des avantages plus immédiats.

On ne peut même se défendre de penser que celui de se délivrer du *Héros de l'Italie*, des compagnons de sa fortune, & des inquiétudes que donneront toujours à la faction régnante, quelle qu'elle soit, des généraux qu'il faut annuler ou perdre le jour où ils rentrent dans leur patrie, est entrée dans les combinaisons de la gratitude Directoriale.

Quoiqu'il en soit, la tête imflammable & romanesque de *Buonaparte* l'a précipité dans cette expédition, conforme à son génie, & propre à charmer ses ennuis. Un cortège de Docteurs & de Sages a fait voile avec cette *aile gauche de l'armée d'Angleterre*, qui, pour abréger, alloit conquérir la Grande-Bretagne sur les sables du Nil.

Malte enlevé & spolié par l'effet des mêmes trahisons, des mêmes divisions sucitées, des atrocités *républicaines*, & du plan qui ont perdu la Suisse; Alexandrie surprise, la Basse-Egypte

parcourue, & *Buonaparte* au Caire; le Directoire, ses gazettes & ses orateurs, ne tarissoient pas en ridicules amers sur l'Amiral *Nelson*, en pompeux étalage de la rapidité & de la solidité de leurs triomphes. *Ce nouveau prodige*, s'écrioit le Directoire dans une amplification de rhétorique Cartouchienne, intitulée *Message*, & qu'il adressoit le 14 Septembre à ce Corps législatif dont il a fait son Conseil-privé, *ce nouveau prodige étoit réservé à la France République. — L'Egypte deviendra le poste le plus redoutable contre l'odieuse puissance des Anglois dans l'Inde, & leur commerce usurpateur.*

Il venoit d'achever ce cours de sottises ampoulées, lorsque le bruit de l'anéantissement de son escadre a retenti du fond de la Méditerrannée jusqu'au *Pandœmonium* du Luxembourg.

Transmis à Londres par les rapports inexacts du Continent, cet événement a été connu dans tout son éclat, & a acquis sa pleine certitude à l'arrivée de M. *Capel*, Capitaine de la corvette la *Mutine*, dépêché le 7 Août par l'Amiral *Nelson*, qui, de sa relâche momentanée à Syracuse, s'étoit reporté avec le vol de l'aigle sur Alexandrie, pour y attaquer, y combattre, & y anéantir l'escadre ennemie.

Non moins digne de sa victoire par sa modestie que par sa valeur, il en a mandé l'abrégé & le résultat dans une lettre adressée à Lord

St-Vincent, & dont il a envoyé le duplicata aux Lords de l'Amirauté. Rien n'est plus éloquent que la simplicité de cette dépêche, qu'on pourra comparer avec les jactantes de *Scipion-Buonaparte*, & les burlesques rodomontades dont les François républicains amusent l'Europe depuis six ans.

A bord du Vauguard, à l'embouchure du Nil, le 3 Août 1798.

Milord,

Le Tout-Puissant a béni les armes de S. M. dans la bataille qui vient d'avoir lieu, par une grande victoire sur l'escadre de l'ennemi que j'attaquai au coucher du soleil, le 1er août, à l'embouchure du Nil. L'ennemi formoit une forte ligne de bataille à l'ancre pour défendre l'entrée de baie où il étoit mouillé. Cette ligne étoit flanquée de quantité de chaloupes canonnières, de 4 frégates, & par une île qu'il avoit garnie, une batterie de canons & de mortiers : mais rien ne pouvoit résister à l'escadre dont V. S. m'a fait l'honneur de me confier le commandement. L'exacte discipline qui vous est si bien connue, le jugement des capitaines, leur valeur, unie à celle des officiers & des équipages, la rendoit irrésistible.

Si ma plume pouvoit ajouter quelque chose à la réputation des capitaines, je le ferois avec plaisir, mais cela est impossible.

Je regrette la perte de M. *Westcott*, cap. du *Majestic*, qui a été tué au commencement de l'action; mais son vaisseau a continué de combattre si bien sous M. *Cuthbert*, son 1er lieut., que je lui ai ordonné de commander le vaisseau jusqu'à ce que V. S. ait fait connoître sa volonté.

Les vaisseaux de l'ennemi sont presque totalement démâtés, excepté les deux de l'arrière-garde. Je suis fâché d'ajouter que ces deux vaisseaux & deux frégates se sont échappés : je vous assure qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de l'empêcher. Le capit. *Hood* s'est efforcé de le faire très-bravement ; mais n'ayant aucun vaisseau en état de soutenir le *Zealous*, j'ai été obligé de le rappeller.

Je ne puis assez exprimer l'aide & les secours que j'ai reçu du capit. *Berry*. J'étois blessé à la tête, & obligé de quitter le tillac; mais le service n'a rien perdu par cet événement. Le cap. *Berry* réunissoit tout ce qui étoit nécef-

faire pour une occasion si importante, & je demande la permission de m'en rapporter à lui pour tous les détails relatifs à cette victoire. Il vous présentera le pavillon du second commandant, celui du commandant en chef ayant été brûlé avec l'Orient.

Je vous transmets ici la liste des tués & bléssés, avec notre ligne de bataille & celle des François.

J'ai l'honneur d'être, H. NELSON.

A l'Amiral, Comte de St-Vincent, Comm. en chef, &c, à Cadix.

LIGNE DE BATAILLE.

1. Le Culloden, Cap. *T. Troubridge*, de 74 c. 590 h.
2. Theseus, Cap. *R. W. Miller*, 74 c. 590 h.
3. L'Alexander, Cap. *Alexander Ball*, 74 c. 590 h.
4. Le Vanguard, C. H. NELSON, Vice-Amiral, Cap. *Berry*, 74 c. 595 h.
5. Le Minotaur, Cap. *T. Louis*, 74. c. 640 h.
6. Le Leander, Cap. *B. Tompson*, 50 c. 443 h.
7. Le Swiftsure, Cap. *Hallowell*, 74 c. 590 h.
8. L'Audacious, Cap. *Davidge Gould*, 74 c. 590 h.
9. La Défense, Cap. *J. Peyton*, 74 c. 590 h.
10. Le Zealous, Cap. *S. Hood*, 74 c. 590 h.
11. L'Orion, Cap. *J. Saumarez*, 74 c. 590 h.
12. Le Goliath, Cap. *T. Foley*, 74 c. 590 h.
13. Le Majestic, Cap. *G. B. Westcott*, 74 c. 590 h.
14. Le Bellerophon, Cap. *H. Darby*, 74 c, 590 h.

Le brig La Mutine.

LIGNE DE BATAILLE FRANÇAISE.

1. Le Guerrier, de 74 canons, & 700 hommes, *pris*.
2. Le Conquérant, 74 c. 700 h. *pris*.
3. Le Spartiate, 74 c. 700 h. *pris*.
4. L'Aquilon, 74 c. 700 h. *pris*.
5. Le Souverain Peuple, 74 c. 700 h. *pris*.
6. Le Franklin, *Blanquet du Cheyla*, premier contre-Amiral, 80 c. 800 h. *pris*.
7. L'Orient, *Brueys*, Amiral & Commandant en chef, 120 c. 1010 h. *brûlé*.
8. Le Tonnant, 80 c. 800 h. *pris*.
9. L'Heureux, 74 c. 700 h. *pris*.
10. Le Timoléon, 74 c. 700 h. *brûlé*.
11. Le Mercure, 74 c. 700 h. *pris*.
12. Le Guillaume Tell, *Villeneuve*, second contre-Amiral, 80 c. *échappé*.
13. Le Généreux, 74 c. 700 h. *échappé*.

Frégates.

14. Diane, 48 c. 300 h. *échappée.*
15. La Justice, 44 c. 300 h. *échappée.*
16. L'Artemise, 36 c. 250 h. *brûlée.*
17. La Sérieuse, 36 c. 250 h. *dématée & coulée bas.*

Perte des Anglois : 16 officiers, 156 matelots, 46 de la marine, tués ; 37 officiers, 562 matelots, 78 de la marine, blessés. Total 895.

HORATIO NELSON.

En lisant cette relation, on regrette que l'admirable laconisme du vainqueur laisse à désirer les circonstances d'une victoire si étonnante. Le rapport du Cap. *Capel*, & quelques lettres, ont suppléé à ce silence.

C'est le 1er d'Août, à cinq heures & demie du soir, que s'engagea la bataille, prolongée, avec des intervalles plus ou moins longs, jusques vers trois heures de l'après-midi du 2. Les Capitaines de l'Escadre Françoise prenoient le café à bord de l'*Orient*, lorsque l'Amiral *Nelson* parut, arrivant sur eux par un vent de nord-ouest. — Ils paroissent s'être jugés invincibles par leur position que soutenoit la proximité de la côte, armée d'artillerie, qu'appuyoit la petite île sur laquelle ils avoient élevé des batteries de canons & de mortiers, & qui couvroit leur avant-garde; enfin, par la fixité de leurs citadelles embossées, & flanquées de chaloupes canonnières.

Aucun de ces obstacles n'a arrêté l'intrépide *Nelson*. Pendant que six de ses vaisseaux se portoient directement sur la ligne Françoise,

ſept autres la tournèrent en paſſant audacieuſement entre ſa tête & l'île armée ; au mépris des écueils, & du feu qui les foudroyoit. — Le *Culloden* toucha, & ne put ſe relever pendant la durée du combat ; les ſix autres vaiſſeaux, le *Zéalous*, l'*Audacious*, l'*Alexandre*, le *Goliath*, l'*Orion*, & le *Leander* parvinrent à gagner le dedans de la ligne, & à ſe placer en face des ſix premiers vaiſſeaux de l'eſcadre Françoiſe, entre la côte & eux. La hardieſſe de cette manœuvre étoit encore ſans exemple, & paſſeroit pour fabuleuſe, ſi l'événement ne l'avoit juſtifié. Tandis qu'elle s'exécutoit, le *Léander*, de 50 canons, coupa à moitié la ligne ennemie, en ſe portant entre le cinquieme & le ſixième vaiſſeau de file, de maniere à enfiler celui-là de la poupe à proue & celui-ci de la proue à la poupe.

C'eſt dans cette poſition que l'Amiral Anglois plia ſes voiles, jeta l'ancre, & ſerrant les François entre ſes bordées de bas-bord & de tri-bord, ſurmonta leur ſupériorité de nombre & d'artillerie, incendia l'*Orient* & le *Timoléon*, écraſa l'avant-garde & le centre, & réduiſit enſuite l'arrière-garde reſtée inactive pendant 36 heures.

Il ſuffit de dénombrer les canons & les équipages pour conſtater qu'en attribuant la défaite de ſa flotte à ſon infériorité, le Directoire s'eſt permis une de ces impoſtures matérielles qu'on ne remarque plus, & qui, bien plus que les revers,

déshonorent un gouvernement. C'eſt avec la même véracité hiſtorique que ſes journaux ont renouvellé la fable uſée des boulets rouges avec laquelle ils expliquent leur déſaſtre.

Elle eſt due toute entière à la puiſſance de l'intrépidité, des talens, de l'expérience, de la diſcipline, ſur des ennemis qui, de l'ancienne gloire de leur marine, n'ont conſervé que le courage. Il eſt d'ailleurs un peu différent de combattre pour ſa patrie, ou de combattre pour ſatisfaire les paſſions de cinq dictateurs odieux, dont la France, il y a dix ans, connoiſſoit à peine l'obſcure exiſtence.

On reproche au Chef de cette Eſcadre d'avoir laiſſé entre la côte & lui aſſez d'eau pour le mouillage, & de n'avoir pas raccourci ſon encablure : on s'étonne de même que l'arrière-garde n'a pas coupé ſes amarres & participé à une action ſi longue. Lorſqu'elle a été réduite à ſes propres forces, quelques-uns de ſes vaiſſeaux ont fait une défenſe honorable, entr'autres le *Tonnant*, que commandoit le Capitaine *du Petit-Thouars*, Officier de l'ancienne marine, rempli d'inſtruction, de valeur & de qualités perſonnelles, & mort victime de ſon dévouement, non à la cauſe de la Révolution, mais à la néceſſité d'exiſter, & de la miſere où ſon gouvernement a réduit tous les officiers dont il ſuſpecte la naiſſance, la probité ou les principes.

L'Amirale en chef, *Brueys-d'Aigaillers*, d'une ancienne & honorable famille du Languedoc, appartenant aussi à la Marine Monarchique; son Capitaine de pavillon, *Casa-Bianca*, de la même cathégorie, ont été tués. Le premier Contre-Amiral, *Blanquet de Cheyla*, également Gentilhomme & Officier de l'ancien tems, est dangereusement blessé & prisonnier. Des Chefs de cette Escadre, il n'est échappé que le Contre-Amiral *Villeneuve*, arrivé à Malte sur l'un des deux vaisseaux qui ont survécu à la catastrophe.

Sans doute il y a lieu de s'étonner de voir une expédition aussi injuste, un service si déshonoré, & les criminels intérêts d'une République à qui la France & l'humanité ont à reprocher tant de malheurs, servis par des hommes que leur nom, leur éducation, le cri du sang, & les devoirs les plus sacrés, devoient rendre étrangers à ces sacrilèges armements. Quels regrets donner à la perte de gens qui s'associent ainsi aux brigandages d'une troupe de conjurés heureux, épuisant le sang des autres Nations après avoir épuisé celui de leurs concitoyens? Que signifie aujourd'hui le patriotisme d'un serviteur du Directoire, qui, sous prétexte de la défense des frontieres de la France, court exterminer des Suisses & des Egyptiens?

Cette escadre anéantie, dont neuf bâtiments vont porter à 57 le nombre des vaisseaux de ligne

François

François qui, depuis l'origine de la guerre, font entrés captifs dans les ports d'Angleterre, fut armée à Toulon avec les dépouilles de l'arſenal de Veniſe. La Providence n'oublie rien, & nous ne ſommes pas au bout de ſes vengeances. *Diſcite juſtitiam moniti.*

Trois des vaiſſeaux de ligne Vénitiens, deux frégates, quelques flûtes, & 280 bâtiments de tranſports, ſont renfermés dans le port d'Alexandrie par une forte diviſion de l'eſcadre Britannique, ſous les ordres du Cap. *Trowbridge*, digne de remplacer ſon glorieux Amiral, que l'état de ſa ſanté reconduit en Europe.

A tous les embarras, à tous les dangers dans leſquels *Buonaparte* ſe trouve enſeveli, & dont ſes dépêches interceptées ont confirmé la preuve, ſe joint maintenant la perte de ſa flotte, la ſuppreſſion de ſes rapports avec la France, la privation des ſecours, le diſcrédit que ce déſaſtre jette ſur ſes armes, la confiance qu'elle inſpire aux Beys, & la guerre avec la Porte-Ottomane dont la déclaration a ſuivi la nouvelle de la victoire des Anglois.

Dans une de ces lettres ſurpriſes, *Buonaparte* écrivant à ſon frère *Joſeph*, lui trace les difficultés & les périls de l'entrepriſe dans laquelle il s'eſt engagé, ſon dégoût de la vie, & ſon déſir de revenir en France : il le prie de lui conſerver un appartement à Paris. Valoit-il la peine de débuter par tant

de rodomontades, d'avoir plongé des millions d'hommes dans le deuil, la misère, l'impiété, ou le tombeau; d'avoir rendu la France, il y a un an, à toutes les horreurs dont elle s'efforçoit de terminer la durée, pour arriver à un semblable résultat?

Toutes les lettres de ses Officiers sont remplies des mêmes gémissemens sur leur sort, sur la sottise de leur expédition, sur l'issue dont elle les menace. On retrouve ces complaintes dans une lettre de Tallien, qui, de Rosette, où il se trouvoit au jour du combat, alloit en porter le lugubre récit au Général, & qui verse dans le sein de son épouse son amertume & ses terreurs.

Il est faux que *Buonaparte* ait traité avec aucun des Beys, tous réunis au Pacha du Caire pour le repousser. Seulement il avoit gagné deux Cheicks d'Alexandrie ou des environs, dont l'un l'a abandonné depuis la destruction de l'escadre.

Son désespoir s'est converti en fureur contre la Porte-Ottomane, dont il a fait saisir les galiotes dans le Port d'Alexandrie; c'est contre la Syrie qu'il songeoit à tourner ses armes affoiblies: sa troupe est réduite à 17 mille hommes par les divers combats qu'elle a eu à soutenir & par la mortalité. La retraite des eaux du Nil dans les premiers jours de septembre l'aura désolée par les fièvres endémiques, que le chagrin & les privations des choses les plus nécessaires, entr'autres, de vin & d'eau-de-vie, rendront irrémédiables. Vraisemblablement

le péril de sa situation rendra *Buonaparte* féroce : il tentera de se défendre par la terreur, & de l'imprimer par l'extermination. Déjà une centaine d'habitans d'Alexandrie ont été suppliciés pour s'être réjouis de la victoire des Anglois.

Les conséquences de cet événement dans les conjectures où se trouve l'Europe, ont une gravité que n'offrit peut-être, au même point, aucune époque antérieure de la présente guerre. Quoique des esprits chagrins & difficiles affectent de les méconnoître, nous oserons en examiner quelques-unes dans quinze jours. Les plus immédiats sont, que la Marine Française se trouve réduite à 26 vaisseaux, de plus de 80 qu'elle avoit en 1779; savoir, 8 à Toulon, 16 à Brest, & 2 échappés de la Baie d'*A'Bekir;* que la Porte à franchi le Rubicon, déclaré la guerre, enfermé le Ministre François aux Sept Tours; que la Méditerranée reste aux Anglois, ainsi que le commerce du Levant; que le Directoire a perdu un allié éternel, & avec lui tous les avantages qu'en tiroient les provinces méridionales de France; enfin, qu'au milieu de ses bravades, de ses inepties, & des belles élucubrations de son *Rédacteur*, ce gouvernement, brisé de rage, a ordonné à ses Conseils de lui lever 200 mille hommes, & un subside de 125 millions tournois.

L'Amiral *Nelson* a été créé Pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de *Baron du Nil.* C'est le quatrième Amiral que des victoires ont élevé de-

puis cinq ans à cette dignité. Et le Général *Pichegru*, sauveur de la République Françoise, conquérant des Pays-Bas & de la Hollande, arrive malade, exténué, proscrit, des marais infects de Sinamari, où la *générosité* de la *Grande Nation* l'avoit relégué !

ERRATA.

Il s'est glissé dans l'*Essai sur la Suisse*, formant les trois premiers Numéros du *Mercure Britannique*, plusieurs fautes d'impression, dont on se borne à relever ici les plus importantes.

Page 3, lig. 25, quatre cents, *lisez*,	trois cents.
10, lig. 4, sa malfaisance,	— leur malfaisance.
Ib., lig., 5 il préféra,	— ils préférèrent.
16, l. 27, à la Note, sixième,	— seizième.
26, lig. 12, excepte,	— exempte.
32, ligne 14, un tel,	— une telle.
38, lig. 8, leurs,	— ses.
69, lig. 25, parioit,	— paroit.
98, lig. 9, ses,	— les
124, lig. 4, achevèrent,	— acheva.
125, lig. 10, puisqu'en,	— presqu'en.
163, lig. 9, croyoient,	— croient.
174, lig. 6, 27 Janvier,	— 24 Janvier.
208, lig. 23, hiver de 1796,	— vers la fin de 1795
217, lig. 7, mesure,	— masure.
218, lig. 2, 3000,	— 13,000.
221, lig. 17, inspirés,	— inopinés.
232, lig. 22, 4000,	— 40,000.
250, lig. 12, y spolie,	— spolient.

MERCURE BRITANNIQUE.

N°. V.

25 OCTOBRE 1798.

ITALIE.

QUOIQUE cette contrée ſemble effacée de la balance politique, elle peut y rentrer, & y porter même un poids très-important. Ou une nouvelle guerre la tirera de la ſervitude & de la confuſion où elle ſe trouve enſévelie, ou, de nouveau, elle effrayera l'humanité par une ſérie de révolutions plus ou moins violentes. Dans cette alternative inévitable, il n'eſt pas indifférent de reconnoître le caractère actuel de l'Italie, le dégré de ſa diſſolution, les eſpérances ou les craintes qu'elle juſtifie, & ſes rapports avec la ſituation politique des autres puiſſances Continentales.

De toutes les parties de l'Europe, c'eſt peut-être celle dont l'Etranger connoit le plus imparfaitement les miſères, l'eſprit, les reſſorts étranges qui en prolongent le bouleverſement. Le Gouvernement François, ayant épuiſé ſur

elle la fécondité de ses rapines ; de ses charlataneries & de ses fureurs, la tient en quelque sorte en charte-privée ; il s'est rendu maître de ses communications, & se réserve d'en être l'historien périodique. Nous ne savons de l'existence de ces pays désolés que les éruptions fréquentes d'une tyrannie sans pitié & d'un désespoir impuissant.

Voici l'abrégé de la *prospérité* que la France a versé sur eux, & de la bienfaisance *paternelle* avec laquelle elle les gouverne, pour l'avancement de la *philosophie* & *de la liberté*.

Nous n'avons touché qu'imparfaitement, il y a quinze jours, la déplorable condition à laquelle le Roi de Sardaigne est asservi. Pour s'en former une idée juste, il suffit de savoir que son trône, sa personne & son peuple, sont sous la tutelle de ce général *Brune*, dont la Suisse a éprouvé la *générosité*, aujourd'hui dispensateur en chef des volontés, des châtimens, des pillages républicains en Italie, & Commandant général de l'Armée Françoise au-delà des Alpes.

L'associé de ses conjurations à Turin est un nommé *Ginguené*, tiré de cette classe que *Voltaire* désignoit avec justesse par l'épithète de *basse littérature* : la protection de *Marmontel* le fit recevoir autrefois en qualité de copiste chez

Madame *Necker* ; il ſe fit connoître depuis, des oiſifs de Paris, par quelques opuſcules en vers & en proſe ; trois ou quatre journaux parlèrent de ce fatras & de ſon auteur ; il fut accueilli de quelques femmes à prétention ; il prit le ton & le maintien d'un perſonnage. Telle eſt ſa trempe d'eſprit, qu'incapable de rien produire, il a accablé le public de commentaires ſur le mérite de deux écrivains qui ont produit beaucoup, & qui, quoiqu'en contraſte de caractère, de mœurs & de talens, ont abſorbé l'eſtime & les éloges de *Ginguené* ; le malheureux & ſenſible *J.-J. Rouſſeau*, le méchant & immoral *Champfort*, ont partagé ſon culte à dégré égal. Il étoit ſimple qu'un petit poëte vaniteux, pauvre, obſcur, & frotté d'Encyclopédie, s'indignât de n'être pas un Duc & Pair ou un Conſeiller-d'Etat. La Révolution ſurvenue, il s'en eſt fait un des enfans perdus : ſpadaſſin de *Mirabeau* Conſtitutionnel, puis Républicain, puis Dantoniſte, puis Jacobin du premier grade, enfin Directorial, il a prête ſa plume à toutes les circonſtances & à tous les partis.

Perſonne ne liſant ſes pamphlets ignorés, il devint l'éditeur du Journal intitulé la *Décade Philoſophique*, magaſin d'impiétés, d'injures aux Prêtres & aux Rois, d'hommages à tous les oppreſſeurs qui parcourent le cercle de la Ré-

volution, & sur-tout de flatteries envers le Directoire, telles qu'autrefois les gens-de-lettres en adressoient aux plus pervers ainsi qu'aux plus sages des ministres.

Pour récompenser les bassesses de ce périodiste, le Gouvernement en avoit fait un *Directeur de l'instruction publique*, dans un pays où il n'y a plus d'instruction. *Bacon* ou *Leibnitz* eussent récusé un semblable ministère : le Citoyen *Ginguené* saisit ce département, & l'exerça avec gratitude. *L'instruction* publique sous sa direction devint un cours d'athéïsme, de bavarderie révolutionnaire & d'inquisition contre les efforts de la raison pour tirer la France de sa barbarie ; mais l'odieux & le ridicule de cette préfecture, mais le mépris public pour le Directeur en chef de l'esprit humain, tournèrent les vues de *Ginguené* vers une destinée plus éclatante. En conséquence, ses maîtres l'ont travesti en Ambassadeur de la République Françoise, après avoir régenté la France, il est allé régenter le Roi de Sardaigne ; &, pour gage de sa nouvelle alliance, ce Monarque a dû supporter la présence & les harangues insolentes d'un pédant bel-esprit, diffamateur périodique de tous les Souverains, & présenté à l'Auguste sœur de *Louis XVI*, dont à vingt reprises il a préconisé l'assassinat.

On pardonnera cette digreſſion perſonnelle à la néceſſité de faire connoître l'eſpèce d'hommes qui ont chaſſé des emplois publics tout ce qui méritoit en France quelque conſidération, & l'eſpèce de *talens* qu'emploie cette Révolution rénumératrice, qui ne devoit porter aux places que le génie, les lumières & les vertus.

Brune & *Ginguené* ſont les deux ouvriers chargés de démolir la monarchie en Piémont; mais d'y procéder par complot, & non à force ouverte. Cette dernière eût été prématurée tant que le Directoire négocioit encore avec des Rois, & qu'il leur vantoit la ſincérité de ſes engagemens: ce n'eſt ni un ennemi, ni un Souverain neutre qu'il précipiteroit du trône, c'eſt un ALLIÉ: on a donc combiné graduellement la chûte de ce Prince infortuné, de manière à ſauver quelques apparences, à faire gliſſer la couronne de deſſus ſa tête, en feignant de la retenir, & ſans mettre au jour l'intention préméditée de la renverſer, enſorte qu cette cataſtrophe paroiſſe purement occaſionnelle.

Dans ce deſſein, le Directoire a eu recours à ſes deux leviers ordinaires. Dabord, il a tenté de travailler quelque ſoulèvement populaire en Piémont, à l'aide duquel il fut permis de préſenter la voix de quelques pelotons de ſéditieux, comme l'expreſſion de la volonté publique.

Cette insurrection de commande eût été protégée par le Général & l'Ambassadeur républicains; elle auroit réclamé la convocation d'une Assemblée Nationale, dont le premier décret eût été la déchéance du Roi & l'abolition de la Monarchie. Cette méchanique court aujourd'hui les rues ; il n'est pas d'enfant qui ne connoisse maintenant ces mystères usés de la Démagogie révolutionnaire.

L'inébranlable, l'universelle fidélité des Piémontois, & leur horreur pour les François, ont fait avorter ce premier plan. On avoit espéré entraîner ce peuple à quelque mouvement, en glissant successivement dans les Provinces frontières des bandes de coquins gagés & armés, pour donner le signal, surprendre quelque ville, intimider le Gouvernement, & former un centre de rassemblement ; mais les troupes du Roi ayant tué, pendu & chassé ces *Citoyens*, on les a fait soutenir par des Cisalpins & des Liguriens. *Brune* & *Ginguené* attendoient en silence l'événement. Lorsqu'ils ont vu leurs disciples battus, ils ont offert leur médiation pour terminer ces troubles ; & quelle médiation ! En s'armant d'une liste de griefs imaginaires contre le Roi & son gouvernement, *Brune* a menacé de secourir les perturbateurs, à moins qu'ils n'obtinssent l'amnistie, que la Citadelle de

Turin ne reçût garnison Françoise, & que l'élite des serviteurs de l'Etat ne fût disgraciée & éloignée.

Cent quinze de ces malfaiteurs dirigés par la France se trouvoient alors dans les prisons, &, au lieu des supplices qui les attendoient, recouvrèrent la liberté de les mériter par de nouveaux attentats. On découvrira le premier mobile de ces hostilités, en apprenant que, de ces 115 détenus, 66 étoient François, 7 seulement Piémontois, & le reste des bandits de l'Italie.

Soit les troupes réglées, soit les milices, soit le peuple, se sont maintenus sur la ligne de loyauté la plus prononcée. Telle est la force de ce sentiment populaire en Piémont, & de l'aversion des sujets pour le régime de leurs oppresseurs, qu'on a vu le Souverain réduit à rendre des proclamations journalières, pour prévenir les rixes & les vengeances, pour désarmer le zèle, pour menacer même du châtiment ceux qui lui témoigneroient un attachement trop actif, ou qui se ressentiroient des outrages dont les François accablent le Prince & la Nation.

La voie des insurrections artificielles se trouvant fermée, les desorganisateurs directoriaux sont revenus aux expédiens qui ont anéanti la Cour de Rome, que *Garat* & son successeur *La Combe-S.-Michel* devoient renouveler à Naples,

& qui se reproduiront tôt ou tard par-tout où seront admis ces incendiaires que la France appelle ses Ambassadeurs.

On a remis en mouvement les provocateurs de sédition, amnistiés, non dans l'espoir d'ébranler un soulèvement, mais afin de trouver dans leur répression le motif d'un grief & le titre d'une intervention militaire. Les troupes & les agens François ont aussi l'instruction d'élever des incidens par des querelles & des violences. Si le Gouvernement Piémontois s'intimide & laisse impunies ces voies de fait, on les poussera à outrance ; *Brune* est-là pour les soutenir. Si, au contraire, on les réprime & les châtie, nous en rendrons le Ministre & le Général du Directoire s'écrier & tonner sur la violation du droit des gens, sur l'insulte faite à la *Grande-Nation*, sur l'ingratitude du Roi qu'elle a traité avec tant de clémence & de magnanimité. De ce manifeste à l'assaut, de la citadelle de Turin au Palais du Prince, le trajet sera immédiat ; & le Directoire nous apprendra dans un beau message à ses 500, que c'est le Roi de Sardaigne détroné qui conspiroit contre la France. — On peut s'en reposer sur le Général *Brune* pour la préparation de ce coup de main.

Cependant, jusqu'ici la vigilance & la fermeté de la Régence Piémontoise ont fait

échouer les premiers essais tentés dans le mois de Septembre dernier.

Les insultes de quelques officiers & soldats Français ayant ému la multitude de Turin, il s'ensuivit un engagement, mais les provocations avoient été si évidentes, & la protection armée, accordée par le gouvernement à ces boute-feux en uniforme, si prompte, si efficace, qu'il a fallu ajourner encore la conclusion du drame.

Une autre raison concourt à inspirer quelque mesure momentanée aux hypocrites *alliés* de S. M. S. A la veille d'une rupture avec la Maison d'Autriche, ils ont requis le bénéfice de l'union offensive & défensive à laquelle ils ont condamné, il y a deux ans, ce Monarque abusé. Pour réunir le contingent de neuf mille hommes, dont il s'est rendu tributaire, on a concentré les troupes dans le voisinage de Turin : or, les François ne sont pas assez nombreux en Piémont pour briser ce bouclier. On ne peut à la fois contenir la Cisalpine, désoler l'Etat Ecclésiastique, menacer Naples, veiller sur l'Empereur, & traiter comme *Louis XVI* le Roi de Sardaigne, gardé par des troupes, des milices, & un peuple unanimes dans leur indignation contre ces rapaces étrangers.

Cette circonstance explique l'attitude plus virile qu'a pris la cour de Turin à la suite des

mouvemens dont nous avons parlé. Le 7 Septembre elle a rendu un Edit, dans le préambule duquel elle s'exprime ſans crainte ſur les trames des François ; c'eſt la preuve hiſtorique de la ſituation du Piémont, telle que nous venons de la décrire.

« Nous apprenons avec la plus grande amertume de notre cœur, dit le Monarque, que de nouvelles trames s'ourdiſſent contre le Gouvernement, & que ceux-là même y ont une part très-active, qui, rappellés dans le ſein de la patrie par l'amniſtie pleine & générale qui leur a été accordée, auroient dû maintenant ſans doute ſe montrer reconnoiſſans & affectionnés envers lui. Les deſſeins pervers de ces hommes ne peuvent plus démeurer cachés ; & nous eûmes occaſion de les découvrir, quand, ſur les plaintes qui nous furent faites par les agens de la République Françoiſe qu'il ſe tenoit des conciliabules, qu'il ſe formoit des correſpondances, & que l'on machinoit contre les troupes Françoiſes ſtationnées dans nos Etats, nous en fîmes faire les plus exactes recherches; nous nous assurâmes par des informations priſes par nos ſoins, & par les nouvelles les plus certaines qui nous ſurvinrent de toutes parts, que, bien loin qu'il exiſtât des trâmes contre les François au milieu de nos ſujets ; elles s'ourdiſſoient & s'ourdiſſent encore aujourd'hui contre le gouverdement par ceux même qui y prirent part autrefois, & par les malveillans, qui ſe ſont faits les complices de leurs intentions perverſes. Nous ne pouvons donc plus douter que les bruits perfidement répandus dans cette vue ſont l'ouvrage de ces malveillans, qui deſirent d'arriver plus aiſément à leurs fins en ſemant les défiances, le déſordre & le bouleverſement. »

Des dispositions de police très-sévères, & conformes à celles qui furent prises en 1794 contre l'introduction des étrangers, ont été prescrites par ce règlement, & sûrement elles seront exécutées. Ce sont les conjurations, les artifices, tout ce système de crimes ténébreux qui soutiennent la Révolution, & font la fortune de ses armes, que le Gouvernement Piémontois doit surveiller & confondre; car le Directoire, probablement, met son espérance dans cette guerre infâme, au défaut de celle que lui interdisent la situation & la dispersion actuelles de son armée Italique.

Si la paix se raffermissoit entre l'Empereur & la France, l'équilibre de circonstances qui soutient encore cette Monarchie seroit détruit : autant qu'une autre elle a besoin de la guerre pour respirer ; & nonobstant les dangers qui naîtront pour elle des défaites comme des victoires de l'ennemi du genre-humain, cette nouvelle position fourniroit quelques chances de salut.

Si l'épuisement de ses finances a forcé le Roi de Sardaigne de réduire considérablement son état militaire, il lui reste encore dans un petit corps de troupes de ligne, & dans ses excellentes milices, un noyau d'armée à ressusciter : Turin renferme plusieurs hommes courageux, & du

dévouement desquels le Monarque est assuré. Jamais un serviteur infidèle n'a trahi la Maison de Savoie depuis son origine : on a besoin de contenir les peuples irrités des vexations, des débauches, de l'arrogance despotique, & des brigandages des François ; enfin, quoique fracturé & porté sur des écueils, l'état du Piémont n'est pas absolument désespéré.

On entend quelquefois, & dans tous les pays, des admirateurs de la subtile habileté du Directoire. Tout en détestant sa politique, nombre de gens sont enclins à chercher dans la profondeur de ses méditations, & dans la fécondité de ses talens, le secret de ses opérations & de ses succès.

Pour détromper ses dupes, il suffiroit d'ouvrir l'histoire d'Italie depuis trois ans. Nul empire n'offroit à un Conquérant plus de moyens de le conserver ; nulle part une Révolution modérée n'eût rencontré plus d'élémens ; aucun autre Etat ne fournissoit autant de mobiles de stabilité à l'ouvrage d'un Réformateur intelligent, une fois maître, par la conquête, des gouvernemens & des peuples.

Mais si quelque chose démontre l'incompatibilité des extravagances François avec aucun établissement fixe & régulier, la démence présomptueuse des novateurs qui vont les propager de proche en proche, à la pointe de leurs baïon-

nettes & le triomphe des paſſions baſſes & féroces ſur la raiſon politique la plus vulgaire, c'eſt la conduite du gouvernement François envers l'Italie.

Rien de plus borné que les Ordonnances martiales de *Buonaparte*, baptiſées du nom de *Conſtitutions*; rien de moins analogue à l'état civil, politique & phyſique du pays, que ces aggrégations forcées de corps diſſemblables, que ces Républiques en marqueterie, formées de pieces ſans ciment, & dont l'hétérogénéité repouſſoit le compas enſanglanté & ſans génie, qui traçoit des corps ſociaux comme on trace des cartes geographiques.

Au lieu d'exécuter le plan plus raiſonnable, conçu autrefois par *Rienzi* d'écarter les étrangers de l'Italie; de reſpecter les différences & l'indépendance reſpective de ſes divers Gouvernements, & de les unir par un Gouvernement fédératif, les chymiſtes révolutionnaires ont jeté dans leur creuſet 7 ou 8 millions d'hommes, d'eſpèces fort diſtinctes, pour en former malgré eux, & malgré la nature : des groupes d'anarchiſtes unis par des réglements proviſoires, diviſés de mœurs, d'habitudes & d'intérêts.

Le Gouvernement Monarchique peut comporter de ſemblables amalgames; mais l'état républicain les proſcrit, parce que le principe

d'unité y est déjà si foible, qu'on l'anéantit en étendant le cercle de son action, & parce que, sans l'accord des caractères, des besoins, des usages antérieurs, une République ne sera jamais qu'une matrice de désordre & de révolutions. Voilà pourquoi, entre autres causes, l'Etat populaire sera éternellement en raison inverse des surfaces. Placer la puissance du Peuple dans celle de ses représentans & de son Directoire, c'est changer le théâtre & les mobiles de l'anarchie; mais ce n'est pas la prévenir. Ainsi, tandis que des jongleurs symmétriques s'amusent à nous entretenir de grandes Républiques *unes* & *indivisibles*, l'expérience, le jugement, l'étude de nos semblables, nous apprennent que de telles sociétés sont des êtres de raison, précisément à cause de cette *unité* & de cette *indivisibilité*.

Mais ces remarques deviennent hors de saison; car personne ne soupçonnera ni les Chefs de la France, ni *Buonaparte*, ni la horde des Représentans du peuple & des Commissaires du Pouvoir Exécutif, délégués en Italie, d'avoir réfléchi cinq minutes sur des questions de ce genre. C'est le meilleur systême d'oppression, & non des loix qu'ils ont entendu donner à leurs *freres* ultramontains.

Ce seroit un erreur de présumer que les artisans législatifs de l'Italie *organisée* ont apperçu

ces vérités, lorsqu'ils ont divisé en trois souverainetés l'arrondissement frappé de leur *philosophie* & de leur rapacité, depuis la rivière de Gênes à l'embouchure du Pô, & de l'Evêché de Trente aux frontières de l'Abbruzze.

Certes, le beau modèle de la République Françoise, aggrandissant son rayon sans mutiler son indivisibilité, s'appliquoit également à l'autre côté des Alpes; & s'il y a convenance *de rigueur* à réunir 32 millions d'hommes sous le même Gouvernement, il y a sûrement disconvenance à en régir 7 ou 8 millions par trois souverainetés distinctes. Le principe de cette inconséquence, il faut le chercher dans la défiance: le Directoire a craint une association unique entre des peuples qu'il vouloit gourmander, piller, métamorphoser sans ménagement. Leur division sert de garans de leur impuissance; la France peut tout contre eux, & ils ne peuvent rien contre elle.

Mais cette sûreté précaire & momentanée disparoîtroit aussi vîte que les racines vermoulues sur lesquelles elle repose, le jour où quelque circonstance extérieure viendroit coaliser les ressentimens & les vœux des trois républiques. Ce n'étoit pas le tout d'en coustruire la charpente à coups de hache révolutionnaire, il importoit encore de pourvoir à la durée de ces

établiſſemens, de les faire aimer des habitans; d'y lier la majorité des intérêts, de les calculer ſur les rapports locaux & néceſſaires, & non ſur l'imitation incohérente des chimères conſtitutionnelles de Paris ; il falloit ménager ces républicains naiſſans, les protéger ſans les aſſervir, s'aſſurer enfin des alliés au lieu d'eſclaves, des peuples libres & reconnoiſſans au lieu de jouets ridicules de la verge d'un *Buonaparte* & des fantaiſies d'un *Trouvé*.

Non-ſeulement le Directoire a manqué cette Révolution par l'inſtabilité, par le régime abſurde, & par la violence auxquelles il l'a aſſujettie; il en a de plus compromis l'exiſtence, laiſſé échapper la clef, & perpétué les troubles, en livrant à l'Empereur la partie ſeptentrionale de l'Italie. A ce foyer étranger viennent aboutir les regrets; les deſirs, les eſpérances de cette contrée au déſeſpoir.

Sûrement le Directoire s'eſt réſervé de l'éteindre, & de reprendre, au premier moment favorable, les Provinces dont il a vendu l'indépendance & les ruines à ſon ennemi, contraint de les accepter ; ſûrement ſon trrvail ſur l'Italie n'eſt pas accompli ; il conſidère comme des jeux proviſoires cette *organiſation* paſſagère de ſes conquêtes. Lorſqu'il aura dévoré les trois Monarchies qui forment encore une lacune dans ſes uſurpations,

usurpations, il façonnera une seconde fois l'Italie, & la tourmentera dans un nouveau moule.

Jusqu'à cet événement, sa conduite n'aura offret qu'une alliage d'avarice & de démence : en épuisant les infortunes de l'Italie, il a épuisé les moyens de l'aliéner, de la perdre, d'en retirer les avantages politiques qu'un conquérant moins féroce & plus éclairé n'eût point méconnus.

On ne découvre dans les opérations Françoises, sur ce théâtre, qu'une seule pensée ; celle de vaincre pour spolier, & de fonder sa domination sur la violence. L'Italie est pour le Directoire une ville dont on fait sa place-d'armes, après en avoir dérobé les richesses. L'histoire est pleine de ce genre de *régénérations* ; mais de grandes conquêtes, mais l'établissement de souverainetés nouvelles, furent constamment précédés ou suivis de révolutions religieuses, ou d'institutions publiques, qui remplaçoient un culte par un autre, & un Gouvernement par un Gouvernement.

Les invasions Françoises, au contraire, ont le privilege de se faire suivre du néant en matière de religion, & d'abstractions chimériques en législation. Lorsque *Mahomet* eut triomphé, il soumit ses peuples & ses successeurs à l'obéissance du Coran ; mais quel lien, quelle sujétion ;

quelle autorité, quelle permanence dérivent des cent mille applications possibles au dogme de la Souveraineté du Peuple ? Tout ce Code révolutionnaire sorti des boues de Paris, n'aboutissant qu'à l'anarchie, il a fallu comprimer celle-ci par le despotisme, & parcourir en cinq ans les deux extrémités du systême social.

C'est à cette rotation que les armes directoriales avoient conduit l'Italie : mais telle est l'activité des principes anarchiques, que, nonobstant le bras d'acier étendu sur ces embryons républicains par le Directoire, par ses Généraux & ses Commissaires, la confusion s'ouvroit mille issues. Pour en arrêter les progrès, le Directoire a substitué son autorité à celle de ces corpuscules en dissolution, & sa tyrannie impitoyable aux règlemens qui déterminoient l'exercice de leur indépendance.

Quiconque, non désabusé par l'expérience, chercheroit encore à révolutionner sa patrie, aux incitations & avec l'assistance de la République Françoise, doit traverser la Suisse, aller contempler le tableau de l'Italie.

Qu'il y interroge les premiers partisans, les promoteurs, les bénéficiers même de son régime républicain ; qu'il consulte les savans & les ignorans, les nobles & les roturiers, les têtes ardentes & les hommes de sang-froid, les

bourreaux & les victimes, il n'entendra que des regrets, des repentirs & des gémiſſemens.

Domandaro aqua non tempeſta, lui répondra le Révolutionnaire modéré. » Les François » n'ont briſé notre joug que pour nous en im- » poſer un plus affreux, « s'écrieront les Républicains ſyſtématiques. » que nous importe cette » indépendance dériſoire, ces ſénats; ces élec- » tions, puiſque nos *Libérateurs* envahiſſent les » ſcrutins, les collations, les fortunes, & nous » enchaînent comme les Ariſtocrates? « Ainſi parlera la pluralité des Jacobins Romains & Lombards.

Tout ce qui pouvoit rendre ces Républiques odieuſes & mépriſables, le Directoire & ſes agens l'ont accompli : tout ce qui pouvoit faire abhorrer l'influence & la domination Françaiſes, les François l'ont exécuté.

Leurs contributions ont été un ſaccagement; l'encyclopédie de leurs vols forme un monument de curioſité. En inſtituant ces Républiques, ils eurent ſoin d'en ſaiſir ou d'en ruiner toutes les propriétés publiques; ils créoient des Etats en leur enlevant les reſſources d'exiſtence. Pour les indemniſer, ils leur propoſèrent l'exemple de la France, c'eſt-à-dire de ſpolier les Citoyens : la fortune des propriétaires devint le tréſor commun des raviſſeurs directoriaux, & des

élèves qu'ils avoient inſtallés dans les autorités républicaines : non contents d'appauvrir la contrée & ſes habitans, ils ont redoublé d'avidité juſqu'à la conſommation de leur ruine.

Lorſqu'on parcourt le regiſtre des tributs en argent, en marchandiſes, en métaux, en réquiſitions de tout genre, arrachés d'abord par les Géneraux pour le compte de la fiſcalité Françoiſe, & enſuite par les adminiſtrations révolutionnaires qui glanent les récoltes des pillards en cocarde tricolor ; lorſqu'on obſerve qu'indépendamment de la dépenſe démeſurée de leur propre établiſſement civil & militaire, ces ſquelettes républicaniſés ſont coutraints de ſupporter l'entretien de 50 mille ſoldats étrangers, & d'alimenter la nuée de vampires qui accompagnent cette armée, on ſe convaincra qu'aujourd'hui la *liberté* ne ſe donue plus pour rien.

C'eſt une choſe rare que la fécondité des expédiens de rapine qui ſe renouvellent en Italie depuis trois ans. Survient-il un beſoin d'argent, on invente une conſpiration, & les prétendus conſpirateurs ſont forcés de racheter leur vie par des rançons. Je ne citerai qu'un trait de cette induſtrieuſe rapacité. L'année dernière, on découvrit à Milan que le Comte *Antoine Litta*, écrivant à ſon père, M. *Pompée Litta*, mort quelque temps auparavant, l'avoit titré de *Marquis*

ſur la ſubſcription de la lettre. Auſſi-tôt il eſt arrêté & condamné à cent ſequins d'amende : la ſentence ayant été portée au Commandant François, nommé *Sagot*, il la confirma en *doublant l'amende*. On rempliroit des volumes de *généroſités* de cette eſpèce.

A ces plaies ſur leſquelles les François & leurs complices verſent journellement de l'arſenic, il faut ajouter celle qu'ont eſſuyé les Arts. Les Barbares autrefois mépriſoient ces chef-d'œuvres, & négligeoient de s'en emparer : le fanatique Muſulman les briſoit comme des monumens d'idolâtrie ; mais, aujourd'hui, ce ſont des académiciens, des poëtes, des orateurs, des philoſophes, qui viennent démeubler la patrie des talens, lui ravir les travaux de ſes enfants, l'illuſtration la plus ſacrée, une propriété que le droit de la guerre rendit inviolable chez les Nations civiliſées, juſqu'à l'époque où des ſauvages ergoteurs ont replongé l'Italie dans des ténèbres pires que celles du moyen âge.

Nulle offenſe ne fut plus attroce ; car elle a frappé les Peuples encore plus que les Gouvernemens ; car ce vol infâme s'eſt exécuté, à main armée, contre des Etats foibles & paiſibles ; tous, excepté le Milanois, protégés par leur neutralité. Les François expieront un jour, & chèrement en Italie, les célébrations théâtrales par

lesquelles le Directoire a solemnisé le scandale de ces spoliations, & les prosopopées dont le Citoyen *Daunou* a enrichi cette fête triomphale.

L'Italien violent ne dévore point en silence ces outrages & la servitude. C'est le festin d'Atrée & de Thyeste, que ces embrassemens d'alliance entre des tuteurs hypocrites & leurs pupilles foulées aux pieds. — *Sensit vetus regnandi, falsos in amare, odia non fingere.* Le Directoire a vu cela, comme l'avoit vu *Tibère*; & inquiet de l'indocilité de ces Républiques enfantines, il s'est décidé à les garotter dans leur berceau.

Par le caractère passif des habitants, & par l'antériorité de sa naissance, la Cisalpine s'étoit montrée le plus long-temps soumise. Une nation asservie par une force permanente, applaudit à la clémence de son tyran, quand l'injustice & l'oppression n'atteignent pas la dernière extrémité. Fiers de leurs deux Conseils, de leur Directoire, de leur Comédie populaire, de leurs Ambassadeurs à Paris, en Suisse & à Rastadt, les Cisalpins déclamant, délibérant, décrétant, prenoient déjà les airs de l'émancipation.

Ils renouvelloient de bonne-foi la fable du Tribut envoyé par les animaux à Alexandre. Associés au Lion qui leur offroit si poliment de faire route ensemble, ils s'étoient chargés de

porter une partie de ſon fardeau, ſans ſe douter qu'il alloit leur dérober le ſien & le leur. Le traité d'alliance que le Directoire leur impoſa commença à ouvrir les yeux. Des débats impétueux s'élevèrent ſur cette étrange connexion; l'Oppoſition victorieuſe ſe préparoit à en modifier les articles accablants, lorſque les cinq Pontifes de la religion révolutionnaire terminèrent la querelle, en faiſant enregiſtrer l'alliance par leurs ſoldats, & en réformant le Directoire Ciſalpin.

Dans le nombre des *Réformés* ſe trouvoit le Docteur *Moſcati*, connu de l'Europe ſavante, médecin de la première claſſe, favoriſé ſous le Gouvernement Autrichien, & des ſallons de l'Archiduc *Ferdinand* ayant paſſé dans les bras de *Buonaparte*, dont il ſe fit le client & l'ami. Ce que la Légiſlature de Milan pouvoit renfermer de Révolutionnaires ſincères, d'hommes d'eſprit, ou indépendans, ſe ſoulevoient ſecrettement contre la dictature de tous les garnemens que Paris envoyoit porter ſes ordres en Lombardie. » Il eſt trop honteux, a fort bien » obſervé *Voltaire*, d'aſſervir ſon ame à la bêtiſe » & à la démence de gens dont on n'auroit pas » voulu pour ſes palefreniers. «

A cette première défection ſe joignit celle de Jacobins violents & de républicains exaltés,

dont l'arrogance Françoiſe révoltoit la vanité ; ou croiſoit les eſpérances. Dans le Directoire, comme dans les Conſeils Ciſalpins, la délobéiſſance, l'humeur & l'effervefçence, croiſſoient : la généralité des Citoyens, depuis la Romagne à l'extremité du Comaſque, déteſtoient la République, & pour ceux qui l'avoient donnée ; & pour ceux qui s'en faiſoient les Miniſtres. Juſques dans les cafés publics on invoquoit l'Empereur ; la probabilité d'une rupture entre ce Monarque & la France rendoit la conjonЄture plus urgente ; le Directoire y a pourvu. D'un coup-de-main il leur avoit donné une Conſtitution *parfaite* & *impériſſable* ; d'un nouveau coup-de-main, il la renverſée, en démontrant qu'elle étoit inexécutable. On ſait que ce cachier de réglemens fut l'ouvrage de *Bnonaparte*, qui, pour s'épargner les frais de la compoſition, fit tranſcrire à Milan la Conſtitution de l'an 5, diſtribua les pouvoirs comme ils l'étoient en France, aligna le territoire Ciſalpin, diviſa, ſubdiviſa, ſymmétriſa la repréſentation nationale, peupla les autités de ſes créatures, & proclama l'immoralité de ce beau travail.

Le Directoire, ſes journaliſtes, ſes harangueurs, le célébrèrent à leur tour comme une conception de génie, ſous l'égide de laquelle la Ciſalpeine alloit fleurir, étonner l'univers par les

miracles de ſa liberté, & bénir jour & nuit la ſageſſe de ſes fondateurs. Ils *garantirent* ce code ; cette garantie fut même une condition d'alliance.

Ainſi le décidoient les ſuprêmes diſpenſateurs de la raiſon humaine en 1797 ; mais en 1798 ils ont révoqué leurs oracles. Les ſemences de mutinerie découvertes dans les Conſeils Ciſalpins, l'anarchie, les déprédations, les vices de ce régime proclamé invariable un an auparavant, & plus que cela encore, le deſſein de réduire abſolument la Ciſalpine à la condition d'un département François, ont dicté au Directoire une *majeſtueuſe* inconſéquence.

Un petit grimaud de Paris, nommé *Trouvé*, employé à minuter des paragraphes dans le *Moniteur*, enſuite Secrétaire de Légation à Naples, nommé Ambaſſeur de la *Grande-Nation* à Milan, a été l'ouvrier de cette métamorphoſe conſtitutionnelle de la Ciſalpine. Pendant qu'il amuſoit cette République par des menſonges & des proteſtations, il fabriquoit, avec le concours du Général *Brune* & d'un eſtafier du Directoire, nommé *Faypoult*, ci-devant employé à Gênes, une nouvelle expérience légiſlative ſur la République auprès de laquelle il ſe trouvoit délégué.

Cette entrepriſe, tramée dans la maiſon même de M. l'Ambaſſadeur, avoit contr'elle la grande

majorité des autorités conftituées & des révolutionnaires Cifalpins. Quant à la Nation, fouverainement indifférente à ces tranfmutations, elle prodiguoit un mépris égal aux Novateurs & à leurs adverfaires, & ne donne des regrets qu'à la perte de fon légitime Gouvernement.

Au moment où l'arrangement de la fcène a eu reçu la fanction du Luxembourg, fon Miniftre & fon Général à Milan ont préludé par faire incarcérer 400 individus les plus marquans dans la Faction conftitutionnelle, menacé du même fort quiconque oferoit défobéir, & intimé leurs volontés aux deux Confeils à-peu-près vides, en leur ordonnant de fceller le nouveau règlement de leur *organifation fociale. Recevez-le*, leur a dit ce *Juftinien* moderne, *comme un gage de l'amitié de la République Françoife.*

La lettre-de-cachet par laquelle il a notifié fes ordonnances au Corps Légiflatif, eft une fatyre continue de leur première Conftitution, & par conféquent de celle de France, fur laquelle elle fut littéralement calquée. *Elle vous a conduit*, leur ajoute-t-il, *à la plus complette, à la plus épouvantable anarchie.* L'année dernière, au contraire, elle leur fut préfentée & *garantie* comme un chef-d'œuvre de fageffe, & un tréfor de profpérité. La République Françoife reffemble à ces Juges, auxquels un avocat, dont ils venoient de condamner le client, difoit : » Le

» mois dernier vous m'avez donné gain de cau-
» ſe dans la même queſtion ; aujourd'hui vous dé-
» cidez le contraire : vos Seigneuries ont toujours
» très-bien Jugé. »

Comme dans un ſemeſtre, probablement, cette nouvelle Conſtitution *perfectionnée* aura ſubi une autre métaphoſe, il ſeroit ridicule de conſacrer cinq minutes à ſa tranſcription & à ſon examen. Elle a pour objet eſſentiel de réduire à 120 les 240 Repréſentans qui formoient le Corps Légiſlatif: le ciſeau Directorial découpe les Légiſlatures comme on taille les dimenſions d'un caillou : cette fois, il a découvert, avec une ſagacité ingénieuſe, que l'*ordre ſocial* acquerroit ſa perfection en Lombardie, le jour où cinq habitans de Paris auroient retranché la moitié du corps à cette fille chérie, ſortie depuis trois ans des fumées de leur cerveau.

Aujourd'hui les Conſeils ne feront recrutés par tiers que tous les deux ans, & ne ſiégeront que quatre mois & demi dans l'année ; mais le Directoire eſt traité avec magnificence. Ses confrères de Paris lui attribuent l'initiative des loix, la diſpoſition abſolue du tréſor, de la force armèe, de la garde même des Conſeils, le droit de moriginer à diſcrétion la liberté de la preſſe, & la nomination aux emplois militaires. Le citoyen *Trouvé* a donné pour raiſon de la réduc-

tion du Corps Législatif, l'*économie*; c'est encore par *économie* qu'il a augmenté le traitement des Directeurs & des Représentans : ainsi, voilà un peuple essentiellement soulagé.

Ces caricatures législatives sont tout au plus bonnes à divertir des écoliers sur un théâtre de la foire ; mais on ne doit pas se méprendre touchant les vues du Gouvernement François dans ce baladinage. En raccourcissant la Législature Cisalpine, il s'assure la facilité de la Corrompre & de la gouverner, sans rencontrer l'obstacle d'une cohue passionnée, & plus indépendante qu'un petit nombre de valets qu'il fera choisir par ses Commissaires. En réduisant la compétence & les attributs des Conseils, il fait du Directoire la seule autorité dirigeante ; or, il est plus aisé de maîtriser un comité de cinq créatures que 240 Représentans du Peuple. Nul Directeur ne sera nommé que sur la présentation impérative des agens François à Milan ; ainsi, la République Cisalpine demeure dans les mains de cinq poupées, dont la France fera mouvoir les fils à volonté.

A Milan, comme à Paris, ce que les usurpateurs ont à redouter c'est l'exercice d'aucune liberté ; car le jour où la Constitution seroit ponctuellement excécutée, on tomberoit dans le cahos, & tous les Directeurs du monde se-

roient conduits aux galères. De plus, il n'y a aucun doute que le Gouvernement François n'ait essayé sur la Cisalpine ce qu'il projette pour la France même : les Jacobins clairvoyans ne s'y sont pas trompés. On a entendu, il est vrai, le Directoire & ses organes se recrier contre l'injustice de cette calomnie; mais ces clameurs même fortifient la conjecture. Toutes les fois que le Directoire nie un complot, on doit le regarder comme constaté.

Croiroit-on qu'en jetant l'Opposition dans les cachots, en chassant arbitrairement de leurs fonctions 120 Députés nationaux & cinq Directeurs, en forçant les débris de cette Législature à promulguer, sans examen ni contradiction, les mandemens du gazetier *Trouvé*, ce nouveau *Minos* a frappé d'anathême la première Constitution, comme ayant été dépourvue de *la sanction du Peuple* ? Jamais des hommes n'ont montré à d'autres hommes un mépris plus insultant; jamais l'abus de la force ne fut accompagné d'aussi sanglantes dérisions.

Les 120 députés échappés à l'Ostracisme ont été triés parmi les plus lâches, les plus insignifians & les plus vils : le Directoire se trouve composé dans le même esprit : le plus honorable de ses membres est un nommé *Lamberti*, connu de tout Milan pour exister, avant l'inva-

fion, du produit d'une maifon de jeu & de débauche, dont il avoit forcé fa femme d'être la principale actrice. En fe promenant fur les lieux quelconques infectés par la Révolution, les regards font par-tout fouillés du fpectacle de l'opprobre & du crime récompenfés.

Mais le Directoire multiplie en vain fes loix, fes Conftitutions, fes rénovations ; la Cifalpine n'en refpectera plus qu'une feule ; c'eft le canon & les bourreaux François. Il y règne par la terreur, & par la terreur feulement ; l'opinion opprimée fe foulève contre lui jufques dans l'ame des plus ardens révolutionnaires. Il a détruit le principe élémentaire de ces Républiques, en leur raviffant leur feul attrait, celui de l'indépendance. Du Jacobin féroce au propriétaire paifible, des villes aux campagnes, dans tous les états, chacun invoque la ruine de ces defpotiques étrangers. Il ne leur refte pas un cœur, pas un intérêt, pas un appui moral ; excepté celui d'une clientelle de malfaiteurs fans patrie, & de créatures fans crédit.

Des motifs analogues à ceux que nous avons développé ont fait étendre à la République Ligurienne l'amputation fubie par la Cifalpine. Ce Confulat Romain, reffufcité avec tant de pompe l'hiver dernier, a été caffé de même, comme une adminiftration de Canton François.

Le Directoire se charge ainsi de punir ses propres complices, ses premiers coopérateurs, & ces *Brutus* de cabaret qu'il avoit fait monter au Capitole : d'autres marionnettes à révolution leur succéderont, & auront le même sort. Il n'y a de fixe, dans ces orgies républicaines, que l'instabilité.

Des trois Anarchies Italiques, celle de la Lombardie, sans appui, & comprimée par les garnisons Directoriales, souffre & demeure immobile ; la Ligurierne offre les mêmes caractères ; la Romaine, qui depuis neuf mois supporte le principal fardeau des brigandages & des atrocités, plie sous le poids non sans avoir arrosé ses chaînes de son sang, & répandu celui de ses oppresseurs.

Le sort de Rome & de l'Etat Ecclésiastique peut faire envier à leurs habitans celui dont les Barbares affligèrent leurs ayeux.

Au premier butin ravi par les Généraux & les Officiers, a succédé celui des Commissaires Financiers ; des Académiciens sont venus ensuite, en qualité d'Amateurs *constitués*, dérober, au nom du goût, les richesses des arts, les bibliothèques, les collections publiques & privées, les raretés accumulées dans cette métropole du Catholicisme. Rome a présenté l'image de Constantinople, lorsqu'elle fut prise par les

Latins. Bientôt les tributs, les rédemptions, les impôts, les emprunts, la saisie de la vaisselle, ont converti le saccagement en pillage *organisé*. Tout propriétaire en fuite a été confisqué, tout propriétaire résident livré aux exacteurs; les dépouilles des Eglises sont entassées avec celles des Citoyens. L'avarice Françoise enrichie, sans être rassasiée; il a fallu pourvoir à la voracité des nouveaux Consuls, aux besoins de la République ruinée, à son éducation démocratique, à la fortune de ses chefs, à la subsistance, à la solde, à toutes les réquisitions de l'armée *libératrice*.

Du moins les Goths d'*Alaric* se retirèrent après six jours: du moins ce Barbare, en fondant les vases & les statues, respecta la religion: Chrétien lui-même, il ne fut pas étranger à la commisération & à l'équité. Dans le second siège de Rome, en 409, il consentit à s'éloigner, en imposant aux assiégés une rançon de cinq mille livres pesant d'or, & de trente mille livres d'argent. Tel Commissaire Directorial en a volé autant; & la Rome d'alors surpassoit trois fois en opulence la Rome d'aujourd'hui.

Le Vandale *Genseric* livra cette Cité à un pillage de quatorze jours; on frémit au tableau de ses cruautés: mais lorsque le vénérable *St. Léon* vint, à la tête de son Clergé, adoucir la férocité du

du dévaſtateur, *Genſeric* n'oſa attenter à la liberté du Pontife ; il ne l'empriſonna point dans ſon palais, il ne déchira point ſa thiare, il ne l'accabla pas d'outrage ; il ne ſaccagea ni ſa demeure, ni ſes propriétés privées ; il ne le chaſſa point de Rome, en le reléguant en Toſcane ſans une eſcorte de huſſards, en montrant le vertueux Chef d'une religion profeſſée par 60 millions d'hommes, dans la condition d'un pélerin détrouſſé ſur le deſert, & réduit à recevoir une aumône de 2000 écus Romains, des ſpoliateurs de ſes palais, pe ſes muſées, de ſes bibliothèques, de ſes écrains, & de ſes Etats.

Peu ſenſibles aux devoirs de la juſtice, les Arabes le furent à la généroſité & à la pitié. Mille traits de leur grandeur d'ame nous ont été conſervés avec l'hiſtoire de leurs déprédations. Enfin, ces déſaſtreuſes invaſions s'écoulèrent comme un torrent, & l'Italie déſolée reſpiroit au moins après un malheur rapide.

Maintenant l'infortune eſt permanente ; c'eſt à la roue d'Ixion que les François ont attaché Rome & ſes campagnes ; ils leur raviſſent juſqu'à la conſolation qu'elles recevoient autrefois de leurs paſteurs, & qu'elles rencontroient au pied des autels. Quiconque invoque la Divinité eſt un homme ſuſpect à la République Françoiſe ; tout citoyen religieux eſt pour elle un

conſpirateur. L'arbitraire d'une autorité captieuſe & hypocrite s'unit à la tyrannie militaire : l'oppreſſion ſe diverſifie tantôt par de violences, tantôt par des déceptions ; c'eſt avec des loix républicaines, des municipalités, des adages philoſophiques, des préambules oratoires, & des ſingeries populaires, que des profanateurs inſatiables dévorent les Romains.

Tant d'excès renouvellés, aggravés ſans intermittence, ont enfin laſſé la patience des victimes : leur déſeſpoir a fait exploſion d'abord dans le Perugin, enſuite dans la Campagne de Rome ; des raſſemblemens hardis & nombreux s'y ſont formés au mois d'août, les armes à la main ; ſans chefs ni conduite ils ont chaſſé ou maſſacré pluſieurs poſtes de François, & porté l'épouvante juſques ſous les murs de la capitale. Cette inſurrection a fini, comme celle d'Underwalden, par une intrépide réſiſtance de la part des inſurgens, & par leur extermination. Forcés dans Terracine & Froſione, ils y ont éte égorgés ſans pitié, & les deux villes ſaccagées. Au fer des ſoldats a ſuccédé celui des bourreaux, & le ſupplice au carnage.

La réſiſtance à l'oppreſſion eſt une vertu chez les ſéditieux que la France arme contre les loix de leur pays ; elle devient un crime lorſqu'elle a des François pour l'objet. Les ſujets qui, de

tems immémorial, obéissent à un Gouvernement légal sont en droit de se révolter; mais les *républicains* que régénère le sabre révolutionnaire sont des conjurés & des rebelles, lorsqu'ils défendent leurs coutumes, leur religion, leurs femmes, leur conscience, leurs propriétés, contre la soldatesque du Gouvernement François. Ces maximes sont l'extrait du catéchisme républicain du Directoire, & de tous les écrits publiés depuis 1789 en faveur de la *liberté*.

C'est à la bouche de ce volcan du Capitole que sont placés le Grand-Duc de Toscane & le Roi de Naples. Telle est la condition du premier de ces Souverains, que, frère du protecteur suprême de l'Eglise Catholique, il n'a osé recevoir dans sa capitale un Pape détrôné, octogénaire, agonisant & vénéré, le modèle des pasteurs, le meilleur des Souverains, traînant sa vieillesse dans les souffrances, l'exil & la misère. Il faudroit un concours de miracles pour soustraire la Toscane à la Révolution armée, si une nouvelle guerre ne change pas la face de l'Italie.

Du moins le Roi de Naples paroît conjurer sa destinée : soixante mille hommes de troupes réglées & de milices défendent ses frontières. Avec un Chef tel que le Génèral *Mack*, parti de Vienne dans les premiers jours de ce mois, pour se rendre à Naples, cette armée peut au moins

difputer le terrein. La victoire de Lord *Nelfon*, & le blocus très-prochain de Malte, permettront de retirer une partie des troupes de la Sicile, & de concentrer des forces refpectables; elles ne refteront pas fans auxiliaires ; la Méditerrannée eft fermée à l'ennemi.

Mais cette irruption, dont les François menaçent le Royaume de Naples, demeure encore incertaine. Le Directoire, il eft vrai, ne diffimule pas fa colère : lorfqu'une Puiffance arrive, dans fes imprimés, au point de traiter un Souverain de *Lazaroni*, de *Roitelet*, & d'ufer à fon égard d'une langue jufqu'ici réfervée aux ivrognes de la populace, on peut la croire décidée à un pire genre d'hoftilités. Cependant, il n'eft pas déraifonnable de conferver des doutes fur la promptitude de cette aggreffion, qui généraliferoit une guerre dont, au milieu de fes forfanteries, le Directoire confidère le retour avec terreur.

Le tems n'eft plus où il penfoit abattre d'un coup de fceptre l'Europe divifée, contenir un Empereur intimidé, fe moquer de l'intervention de la Ruffie, renverfer l'un après l'autre des Etats fans défenfe, creufer en Irlande le tombeau de la Grande-Bretagne, foulever les peuples contre leurs Souverains, & planter fa bannière aux trois couleurs de Gibraltar à Archangel. Ses fautes, fes iniquités, & fes revers, ont

fait baiſſer l'aſcendant de ſa fortune. Choiſira-t-il pour la relever les reſſources de l'audace, ou celles de l'hypocriſie ? Attaquera-t-il le Roi de Naples & l'Empereur par des armées ou des négociations ?

Il n'eſt pas difficile de préſumer laquelle de ces deux guerres ſeroit la plus funeſte à l'un & à l'autre de ces deux Souverains.

Une prolongation de trève (car le mot de paix ne peut être aujourd'hui profané dans de ſemblables conjonctures) affermira le deſpotiſme François en Italie. Le découragement remplacera le déſeſpoir ; la laſſitude amenera la ſoumiſſion & l'indifférence ; les mœurs y redeviendront ce qu'elles furent au quinzième & au ſeizième ſiècles ; on reverra des *Borgia*, des *Alexandre VI*, ſous l'écharpe municipale, & l'athéiſme, combiné avec la licence politique, couvrir cette terre claſſique de rapines, d'aſſaſſinats & d'empoiſonnemens. Il n'exiſte plus en Italie qu'un ſeul appui à la morale, ſavoir, la haine pour les Français & l'abomination de leurs exemples.

Déjà ils ont diſſout tous les liens de la foi publique : aucun traité, aucun titre, ne ſont reſpectés ; tous les devoirs s'écrouleront ſous leur domination. De la ſuperſtition, de l'abattement, les peuples paſſeront à la pratique ou-

verte des forfaits ; cette révolution ſe mûrit & commence à ſe développer.

Mais lorſqu'on rouvre l'hiſtoire d'Italie ; lorſqu'à l'arrivée des François ſous *Charles VIII*, on voit le Roi de Naples, *Ferdinand*, expirer de frayeur ; ſon ſucceſſeur *Alphonſe*, quitter ſon trône & s'enfuir ; ſon fils, *Ferdinand II*, abandonné de ſes ſujets & chaſſé ; les *Médicis* expulſés de Florence, Piſe révoltée, le Duc de Milan uniſſant ſes trahiſons aux armes étrangères pour perdre l'Italie, & *Néron* reſuſcité ſiégeant ſur la chaire de *S.-Pierre*, on ſe réſigne & l'on eſpère ; car le pays qui a ſurvécu à ce déluge peut refouler encore celui qui l'inonde depuis trois ans.

La Providence a permis cette terrible leçon aux Gouvernemens & aux Peuples. Qu'ils méditent les cauſes de leur malheur pour en connoître le remède. Il y a deux ſiècles que *Machiavel* a peint l'Italie de 1796.

» Nos Princes & nos Grands, dit cet écrivain, » avant d'avoir éprouvé les armes ultramontaines, croyoient ſuffiſant de ſavoir écrire une » belle lettre, d'avoir la repartie bonne, de mon» trer de l'eſprit, de tramer une intrigue, de » vivre dans l'oiſiveté, de dormir & de manger » avec ſplendeur, de donner les grades militaires » ſelon la faveur, & de vouloir faire paſſer ſes

» caprices pour des oracles. Ils ne sentoient pas, » ces malheureux, qu'ils travaillent à devenir la » proie de quiconque les attaqueroit. De-là ont » résulté, en 1484, les grandes terreurs, les dé- » routes subites, & des catastrophes épouvanta- » bles «.

Arte della Guerra, Liv. VIII.

MALTE.

NOTIONS SUR LA PRISE DE L'ISLE PAR LES FRANÇOIS.

AUCUN événement parmi tant de faits extraordinaires dont nous sommes témoins depuis quelques années, n'a excité plus de surprise que la reddition paisible de cette forteresse. Les gens de guerre se sont échauffés à dénombrer les bastions, les citadelles, les batteries, les défenses impénétrables sous lesquelles l'art avoit enséveli ce rocher ; mais aujourd'hui ce genre de raisonnement a perdu toute sa valeur. Il y a plus de *Philippes* que d'*Alexandres* dans cette République de corrupteurs, où les armées sont les auxiliaires de la trahison, & les témoins de ses succès encore plus que ses coopérateurs. Ce n'est plus le nombre de canons ou de soldats à lui opposer qu'il s'agit de calculer : avec ses

ailes empoisonnées elle franchit les retranchemens par-tout où la police, la prévoyance, la fermeté, la rigueur de la discipline civile, n'en ont pas fermé l'entrée; c'est dans l'administration, beaucoup plus que sur les remparts, qu'il faut placer les sentinelles.

Si, après trente exemples antérieurs, il falloit encore une preuve que tout Etat assez fort pour résister aux armes de la République Françoise est impuissant à prévenir l'effet d'une libre communication avec ses agens, Malte nous le fourniroit.

Depuis long-tems cette célèbre Association militaire & religieuse étoit tombée en décadence; elle avoit besoin d'un de ces réformateurs qui ramènent à l'austérité de la règle, & aux principes de l'institut, des congrégations dégénérées. Les désordres d'une administration vicieuse s'étoient accrus sous le dernier Grand-Maître, *Ferdinand de Rohan*: l'incurie & la mollesse, les abus & l'insouciance sur leurs suites, s'étoient emparés de principaux départemens.

On est à concevoir, sur-tout, l'étrange politique adoptée par l'Ordre de Malte, depuis 1792 jusqu'au moment de sa ruine. Il eut assez bonne opinion des premières Législatures Françoises pour espérer qu'en achetant leur *équité* il racourciroit leurs griffes étendues sur ses propriétés. Il

ignoroit que si ces magnanimes Républiçains se vendent, ce n'est pas avec la fidélité de ces brigands Siciliens dont la protection mercenaire ne trahit jamais. La conscience des sénateurs de Paris peut mettre à prix d'argent les devoirs de la justice ; mais elle ne les remplit qu'autant qu'ils sont légalisés par la conscience *révolutionnaire.*

Après avoir perdu une somme considérable dans ce malheureux trafic, sans sauver une commanderie, Malte voit maintenant le vénal Constituant, dont elle soldoit la bienveillance, présidant à la confiscation de *ses cliens*, & faisant le dictateur dans leurs murailles dépouillées. (1)

La République avoit beau poursuivre l'Ordre, & s'emparer de ses domaines dans tous les lieux qu'envahissoient les troupes de la Révolution, Malte s'assoupit sur son taésor vuidé, & considéra la guerre actuelle comme étant la prolon-

(1) Cet honnête *Citoyen* est un avocat de Saintonge, nommé *Regnault.* Tant que la Cour de France eut une liste civile, il fut royaliste. Il a rédigé le Journal de Paris en intrépide Constitutionnel de 1791, & une Gazette à Milan, sous les auspices de *Buonaparte*, en Républicain déterminé. D'un emploi dans le Commissariat de l'armée d'Italie, il est passé à Malte en qualité de Commissaire directorial. Il régit l'administration du pillage, & compose une gazette révolutionnaire pour les Isles de l'Archipel.

longation de ſon repos. Elle pouvoit réunir ſes chevaliers proſcrits de leur patrie natale & diſperſés oiſifs ſur la ſurface de l'Europe, armer en courſe contre ſes ſpoliateurs, déſoler leurs convois & s'en enrichir, remonter l'eſprit de l'ancien tems, ranimer ſa marine, diſcipliner ſes troupes de terre, intéreſſer la Ruſſie & l'Angleterre à ſa ſûreté.

Mais l'éternelle chimère *de la paix*, le balancement entre la crainte & la ſécurité, cette prudence pareſſeuſe qui pouſſe les Etats dans l'abîme des illuſions, l'emportèrent à Malte comme ailleurs. En négligeant tout moyen de défenſe, on ne s'aſſura d'aucun appui étranger; on demeura dans l'indéciſion ſur ceux qui étoient offerts; l'armement de Toulon, traîné quatre mois conſécutifs, ne mit en mouvement à Malte ni une eſtafette, ni un pionnier. L'ennemi s'eſt préſenté; des conjurés lui ont ouvert les portes, & le ſucceſſeur des *L'Iſle-Adam* & des *La Valette* eſt allé pleurer à Trieſte le déshonneur & la ruine de la Religion.

Le retour de pluſieurs Chevaliers ſur le Continent a expliqué les véritables cauſes de cette capitulation ſans ſiège; mais la paſſion, le reſſentiment, le deſir d'excuſer ſes propres torts, & les préjugés nationaux, influent ſur la plupart de ces récits.

Parmi ces relations, on en a diſtingué une adreſſée de Malte même, quelques jours après ſa reddition, à M. le Bailli de *Litta*, Miniſtre de l'Ordre à Pétersbourg, par le Bailli de *Tignié*, François, témoin oculaire, & dont les glaces de l'âge n'ont pas affoibli l'indignation. Sa lettre, publiée dans le *Courier de Londres*, eſt un greffe criminel, où le Grand-Maître eſt aſſez clairement accuſé de colluſion & de vénalité. Des reproches non moins ſanglans, des apoſtrophes non moins vives, ont pour objets pluſieurs Dignitaires juſqu'ici d'une réputation intacte.

On conçoit cette chaleur dans un vieillard généreux, à qui la néglicence des devoirs peut paroître une trahiſon ; mais l'hiſtoire doit reſpecter davantage la différence qui ſe trouve entre le crime & la foibleſſe, entre l'incapacité & la perfidie. Le défaut de talent, de courage, d'eſprit & d'intelligence, appartient quelquefois aux hommes en place, tout comme au reſte de nos ſemblables ; mais uue vile ſcélérateſſe eſt heureuſement plus rare. Qu'auroit gagné le Grand-Maître, Baron de *Honſpech*, à ſe faire deſtituer, à perdre l'honneur avec l'autorité, à ſe rendre l'objet de l'opprobre & de l'exécration univerſelle, pour une penſion de 300,000 francs, aſſignée ſur la candeur du Directoire *François* ? Lorſqu'on ſe permet des baſſeſſes

aussi stupides, on ne revient point en Allemagne; on va vivre à Paris, & y recevoir sa récompense.

M. de *Hompesch* a été obligé d'envoyer à Vienne une justification; mais ce n'est pas aux Conseils seuls de l'Empereur, c'est à toutes les Cours, à ses accusateurs, à son Ordre, à l'Europe, qu'il doit le compte de ses actions : en prolongeant son silence, il autoriseroit sa diffamation.

Quant aux vrais coupables, ils sont accusés par l'uniformité des rapports. Tous sont François, & la plupart Gentilshommes. Si l'honneur avoit dû se réfugier quelque part, c'étoit dans le cœur de Chevaliers qui, à leurs engagemens sacrés envers leur Ordre & le Catholicisme, unissoient le poids des devoirs particuliers que les forfaits de la Révolution Françoise imposent à quiconque ne veut pas être confondu avec des hordes d'athées, de spoliateurs & de meurtriers, qui souillent aujourd'hui de leur autorité le Royaume de *St-Louis* & *d'Henri IV*.

On peut lire avec confiance la lettre suivante, qui renferme le précis authentique des particularités relatives à la honte de Malte. Elle est écrite, avec la mesure & l'exactitude nécessaires, par un Commandeur de l'Ordre non moins distingué par ses mœurs & sa probité, que par son zèle & ses talens.

» MALTE étoit minée depuis long-temps par la pénurie où l'avoient jetté ses pertes depuis la révolution, & les dilapidations protégées par la foiblesse du dernier G.-M.

» Le secrétaire du Trésor (titre du chef des finances), le comm. de *Boresdon de Ransijat*, après avoir, pendant 20 ans, travaille à notre épuisement, étoit devenu le chef connu des principes nouveaux qui devoient tôt ou tard consommer notre ruine. Bien des gens avoient prévu le danger; & il étoit d'autant plus grand que l'argent nous manquoit de plus en plus chaque jour, qu'on ne s'en procuroit que par des moyens précaires & ruineux, & que par cela même on avoit dû réformer plus de la moitié des forces de terre & de mer.

» Il se préparoit donc depuis quelque tems un orage bien noir; des Chev's zélés en avoient souvent averti. Ils auroient désiré qu'on fondît le trésor de l'Ordre de *St-Jean*, & que n'ayant pas une personne capable de commander en cas de siége, on attirât à Malte un Général expérimenté & connu pour la défendre. Ainsi, l'on manquoit de tout ce qu'il falloit pour se défendre, & même pour vivre; car, les bleds exceptés, on n'avoit *ni bois, ni charbons, ni bestiaux, & surtout point de toutes ces espèces d'agrès indispensables pour soutenir un siège, comme affûts de canons*, &c., &c.

» Telle étoit la position de l'isle, quand en Janv. dern. on vit arriver de Gênes un secrét. de *Faypoult*, le S[r] *Poussielque*, qui, sous prétexte d'une vaine mission, y vint habiter pendant 5 semaines chez un banquier de son nom, gardien du port, & déjà très-connu par ses sentimens *patriotiques*. Ce secrét. portoit des lettres de recommandation pour tous ceux qui pouvoient servir ses projets, il donna des banquets scandaleux aux principaux amis de la révolution, se lia étroitement à tous ses coopérateurs; enfin arrêta tous ses plans. Tout étoit donc préparé, lorsque le 6 Juin on vit entrer dans le Canal de Malte la 1[re] division de cette flotte fameuse, en armement depuis long-tems: alors des lettres tranquillisantes & perfides de *l'ex-comm. Dolombieu*, embarqué sur l'escadre, & d'autres communiquées à propos par son ami le Comm. *de Boresdon de Ransijat*, parurent assoupir les inquiétudes. Cependant on fit des préparatifs, des affûts, des cartouches, &c.; mais au lieu de faire sortir de la ville, ou d'enfermer les gens suspects, d'y faire entrer avec leurs provisions tous ceux du dehors qui pouvoient la défendre, & au lieu de s'enfermer dans les murailles, on divisa, on dispersa tous nos meilleurs Ch[rs].

(fur-tous les Français) dans les *insuffisantes batteries & tours de la côte*, à la tête des régim. des milices de la campagne, & dans tous les postes d'artillerie, sous la direction du Commandeur de cette armée, *le Comm. de Bardonenche*, ami & allié des conspirateurs. Lui & les autres chefs des atteliers avoient fait manquer les vivres & munitions de toute espèce; ensorte que quelques émissaires mêlés dans les milices leur persuadèrent sans peine qu'elles étoient trahies, & bien plus, que c'étoit les Ch[rs] envoyés à leur tête pour les commander, & sur-tout les *Ch[rs] Français*, qui, d'intelligence avec leurs assaillans, *vouloient les livrer à l'ennemi*.

» Jamais la perfidie & la machination ne furent mieux ourdies : aussi dans tous les postes & les forts de la ville, la méfiance vraie ou simulée de tous les soldats Maltois devint générale. Au-dehors, les jeunes & braves Ch[rs] vouloient rassembler leurs troupes, & s'en voyoient abandonnés; d'autres tentoient de les porter en avant, & l'on crioit qu'ils alloient *les livrer, les réunir à l'ennemi;* bientôt sous ce prétexte, 4 *Ch[rs] périrent par leurs propres milices*, *& 9 autres furent fusillés, mutilés, blessés, & entraînés par leurs soldats*, liés & garottés à la ville, & jusques dans le palais du G.-M., gardé à vue par plusieurs factieux qui signoient les ordres, & qui s'étoient rendus maîtres absolus.

» Cependant la descente étoit déjà effectuée *sur 7 points différens. Buonaparte* escorté, dirigé par l'ex-Chev[r] *Picot de Moras*, cap. de génie, qui nous avoit quitté depuis 2 ans pour l'aller joindre, par l'ex-Ch[r] de *Barras* & autres Maltois bannis, étoit débarqué à la calle *S.-Georges*, d'où le brave Chev[r] de *Preville*, commandant de la mauvaise tour, sans munitions, sans vivres & abandonné des siens, avoit été obligé de se retirer.

» J'ai omis de dire que le 9 Juin à l'arrivée des 2 autres divisions de la flotte, *Buonaparte* envoya le Consul Français demander verbalement, de sa part, au G.-Maître, l'entrée de tous nos ports pour sa flotte entière. Le Conseil s'assembla, & répondit que par ses traités avec les Puissances, par sa neutralité, & pour sa propre sûreté, on ne pouvoit recevoir plus de quatre bâtimens de guerre à la fois. Le Consul, porteur de cette réponse, ne revint point; & le lendemain, dès la pointe du jour, on vit toutes les chaloupes effectuer le débarquement.

» Quoique le *Bailli de la Tour-du-Pin*, Ch[er] très-zélé, très-actif, & membre ainsi que moi de la Congrégation des guerres, eussions sollicité depuis long-tems de prendre des mesures de précaution très-nécessaires, entr'autres, le ré-

tabliſſement de certaines batteries *enlevées non ſans cauſe*, & auſſi le tranſport *de 10 mille barils de poudre du magaſin général de la Cottoner*, qui, par le ſuccès d'une deſcente au port de *Marſa Scirocco*, devoient aiſément tomber au pouvoir des ennemis, ce ne fut que le jour du débarquement même qu'on obtint des ordres pour le 2ᵉ objet, devenu bien plus difficile par les circonſtances. *Le B. de la Tour-du-Pin* demanda *le Comm. de Thuiſy* pour ſon ſecond : on leur donna des ſoldats pour faire la chaîne de-là juſqu'à la mer, & 15 Chʳˢ pour eſcorter les poudres juſqu'aux différens forts ou magaſins ; mais quel fut leur embarras, en arrivant au magaſin général, lorſqu'ils virent qu'à deſſein, ou autrement, on y faiſoit manquer les mulets, les charettes, & tous les moyens de tranſport !

» Cependant *le B. de la Tour-du-Pin* alimenta de proviſions les différens forts, mais non ſans péril ; car il falloit faire filer des barques à travers des coups de fuſil que les Maltois déchaînés contre les Grecs (il y en a beaucoup à Malte) tiroient contr'eux ſur le rivage. Le lendemain nous eûmes bien plus de peine encore; car on avoit *ſi bien perſuadé aux habitans* des parties enceintes par *la Cottoner*, qu'en enlevant ces poudres, *nous voulions leur ôter le moyen de ſe défendre*, que perſonne ne voulut plus concourir au tranſport, & que le *B. de la Tour-du-Pin*, le Command. de *Thuiſy*, & un troiſième, furent obligés d'exécuter tout ſeuls & partiellement cette meſure néceſſaire.

» La nuit du 10 au 11 vit ſemer dans la ville tous les bruits, toutes les terreurs. Les femmes, les enfans, les fuyards accourus du dehors, y accrurent l'embarras & la confuſion. Au bruit de coups de fuſil tirés dans la rue de France par l'effroi d'une eſcalade de ce côté, je me rendis au palais; mais quel fut mon étonnement d'aprendre, que d'après une députation des *Barons*, des *Jurats*, & d'autres lâches Forcénés qui étoient venus repréſenter l'urgence de la capitulation, le Conſeil alloit s'aſſembler au milieu de la nuit ? Nos meilleurs Baillis étoient abſens, employés ailleurs : cependant le Conſeil s'aſſemble, & la ſurpriſe augmente quand on y voit entrer 5 *de ces fougueux Maltois*, oſant aſſiſter aux délibérations, & exiger de voir la lettre écrite à *Buonaparte*. Bien plus : on les voit chercher, amener des *trompettes*, leur donner l'ordre d'aller avertir les forts & les ennemis de la trêve, & timpaniſer au milieu de la nuit notre précoce déshonneur. Simples ſujets dans l'iſle, ils exigent que pour dreſſer les articles de la capitulation, on député 4 *d'entr'eux*, avec 2 ſeuls membres

de l'Ordre, sous la médiation du *Ministre d'Espagne*; & l'on fait sortir le Comm. de *Boresdon de Ransijat* du fort S.-Ange, où il avoit demandé d'être enfermé *plutôt que de se battre*, pour être le chef, l'organe de cette députation.

»Ainsi la fameuse place de Malte est livrée au dedans & au-dehors à ses ennemis; ainsi l'Ordre abandonne, commet son fort au plus ancien, au plus dangereux des conspirateurs. On les voit capituler lâchement avant que le siége soit commencé, & recevoir en 24 h. la loi d'un ennemi qui n'a pas encore attaqué ses remparts. Mais comment s'opofer à ce Conseil, à cette capitulation? C'est au milieu de la nuit qu'elle se décide: tous les Ch^rs^ sont éloignés & dispersés; les Baillis les plus fermes, les plus inébranlables dans le sentier de l'honneur sont absens; la trahison environne le chef, & le destin de cet Ordre est prononcé. Buonaparte, entré le 11 au soir dans la ville, fut occuper le palais du Marquis *Parisi* (noble Maltois): on croyoit qu'il iroit rendre visite au Grand-Maître; mais au contraire, il atendoit que le G.-M. à notre tête fût lui rendre cet hommage; le G.-M. s'y refusa; aussi, dit-on, que ce fut alors que Buonaparte, peu content, intima à tous les membres de l'Ordre de partir sous trois jours; il n'en donna que deux aux Ch^rs^ Portugais, & que 3 heur. au Ch^r^ *O'Hara*, *Ministre de Russie*.

» *Baresdon de Ransijat*, nommé président de la Commission du Gouvernement provisoire, commandoit au Grand-Maître, avec *Regnault-de-St-Jean-d'Angely*. Il étoit sous *Buonaparte* le Souverain de l'Ordre & du pays dont il avoit organisé la perte. *Regnault-de-St-Jean-d'Angely* avoit été membre de l'Assemblée nationale, & l'avocat *payé* de l'Ordre pour l'y défendre. A Malte, il étoit Commissaire du Directoire.

» En peu de jours on a effacé, ou renversé par-tout, dans les auberges, & jusques dans le palais du Grand-Maître présent, jusqu'aux moindres vestiges des armes de la religion, de ses chefs, &c.

»Les Français trouvérent intacts le *trésor de St-Jean*, de même toute *l'argenterie de l'hôpital & des églises de l'Ordre*, qui furent dépouillées aussi-tôt de leurs richesses. Toutes les pièces brisées devinrent des lingots. Le prieur & les Chanoines conventuels furent expulsés de l'église *S. Jean*. Elle devint la cathédrale de l'isle, & l'on vit, le jour de *S. Jean* même, l'Evêque y officier sous le dais du Grand-Maître, assisté des Chanoines mitrés de la cité

vieille.

vieille. Mais la vraie richesse de l'Ordre, le trésor qu'a perdu avec Malte toute la Noblesse Françoise & celles des autres Etats, ce sont les archives. Elles sont tombées dans les mains de *Buonaparte*, sans qu'aucune prévoyance ait songé à les préserver.

»Le 2[e] jour *Buonaparte* fit publier, afficher l'ordre d'une presse générale, & embarquer sur la flotte *tous les matelots de l'île, les gardes du G.-M. & tous les soldats enregimentés*: en même-tems il amena avec lui quelques-uns de nos jeunes Chevaliers, qui, sans savoir où donner de la tête, n'ayant aucun espoir de rentrer en France, ni aucune ressource pour aller ailleurs, se sont livrés au désespoir. Ah! malheureux jeunes-gens!

»Si *Buonaparte* nous a traités avec une si grande rigueur ce fut, dit-on, à cause de notre malheureux Grand-Maître, dont il étoit mécontent. Cependant nous eûmes à nous louer du général *Vaubois*, son second; & tous les officiers de la flotte & de l'armée nous plaignoient, & partageoient nos malheurs.

»Nous connoissions mieux que vous-mêmes, nous ont-ils dit, tous vos moyens; nous savions que vous ne pourriez pas vous défendre. Cela s'est passé à Malte comme en Suisse où nous étions; & vous ignoriez peut-être que tous *les conjurés avoient fait serment de vous massacrer tous au signal de la première bombe*.

»Le G.-M. est parti pour Trieste le 17 juin, c'est-à-dire le 1[er] de nous tous, emmenant avec lui douze membres de l'Ordre, dont quelques-uns étoient de sa maison.

»Le 24, la Municipalité fit afficher l'ordre à tous les ex-chevaliers ou membres de l'Ordre de quitter Malte sous 24 h.; & en effet nous partîmes entassés sur les premiers bâtimens Ragusois qui se trouvèrent dans le port.

»Nous avions vu placer, installer & récompenser, comme de raison, tous ceux qui avoient contribué à notre perte *.

»Les passeports de tous ceux qui ont quelques droits de rentrer en France, nous adressent à Antibes à un commissaire qui devra nous y juger; les autres nous dirigent à Barcelonne & à Livourne.»

* Le Commandeur Boresdon de Ransijat, secrétaire du trésor; le Commandeur de Bardonenche, Commandeur de l'artillerie; le Commandeur servant Touzard, Ingénieur de la place; le Ch[r] De Fay, commissaire des fortifications; Le Donat Doublet, secrétaire du Commandeur Royer, pour France; le sieur Poussielque, Cap. du port; les Prêtres Breuvard, Annibale, Beaufort, & beaucoup d'autres de S.-Jean; des Barons, des Jurats, Adjudans, Avocats, Notaires, &c., tous placés en ce moment.

GRANDE-BRETAGNE.

EFFETS DE LA VICTOIRE DE L'AMIRAL NELSON.

» LES François naissent armés comme au tems » des prodiges ; les nouvelles de leurs triomphes » sont transmises *au-dessus de nos têtes* avec la » rapidité de l'éclair...... L'Océan, étonné de » voir une association guerrière & savante, por- » tant l'affranchissement & la lumière sur cette » terre antique que le Nil arrose de ses eaux fé- » condes, l'étendart tricolor arboré sur les murs » d'Alexandrie, & poursuivant, par des *routes* » *nouvelles*, le despote des mers, jusques *dans* » *le centre* de sa domination & de sa force : » — ces images *fidèles & consolantes* doivent adou- » cir les cœurs aigris. »

C'est dans ce galimathias pindarique que s'exprimoit, le 29 Septembre, un Bourgeois de Paris, nommé *Treilhard*, Président du Directoire Exécutif, au moment où la France apprenoit que *l'Océan étonné*, c'est-à-dire, en langue vulgaire, la *Méditerranée*, venoit d'ensévelir, ou de livrer au *despote des mers*, 10 mille Concitoyens de l'auguste Président, onze vaisseaux de ligne, deux Amiraux, les derniers restes de la marine de Toulon, le mobile de l'expédition d'Egypte, le refuge de *Buonaparte*, & cet échafaudage de sottises gigantesques sur lequel devoient porter

l'affranchissement & la *lumière* de l'Afrique.

Rien n'est en effet plus *consolant* que ces *images*, comme l'observe le citoyen *Treilhard*; rien de plus réjouissant pour la Nation Françoise que cette catastrophe, auprès de laquelle les actions de la Hogue, & du 12 Avril 1792, furent des échecs. Un Gouvernement si gai mérite qu'on partage son allégresse, & qu'on en développe tous les motifs.

Lorsque le Directoire expédia sur le Delta ses 40 mille *liberateurs*, il plaça l'assurance de leur impunité dans le fol espoir que l'Angleterre seroit hors d'état de faire suivre l'escadre Françoise, & que la Porte-Ottomane dévoreroit en silence les persifflages orientaux de *Buonaparte*. L'audace heureuse ne connoît point de bornes à ses témérités; mais lorsqu'elle surmonte les obstacles, ce n'est pas sans les avoir prévus: l'on doit la distinguer de cette présomption étourdie qui fonde sa confiance sur le mépris aveugle des probabilités & de l'ennemi.

En trente-six heures, Lord *Nelson* a donc fait croûler les deux fondemens de l'entreprise.

Non-seulement il a réduit la conquête de l'Egypte, & les projets subséquens qui s'y trouvoient liés, à une descente sans retraite, à un début sans fruit, & à une avanture de casse-cous; mais de toutes les manières, de toutes les époques où il pouvoit atteindre les ennemis, celle de leur défaite est pour eux la plus funeste.

Dans un combat en pleine mer ; un plus grand nombre de vaisseaux avoient des chances de salut : les vents pourroient contrarier l'assaillant ; les François, moins confians dans la force de leur position, eussent ou évité l'attaque, ou affoibli ses résultats en divisant l'attention de l'escadre Angloise, obligée de se diviser elle-même dans la poursuite. Le convoi, qui avoit précédé la flotte, n'en eût pas moins gagné Alexandrie.

Un combat indécis, ou un avantage partiel, n'eussent vraissemblablement pas encore déterminé le Grand-Seigneur, l'incertitude sur la destination des François auroit subsisté, si l'action eût précédé leur débarquement ; le Divan, non éclairé par l'événement, se seroit vu obséder des hypocrites témoignages par lesquels les Agens du Directoire auroient travaillé à prolonger ses doutes ? les partisans de la France à Constantinople, les Ministres d'Espagne & de Hollande, eussent fait *chorus* & rassuré Sa Hautesse. — Le Directoire comptoit tellement sur l'effet de ces manœuvres, qu'il en proclamoit le succès par anticipation.

Dans ses messages insensés, il attribue aux *complots* de la Russie, & aux *perfidies* de l'Angleterre, la rupture de la Porte ; car ces usurpateurs, dont l'Europe & la France ne prononcent le nom qu'avec horreur, considèrent & traitent toujours les Puissances légitimes comme des

Chouans traduits devant leur Tribunal pour crime de lèſe-révolution.

Ils euſſent trouvé philoſophique & judicieux que les Ottomans ſouffriſſent qu'une armée de François, conduite par des *ſavans*, vînt faire la police dans leurs états, & s'emparer de leurs domaines; il leur paroiſſoit juſte qu'au moment où ils violoient envers le Grand Seigneur les Traités, le Droit des Gens, la foi publique, on continuât de les obſerver à leur égard : tout Etat qui ſe défend aujourd'hui contre les invaſions de la République Françoiſe, eſt déclaré par elle en état de *rebellion*. J'ignore ſi la Porte Ottomane eſt du nombre de ces Souverains auxquels le Citoyen *Chénier* avoit *permis d'exiſter* (2); mais il eſt évident qu'elle n'avoit beſoin des yeux de perſonne pour découvrir l'infidélité, les menſonges du Gouvernement François, ſes vaiſſeaux, ſes ſoldats & ſes manifeſtes ſur les bords du Nil. Les faits ont juſtifié toutes les lumières qu'elle avoit pu recevoir de la Ruſſie & de l'Angleterre : le véritable auteur de ſon alliance néceſſaire avec ces deux Puiſſances, c'eſt le Directoire.

Au ſervice poſitif que l'eſcadre Britannique

---

(2) *Quel eſt le Roi las de régner? Nous avons conſervé des trônes dont les deſtinées étoient entre nos mains.* Adreſſe de *Chénier* au Peuple François. Séance du Conſeil des 500, du 20 Septembre.

a rendu à la Porte, en déterminant une résolution commandée par l'honneur & le salut de l'Empire, & en mettant un frein subit aux grandes pensées de *Buonaparte*, on doit ajouter celui d'avoir sauvé la Grèce. Si l'ennemi eût conservé une flotte dans la Méditerrannée, s'il se fût affermi sur les premières invasions, l'Archipel étoit embrasé & subverti. Même pendant le séjour de *Buonaparte* en Italie, le projet de cette révolution fut arrêté : tous les Consuls François dans les Echelles avoient l'instruction d'y travailler ; une foule d'émissaires y souffloient la sédition ; les Isles Vénitiennes, ensuite Malte, servoient d'entrepôt aux combustibles. Des pamphlets, des poëmes, des hymnes, des chansons en Grec ancien & moderne, des gazettes artificieuses, circuloient depuis deux ans dans la Macédoine, dans la Morée, dans les principales isles de l'Archipel (3). Nombre de Grecs gagnés entretenoient les communications, dont on déguisoit l'objet sous le voile du commerce. C'est ainsi que la France fraternisoit avec son *cher allié* du Bosphore. Que la Porte eût persisté dans la paix, qu'elle eût refusé les secours de la

(3) J'ai vu & lu, l'année dernière, un de ces Poëmes *patriotiques* dans le genre de l'hymne des Marseillois, & fait pour être chanté. Une des Cours Orientales de l'Europe découvrit & fit saisir l'édition entière de cet ouvrage lyrique au moment où il alloit être envoyé à Céphalonie.

Ruſſie, que le pavillon Anglois eût diſparu, ou ſeulement balancé celui de l'ennemi, la Grèce devenoit une colonie Révolutionnaire, & ſous la direction de ſa métropole l'arſenal des fléaux à verſer ſur l'Aſie.

Onze vaiſſeaux perdus par la Marine Britannique y feroient un vide peu important, & feroient auſſitôt remplacés; mais le tiers des forces navales de l'ennemi, mais d'énormes préparatifs, mais un effort qui fût reſté imparfait ſans les dépouilles de Veniſe, mais l'élite des officiers & des matelots d'un pays qui a coupé les nerfs de ſon ancienne marine en détruiſant ſon commerce maritime, engloutis dans une ſeule action, ne ſe reproduiſent ni par des rapports bourſouflés à la Tribune, ni par des décrets de l'an 7.

Le Directoire, ſouvent plus digne de ſiéger dans un hôpital de fous qu'à la tête d'un Empire, a beau certifier à ſon Peuple *éclairé* que ſes dix mille gens de mer, anéantis à Aboukir, étoient 300 Spartiates; que *Nelſon* reſſemble à *Xercès*, & que *l'élément perfide* a été *témoin de la gloire Françoiſe*; il a beau promettre à ces troupeaux de ſerfs, qu'il appelle de *fiers Républicains*, que l'Angleterre ne *peut plus détourner le coup qui va lui être porté au cœur dans les deux mondes, & que le canon de la Tour de Londres ſera le tocſin de la ruine du commerce Anglois*; toutes ces inepties d'un hydrophobe dans le tranſport ne changent rien à la nature des choſes.

Il est bien clair que le Directoire *ne perce pas le cœur de l'Angleterre* en perdant la seule escadre sur laquelle il pût appuyer quelques espérances; que le canon de la Tour de Londres n'est pas le tocsin de la ruine du commerce Anglois, puisque 22 vaisseaux chargés des richesses de l'Inde, & 150 navires apportant celles des Antilles, viennent de mouiller au pied de cette Tour, & qu'incessamment les flottes du Levant s'uniront à celles de l'Océan oriental, du Nouveau-Monde & du Nord. Il est sensible que, pour attaquer une Isle, il faut y débarquer; & que, lorsque d'une marine de 37 vaisseaux de ligne, on voit confisquer les onze meilleurs, on réserve à un autre siècle l'invasion de l'Angleterre. Ainsi l'ajournement forcé de tous projets de descente est un autre résultat de la *trahison* de l'Amiral *Nelson* envers les *Citoyens* du Luxembourg. Lorsqu'ils reparleront aujourd'hui de leurs *foudres anciennes & nouvelles*, de l'Océan *glorieux de les porter*, de l'affranchissement de l'Irlande, & du siège de la Tour de Londres, les petits garçons leur riront au nez.

Depuis quatre siècles la France dominoit dans la politique du Levant; elle en absorboit le commerce; ses Provinces méridionales y trouvoient le débouché de leurs fabriques, des retours qui faisoient fleurir la Provence, un trafic de 30 millions tournois: elle pouvoit se flatter

qu'une éternelle inimitié entre la Ruſſie & la Porte la rendroient éternellement néceſſaire à celle-ci, & qu'à cette alliance indiſſoluble feront attachés la durée & l'extenſion des privilèges dont elle étoit favoriſée. L'Eſcadre Angloiſe, conjurée avec le Directoire de Paris, a renverſé cet édifice de proſpérité. Il étoit l'ouvrage de la France monarchique; la France républicaine a jugé ſuperbe d'en jouer le maintien & les avantages contre des leçons de déſintéreſſement à inculquer aux Beys d'Egypte, & des leçons de philoſophie Pariſienne à diſtribuer aux Arabes du Déſert : elle a mis ſon habileté & ſa puiſſance à compromettre tous ſes rapports avec la Turquie; l'Amiral *Nelſon* a pourvu à ce que cette école fût ſans remèdes.

Aucune preuve de ſens & de probité ne pouvoit honorer la politique moderne mieux que ne fait l'union inattendue entre deux Empires que l'Europe ſe plaît à regarder comme à peine civiliſés, & qui lui donnent ce mémorable exemple de ſubordonner d'anciennes rivalités à la néceſſité d'une défenſe commune contre un danger immediat. Ce que la prévoyance & le génie ont ſollicité ſi vainement depuis ſept ans, de la plupart des Puiſſances, la Ruſſie & la Porte l'exécutent. Tandis que l'*Inſtitut national* & les *Sages* de Paris qualifient cette nouveauté de *monſtrueuſe* & de *dénaturée*, un eſprit juſte ne voit de

dénaturé que la perfidie d'un Gouvernement qui soulève les sujets de son allié, & s'empare d'une de ses Provinces en lui donnant le baiser de paix; il ne voit de *Monstrueux* que deux ans d'attentats & de brigandages, qui, en détruisant la sécurité universelle, ont enfin éclairé les Républiques & les monarchies sur le moyen de la ressusciter: mais pour que ce changement de systême dans le Levant acquît sans délai sa consistance & son effet, il falloit faire disparoître cet armement incendiaire qui pouvoit laisser des craintes & inspirer des temporisations. Quel spectacle romanesque qu'une flotte Russe traversant le canal de Constantinople aux acclamations de 500,000 Musulmans, le cri de guerre porté du Serrail à tous les Pachaliks, les Ministres, les Agens, les citoyens de cette *Grande-Nation* dont l'ambitieuse vanité s'adjugeoit déjà le Sceptre de l'Univers, enlevés & enfermés sur toutes les parties de l'Empire, & ces humiliations coïncidant avec celle qui flétrissoit aux bouches du Nil leur pavillon brisé!

Que la rencontre des deux escadres eût précédé le débarquement de l'armée Françoise, cent issues lui restoient ouvertes, soit pour regagner Malte & la Mer-Adriatique, soit pour atteindre des points de réunion: l'expédition échoit, mais le Général, mais cet invincible *Buonaparte*, mais la fleur de cette armée d'Italie, le meilleur Etat-Major, ne se trouvoient pas emprisonnés

entre la mer interceptée & les déserts, entre les Arabes & les Ottomans, au milieu de privations mortelles, de l'intempérie & de la peste, sans communications avec leur patrie, avec aucune assistance. Cet éclat de gloire, cette ostentation gigantesque, cette opinion fanatique & propagée par la peur que, par-tout où se présenteroit *Buonaparte*, la victoire l'y suivroit, conservoient leur illusion. Enfin, on ne comptera pas entre les moindres avantages celui d'avoir rendu témoins de cette défaite le Peuple même, dans le sein duquel 16 ou 18,000 François se trouvent égarés, les Arabes enhardis, les Beys que *Buonaparte* a eu la mal-adresse d'aliéner par son ridicule manifeste.

La Providence semble avoir choisi le bras de la Marine Angloise pour punir les forfaits commis sur l'Italie & sur la Suisse. C'est par cette intervention qu'elle apprend à l'Europe incertaine, & à la France corrompue, qu'il n'est pas vrai que le crime soit toujours heureux.

Quant à l'influence de la victoire du 1er Août sur les opinions, la politique, & le sort du Continent, il devient plus aisé d'en reconnoître la certitude que d'en mesurer l'étendue.

Le ressort de la haine contre la République Françoise, comprimé par la crainte, sembloit attendre cette occasion pour se défendre. Partout la joie a éclaté sans ménagement : les cou-

riers ont couvert les chemins pour multiplier cette nouvelle ; les papiers publics la reproduisent en cent relations ; elle a envahi l'attention universelle.

Cette explosion d'allégresse manifeste le sentiment public des Gouvernemens & des Peuples envers cette République oppressive qui les froisse & les insulte, qui a comblé la mesure de ses iniquités, & semé autour d'elle la détestation & l'effroi.

Les François avouent que l'annonce de cet événement a failli renouveller en Sicile & à Naples ces Vêpres mémorables, vengeance abominable d'une tyrannie plus abominable encore. Le phlegmatique Autrichien a éclaté comme le sulphureux Napolitain. Dans les villes d'Italie, au milieu des garnisons Françoises, on n'a déguisé ni ses transports, ni ses espérances ; l'habitant infortuné des Alpes Helvétiques a été consolé. Personne n'est resté indifférent. En plusieurs lieux, le bruit de ce revers a failli développer des insurrections : toutes les lettres d'Italie en annoncent une très-grave à Malte, dans la cité vieille & les campagnes, où plusieurs détachemens François ont été massacrés, & les troupes du Directoire forcées de se réfugier aux Forts Saint-Elme & la Vallette. Cette conquête sera probablement reperdue plus vîte qu'elle n'a été préparée ; il n'en restera que la honte & la dépense corruptrice au *Conquérant*.

Maintenant, chaque Cabinet timide ou irrésolu voit le point d'appui de sa résistance. Six cents mille soldats & 160 vaisseaux de ligne lui présentent leur alliance. A l'isolation passée succède un lien dont la nature, les motifs, & la force doivent rassurer les défiances & les courages. La République Françoise & le monde sont dans la balance; l'un ou l'autre étonnera les siècles par sa chûte. L'europe pouvoit traîner encore deux ans dans le dépérissement, l'égoïsme & les angoisses: la catastrophe d'Egypte, le concours de trois puissantes Monarchies, lui rendent les moyens & l'espoir de se relever avec honneur.

Lorsqu'on approfondit la situation comparative de la France, & celle de ses ennemis déclarés ou cachés; lorsqu'on découvre que les instrumens d'une guerre révolutionnaire se sont usés par une expérience dont les peuples avoient besoin; que le Directoire compte autant d'opprimés impatiens & ulcérés, que des nations converties à ses doctrines par le fer & par la flamme; qu'aujourd'hui c'est à ces fondateurs du cahos à redouter les révoltés, le désespoir & la raison, on peut entrevoir le terme des calamités publiques.

Quelque circonspection que s'impose encore la Cour de Vienne, à quels motifs qu'on veuille attribuer les ménagemens qu'elle conserve pour le Directoire, laissera-t-elle la Porte & la Russie seules engagées dans une guerre aussi sacrée?

Signera-t-elle, dans la nouvelle position où cet événement la place, une paix qu'elle a disputée au milieu de ses plus grands dangers, & une neutralité qui laisseroit l'Europe sur la pente de l'abîme? Si nous sommes destinés à ce malheur, on ne reprochera point à l'Escadre Britannique de n'avoir pas opéré ce qui fut nécessaire pour le prévenir.

A la suite de si vastes résultats, ajouterons-nous le complément de tranquillité que cette victoire assure aux établissements Asiatiques de la Grande-Bretagne, l'opinion de sa puissance confirmée, l'accroissement d'émulation sur ses flottes, & de la confiance dans ce boulevard? Ajouterons-nous l'effet d'une telle époque sur le crédit public, sur les subsides à lever, sur la force du Gouvernement, le patriotisme de la nation, & l'autorité, si importante à maintenir, du principe d'orgueil & de sécurité qui s'est soutenu au travers de périls accumulés? Quel pas immense ont fait la sûreté & la fortune de l'Angleterre depuis six mois!

L'Etranger n'apprendra pas, sans surprise, qu'en quinze jours le produit d'une souscription de bienfaisance ouverte à la bourse en faveur des femmes & enfants des matelots tués ou blessés dans la journée du premier Août, a passé *douze mille livres sterling*, & qu'elle s'élevera beaucoup plus haut. Peu de semaines auparavant une souscription analogue avoit été formée de

même, par des négociants, pour ſecourir les familles des ſoldats employés contre les Irlandois rebelles. Ces actes de libéralité ſe multiplient à tout inſtant, nonobſtant le fardeau des taxes & l'état de *miſère* & de *banqueroute*, où les opulens François s'égaient à repréſenter l'Angleterre.

Quelques avis, dépourvus d'authenticité, ont annoncé la deſtruction de la majorité des bâtimens de tranſport réfugiés dans le vieux port d'Alexandrie. Cette nouvelle plauſible eſt encore prématurée; mais il eſt permis de croire qu'elle ne le ſera pas long-temps. A cette flotille s'anéantiront les derniers reſtes de la formidable *Armada* qui devoit ſubjuguer le *Gange*.

Pendant que le Directoire emportoit dans ſes meſſages la *Tour de Weſtminſter* (comme parle le Repréſentant *Talot*, l'un des plus puiſſants géographes du Conſeil des 500), *Sir John Borlaſe Waren* le débarraſſoit encore d'une eſcadre ſortie de Breſt, vers la fin de Septembre, avec quatre ou cinq mille hommes de débarquement. Cet armement, compoſé du vaiſſeau le *Hoche* de 80 canons, & de huit frégates, la plupart de 44 canons, portoit en Irlande, outre les troupes, des cargaiſons d'armes & de munitions de guerre. La vigilance des croiſeurs Anglois ne l'avoit pas perdue de vue; pour leur échapper, elle avoit fait fauſſe route, mais dans le deſſein probable de gagner la Baie de Donégal, au nord oueſt de

l'Irlande, station indiquée dans les mémoires d'un des conspirateurs *Unis* détenus à Dublin.

Découverte le 11 de ce mois par l'Escadre de *Sir John Borlase Warren*, forte de quatre vaisseaux de ligne & de deux frégates, elle a été poursuivie, attaquée le 12 à la hauteur des Isles de Ross, & à cinq lieues de la côte. Après un engagement de quatre heures, le *Hoche* a amené son pavillon; quatre des frégates chargées de troupes & de munitions se sont rendues; on étoit à la poursuite du reste. Voilà encore une *image consolante & fidèle*, dont le citoyen *Treilhard* pourra orner ses périodes, & entretenir ses auditeurs.

Il est à croire que le Directoire se lassera aujourd'hui d'envoyer ses Généraux, ses soldats, & ses navires, terminer leurs campagnes dans les prisons & dans les ports d'Angleterre, pour ranimer une rebellion éteinte, secourir des conjurés dont il a si fortement trahi les intérêts, & faire la fortune de *Napper-Tandy* & de *Hamilton Rowan*.

Paris & la France sont la portion de l'Europe où la ruine de l'expédition Egyptienne a fait la moindre impression sur tout ce qui ne tient pas au Gouvernement. La clôture de l'Opéra, tombé de misere, absorboit les Parisiens insoucians, blasés sur les revers comme sur les succès, & satisfaits de tout, pourvu qu'on ne les assassine pas dans leurs chaînes.

MERCURE BRITANNIQUE.

N°. VI.

10 NOVEMBRE 1798.

FRANCE.

De la Politique extérieure du Directoire en 1798.

NOUS avons parcouru jusqu'ici les principaux Etats de l'Europe qui se trouvent le plus immédiatement placés dans la sphère des usurpations, des hostilités, ou des méditations léonines du Gouvernement de Paris. Ce sera completter cette introduction historique que de considérer ce Gouvernement lui-même au milieu des replis dans lesquels il enveloppe ses poignards, & de confronter ce qu'il a opéré depuis neuf mois avec ce qu'il projette d'opérer encore. S'il a pris soin de découvrir son but à tous les yeux, le Public n'observe pas la même évidence dans ses motifs & dans ces circonvolutions

Ce ramas de folliculaires, de sophistes, de législateurs, de légistes, d'histrions ampoulés, qui sont aujourd'hui la gloire de Paris, se comparent aux Romains depuis qu'ils ont envahi une ou deux des vingt provinces que les Romains ajoutèrent à leur empire dans les deux derniers siècles de la République. Ils ne saisissent que la moitié de la comparaison.

Bien d'autres, avant eux, avoient imité & surpassé les Romains dans l'art de ravager la terre & d'asservir les nations; il n'y a pas de quoi se vanter d'avoir ressuscité ces tems de barbarie. Le véritable trait de ressemblance entre la République Françoise & ses modèles imparfaits est celui-ci: ces incursions spoliatrices, que les déclamateurs du Directoire nomment des conquêtes, coïncident, ainsi qu'à Rome, avec les *lumières* & avec la dissolution des principes de gouvernement & de morale; mais la République Romaine s'éteignoit dans ces flots de sang versé par les factions & les généraux; au lieu que c'est le berceau même de la République Françoise qui trempe dans la fange des vices, & qu'elle commence par où finirent toutes les grandes Républiques, par les crimes hardis, & par les guerres extérieures.

» On ne conçoit pas, « a dit un écrivain célèbre, » comment un peuple, chez qui tout étoit » à l'enchère, & dont la moitié égorgeoit l'au-

» tre, pût être dans ces tems-là même le vain-
» queur de tous les Rois. » C'eſt durant cette horrible confuſion, qui ſe prolongea depuis les maſſacres de *Marius* juſqu'à la bataille d'Actium, que les Romains conquirent l'Eſpagne, l'Egypte, les Gaules, la Syrie; la Grèce & l'Aſie Mineure.

La France actuelle nous a reproduit un moment ce phénomène, d'une nation livrée à des oppreſſeurs, & allant porter ailleurs ſa propre ſervitude ſous le nom d'indépendance. Il exiſte encore moins de liberté publique à Paris qu'il n'en reſtoit à Rome ſous les *Silla*, les *Craſſus*, les *Céſar*, les *Marc-Antoine*; mais la puiſſance ſubſiſte quelque temps dans une anarchie méthodique, & l'habitant de la rue S.-Honoré, comme autrefois celui du Janicule, va ſe faire tuer hors de ſa patrie, pour ſervir les paſſions de quelques uſurpateurs.

Et quels uſurpateurs! Jamais Rome ne préſenta un ſemblable aviliſſement. Du moins la ſoumiſſion du peuple y étoit honorée par l'illuſtration de ſes tyrans; du moins ſes généraux, chargés des dépouilles de Pergame & de Corinthe, n'étoient pas réduits à ramper devant un Conſeil d'aventuriers, ou d'être déplacés arbitrairement, diſgraciés, déportés, fuſillés, ſix mois après leurs triomphes.

Puisque nous sommes témoins depuis 1793 d'un pareil excès de honte, de folie & de fureur, il y a peu de raison de croire qu'il soit à son terme. Nul enthousiasme politique ou religieux ne se mêle aujourd'hui aux sentimens qui inspirent les armées du Directoire. La misère & l'espoir du pillage, la necessité & la fausse gloire qui, de tout tems, accompagna l'impétuosité Françoise, les conduisent contre les nations qu'on leur ordonne d'aller subjuguer. Leur Gouvernement ne s'inquiète pas de leurs murmures passagers, parce qu'il connoît leur esprit, & qu'il place dans leur composition & dans leur éloignement la confiance en leur fidélité.

Mais leur démence perdroit ses mobiles; mais leur caractère actuel changeroit si la paix venoit les réduire aux fonctions sédentaires des garnisons dans l'intérieur. Il n'appartient qu'aux Puissances légitimes & affermies de maintenir, sans guerre, de grandes armées permanentes: dans une République à qui des révolutions sont nécessaires tous les six mois, les soldats ne serviront jamais qu'à renverser l'autorité, ou qu'à lui vendre la liberté publique. Des esprits chimériques ont fondé quelquefois l'espérance du retour de l'ordre sur cette milice employée à le subvertir chez l'étranger; le Directoire ne redoute guères un pareil miracle;

mais il prévoit que, licenciés ou non, ces *soldats citoyens* mettroient la France à l'encan, & qu'il lui seroit aussi difficile de récompenser leurs services que de s'en passer.

Je ne sais néanmoins s'il ne s'exagère pas ce danger, s'il ne retrouveroit pas dans cette armée, revenue sur ses foyers, la servilité dont jusqu'ici elle nous a donné l'exemple, & dont les romanciers spéculatifs ont cherché l'explication dans le beau zèle qui lui faisoit combattre les ennemis de la France.

Quoi qu'il en soit, il est manifeste que cette Révolution introduite par les fautes & les abus, gouvernée par des intrigans & ensuite par des scélérats, destinée au bonheur du Peuple, c'est-à-dire à l'impunité des voleurs, des charlatans & des assassins, aboutit maintenant à une oligarchie militaire, dont la Faction conventionnelle, présidée par le Directoire, a usurpé la puissance, & dirige les impulsions.

Un établissement de cette nature, qui convertit tout habitant viril en soldat, dans une population si nombreuse, & dont le premier dogme est d'étendre universellement l'autorité de ses principes, conduiroit nécessairement à une guerre éternelle avec les autres nations. Qu'est-ce de plus, lorsque la force militaire se trouvant séparée du pouvoir politique, & les Généraux

aſſujettis à des chefs civils, inſtitués par des factions, on eſt contraint de pouſſer les armées à l'extérieur, afin qu'elles ne troublent pas un Gouvernement toujours chançelant ?

L'état de paix eſt abſolument incompatible avec un tel ordre de choſes : ceux qui le nient ſont dépourvus de toute connoiſſance des hommes, des révolutions, des républiques, & des factions populaires. Euſſent-ils les inclinations les plus paiſibles, les conducteurs d'un tel Etat auroient perdu la raiſon le jour où ils ceſſeroient d'occuper au loin l'activité bouillonnante de 400,000 démocrates en uniforme.

A cette cauſe fondamentale d'inſociabilité dans le Gouvernement François, quel reſſort n'ajoute pas le caractère des individus qui le compoſent, élevés ſur des ruines, & forcés d'en abattre de nouvelles pour s'y ſoutenir ; devant à leurs premiéres habitudes des mœurs ſans délicateſſe, à leurs principes l'oubli des ſcrupules & le mépris de tous les devoirs, à la nature de leur élévation un mélange de paſſions baſſes & féroces ; toujours agités dans un élément en fermentation ; condamnés par théorie, par beſoin & par goût, à faire le mal ; dévorés d'inquiétudes au ſein d'une apparente proſpérité, & frappés de terreur à la penſée que les reſſentimens peuvent être auſſi implacables que les remords ?

Ont-ils renversé une Puissance ? ils redoutent celle qui la touche : de proche en proche, leur fureur soupçonneuse envelopperoit les deux mondes. Eux qui n'ont rien pardonné, concevroient-ils qu'on leur pardonnât des attentats qu'ils éternisent ? La politique ne peut leur rendre des amis que parmi leurs semblables : — il faut donc généraliser les crimes & les criminels, & s'entourer d'une ceinture, non de Républiques, mais d'usurpateurs; & réduire la police de l'Europe à celle de la Révolution Françoise.

Ils ont dit juste dans leur arrêt mille fois répété : leur Gouvernement, ou la société civile, doivent se dissoudre. Cette sentence repose sur le bureau du Luxembourg ; c'est l'étoile polaire de ses délibérations. Il n'y a pas plus de génie & de systême aujourd'hui à suivre cette impulsion nécessaire, qu'à glisser sur un plan incliné.

Un homme de sens auroit-il la simplicité d'imaginer que le Directoire prétend sérieusement & croit à la neutralité bienveillante des Empereurs & des Rois, des Sénats, des Princes & des propriétaires ? Non, sans doute. Et supposera-t-on qu'assuré de leur aversion & la redoutant, il en attendra les effets sans les prévenir ?

Les illusions de quelques Cabinets, & les subtilités dont on les autorise, ne résistent ni à l'expérience, ni au jugement.

Le fanatisme *philosophique* qui a remplacé celui de la religion, sans être susceptible des même contre-poids, & un autre agent très-actif de la désorganisation générale. — On se forme dans l'étranger une idée incomplette de l'influence qu'ont sur les invasions du Républicanisme cette miée de maîtres d'école, de précepteurs des nations, de disciples de *Diderot* & de *Condorcet*, d'illuminés politiques, de législateurs enthousiastes, joignant l'intolérance monastique à la rage de sectaires, réclamant la liberté des opinions tant que leurs opinions ne dominoient pas; aujourd'hui tyrans des esprits comme des corps, & étendant le genre-humain sur leur amphithéâtre de dissection pour en réformer l'anatomie.

Ils prêtent au Gouvernement toute la force de leurs passions, & en reçoivent l'assistance de l'autorité. Les conditions de cette alliance sont écrites dans l'histoire journalière de Paris. Le Directoire néglige ou persécute les Lettres dont il redoute le génie & l'indépendance; il comble de faveurs cette tourbe de savans révolutionnaires qui lui prodiguent leur zèle, leurs travaux & leurs éloges. — Toute *Républicanisation* dans l'Etranger a été ou sollicitée, ou approuvée, & toujours applaudie par ces raisonneurs : c'est l'esprit du *Brissotisme*, greffé sur une tyrannie sophistique & sur la violence armée.

Ajouterons-nous que ces Chefs d'un Empire, autrefois opulent & industrieux, sont parvenus, à force de profusions, de dilapidations, de banqueroutes & de désordres, à convertir la guerre en ressources de maraudeurs ? Imaginez des hordes de Calmoucks qui, ayant mis le feu à leur pays, vont butiner chez leurs voisins de quoi refaire leurs tentes & repeupler leurs troupeaux ; voilà l'image du Directoire.

Où est la première Puissance civilisée qui, dans son registre de recettes, ait compté les contributions sur l'étranger parmi les ressources *fixes* ; qui ait imaginé d'hypothéquer ses emprunts sur le territoire & les richesses des Peuples auxquels il a déclaré la guerre.

Comment soutenir sur son propre sol des armées gigantesques & exigeantes. Comment se flatter d'arracher à un Peuple appauvri, sans industrie, sans navigation, sans confiance, près d'un milliard de subsides directs ou indirects ? Comment renouveler ce fond immense de confiscations qui fait vivre la République Françoise depuis huit ans ? En subjuguant chaque année quelque nation nouvelle, & en *dévalisant* ses trésors, ses églises, ses monts-de-piété, ses propriétaires. Depuis deux ans, la République eût posé les armes si elle avoit été réduite à son propre capital.

On a cru trouver dans la chûte de ses assignats le terme de ses hostilités ; mais c'est précisément parce qu'elle a épuisé cette mine du papier-monnoie qu'elle est forcée d'en chercher le supplément dans le numéraire & les métaux des autres nations. Il n'y a pas trois manières de suffire aux dépenses publiques : ou la réproduction du revenu industriel & territorial doit fournir le superflu dont se composera le revenu du Gouvernement, ou il faut acquérir le *déficit* de ce superflu par le pillage, soit au-dedans, soit au-dehors.

Ainsi, l'économie révolutionnaire prescrit au Directoire de ravir, à main armée, ce qu'il ne peut plus obtenir des ressources de l'économie politique.

Et qui sont les hommes sur lesquels pesent ces divers mobiles de guerre permanente ? Des individus passés du néant à l'élévation suprême au milieu de la dissolution publique, qui pensent avoir fait un pacte éternel avec la fortune, qui n'ont connu de la prospérité que son insolence & son abus qui ont flétri tous les Gouvernemens, menacé toutes les institutions, opprimé leurs alliés, ressuscité les guerres nationales avec les horreurs qu'en avoit banni le consentement public, ajouté le mépris, la férocité du langage, l'absence de tous les égards, à ces inimitiés passagères qui au-

trefois entraînoient des ruptures entre les Souverains, & qui, transformant ces brouilleries accidentelles en haine putrageante & implacable, ont fait de celle-ci un devoir de leur religion politique.

Qu'on réfléchiſſe à ce que doit oſer l'audace d'un Conſeil de Révolutionnaires, maîtres des propriétés & des vies de trente millions d'hommes, à ce qu'elle a entrepris ou exécuté, à ce qu'elle eſt contrainte d'entreprendre encore pour affermir l'impunité de ſes injuſtices ? En qui auroient-ils la témérité de prendre confiance ? Qui ſoupçonneront-ils aſſez inſenſé pour leur en accorder aucune ? De guerre en guerre, & d'invaſion en invaſion, ils ſeront dévoués à parcourir tous les degrés de l'ambition, & leur orgueil ne reculera que devant une réſiſtance proportionnée à leurs inſultes.

Ce génie & cette politique dérivent, non de l'état républicain en lui-même, mais du caractère inſocial de la République Françoiſe, de cette fureur expanſive qui l'a ſignalée dès ſa naiſſance, de ſa monſtrueuſe compoſition, & de l'eſprit néceſſaire de ceux qui la conduiſent.

Quiconque a médité ces cauſes inviſibles de leur divorce avec le genre-humain, expliquera facilement leurs entrepriſes paſſées & celles qu'ils projettent ; mais, comme tout à ſes

bornes, l'intelligence du méchant ainſi que ſa fortune, le Directoire a combiné la ruſe avec la violence pour déguiſer ſa route, écarter les obſtacles, & réduire l'Europe à moins de frais.

Qu'on le ſuive depuis l'époque où ſes Gardes Prétoriennes le délivrèrent d'un Corps Légiſlatif laſſé de ſon deſpotiſme, de ſes diſſipations & de ſes guerres renaiſſantes, juſqu'à l'inſtant où nous ſommes parvenus.

Il avoit demandé & obtenu des Conſeils *cent millions pour ſigner la paix*; c'eſt-à-dire, pour troubler celle de tous les Etats. A l'heure où il feignoit le déſir de rendre le repos à ſa patrie & à l'Europe, il diſpoſoit les matériaux d'une nouvelle confuſion, fermoit une iſſue à la tempête pour lui en ouvrir de nouvelles, & organiſoit la ruine de l'Italie entière, de la Suiſſe, de l'Allemagne, de l'Angleterre, & du Levant.

Veniſe proſternée lui députe un Ambaſſadeur qu'il reçoit, qu'il complimente, qu'il abuſe de proteſtations, juſqu'au jour où *Buonaparte* lui envoie les clefs & les cendres de cette République.

Il attend celles de Rome; mais ſon Général, preſſé d'arrêter l'Archiduc *Charles* dans le Frioul, ſe déclare le protecteur de l'Egliſe & du pape; forcé d'abandonner ſa proie, il en détache quelques lambeaux, dont il fait hommage à la

philosophie, & l'épargne par *religion*. Le Directoire fait emballer la rençon, les ſtatues & les tableaux du Vatican, jure au Pontife une éternelle amitié, & daigne lui reſtituer le rang de puiſſance ſouveraine.

Rome reſpire, Naples eſpère ; le Chevalier Azzara, ſemblable à l'arc-en-ciel, montre le firmament au travers d'un horiſon plombé. Le torrent ſe détourne, ſe précipite ſur les Etats héréditaires de l'Empereur ; l'Italie s'en croit délivrée.

Pour en achever la ſubverſion, pour iſoler l'Angleterre, pour éloigner l'Empereur des Cercles contigus au Rhin, le Directoire travailloit à déſarmer ce Monarque, d'abord par des offres ſpoliatrices, enſuite par des victoires. Le Général *Clarke* avoit été chargé des ſéductions, & *Buonaparte* des combats.

Auſſi-tôt que ce dernier a ſigné les préliminaires de Léoben, il ſe rejette ſur l'Italie. Il vient de promettre à l'Empereur le reſpect de la tranquillité & de l'indépendance des Etats voiſins; trois ſemaines après il attaque Veniſe ſur les prétextes les plus honteux, la diſſout & la pille. --- A meſure que le Directoire aggrandit ſes uſurpations en France ; lorſqu'il n'a plus à craindre les contradictions & la bonne-foi des Repréſentans du Peuple, ſa politique reprend ſon premier eſſor :

— La tranſaction de Léoben devient problématique ; il en interprète les clauſes pour en éluder les engagemens, & le traité définitif ſe plie de même au gré de ſes paſſions & de ſes plans.

Cependant il étoit au comble des ſuccès : il diſpoſoit de l'Empire & de l'Italie ; trente Souverains briguoient la faveur de ſes traités : la Ruſſie ne pouvoit arrêter ce débordement d'humiliations ; l'Angleterre, étonnée de la défection de ſes alliés, envoyoit en France nn négociateur : nulle Puiſſance n'avoit joui d'un moment plus propice pour affermir ſa grandeur par la modération, pour faire oublier ſes violences, pour fonder avec gloire une paix ſincère ſur l'équité. Et lorſqu'on obſerve que cette équité conſiſtoit a ſe contenter de la Savoie, du Comté de Nice, des Iſles Vénitiennes, des Pays-Bas juſqu'au Rhin, de la rive gauche de ce fleuve dans ſon intégrité, de dominer en Hollande & dans l'Italie intérieure ; d'avoir impunément impoſé ſa ſauvage anarchie à plus de huit millions d'étrangers, & bouleverſé l'ancien ſyſtême dans la balence duquel l'Europe avoit depuis deux ſiècles, placé le principe de ſon repos, on ne peut expliquer que par le fanatiſme de l'orgueil & de la rage révolutionnaires l'inflexible acharnement du Directoire à perpétuer les différends, les uſurpations, & les terreurs.

Lorſqu'il a dupé à Campo-Formio les Miniſtres de l'Empereur, lorſqu'il leur a fait ſigner le démembrement des plus belles Provinces de la Monarchie, & recevoir le préſent funeſte d'une République renverſée & ſaccagée par ſes ſoldats, comme ayant été trop favorable aux intérêts de l'Autriche, il met à profit ce brigandage pour diviſer les Souverains. Après avoir détaché l'Empereur de ſes alliés, il le rend l'objet de la méfiance de l'empire & de l'Europe; il répand, il accrédite la rumeur d'indemnités ſecrètement promiſes; des agens artificieux interprètent les articles réſervés du traité de Compo-Formio. Un jour ce ſont Saltzbourg & Paſſau; le lendemain c'eſt la moitié de la Bavière; enſuite c'eſt la Suiſſe qui doivent compoſer ces dédommagemens additionnels.

Tandis qu'on éblouit à Vienne des eſprits crédules par des chiméres, on les préſente aux autres Cours comme des ſujets d'alarme & des motifs de déſunion. — Tandis qu'on feint le déſir de renouer les anciens nœuds entre l'Autriche & la France, & que des hommes aveuglés par la prépondérance de celle-ci prêchent la néceſſité de s'y aſſocier, l'Empire eſt inondé d'inſinuations contre les vues de ſon chef. Ces fraudes machiavéliques parcourent tous les Cabinets; l'incertitude & la crainte préparent au Directoire de nouveaux triomphes dans les négociations.

Sous ces auſpices s'ouvre le Congrés de Raſtadt, preſque entouré de troupes Françaiſes. Obéiſſant à la lettre des traités, l'Empereur fait retirer les ſiennes, & abandonne la Souabe & le Haut-Rhin. Mayence tombe ; le fort du Rhin devant Manheim eſt enlevé ſans formalités ; le Directoire a atteint ſon but de priver l'Empire de l'aſſiſtance de l'Empereur, de remporter les avantages de l'armiſtice, ſans en reſpecter les conditions. Plus de ſoldats qui le gênent ſur les deux rives du fleuve ; il y maintient les ſiens au mépris des réclamations ; plus d'eſpoir ni de reſſources pour l'Allemagne antérieure dans aucune force militaire : toute confiance eſt perdue ; le Congrès va diſputer ſes intérêts contre la France qui l'interdit, & dans l'opinion adroitement propagée, qu'il aura de même à les diſputer contre l'Autriche.

Au travers de ſes variations apparentes, le Gouvernement François conſervoit ſes vues inaltérables de ſéduire la Cour de Vienne par des eſpérances, ou de l'intimider par des hauteurs ; de brouiller le Corps Germanique par des jalouſies, de dominer dans cette confuſion, d'avancer la ſubverſion de l'Allemagne, & durant la guerre des protocoles & des notes de conſommer l'aſſerviſſement de la Suiſſe, le ſac de Rome, & les infortunes du Roi de Sardaigne.

Que

Que les Conseils de S. M. Impériale aient vu sans s'émouvoir, sans hasarder une menace ou une remontrance, le Directoire trahir la foi publique, le droit des Nations, ceux d'un Traité signé & ratifié depuis 24 heures, en dénaturant la condition de la Suisse & de l'Etat Ecclésiastique; que les conséquences de ces attentats aient échappé à leur prévoyance; que l'Empire assemblé ait redoublé de complaisances & de respects pour la Puissancc qui traitoit ainsi des Etats indépendans, l'histoire du temps nous dispense de l'étonnement.

Mais, qu'à la suite de ces brigandages il soit resté une pensée de paix possible dans aucune tête, un négociateur à son poste, une armée immobile, une illusion sur l'avenir, il faut chercher l'explication de ce phénomène dans l'effet d'une terreur sans bornes, & des poisons qui circuloient de Cour en Cour.

En exécutant, les armes à la main, ces scandaleuses usurpations, le Directoire s'en ménageoit de nouvelles par l'anarchie & l'isolation où il se flattoit de précipiter l'Empire.

Fascinoit-il la Cour de Vienne par une perspective d'aggrandissement? il avertissoit celle de Berlin de ces projets, en les représentant comme le fruit de l'ambition Autrichienne. Offroit-il à celle-ci des extensions de territoire en Bavière?

il promettoit ſa protection au Duc des Deux-Ponts contre ce démembrement de ſon héritage. Le Cabinet Impérial appercevoit-il ces fourberies, & oppoſoit-il de la réſiſtance? c'eſt à la Députation de l'Empire qu'on adroiſſoit les ſéductions. On gagnoit les Princes ſéculiers par l'attrait des ſécülariſations; on amuſoit le Margrave de Baden, le duc de Wirtemberg, le Langrave de Heſſe-d'Armſtadt, ou plutôt leurs étranges conſeillers, par des aſſurances d'indemnités & de donations aux dépens de leurs voiſins.

Allumant ainſi la convoitiſe, & par conſéquent la diſcorde des Princes temporels, égarés dans ce dédale de duplicité, & y voyant, par les yeux de Miniſtres ſans jugement, le fantôme de leur sûreté future, les Caméléons de Paris berçoient quelques Cours Eccléſiaſtiques de promeſſes de ménagement: la queſtion du ſalut de l'Allemagne ſe trouvoit réduite à celle des avantages particuliers que remporteroient pour huit jours quelques Souverains, de l'opprobre & du bouleverſement de l'Union Germanique.

La fourberie d'une part, la crédulité de l'autre, allèrent au point qu'on voit le Miniſtre du premier Electeurs Eccléſiaſtiques déſerter la cauſe des Electeurs & des Prélats ſacrifiés, ſur la foi des Plénipotentiaires cauteleux qui garantiſ-

soient à son Souverain une adjudication dans cet encan de Principautés. En même-tems qu'on assignoit à quelques dupes couronnées la possession de certaines villes Impériales, on flattoit ce troisième Ordre de l'Empire d'une protection éclatante de son indépendance.

A tous les membres de ce vaste corps en dissolution on montroit l'irrésistible ascendant de la Révolution, la nécessité de transiger avec ses dangers, & les avantages qui attendoient les premiers Gouvernemens *assez sages* pour donner l'exemple des sacrifices. Lorsque ces amphigouris de la mauvaise foi eurent fait impression, & que chacun ne considéra plus que son salut personnel, il fut aisé de présenter à tous leurs divisions, comme une cause d'impuissance sans remède & de motif impérieux de souscrire à la fatalité des circonstances.

Par ce feu croisé de simulations opposées & d'engagemens fictifs, le Directoire brouilloit tous les intérêts, soulevoit toutes les passions, & désarmoit le patriotisme même & le courage. Cette audace des *Treilhard* & des *Bonnier* à intimer à la Députation d'Empire la loi d'indemniser les Princes lésés par l'accession de la rive gauche du Rhin, cette injonction de chercher dans les sécularisations le principe de ces dédommagemens, ce droit d'arbitrage que se ré-

ſervoit la République Françoiſe dans ce revirement de Souverainetés, tendoient à faire de l'Allemagne une table de joueurs infidèles, où la France jetant les dés, mettoit l'audience aux priſes, & diſpoſoit des enjeux pendant les débats.

A la faveur de cette anarchie, le Directoire eut pourſuivi & pourſuivoit le plan d'atténuer tous les droits en les rendant tous incertains. Par cet appât d'échanges & de ſpoliations, il préparoit une guerre civile dans l'Empire, affoibliſſoit l'obéiſſance & l'attachement des peuples pour leurs chefs, & replaçoit chacun dans l'état de nature. Ce travail conſommé, on eût accompli le deſſein prémédité de convertir les Cercles de Souable, du Haut-Rhin & de Franconie, en République *Trans-Rhénane :* tandis qu'au nord, les villes Anſéatiques, le Holſtein, & l'Electorat d'Hanovre, euſſent compoſé une République Septentrionale.

C'eſt dans ce but que, ſous les yeux même du Congrés, l'hiver & le printems derniers, la rive doite du Rhin fut inondée de libelles & d'exhortations incendiaires; que, ſans retenue; des émiſſaires turbulens parcouroient la Souabe & les Principautés du Rhin; qu'on préparoit des révoltes, qu'on faiſoit célébrer le Républicaniſme par des écrivains d'Univerſités, ſans que l'Empire aſſemblé eût la force de punir, & à

peine celle de ſe plaindre d'un ſemblable excès de déloyauté. Ce que les brochuriers, les gazetiers & les agents inſurrectionnels tentoient au midi de l'Allemagne, *Leonard Bourdon* & d'autres agents devoient l'eſſayer dans le Nord.

De l'enveloppe myſtérieuſe & hypocrite ſous laquelle le Directoire a caché ces deſſeins, on ne doit pas en conclure leur abandon. Nulle erreur plus journalière que celle de lui ſuppoſer des changemens de vues, lorſqu'il ſe borne à changer de moyens. Ce n'eſt pas volontairement qu'il a ſurſis à la ſubverſion immédiate de l'Empire.

Tant qu'il fut exalté par ſa proſpérité, tant qu'il vit la terreur de ſes armes & de ſes entrepriſes intimider ou ſoumettre le Continent; auſſi long-temps que ſes complots obſcurs lui promirent des complices, & qu'il obtînt par ſes tracaſſeries de déſunir l'Empire, de même qu'il l'épouvantoit par ſes inſultes & ſes menaces, ſes prétentions furent des commandemens: il ſe flattoit d'avoir coupé les racines de toute réſiſtance; il eſpéroit avoir à jamais ſéparé l'Autriche & la Pruſſe, forcée l'une ou l'autre à ſe rapprocher de lui, & neutraliſé ces deux Puiſſances ſur les intérêts du Corps Germanique & de l'Europe entière. Ses conſpirations en Irlande, ſes armemens, l'abſurdité riſible de ſa confiance dans l'effet que produiroient en Angleterre ſes exé-

crations & cet appareil, ſur le parti de la paix; ſur le peuple, ſur le crédit, ſur le courage national, ſur le Gouvernement, l'enivrèrent de préſomption : ſon deſpotiſme ne conçut plus d'obſtacles, ni ſon arrogance de meſure.

Les Députés d'Empire devinrent ſes Greffiers, le Congrès ſa Cour d'enregiſtrement; ſon exigence croiſſoit avec les conceſſions : de la rive gauche du Rhin il s'élançoit à la droite, fouloit aux pieds tout reſpect humain, & vantoit ſa *modération.* Certes, ſi cette vertu eût pu entrer dans des ames pétries de fiel & de fureur, ſi leur hypocriſie plus déliée eût diſſimulé ſix mois encore, s'ils n'euſſent pris ſoin eux-mêmes de couper la tête de Méduſe, la moitié de l'Allemagne reſſembleroit à l'Italie actuelle.

En propoſant la paix avec domination, le Directoire en attendoit l'un de ces deux réſultats, ou que les refus de l'Empire autoriſeroient une nouvelle invaſion révolutionnaire, ou que des conditions onéreuſes faciliteroient à la France les moyens de troubler à ſon gré, & de républicaniſer ſans combattre, les Cercles antérieurs. --- Pourvu qu'on n'eût à lui reprocher aucune aggreſſion armée propre à réchauffer les cendres de la Coalition, il ſe croyoit certain de réduire les grandes Puiſſances à la défenſive, pendant que, jour à jour, il diſſoudroit les Etats environ-

nans. = Maître de la rive gauche & de ſes forteresſes, il n'avoit même pas beſoin d'empiéter ſur la rive droite pour ateindre à ce but ; mais ſon ambition impérieuſe & impatiente lui dicta de requérir des poſtes au-delà du Rhin ; — il aigrit la Cour de Vienne, ſans ſatisfaire celle de Berlin ; il alarma l'Europe entière, déſabuſa ſes dupes, refroidit ſes partiſans, & força le Continent de ſe reconnoître.

Aux premiers ſignes de ce changement, ſa politique altière s'aſſouplit. --- Un pas de plus, & il réuniſſoit les intérêts qu'il avoit diviſés, il armoit l'Empereur mécontent, il le rejetoit dans les bras de l'Angleterre & de la Ruſſie, il déterminoit la Pruſſe indéciſe à reprendre ſes anciens liens. Son armée d'Italie étoit énervée par l'armement d'Egypte ; celle de Suiſſe abſorboit trente mille hommes ; il en comptoit à peine ſoixante & dix mille de Baſle à la Hollande ; toute hoſtilité ſubite le replongeoit peut-être dans une guerre qu'il lui importoit de ne pas accélérer.

Alors, nous l'avons vu appaiſer ſon langage, & chercher dans l'intrigue des antidotes aux effets de ſa précédente impétuoſité. C'eſt dans ce nouveau mode que, pardonnant à l'Empereur le châtiment infligé par le Peuple de Vienne à la Légation Françoiſe, il abandonna ſon Ambaſſadeur, au lieu de le maintenir, de le venger, ou

de le remplacer ; — l'affront avoit été éclatant, la réparation fut obſcure. Dans la vue d'aſſoupir la défiance & de renouveller les tentations, on ouvrit à Seltz ces conférences, où le Directoire, retenant le fruit de ſes violences & de ſes infractions, en promettoit le terme, mais non le redreſſement ; où les ſéductions infructueuſes furent empreſſées, & les reſſentimens circonſpects ; où, ſous le nom de *conciliation*, devoient s'échaffauder de nouvelles mutations, & qui, ouvertes pour terminer toute querelle, n'en terminèrent aucune, mais ſe rompirent ſans hoſtilités.

Lorſque les ſemences d'un rapprochement entre l'Autriche & la Pruſſe ſe manifeſtèrent ; lorſque le Conſeil du Luxembourg ne put plus douter que la Ruſſie s'ébranloit, & que, médiatrice des ombrages & des différends entre les principales Cours, le premier coup de canon ameneroit ſes armées en Allemangne, on reproduiſit les amorces, on retravailla les diviſions ; le ton doucereux, preſque modeſte, ſuccéda aux phraſes furibondes & aux forfanteries ; mais en couchant ainſi ſur des lits de roſes les Puiſſances qu'il importoit d'endormir, on filoit le cordon qui devoit les étrangler. On clouoit la Suiſſe au poteau d'une alliance imfamante, &, à l'Oueſt comme au Midi, on étendoit le cercle révolutionnaire aux confins de la Monarchie Autrichienne, on

s'introduisoit dans la citadelle de Turin, on formoit, on dirigeoit un conventicule Polonois, on se lioit à tous les mouvemens, on prenoit à ses gages tous les boute-feux, on enlevoit Malte, on alloit soulever l'Archipel.

Ce double jeu de temporisations hypocrites envers les forts, & d'injustices hardies envers les foibles, forme aujourd'hui la politique centrale du Directoire, & sert de supplément à sa puissance. Il n'y a rien de neuf ni de mystérieux dans ces évolutions diverses : c'est la fable de tous les usurpateurs. Probablement les auteurs de l'expédition d'Egypte se confioient dans le succès de ces manœuvres, lorsqu'ils envoyérent l'élite de leurs soldats & de leurs Généraux établir au Caire un séminaire de raison & de liberté ; mais leur pénétration se trouvant cruellement trompée, il a fallu rétrograder, recourir à la ressource des revers, à la défensive, & préparer d'autres circonstances : c'est le tigre qui tourne autour du voyageur avant de l'attaquer de front.

Tant d'arrogance suivie d'une souplesse aussi prompte, tant de dissimulation après tant de menaces, ce passage d'un Gouvernement qui ne parloit à l'Europe que la foudre à la main, aux ménagemens de la crainte & aux stratagêmes de l'obliquité, n'étonnera que le vulgaire. Le fanatisme & la grandeur d'ame sont inébran-

lables dans l'adverſité ; mais il n'y a ni fanatiſme ni grandeur d'ame chez des dictateurs de haſard, qui, accoutumés aux triomphes faciles de la terreur, s'apperçoivent qu'ils en ont uſé la magie, & que leur puiſſance accidentelle repoſe eſſentiellement ſur des preſtiges.

Ainſi, après avoir fatigué de pirateries, de prétentions & d'outrages, les Américains, ces ſuperbes dominateurs ſont venus mendier les libéralités de cette nation dont ils inſultoient l'indépendence. On a vu les diſpenſateurs annuels de 12 à 15 cents millions tournois offrir de vendre, au prix d'une gratification perſonnelle, la foi des traités & le reſpect des droits publics. Si la honte d'un pareil agiotage peut être ſurpaſſée par une honte pire encore, elle l'a été par le mépris des Américains pour cette vénale bienveillance, par la publicité qu'ils y ont donné, par le courage de leurs délibérations, & par le phlègme avec lequel le Directoire a dévoré cet affront, ſans oſer armer une chaloupe ni haſarder une parole d'outrage.

Ainſi encore nous l'obſervons, depuis les approches d'une nouvelle Coalition, ſerpenter entre les défilés de la fauſſeté, & les maſquer de palmes pacifiques : ainſi, depuis ſa cataſtrophe en Afrique, & les événemens qu'elle a engendrés, il replie ſon audace & redouble d'intrigues.

Déjà ce Congrès, qui dispute des pieds de mouches à l'hydre à laquelle il a livré ses défenses, a pu se retrancher dans quelques négatives & hasarder quelques refus, sans que le Directoire entreprit de dompter cette *révolte*, & de soutenir les articles dont on s'étoit le plus effarouché. Si cette verbeuse assemblée ne profite pas mieux des conjectures; si la paix qu'elle va conclure ne lui rend pas une partie des avantages qu'elle a sacrifiés, elle aura mal jugé le tempérament actuel du Directoire; elle aura méconnu ce qu'elle pouvoit attendre de la nouvelle face des affaires générales, & de l'impression que ce changement a fait sur le Luxembourg.

En même-tems qu'il assouplissoit sa *civique* exigeance envers ces Députés d'Empire, qu'il traitoit autrefois comme des vassaux, il sollicitoit l'alliance de la Prusse, auquel il ne pardonnera pas de l'avoir repoussée avec noblesse & fermeté.

Cette espérance, long-tems entretenue, & à laquelle peut-être des personnages, qui mesuroient peu leur insignifiance, accordoient leur appui, s'étant évanouie, on a remis en activité les anciens ressorts auprès du Cabinet de Vienne. Que le Directoire ait encore éprouvé la candeur de cette cour, qu'il ait tenté de l'éloigner d'une accession à de nouvelles alliances,

& de lui faire perdre dans l'inaction l'époque de salut que lui réservoit la Providence, on est autorisé à n'en pas douter.

Que, prolongeant l'irrésolution de l'Autriche, qu'alarmé du secours imposant qu'elle est maîtresse d'ajouter à ses forces propres, il s'étudie à l'amuser par des promesses, & à la désarmer par des concessions; qu'après s'être montré inflexible, il y a un an, sur la restitution de Mantoue, il propose de céder cette forteresse qui ne lui appartient plus, & dont il a garanti la possession à la République Cisalpine; que, bouleversant sa primitive répartition de la Haute-Italie, il offre de reporter au Mincio ces limites Impériales, qu'il avoit *irrévocablement* fixées à l'Adige; que, dans son accès de désintéressement, il se désiste du Ferrarois comme du Mantouan; qu'il dispose d'une partie des Grisons, de même qu'il dispose du territoire *un & indivisible* de ses alliés de Lombardie, la vraisemblance justifie cette conjecture, & des notions positives fortifient la vraisemblance. Je ne remarquerai pas ce que l'inconstance intéressée de ce Gouvernement déprédateur prépare de troubles & de calamités par ces mutations fantasques & circonstancielles. Il seroit oiseux de s'appesantir sur ce systême d'infidélité qui trahit les sermens, les alliances, les garanties, & qui joint l'inconséquence à la per-

fidie. Je ne demanderai pas quel genre de confiance peuvent prendre, dans une Puissance aussi mobile, ces prétendues démocraties représentatives qu'il dote & mutile, auxquelles il reprend aujourd'hui ce qu'il leur donna hier, & dont il pètrit les dimensions, à l'exemple de ces sauvages qui allongent ou équarissent la tête molle de leurs enfans.

Que *l'immuable* sagesse de quelques brouillons de Paris renverse en 1799 ce qu'elle institua malgré la nature & les peuples en 1797; que ces œuvres immortelles de son génie se trouvent subordonnées au premier accident, au premier embarras qui inquiétera leur ambition; qu'ils imaginent un nouveau partage de l'Italie; qu'ils promettent au Roi de Naples Ponte-Corvo & Bonévent; qu'après avoir sacrifié cent mille hommes à l'expulsion des Allemands, ils en fassent maintenant la puissance prépondérante dans cette contrée, & qu'ils accomplissent cet ouvrage où les Gibelins échouèrent autrefois; aucun homme de sens rassis ne croira à la sincérité de si monstrueuses variations: tous y verront, & sûrement le Cabinet de Vienne, ainsi que le Public, le dessein évident de se délivrer des craintes du moment, & de recommencer une autre carte politique de l'Italie aussi-tôt que l'Empereur, sans alliés, aura excité les dé-

fiances, & sacrifié l'Europe à un aggrandissement de quelques lieues quarrées.

Cependant le Directoire, supérieur aux *Alberoni* aux *Saint-Pierre*, & autres alchimistes de la politique Européenne, n'exagère pas sa confiance dans la flexibilité de l'Empereur. Il sait, il est vrai, le pouvoir que conserve, non sur ce Monarque, non sur les Archiducs ses frères, ou sur le principal Ministre, l'influence d'une classe de Grands & de gens en place, séparés du Peuple par leurs sentimens encore plus que par leur rang, & recevant de lui, sans l'imiter, l'exemple du courage d'esprit & du dévouement; effrayés de la guerre & des charges qu'elle entraîne; qui, depuis 1792, n'ont cessé de réclamer la paix, à l'instant même où toute paix étoit impossible; qui l'eussent préférée désastreuse & avilissante à tout effort, pour soutenir l'honneur & l'intégrité de la Monarchie; qui, après avoir invoqué l'abandon des Pays-Bas, ont invoqué le passage du Rhin; ensuite, la retraite dans les Etats héréditaires; souscrivant à tous les démembremens, se consolant des défaites, pourvu qu'il en résultât des traités; affectant de prédire l'éternité de la République Françoise & de ses triomphes; sollicitant des négociations plutôt que des victoires; colorant d'une animosité patriotique envers la Prusse leur désir de renouer des

connexions avec la France, & immolant à ce desir l'engagement des alliances, les leçons de l'expérience, les devoirs, les intérêts de tout propriétaire en dignité, & ce successeur du Prince de *Kaunitz*, qui, n'ayant point hérité de sa naissance, a fait tant d'ingrats & de jaloux.

Non, ces passions, ces directions irréfléchies, ne réussiront pas à précipiter l'empereur dans les pièges du Gouvernement François. Non, ce Monarque ne fera point servir 60 mille Russes, les victoires de l'Angleterre, les efforts de la Porte-Ottomane, à arracher quelques lambeaux de l'Italie des serres de ses ravisseurs, & à exposer encore une fois les nations qui gardent les remparts de l'Ordre social.

Nulle rumeur, néanmoins, n'est plus accréditée en ce moment que celle de négociations secrètes entre l'Autriche & le Directoire. Celui-ci ayant un intérêt sensible à la répandre, il est possible qu'elle prenne son origine dans quelques particularités susceptibles d'une interprétation différente. De ce genre sont les délais du Cabinet de Vienne à accèder à la triple alliance qui va unir la Russie, l'Angleterre & la Porte-Ottomane; la suspension inopinée de l'itinéraire des troupes Russes auxiliaires; les dispositions respectives aux frontières des Grisons, & dont l'appareil stationnaire paroît à certains yeux

l'effet d'une convention plus que de la surveillance. Nous rapportons ces indices sans les fortifier ni les détruire, laissant au temps à en révéler le vrai caractère.

On observe qu'en même-temps les préparatifs militaires, les nominations de généraux, les distributions d'armées, ne se ralentissent ni de part ni d'autre. Des corps de troupes Françoises remontent le Rhin, gagnent la Suisse, accablée de trente mille de ces étrangers, ou traversent les Alpes. --- Il règne une aigreur inusitée, ou plutôt une dignité plus ferme dans les communications & les écrits des Plénipotentiaires Impériaux à Rastadt. Ce retour de résistance annonce que la crainte a diminué sur le Continent ; mais cet éclair de résolution & de raison, principalement dû aux événemens d'Egypte, est-il l'avant-coureur d'un renouvellement d'hostilités, ou un moyen de les prévenir par une contenance qui promette qu'on ne se laissera ni insulter, ni trop endommager impunément? Est-ce à conserver une défensive mutuelle, ou à s'attaquer dans le moment propice, qu'aspirent l'Empereur & les Régicides ?

Quelques ministres en Europe pénètrent, sans doute, la solution de ce problême, sur lequel le public ne peut former que des conjectures ou des romans.

Mais

Mais tout indique que le Directoire ne précipitera pas une aggreſſion à laquelle il n'eſt pas aſſez préparé, & dont les terribles conſéquences ne lui échappent point. --- Il a beſoin auparavant de repeupler cette armée d'Italie, dont l'élite & le chef ſont aujourd'hui au Caire des deſcriptions poëtiques de ce tombeau où leur *chère Patrie* les a enſévelis. --- De la Hollande à Baſle il n'a pas au-delà de 120 mille hommes; par-tout des fortereſſes frontières à garnir, des conquêtes fragiles, des Républicains *involontaires* à contenir. Ces 125 millions que la générosité Légiſlative a ordonné au Secrétaire des Conſeils d'accorder par décret au Pouvoir Exécutif ne valent pas encore un louis d'or effectif. On pourra, il eſt vrai, revendre des biens nationaux déjà vendus, mettre à l'enchère des forêts dégradées & ſans acheteurs, ſe procurer quelques millions de confiſcations, s'emparer du produit de la nouvelle taxe ſur les chauſſées, ſuſpendre des paiemens ſacrés, & vivre deſcamotages; mais on ne pourvoit à aucun beſoin ſubit ſans crédit ou ſans mines d'or.

Il en eſt des deux cent mille réquiſitionnaires comme des 125 millions, comme des cent vaiſſeaux de ligne qu'en 1797 on devoit avoir à la fin de 1798. --- Nul doute que le Gouvernement ne recrute ſes armées avec plus ou moins de ces

guerriers volontaires, de ces Républicains brûlans d'ardeur, qu'il fait pourſuivre par ſes gendarmes comme des bêtes fauves, & qu'il enrôle à coups de fuſil. — Cette *preſſe* de *Citoyens*, qui enveloppe toutes les conditions & tous les états, rendra plus ou moins de ſoldats avec le temps; mais le ſecret de *Cadmus* eſt mort avec lui; & quoique ces troupeaux de bétail, que les Bergers du Luxembourg nomment des *François*, n'oſent plus leur refuſer leurs vies, ce n'eſt pas en un mois, ni dans quatre mois, qu'on extrait deux cents mille jeunes gens d'une population où les ſacrifices de ſang humain ſe répètent ſans intervalles.

De ces conſidérations, de la perte de la Méditerrannée, & de la crainte de décider l'Empereur à la guerre, eſt née cette courtoiſie imprévue envers le Roi de Naples, objet juſqu'ici des perſécutions & des outrages, des menaces & des commandemens, & que les écrivains de la Chancellerie Directoriale nommoient un Roi *licencié*.

Au moment où cette Cour reprenoit une contenance digne d'elle, où l'Amiral *Nelſon* entroit dans ſes ports aux acclamations du Gouvernement & des Peuples, où la reconnoiſſance & la joie s'épanchoient avec effuſion, le Directoire, diſſimulant ſa fureur, a reparu tendre & amical.

Son Ambassadeur, *Lacombe-Saint-Michel*, qui attendoit à Rome l'instant marqué pour détrôner le frere du Roi d'Espagne, est venu le 3 Octobre dernier assurer ce Souverain de *la loyauté de la République Françoise ;* il lui a parlé *d'attitude pacifique & amicale*, de la *main qui présentoit la branche d'olivier*, *de liens utiles d'un effet bienfaisant.* — Il lui a garanti *qu'il pouvoit compter sur des sentimens de paix & d'amitié aussi sincères que constans.* Quelle sincérité *!* quel orateur !

C'est dans le même esprit, qu'à la nouvelle des déclarations de la Porte-Ottomane, les plus civiles attentions de ce Gouvernement qui chasse, qui enferme, qui maltraite les Ambassadeurs, ont eu pour objet celui du Grand-Seigneur. On a feint de l'étonnement sur les *erreurs* du Divan ; on a répoudu à ces manifestes par des dissertations hypocrites sur ses *vrais* intérêts, par des exclamations sur la sollicitude du Directoire à protéger la puissance, l'autorité & le trésor de Sa Hautesse ; enfin, traitant ses nouvelles alliances, ses procédés, sa rupture & ses affronts, comme un caprice passager, on lui a dépêché un nouveau séducteur politique, pour redresser son entendement. Pas une parole de colère ou de menace.

La Russie & l'Angleterre échappent seules encore aux embrassements des loups déguisés en

renards. --- La première de ces Puiſſances étant innattaquable, le Directoire ſe borne à faire inſulter périodiquement l'Empereur, à exciter la jalouſie des Etats du Nord, à inſinuer, autant que le permet une police très-vigilante, des libelles & des émiſſaires dans cette vaſte Monarchie, & à chercher dans ſon voiſinage l'emplacement de quelque volcan révolutionnaire. Ne déſeſpérons pas de voir propoſer à l'Inſtitut National cette queſtion difficile qui a épuiſé la ſagacité des Jacobins, depuis que l'Orient de l'Europe leur eſt fermé.

Quant à l'Angleterre, la conduite du Gouvernement François envers cette iſle demeurera auſſi inaltérable que ſes paſſions. La proſpérité & la gloire des Anglois ſont le vautour qui ronge les Prométhées de la Révolution. --- Cette rage inextinguible ſe compoſe de pluſieurs élémens. Autrefois, la politeſſe, les rapports perſonnels, les voyages, la modération naturelle des ſentimens, la décence des formes monarchiques, les liaiſons civiles & la raiſon, tempéroient la longue habitude des rivalités nationales.

Aujourd'hui, il s'y joint une haine brutale & populacière, propre à un Gouvernement d'hommes ſans éducation, ſans retenue, ſubjugués depuis neuf ans par des inclinations farouches; il s'y joint, je ne dirai pas de la

jaloufie, mais une convoitife âpre & défordonnée des avantages dont brille l'Angleterre, au milieu de la défolation où les *amans* de *la liberté* ont plongé la France; il s'y joint les irritations de l'orgueil, & d'un orgueuil de nouveaux riches, offenfés de n'être pas entourés de mendians, de tributaires & de valets; il s'y joint le défefpoir de voir encore debout, à côté de cinq codes républicains qui ont fucceffivement métamorphofé l'état politique de la France, cette admirable alliance d'un Roi puiffant & vénéré, d'un peuple libre & fier, d'un Parlement qui dépofitaire des prérogatives nationales, fait défendre fon indépendance fans paffer les bornes de fon autorité. --- Du jour où les réformateurs François ont cru atteindre le fommet de la philofophie & de la perfection, en transformant une Monarchie éternelle en Club de Démocrates babillards & voraces, fans contre-poids, fans modifications, leur feconde penfée a été de renverfer ce monument de légiflation qui accufoit en Angleterre leur ignorence & leur impéritie.

Sujets des Rois de France, toute cette populace de Patriotes républicains que la Révolution a fait fortir des mufées, des librairies, des atteliers, du barreau & de la boue, admiroient à outrance la Conftitution Angloife. Auffi-tôt qu'ils eurent tiré de la pouffière du *Contrat Social*, de

Selden, de *Marchmont-Needham*, & des pamphlets des *Levellers*, la doctrine de la Souveraineté du Peuple & de l'Egalité des Droits, ils déclarèrent les Anglois en état de servitude. Si l'épouvantable épreuve de leurs absurdités à désabusé leur fanatisme, elle a échoué contre une vanité qui n'avoue aucun repentir, contre l'insolence dominatrice qui caractérise des dogmatiseurs, contre le besoin de détruire qui agite des coupables puissans, inventant des théories pour leurs crimes, des crimes pour le succès de leurs théories, & malheureux tant qu'ils n'ont pas aboli la conscience du genre-humain.

Ils enséveliroient l'Angleterre sous les eaux, pour prouver la supériorité de leurs constitutions, & pour effacer la honte de la confrontation.

——————Exscindere cives
Funditùs, et nomen gentis delere laborat.

Quiconque n'a pas étudié cette ligue de méchants & d'enthousiastes raisonneurs, ne conçoit qu'imparfaitement l'intensité de leur antipathie, & l'influence qu'a le tourment des comparaisons sur leur frénésie envers l'Angleterre.

Ils ont horreur de tout Gouvernement qui admet des distinctions, de toute liberté politique fondée sur la propriété, de tout contre-poids dans la distribution des pouvoirs. Les Républicains systématiques détestent la Constitution

Britannique ; comme fondée ſur la triple autorité d'un Roi, d'un Corps de Nobles, & d'une repreſentation de Propriétaires. Le Directoire & ſa Cour la déteſtent comme modèle des limitatations à la puiſſance Exécutive, & d'une puiſſance exécutive Monarchique ; ils la déteſtent comme obſtacle à des révolutions populaires & à la tyrannie démagogique, comme une ſource de patriotiſme, de force & de ſtabilité.

Ce Gouvernement lui-même déclara l'année derniére que le pillage de Londres ſerviroit à acquitter ſes emprunts & à récompenſer ſes milices : tous les coups qu'il étoit en ſon pouvoir de porter aux fabriques & au commerce de la Grande-Bretagne, il les a tentés ou médités ; tous les moyens d'y introduire des diviſions, & d'armer le Parlement contre le Miniſtre, le Peuple contre le Parlement, la multitude d'Irlande contre la multitude d'Angleterre, il les a multipliés.

Mais, du moins, il n'a diſſimulé ni ſes complots, ni ſes anathêmes ; ſes emportemens ſincères ſont moins dangereux que ſes cajoleries. Dieu en ſoit loué ; il a déployé ſa haine exterminatrice pour les Anglois avec une telle bonne-foi, que perſonne n'a pu ſe méprendre ſur ſes deſſeins. De grands revers, l'épuiſement & la néceſſité l'y feront ſeuls renoncer ; mais, comme

le systême de ses artifices en ce moment a pour objet de diviser encore l'Europe, & de lui rendre sa léthargie, seroit-il totalement invraisemblable que, même auprès de l'Angleterre, il hasardât quelques ouvertures? Le seroit-il, que l'Irlande rattachée à la métropole, & les essais pour en rallumer l'embrasement terminés par le désastre des escadres ennemies, ce Directoire renonçât à se croire bientôt installé dans le Palais de St.-James? Quoiqu'il en soit, en rapprochant ses oscillations actuelles de leurs motifs, & le caractère fondamental de sa politique, des circonstances qui l'obligent à en contourner la direction, on expliquera sans peine ces déviations accidentelles, & le but inaltérable qu'elles servent a couvrir momentanément.

Lorsque ce Gouvernement commencera à respecter en France les loix de l'ordre, de la justice & de la morale; lorsqu'il aura abjuré sa tyrannie & sa rapacité; lorsqu'il souscrira à laisser relever en Europe un équilibre, sans lequel les nations seront toujours en danger; lorsque les *droits de l'homme* ne seront plus en conjuration contre les *droits des hommes & des sociétés*; quand les Peuples asservis par les préfets & les légions de la République Françoise recouvreront leur indépendance, & qu'au lieu de ces négociations clandestines & perfides pour briser le

faisceau Européen par des paix partielles & passagéres, le Directoire proposera un Congrès & un accord général, on pourra croire à sa *branche d'olivier.*

Ce mêlange de tortuosités & de despotisme qui, dans les actes diplomatiques de la Régence de Paris, a succédé depuis quelques mois à sa première virulence, est-il l'effet de l'empire absolu qu'elle a usurpé dans la République, & qui la dégage des écarts de la fougue populaire? Il semble résulter davantage du caractère du Ministre chargé du département de l'Etranger, le plus méprisable, sans exception, des Révolutionnaires, des Nobles & des Prêtres; mais aussi l'un des plus déliés, des plus susceptibles de toutes les formes, & qui, à l'astuce d'un moine, joint l'immoralité d'un mondain, & le sang-froid d'un égoïste. L'introduction de *Merlin* & de *Treilhard* dans le Directoire, où ils prévalent, a concouru encore avec les événemens à entortiller le style hautain de leur secrétairerie. Tous deux élevés dans le galimathias de la mauvaise jurisprudence, ont cette habitude de duplicité que donne l'usage des formalités & des arguties : lorsqu'ils daignent ne pas condamner les Rois, ils plaident avec eux.

Aucune observation n'est mieux faite pour éclairer l'Europe sur l'avenir, que le tableau des

limites où 7 ans de guerre révolutionnaire laissent encore ces conquérans, qui ont immolé la génération & la France à l'ambition d'abolir les Monarchies & de républicaniser le monde.

En jettant dans le gouffre de cette entreprise un million de soldats tués ou morts de maladie, deux cents mille familles proscrites ou égorgées, quarante milliards de papier-monnoie, plus d'un tiers du numéraire disparu de la circulation ou exporté, les capitaux & les bras de l'industrie, la fortune des ports de mer, le commerce, les colonies, tout ce qui illustroit & enrichissoit l'ancienne France; les protecteurs des Républiques contre les despotes sont parvenus à exiler de la Hollande le Chef dépendant, modéré & nécessaire de sept Provinces libres, aujourd'hui gouvernées par d'obscurs tribuns, qui en vendent, pièce à pièce, le territoire, les places, les richesses, & les ressources à leurs Suzérains de Paris; ils sont parvenus à renverser les Républiques anciennes & florissantes de Venise, de Gênes, de Genève, & de la Suisse; les villes libres d'Aix-la-Chapelle & de Cologne; à dépouiller des Princes de *Nassau*, de *Salm*, de *Linanges*, de *Lowenstein*, des Electeurs de Trèves, de Cologne & de Mayence, tous impuissans, tous incapables d'opposer jamais le moindre obstacle aux desseins de la *Grande-na-*

tion, ils ſont parvenus à détrôner un Duc de Modène, un Evêque de Liège, un Abbé de St.-Hubert : ils ont englouti dix provinces des Pays-Bas, les ont incorporées après les avoir pillées, les ruinent & les dépeuplent après leur incorporation.

Mais les coloſſes ſont intacts à côté des miniatures renverſées ; mais les *deſpotes* règnent à côté des Républiques bouleverſées : ce tonnerre, qui devoit frapper les cèdres, a écraſé des moucherons. C'eſt en face des *Tyrans* de Londres, de Pétersboug, de Vienne, de Berlin & de Conſtantinople, que ſe trouvent aujourd'hui, comme auparavant, ces *Gengis-Kans* de tribune, ces avocats triomphateurs qui ne comptoient plus dans le monde *qu'une Nation*, & qui avoient pris pour deviſe :

Parcere ſubjectis, debellare ſuperbos.

En formant le ſiège de l'Europe, ils ont, il eſt vrai, emporté quelques redoutes mal gardées ; il eſt vrai que, ſi la Grande-Bretagne ne fût pas reſtée inébranlable ſur ſes ancres, elle entraînoit dans ſon naufrage les quatre parties de notre univers ; mais cette cataſtrophe ſe trouvant ajournée, il s'agit de prévoir ſi le Directoire prétend ou non en pourſuivre l'accompliſſement. Maintenant commence le grand œuvre de la Révolution : maintenant ſes adminiſtra-

teurs ont à choiſir de l'introduire par la ſappe ou par la force dans les Monarchies ſubſiſtantes, ou de l'expoſer aux conſéquences de leur conſervation.

Du Droit des Gens obſervé par le Directoire François.

Il manqueroit un trait à l'examen qu'on vient de lire, ſi nous en ſéparions celui des procédés ſubſtitués par les Régens de la France, à ceux que la loi commune & les progrès de la civiliſation avoient introduits dans les uſages reçus envers les repréſentans des Souverains.

Il ne s'agit ici de rappeler ni de diſcuter des principes : la République Françoiſe n'en reconnoiſſant d'autre que celui du piſtolet, c'eſt de ſes coutumes, non de ſon code, qu'on peut s'occuper.

Voici le relevé des preuves de reſpect que ces barbares ont donné à la ſouveraineté des autres Etats, depuis qu'ils ont déclaré leur ſchiſme avec le monde policé. Voici le tableau des récompenſes qu'ils ont infligées aux Gouvernemens, qui, les ayant conſidérés comme une Puiſſance civile, leur ont députés des Ambaſſadeurs ou des Envoyés. Autrefois, au moment d'une

rupture ; ces Ministres *prenoient congé* ; aujourd'hui, c'est le Directoire qui les chasse, & qui les chasse arbitrairement.

Chevalier de *Revel*, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Sardaigne, expulsé comme émigré Nicard ; mais, dans le fait, comme ayant trop d'esprit, de courage & de prévoyance.

Comte *Carletti* de Toscane, nonobstant son premier engouement révolutionnaire, son admiration, ses assiduités chez Madame *Tallien* & ailleurs ; mais coupable d'avoir cherché à rendre ses hommages à Madame Royale avant son départ, & de quelques propos *liberticides*.

L'Abbé *Pierrarchi*, Envoyé du Pape, admis comme négociateur, banni comme contradicteur des décisions du Directoire envers S. S.

M. *Reybaz*, Ministre de Genève, cassé & banni pour avoir pénétré les vues *amicales* du Gouvernement François envers sa République, & averti ses commettans de leur danger.

M. *Cabarrus*, toléré un moment dans Paris comme Espagnol, & non reçu à titre de Ministre, comme François d'origine. S'il eût été un révolutionnaire franc, point de doute qu'on n'eût passé sur cette fin de non-recevoir.

Baron de *Staël*, un moment suspendu, & traité comme Ministre *virtuel*.

Le Sénateur *Quirini*, Ambaſſadeur de Veniſe, arrêté, puis chaſſé, attendu la confiſcation de ſa République par *Buonaparte.*

Le Comte *Rivalora*, envoyé de Gênes, chaſſé comme conſpirateur, complice de *Dumolard*, de *Paſtoret*, de Clichy, & de tous les *Liberticides* qui n'approuvoient pas le révolutionnement univerſel.

Le Marquis *Maſſimi*, Miniſtre du Pape, arrêté, enſuite banni, parce que ſon Souverain n'avoit pas livré ſa thiare, ſa capitale & ſes états, à une troupe de gueux ſtipendiés par l'Ambaſſadeur de France, & ſoutenus par ſon Général pour s'emparer de Rome au nom de la *volonté générale* & du *pacte ſocial.*

MM. *Tillier* & *Moutach*, Députés de Berne, chaſſés pour n'avoir pas apporté des excuſes ſuffiſantes, & comme des témoins importuns de la conjuration tramée au Luxembourg contre la Suiſſe.

Le Chevalier d'*Araüjo*, Envoyé du Portugal, expulſé d'abord comme négociateur, puis rappellé, puis ſignataire d'un traité de paix payé ſix millions tournois, & chaſſé une ſeconde fois au moment où l'on a eu touché cette ſomme, & déclaré le traité *non avenu.*

Le même, aguerri à tous les affronts, compromettant une troiſième fois la dignité de ſa Sou-

veraine & de sa Nation, & venant de nouveau solliciter la paix, & offrir son or, mais avec une indiscrétion qui le fait enfermer au Temple.

Les deux missions de Lord *Malmesbury* complettent cette liste, dans laquelle on n'a pas fait entrer des agens accrédités de villes ou de Princes, & dont l'obscurité dispense d'en faire mention.

Douze Ministres étrangers *déportés* dans le cours de trois années! Cela promet. Encore quelques paix semblables à celles qui ont autorisé ce traitement, & le Corps diplomatique de l'Europe sera composé de personnages *réformés* par le Directoire.

On sait que *Tibère* rendit un Edit qui défendoit de violer les sépultures au moment où il remplissoit Rome de meurtres juridiques. C'est par une magnanimité analogue à l'humanité de *Tibère*, que ses imitateurs de Paris ont excepté l'Ambassadeur Ottoman du bannissement & de la captivité.

Un Etat qui à l'exemple de la Porte, ne connoît pas l'usage des Ambassadeurs ordinaires & permanens, peut ne pas se croire lié aux devoirs de la réciprocité : lorsqu'elle arrête le Ministre d'une Puissance qui lui a déclaré la guerre, elle offense les droits de l'hospitalité, & non le Droit des Gens, ni même le Droit naturel;

mais un Gouvernement qui peuple l'Europe de ses envoyés, & qui, abusant de la foiblesse des Souverains, assez imprudens pour les admettre, assez intimidés pour respecter leur inviolabilité, tandis que leurs commettans en rejettent le principe, ne craint pas de traiter les Ministres résidant auprès de lui comme des espions sans lettres de créance; ce Gouvernement-là fait aux nations un outrage nouveau lorsque l'insulte n'est pas uniforme, & qu'il choisit au gré de son caprice, ou de son intérêt, les Ambassadeurs qu'il doit flétrir ou ménager.

Pour ne rien perdre cependant, à l'instant où il complimentoit l'Envoyé de la Porte, qui venoit de lui déclarer la guerre, il expédioit un ordre de partir à un nouveau plénipotentiaire Portugois qui venoit lui demander la paix.

Cette apparente bisarrerie est dans la nature même des choses. Le Directoire apprend, malgré lui, à considérer les Puissances qui lui parlent les armes à la main; il est sans pitié, comme sans égard, envers celles qui l'abordent avec des supplications.

On pourra s'étonner que la Cour de Lisbonne, à la suite de rebuts répétés, de la connoissance qu'ont les meilleurs Ministres du caractère de la politique Directoriale, & des motifs qui la dirigent,

dirigent, ait récidivé ; que dans une position, dans des conjonctures, au milieu d'évènemens qui doivent dissiper ses craintes, elle renouvelle des instances, dont le pire malheur pour le Portugal seroit peut-être qu'elles fussent agréées ; qu'enfin ce Cabinet ait pu se méprendre sur les intolérables conditions auxquelles il acheteroit la paix.

C'est au Chevalier d'*Azzara* qu'il doit cette nouvelle humiliation. C'est ce Ministre dont les talens, le zèle, les intrigues, la *philosophie*, sont voués aux meurtriers de la Maison de *Bourbon*, & aux ennemis de l'Europe ; qui a engagé cette mission, qui a fait partir de Madrid M. de *Norunha*, a trompé sa crédulité, ou a trompé lui-même par ses amis les Directeurs.

Aussi-tôt après l'arrivée de cet Envoyé Portugais, ces derniers lui ont déclaré qu'il s'agissoit non de remontrer, de débattre ou de négocier, mais de payer & d'obéir. --- Voici les termes modestes de la capitulation que ces Citoyens généreux ont imposé au Portugal : cession de territoire aux frontières du Brésil & de la Guyanne, pour introduire dans la première de ces deux colonies la contrebande Françoise & la Révolution ; réduction du nombre de vaisseaux Anglois qui, par le premier traité, pouvoient entrer dans les ports du Portugal ; libre introduction des

draps de France dans ce royaume ; enfin, & par-dessus tout, des portugaises & des moydors, c'est-à-dire, suivant les propres expressions des demandeurs, *une augmentation de contributions pour les frais de la guerre.*

Une puissance qui auroit gagné dix batailles, & emporté les forteresses d'une autre Puissance, pourroit se croire en droit de tenir un pareil langage. Ses armées fussent-elles aux portes de Lisbonne, le Gouvernement François ne seroit pas plus vaste dans ses prétentions. *Arlequin*, Empereur de la Lune, peut en hasarder de cette nature; mais quelle opinion se forme-t-on en France des Cours de l'Europe, si l'on y porte l'audace jusqu'à attendre leur consentement à de telles propositions ?

M. de *Norunha* a reçu son passe-port *forcé*, est reparti pour Madrid, & le Portugal conserve son argent. Ce n'est pas ce Royaume qui fait un mauvais marché.

ALLEMAGNE.

IL est une classe de visionnaires nombreux, qui, depuis neuf ans, ont la tête dans les nues, qui ne voient aujourd'hui, sur la carte de l'Uni-

vers, que celle de leur province, à qui l'adversité ne fait tenir nul compte des moyens qui restent aux autres d'y échapper, qui condamnoient l'Europe à un bouleversement inévitable tant qu'elle se défendoit mal, & qui lui démontrent géométriquement qu'elle est perdue depuis qu'elle se défend mieux. Tant que leurs intérêts restent froissés, & la France en despotisme révolutionnaire, ils n'imaginent pas qu'il y ait aucun mérite à gagner des victoires sur elle, ni que le sort de cent millions d'hommes & de deux millions de lieues quarrèes puisse s'améliorer, aussitôt qu'on n'aura pas culbuté la République Françoise dans la Seine.

Il est trop évident qu'aucun repos ni aucune sûreté ne se rétabliront en Europe pendant la durée de ce monstrueux régime, qui, en paix comme en guerre, gravitera, avec une pression plus ou mois accablante, sur toutes les institutions conservatrices.

Mais après ce désespoir pusillanime qui adjuge la terre à la Révolution Françoise, parce que ses armes ont réculé les limites, en détruisant par l'expérience les préjugés & l'opinion qui les favorisoient, cet autre désespoir qui regarde avec mépris les barrières devant lesquelles elle est forcée de s'arrêter, est certainement le plus irréfléchi.

Quoi qu'en disent les mécontens, il n'est point indifférent que Lord *Nelson* batte ou soit battu, que le Directoire perde ou non des escadres & des armées, que l'Europe s'apprête à lui résister ou à se rendre. Tout homme public, tout propriétaire, tout citoyen d'une patrie sagement gouvernée, invoquera le terme de ce brigandage politique qu'on a nommé *Révolution*, & l'extinction de ce foyer de crimes & de misères qui s'est appelé *République Françoise*; mais rien ne se fait par sauts ni par prodiges, excepté dans les poëmes; & pour atteindre les usurpateurs d'un empire qui compte cinq cents mille soldats, il faut commencer, je crois, par leur couper le chemin de nouvelles invasions, & par se raffermir contre la terreur.

Or, c'est à ce plan que revient le Continent: le changement est visible; il est consolant d'en appercevoir les premiers symptômes, & en particulier en Allemagne.

Qu'on se reporte au tableau moral & politique qu'elle offroit encore au mois de Juin, & qu'on le compare au moment présent.

D'abord, on y découvre un amendement très-marqué dans l'opinion publique: les classes dont l'opiniâtre aveuglement considéroit avec indifférence, ou même avec satisfaction, les conquêtes de la Révolution, ont enfin plus ou

moins cédé à l'évidence de ses irruptions spoliatrices, & à la certitude historique qu'elle est la plus cruelle tromperie, dont l'imposture & l'avarice aient abusé de la crédulité humaine. --- Si l'on manque de l'énergie nécessaire pour s'en défendre, du moins peu de gens lui tendront les bras ; elle est dépopularisée. --- Jusqu'à des Gens-de-Lettres ont été convertis ; les *philosophes*, qu'on ne convertit jamais, sont contenus par le cri de l'opinion, & s'ils conservent leur rage dogmatique, leur audace a diminué.

C'est à la journée du 18 Fructidor, à ce 4 Septembre de l'année dernière qui montra les Chefs de la *Liberté* universelle proscrivant ses Représentants & ses défenseurs, c'est aux malheurs de la Suisse qu'on doit cette amélioration. C'est à l'exemple de l'Angleterre, à l'impression de ses victoires, & à l'impuissance humiliée de ses ennemis, quon doit le retour de quelques sentiments de courage, quelques préparatifs de résistance, & l'opinion que cette invincible République, au nom de laquelle tous les visages palissoient, peut être vaincue & contredite impunément.

Celui qui, au mois d'Avril, auroit annoncé qu'au mois de Septembre 60 mille Russes arriveroient aux frontières de l'Allemagne, que sur terre & sur mer le Souverain offriroit le boulevard de sa puissance aux Etats menacés

par le Directoire, & que la Porte-Ottomane s'uniroit à la Russie afin de réprimer ce déluge d'invasions, eût passé pour un fou. — Ces deux événemens donnent une nouvelle face à la situation de l'Europe, presque désespérée il y a six mois.

Si l'Allemagne n'a pas cessé de désirer la paix, si elle méconnoît encore les conséquences de toute paix contrainte & désastreuse avec un ennemi dont la crainte n'enchaînera pas l'infidélité, elle redoute moins la guerre; & si celle-ci recommence, il se présente en sa faveur plus de chances qu'il n'en exista depuis 1793; plus de chances, sinon de recouvrer toutes ses pertes, du moins de garantir son indépendance & sa future tranquillité.

Il est possible que cette rupture soit ajournée; mais il est probable qu'on ne la préviendra par aucune concession ultérieure: au printems dernier, on auroit sacrifié la moitié de l'Empire pour sauver l'autre, qu'on n'eût pas sauvé.

Quant aux présomptions relatives à la paix ou à la guerre entre l'Empereur & le Directoire, elles continuent à se balancer, quoique la majorité des opinions de poids penchent encore en faveur d'un prolongement d'indécision. Les apparences sont guerrières, mais elles le furent

il y a un an, & le traité de Campo-Formio les fit disparoître.

Ainsi que nous l'avons dit, des corps nombreux de troupes Françoises remontent par échelle du Rhin en Suisse, s'y cantonnent en partie, & en partie traversent les Alpes. --- La frontière occidentale des Grisons en est bordée, & séparée par le Rhin. De cette frontière à l'exrtémité de la Turgovie, par St.-Gall, cette armée a avancé sa position jusqu'au territoire de Constance à l'Ouest.

La Régence de l'Autriche antérieure, qui siége dans cette ville, a reçu ordre de se tenir prête à partir avec les caisses & les archives; on en a éloigné les Officiers François qui suivirent Dumourier, & que pensionne l'Empereur; les réfugiés de la même nation, qui sont au nombre de 3000, se dispersent & se retirent journellement: --- 16,000 Autrichiens sont réunis dans le Comté de Bregenz, à l'extrême frontière septentrionale des Grisons; cette contrée a organisé sa propre défense contre les François, dont la première hostilité déterminera celle des Impériaux; mais si nulle attaque n'a été tentée jusqu'au moment où nous écrivons, la chûte des neiges fera ajourner les entreprises au printemps prochain.

Au moment où la paix paroissoit à la veille d'être conclue à Rastadt, deux incidens l'ont reculée momentanément : nonobstant leur importance, on eût à peine osé au commencement de l'été en faire une question.

En exigeant du congrès la démolition d'Ehrenbreinstein, le Directoire, sans égard pour l'armistice, a resserré le blocus de cette forteresse, dans l'espoir sans doute que la famine la feroit tomber entre ses mains avant la signature de la paix. C'est à lui qu'on eût été forcé, alors, de demander la démolition ; mais, ou il eût gardé la place & conservé ses remparts, ou, en consentant à la raser, il eût attaché ce consentement au prix d'une compensation, & l'on sait avec quelle équité il détermine les équivalens. Le Congrès a vu le piège ; les Commissaires impériaux & les Ministres de Prusse ont vivement réclamé contre le blocus, qui dure encore.

La seconde contestation a pour objet la détermination du *Thalweg*, ou chemin de navigation qui, sur le Rhin, doit servir de limite à l'Empire & à la France. Par l'interprétation extensive du Directoire, cette barrière engloutiroit la branche du fleuve qui prend le nom de Waal, & l'Isle de Buderich, située vis-à-vis de Wesel, entre le Waal & l'ancien cours du Rhin, & propriété Prussienne. La Cour de Berlin s'est

roidie ſur cette conceſſion; les débats aigres ſe ſont envenimés; l'Autriche a appuyé la réſiſtance de la Pruſſe. Nous avons des raiſons de croire que le Directoire fléchira, ou que le différend reſtera interminable.

Rien d'ailleurs ne ſemble plus indifférent dans la balance des affaires générales que ces tracaſſeries de Raſtadt & leur concluſion. Elles ont un intérêt paſſager & de circonſtance pour les petits Princes, & pour les Etats ſecondaires qui tremblent d'être engloutis au premier retour d'hoſtilités, ſi la paix ne peut s'effectuer; mais quelle qu'elle ſoit, elle aura pour effet une neutralité de l'Empire, que les François violeront, ſans ſcrupules, le jour où ils rompront avec les Autrichiens, & qui, par conſéquent, ne ſera ni avantageuſe aux Princes pacifiés, ni fort onéreuſe à l'Empereur belligérant.

LETTRE A L'AUTEUR.

» MONSIEUR,

» Quoique vous ne veuillez pas, ſans-doute, dans un Journal politique, embraſſer un domaine étranger, j'eſpère que vous voudrez bien faire une exception en faveur des Sermons de notre compatriote M. *Mouchon*, qui viennent d'être publiés à Genève. Leur auteur, témoin d'une révolution opérée dans Genève par les intrigues de la France, prévoyant la ruine de la République par la dépravation des mœurs & l'anéantiſſe-

ment des principes religieux, s'éleva avec toute la puissance du talent, & toute la dignité de son ministère; pour soutenir la barrière chancelante sous l'effort des innovateurs. C'est le combat d'un athlète intrépide sur les derniers remparts de sa patrie. Fort de son éloquence & de sa vertu, il soutint le culte public contre les fanatiques révolutionnaires qui en demandoient l'abolition. Son influence, comme prédicateur, sauva l'établissement national. On comprend que des Sermons, prononcés la plupart dans des circonstances si nouvelles, si intéressantes & si lugubres, ont un caractère qui les distingue de la multitude de ces publications, & qui les approprie aux besoins particuliers des Ecclésiastiques, à l'époque où nous sommes.

» M. *Mouchon* ne s'étoit pas renfermé dans l'art de la prédication. Peu d'hommes ont eu un assortiment aussi complet de connoissances. Il est l'auteur de cette Table raisonnée de l'Encyclopédie, dont le mérite est connu des savans. On n'a jamais porté plus loin l'esprit d'analyse, l'art du rapprochement, la clarté & la précision: il a su faire trouver un ensemble dans une multitude d'articles séparés, mutilés & disparates.

» Ces Sermons sont en deux volumes, & se vendent ici chez *De Boffe*, Gerrard-street.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

» D. CHAUVET. «

Kensington, 8 *Octobre* 1798.

TRADUCTION DU MANIFESTE

Que la Porte Ottomane a fait remettre à tous les Ministres des Cours étrangeres résidants à Constantinople.

Toutes les Cours de l'Europe savent que l'union & la bonne intelligence qui, de temps immémorial, régnoient entre la Sublime Porte & la Cour de France, n'avoient jamais été interrompues par aucune rupture ni inimitié; qu'elles n'avoient éprouvé jusqu'à ce moment aucune altération, & que la Sublime Porte n'a jamais cessé de remplir exactement toutes les conditions des traités, de donner à la France des témoignages de son amitié & de son attachement, & de se montrer dans toutes les occasions son amie sincère & véritable. Il y a six ans, au commencement de la révolution Françoise, la plupart des Cours de l'Europe se lièrent entr'elles par des traités, & formèrent une alliance contre la France; & quoique la conduite de ceux qui s'étoient emparés en France des rênes du gouvernement fût très-indécente, cependant la Sublime Porte, uniquement en faveur de l'ancienne amitié qui existoit entre elle & la nation Françoise, adopta le systême de la neutralité. Plusieurs fois elle fut invitée par les Cours alliées d'accéder à leur alliance, & de rompre ses liaisons avec la France. Les circonstances de la France inspiroient de jour en jour plus d'horreur; l'approche des armées des Puissances alliées, la conquête par les armées de l'Empereur des places très-fortes de Valenciennes, de Condé & du Quesnoi, que l'on peut regarder comme la clef de la France du côté du Nord; la prise de possession par les Anglois du port de Toulon, & des vaisseaux de guerre qui se trouvoient alors dans cet unique arsenal de la France

ſur la Méditerranée ; les raſſemblemens conſidérables des Royaliſtes dans les provinces, rendoient certainement l'état de la France très-foible, & la réduiſoient, ſous tous les rapports, à une détreſſe très-ſenſible. Quoique la Sublime Porte eût pu s'allier avec les autres Puiſſances, ne conſultant cependant que ſa droiture & ſon équité, qui ſont connues de toutes les nations, elle ne s'eſt jamais permis de s'écarter de ſon ſyſtême de neutralité. Et ſi, dans le tems que la France étoit reſſerrée par terre & par mer, & éprouvoit les horreurs d'une diſette générale, la Sublime Porte eût rompu tout-à-fait les liaiſons qu'elle avoit avec elle, il eſt certain que ſon état de détreſſe auroit tellement augmenté, qu'il ſeroit parvenu au point de porter la nation Françoiſe aux plus grands déſordres & au déſeſpoir. La Sublime Porte, non-ſeulement n'a pas rompu alors ſes liaiſons avec la France, mais tout le monde ſait qu'elle l'a comblée même de faveurs ſignalées, qui ont donné lieu aux plaintes des autres Cours. Il ne faut jeter qu'un léger coup-d'œil ſur les événemens de la guerre, & ſur les circonſtances qui les ont accompagnées, pour voir combien la France a retiré d'avantages de la neutralité, à laquelle la Sublime porte s'eſt tenue pendant la guerre.

La France, ſans doute, pour répondre à toutes les marques qu'elle recevoit de la généroſité de la Sublime Porte, auroit dû perſévérer toujours dans ſon amitié pour cette Cour ; mais à la faveur du feu de la révolte, qui embrâſoit depuis quelques années la France, les perſonnes qui avoient uſurpé l'autorité & vouloient la retenir entre leurs mains, ſe procuroient par-tout des agens intermédiaires qui ſervoient leurs vues ; ils ſacrifioient l'intérêt public à leurs intérêts particuliers, & ne balançoient pas, pour conſolider leur pouvoir, de porter dans les

Etats policés les mêmes désordres & les mêmes troubles qui régnoient en France, de détruire toutes les religions, de dévaster les villes & les Etats, de piller tous les biens de leurs habitans; & dans l'intention de séduire & de tromper, par le fantôme d'une prétendue liberté, les gens simples & bornés, & en réduisant par le fait l'espèce humaine à l'état des bêtes féroces, ils employoient tous les moyens pour ébranler & révolter indistinctement les sujets de toutes les Puissances voisines ou éloignés, amies ou ennemies, & pour les exciter à se soulever contre leurs Souverains légitimes.

D'un côté, les Ambassadeurs de France résidant près la Sublime Porte, employant auprès d'elle la même ruse & la même astuce qu'ils ont montrées par-tout, lui donnoient des marques d'amitié, & cherchoient par toutes sortes de moyens trompeurs à la séduire, & à l'engager à se déclarer contre les autres Cours amies; d'un autre côté, les Commandans & Généraux des troupes Françoises en Italie, dans l'intention perfide de corrompre les sujets de Sa Hautesse, ne cessoient d'envoyer dans la Romélie, en Morée & dans les isles de l'Archipel, des émissaires connus par leur caractère de fausseté & de perfidie, & de répandre par-tout des écrits incendiaires qui excitoient à la révolte.

Tout le monde connoît la lettre que Buonaparte a écrite aux Mainottes, & les autres écrits que son génie fourbe & trompeur a répandu par-tout. Toutes les fois que la Sublime Porte s'est plainte au Directoire François de la conduite de ses Généraux, il a toujours répondu qu'il désapprouvoit hautement leurs procédés contraires à l'amitié, qu'il les réprimeroit désormais, & que son intention étoit de fortifier de plus en plus les liens de l'ancienne amitié qui unissent la France avec la Sublime Porte.

D'après ces réponses officielles, la Porte auroit dû

s'attendre que les Généraux François se fussent désistés de tout procédé perfide; mais on a eu des preuves qu'ils n'ont absolument pas changé de conduite, & qu'ils sont devenus plus téméraires & plus séditieux qu'auparavant. Et quoique la Sublime Porte ait compris alors que les réponses du Directoire étoient marquées au coin de la fausseté & de la duplicité, & que les procédés criminels de ses employés étoient conformes aux instructions dont ils étoient porteurs, & que, d'après cela, les plaintes qu'elle pourroit adresser désormais au Directoire seroient inutiles, cependant, dans l'espoir que le Directoire changeroit de système, & qu'il renonceroit à sa vile passion de troubler l'ordre & l'harmonie du monde entier, ou que les François ne pouvant souffrir plus long-tems les maux insupportables dont les accabloient depuis le commencement de la Révolution l'ambition & l'intérêt de quelques individus intrigans, feroient changer la face des affaires en France, la Sublime Porte, pour éviter que les inimitiés secrètes ne dégénérassent en hostilités ouvertes, n'avoit pas voulu altérer sa conduite envers la France, & elle avoit préféré le parti du silence & de la modération.

Le Directoire François, dans le commencement de ces guerres avec les autres Cours, avoit déclaré qu'il n'étoit pas dans l'intention d'étendre ses possessions, & qu'il rendroit, à la paix, les pays qui pourroient entrer sous sa domination; mais non-seulement il ne s'est pas contenté de joindre à la France de vastes pays qu'il a su arracher aux Puissances avec lesquelles il étoit en guerre, mais en mettant la mésintelligence parmi les Puissances alliées, il a su profiter des changemens de dispositions survenus entr'elles, en écartant toute considération, il a mis en évidence ses projets secrets; il a, sans prétexte & dans la seule vue de faire le mal, envahi des Républi-

ques & d'autres Etats libres & indépendans, qui avoient, comme la Sublime Porte, adopté le ſyſtême de la neutralité; il a attaqué les pays qu'il a trouvés dépourvus de moyens de défenſe; & après les avoir ſoumis par force à ſes volontés, ne rencontrant plus aucun obſtacle, il a déchiré le voile de l'honneur & de la honte; & pour faire connoitre à toutes les nations qu'il ne reconnoiſſoit plus ni foi publique, ni traités, & qu'il ne faiſoit aucune différence de l'amitié & de l'inimitié, il a fait envahir inopinément, & prendre à force armée, comme auroient fait des corſaires, (au mépris du droit des nations & par une conduite contraire à toutes les loix reſpectées par tous les peuples, & de laquelle il n'y a pas eu jusqu'à préſent d'exemple) l'Egypte, province la plus précieuſe de l'Empire Ottoman, dont la France n'a reçu jusqu'à préſent que des témoignages d'amitié.

Au premier avis que la Sublime Porte a eu de l'intention de la France d'attaquer l'Egypte, le Chargé d'Affaires François près la S. P., *Ruffin*, a été auſſi-tôt appellé à une conférence. Il a été queſtionné officiellement ſur cet objet; il a répondu qu'il n'avoit abſolument aucune connoiſſance des projets du Directoire, & que ſon opinion particulière étoit que ſi la France entreprenoit réellement cette guerre, ce ne ſeroit probablement que pour ſe venger des Beys, & pour porter préjudice au commerce des Anglois dans l'Inde. Il lui a été répondu, que ſi les François attaquoient l'Egypte, ſous quelque prétexte & par quelque motif que ce fût, la S. P. regarderoit cette démarche comme une déclaration de guerre; que la paix & l'amitié qui exiſtoient depuis long-tems entre les deux Etats, ſeroient légalement & politiquement changés en inimitié & en hoſtilité; & que, comme la S. P. ne pourroit jamais ſe déſiſter d'un pouce de terrein de la province d'Egypte, la Nation Muſulmane ſe

leveroit toute entière pour délivrer ces saints lieux ; que si les Beys d'Egypte méritoient quelque punition, elle devroit leur être infligée par la S. P. dont ils dépendent ; & que toute immiscion de la France dans cette affaire étoit tout-à-fait contraire aux droits des nations ; que la Cour d'Angleterre étant l'amie intime de la S. P., elle ne pouvoit nullement consentir que les armées Françoises passassent par ses Etats pour porter préjudice au commerce Anglois ; qu'en conséquence, quand même la marche des François en Egypte n'auroit pour but que ce projet, encore seroit-elle regardée comme une déclaration de guerre ; qu'il devoit en être bien persuadé, & s'empresser d'en informer le Directoire.

La Sublime Porte, non contente de cette explication avec le susdit Chargé d'Affaires, avoit expédié à Ali-Effendi, son Ambassadeur à Paris, des dépêches conçues dans le même sens, & elle lui avoit ordonné de demander à ce sujet une réponse officielle.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

P. S. — Suivant quelques avis arrivés hier 9, du Continent, les François ont pénétré, vers la fin du mois dernier, dans les Grisons, par Mayenfeld. Les Gazettes d'Allemagne ajoutent que cette attaque a été repoussée, & que les Autrichiens ont secouru les habitans ; mais cette nouvelle est encore sans détails & sans authenticité.

Un autre incident non moins sérieux, & constaté, s'est élevé à Naples. Un vaisseau Maltois étant entré dans le port avec pavillon Napolitain, l'Envoyé François, *La Combe-St-Michel*, l'a réclamé, en déclarant que le Directoire ne toléreroit pas cette nouvelle insulte. Le Gouvernement a répondu que, Suzerain de Malte, le Roi de Naples en regardoit & en protégeroit les habitans comme ses propres sujets. Le vaisseau n'a point été rendu.

MERCURE BRITANNIQUE.

N°. VII.

26 NOVEMBRE 1798.

FRANCE.

Supplément au tableau de la conduite du Directoire envers les Etats étrangers.

EN retraçant, il y a quinze jours, cette alternative de violences & de ſtratagêmes qui compoſe la politique extérieure du Gouvernement François [ſi toutefois on peut appeler *politique* un ſyſtême de fauſſetés groſſières & d'audace uſurpatrice], nous fimes obſerver l'immutabilité de ſes vues fondamentales.

On en découvre une nouvelle preuve dans ſa perſévérance à inſulter les Souverains, par le choix des indignes Délégués qu'il envoie repréſenter en Europe la patrie de l'Hôpital, de Sully, de Turenne de Monteſquieu, d'Henri IV, & de Louis XVI.

Paris renferme nombre de sujets qui ont embrassé la révolution & la république, un *Bourgoing*, un *Maret*, un *Caillard*, & plusieurs autres, élevés dans l'habitude des négociations ou dans celle de la politesse, des ménagemens & des préceptes du droit des gens. Le Directoire affecte de les retenir dans l'obscurité, pour les remplacer par des forcenés, avec lesquels un homme délicat refuseroit de s'asseoir à table. La rustique insolence de ces Agens, leur mépris étudié des convenances, les invectives dont ils ont accablé les Rois à la tribune conventionnelle, &, par-dessus tout, leur caractère de régicides, sont les titres qui déterminent en leur faveur la préférence de leurs associés assis aux premières places de la République.

J'accorde que tout Citoyen doué de vrais talens, civil dans ses manières, retenu dans ses discours, & modéré dans ses démarches, est à juste raison un objet de méfiance & de rebut pour une autorité farouche, que ses crimes ont condamnée à n'aimer & à n'employer que ses pareils : je sais que la mésestime publique donne un droit tout-puissant à la confiance & aux faveurs de cette autorité ; mais, dans ses nominations d'Ambassadeurs, il entre de plus une intention d'outrage & de provocation. Qui pourroit y méconnoître l'état de guerre permanent

dans lequel le Directoire a la volonté de rester avec toutes les Puissances ?

A la nomenclature de ses procédés envers le Corps Diplomatique résidant à Paris, ajoutons ici celle des Envoyés dont il a l'impudeur de forcer la présence auprès des autres Souverains.

Sieyes, à Berlin, n'exige aucune notice. Il a remplacé *Caillard*, sous la Monarchie. Secrétaire de Légation à la Haye, & ayant conservé les mœurs, les manières, & l'instruction d'autrefois.

Ruffin, Chargé d'Affaires à Constantinople depuis la mort d'une espèce de matamore révolutionnaire, échappé de la seconde Législature, & nommé *Aubert Dubayet*. *Ruffin* étoit, avant 1789, & jusqu'à la mort de LOUIS XVI, employé à la Bibliothèque du Roi & aux affaires étrangères, en qualité d'interprète des Langues Orientales; savant, versé dans la connoissance du Levant, où il a résidé plusieurs années, & nullement révolutionnaire avant l'établissement de la République.

La Marque, Ambassadeur nommé pour Stockolm, mais refusé par le Roi de Suède; Jacobin fanatique, connu par sa détention en Moravie, Député Gascon à la Convention, & l'un des plus furieux promoteurs de la journée du 4 Septembre 1797.

Guillemardet, Ambassadeur en Espagne, de la même trempe que *La Marque*, conventionnel comme lui, & ayant de même voté la mort de Louis XVI.

Grovelle, Ministre en Dannemarck, Poëte léger avant la Révolution, & sécrétaire des Commandemens de M. le Prince de *Condé*. Il passa du Palais Bourbon aux Clubs Démocratiques, devint Publiciste par inspiration, Secrétaire du Conseil Exécutif au moment de l'assassinat de Louis XVI, auquel il lut son arrêt de mort.

La Combe-St-Michel, Ambassadeur à Naples, Jacobin de la force de *La Marque*, l'un des discoureurs les plus violens contre les Rois, ayant voté la mort de Louis XVI.

Le Directoire lui a donné pour adjoint *Mangourit*, ci-devant Employé en Valais, & que nous avons dépeint dans l'*Essai sur la Destruction de la Ligue & de la Liberté Helvétiques*, page 139. Le Roi de Naples a refusé de recevoir ce misérable, échappé à la corde avant la révolution.

Bonnier & *Jean-Debry*, Plénipotentiaires à Rastadt. — Le premier, secrétaire confidentiel de Rewbell, né Gentilhomme & Magistrat sous l'ancien régime, par conséquent de la classe de Révolutionnaires républicains, la plus intrépide dans les excès, ayant adopté la

grossiéreté du sans-culottisme, Conventionnel du parti régicide. Son collègue, Brissotin & révolutionnaire fanatique, harangueur enthousiaste, qui dans presque tous ses discours, a insulté avec outrage & menacé les Gouvernemens étrangers, a donné sa voix au meurtre de LOUIS XVI.

Florent-Guyot, Résident auprès des Ligues Grises, Conventionnel montagnard, du parti régicide, prêt à tout entreprendre pour le service de la Révolution.

Trouvé, Ministre à Stutgard, jeune gazetier inconnu, attaché à la rédaction du *Moniteur*, & récompensé par des Légations du dévouement illimité qu'il a professé envers la Faction dominante & la Révolution.

Depuis que la fortune a cessé de sourire au Directoire, & que l'approche des dangers lui a inspiré quelque flexibilité, il a subitement épuré, pour un instant, son scrutin diplomatique. Au milieu de cette foule d'Agens blanchis dans les sanguinaires travaux de la Révolution, il a placé deux hommes qui ne méritoient pas de figurer sur cette liste.

L'un est un ancien Constituant, nommé *Alquier*, Constitutionnel jusqu'au moment où il passa en 1792 à la Convention républicaine, étranger aux horreurs de cette Assemblée, plus politique que révolutionnaire, sans influence

dans les factions du jour, & depuis trois mois Ministre à Munich.

Le citoyen *Ginguené*, Ministre à Turin, ayant jugé cette dignité au-dessous de ses talens, a demandé son rappel, & a pour substitut le Chevalier d'*Eymar*, ancien Constituant du côté gauche modéré, esprit doux & sage, mais sans force. Cette dernière nomination est un indice sûr que le Directoire accorde un sursis au Roi de Sardaigne.

Nous ne faisons aucune mention des employés qui servent la France auprès de ses tributaires de Hollande, de Suisse & d'Italie ; ce sont des Commissaires exécutifs plutôt que des Ministres, des Proconsuls chargés de gouverner, de châtier, & de diriger ces colonies anarchiques.

La misère seule ou une puérile vanité peut déterminer de tels Ambassadeurs à aller braver dans les Cours étrangères la solitude & le mépris où ils sont délaissés. Pour les dédommager de ces humiliations, leurs Souverains du Luxembourg sont venus à leur secours par un message du 29 Octobre au Conseil des Cinq-Cents, & dont l'objet est d'inviter cette auguste Assemblée à prendre en considération la pauvreté des Ambassadeurs. » Gardons-nous, est-il dit » dans ce Message, de les placer entre la pénu-» rie & la séduction. Faudra-t-il renoncer à em-

» ployer au-dehors le mérite pauvre, & ne pou-
» voit offrir de missions extérieures qu'à la for-
» tune ignorante, immorale & incivique ? «

On ne savoit pas jusqu'ici qu'il fallût être gueux pour former un bon Ambassadeur. Le Directoire néanmoins ne prend pas confiance entière dans ce nouvel axiome; car il exhorte son Conseil à aider les Envoyés de la *Grande Nation* dans leurs achats de *verres*, de *linge* & de *faïence*, afin de les mettre ainsi à *l'abri de la corruption*.

On vient d'observer, dans le tableau précédent, que deux des Ministres appointés par le Directoire n'ont pu faire admettre leurs lettres de créance à Stockholm & à Naples. Des incidens de ce genre étoient depuis long-temps étrangers aux annales diplomatiques & de l'Europe. Il y a un an que les irascibles & violens conducteurs de la République Françoise eussent parlé d'ouvrir le chemin à ses Envoyés par des bataillons de grenadiers.

Cette mortification a été suivie à Naples de toutes celles qui peuvent armer le ressentiment; mais *La Combe-St.-Michel* en a inutilement présenté la description à ses commettans; ils ne lui

ont pas permis de prendre congé : point de déclaration hostile, par-tout des temporisations.

On a de même étouffé, pour quelques momens, la fureur qu'a excité à Paris l'entrée des Autrichiens dans les Grisons, le 18 du mois dernier. Le 30, le Général *Schawenbourg* étoit encore tranquille dans ses quartiers ; rien n'annonçoit, comme on le verra dans l'article suivant, qu'il eût ordre & dessein d'entreprendre des hostilités immédiates.

L'opinion générale à Paris, le 12 de ce mois, étoit que cet épisode n'entraîneroit pas de rupture ; qu'en dépéçant une partie de l'Italie pour enrichir de ces fragmens l'Empereur & le Roi de Naples, on les retiendroit dans la neutralité, & qu'on s'assureroit celle de la Prusse par quelques sacrifices.

Il est probable, du moins, que le Directoire ne se pressera pas d'ordonner des hostilités, & qu'il les fera précéder de tous les expédiens machiavéliques propres à replonger l'Europe dans l'étourdissement & dans la désunion.

Aux motifs de cette marche, tels que nous les avons développés dans le N°. antérieur, s'en joignent trois, nés des circonstances du moment.

1°. La détresse des Finances, abandonnées dans les recouvremens & les dépenses à des dilapida-

tions irrémédiables pour un Etat sans administration, & où l'esprit de pillage est enraciné par l'exemple du Gouvernement, par l'instabilité des fortunes, & par le régime de désordre qui accompagne toutes les révolutions.

Le Corps Législatif entasse, il est vrai, impôts sur impôts, & ne fait autre chose que de multiplier le *déficit* : à l'impuissance des contribuables s'unit l'infidélité dans les perceptions & les versemens. Il existe sur la recette de l'année dernière un vuide supérieur à 200 millions; on n'a pourvu encore pour les *besoins fixes & ordinaires* de l'année courante, qu'à 560 millions; il en faut 640. Les voies & moyens pour la dépense extraordinaire sont encore à trouver. On parle de recourir à un second emprunt forcé; nul doute qu'incessamment les propriétaires de tout ordre ne soient frappés de quelque fléau de cette espèce; mais cette ressource, ou toute autre analogue, ne promet de rentrées que dans un terme éloigné.

2°. Comprimés & mécontens, les Jacobins n'espèrent remuer avec succès & reprendre les rênes qu'à la faveur d'une guerre extérieure qui éloigneroit les armées, qui multiplieroit les embarras & aussi les dangers du Gouvernement, & le perdroit peut-être aux premiers revers. Il lui faut des guerres dont les chances ne soient pas équivoques, & où il n'ait à opposer à la turbu-

lence des Perturbateurs que des bulletins triomphans, des Rois détrônés, des Républiques asservies, & des listes de butin.

3°. L'insurrection furieuse & générale de la Belgique dicte des délais, soit pour éteindre l'incendie, soit pour arracher les levées d'hommes & d'argent, avant que ces malheureuses Provinces puissent atteindre le secours d'une guerre continentale.

Dans cette situation de choses, on devroit s'étonner, non de la réserve que garde encore le Directoire, mais de la folle témérité qui lui feroit précipiter les hostilités.

Ses Commissaires à Rastadt ont cependant répondu, le 20 Octobre, au *Conclusum* négatif de la Députation d'Empire, daté du 17 précédent, par deux notes du style le plus sec, le moins mesuré, & le plus significatif. » La République Françoise, disent-ils, ne veut point » la guerre; mais elle ne la craint point: la » Députation d'Empire ne veut-elle qu'en parler toujours? La générosité Françoise est allée » au-delà de toutes les espérances; on ne doit » pas s'attendre à de nouvelles concessions de sa » part «.

Nonobstant la fierté de ce ton absolu, les Députés d'Empire ont délibéré leur réponse en six jours, & persisté, le 7 de ce mois, dans leur

dernier *Conclusum*. Les débats ultérieurs sont donc ajournés, sans que le Directoire mette encore l'épée à la main. L'Empire ou lui doivent reculer, ou le Congrès sera rompu.

Toutes sortes de présomptions se réunissent en faveur de l'opinion, que les Régens François aspirent à gagner l'hiver sans rupture, pour employer ce loisir à diviser leurs ennemis, à les éblouir par des propositions, à refroidir quelques ressentimens, & à exécuter la menace *officielle* qu'ils ont fait à l'Empire & à son Chef de recommencer les trames révolutionnaires, dont l'activité a déjà la Souabe pour objet. Lorsqu'ils seront parvenus à completter leurs armées, à garotter leurs réquisitionnaires, & à s'assurer quelques ressources de finances; lorsqu'ils auront terminé, le sabre & la corde à la main, l'organisation armée des Lombards, des Romains, des Génois & des Suisses, l'Europe apprendra la sincérité de leur retenue provisionnelle, & quelle espèce de pacification ils lui destinent.

Tout s'oppose néanmoins à ce que leur politique, aujourd'hui stationnaire, retrograde sensiblement, ou embrasse un cercle de tolérance & de justice, tel que l'exigeroient les conjonctures, si le Directoire avoit aucun dessein sérieux de paix générale & durable. Ses excès précédens ne lui ont laissé que deux places, celles du

mépris ou de la haine ; il bravera l'une , & redoutera toujours l'autre qui affoibliroit l'opinion de terreur à laquelle il doit son existence au-dedans, & ses progrès au-dehors. Ainsi , la mesure de ses sacrifices se proportionnera à cette raison d'Etat , & à ses passions bien plus indomptables que ses armées.

L'Ordonnance plus qu'Orientale , par laquelle il s'est fait livrer deux cent mille réquisitionnaires d'un trait de plume , dans un moment où , avec une ombre d'équité , de bonne-foi & de sagesse , il eût désarmé l'Europe , est un coup de tocsin. --- Les règlemens qui ont pourvu à l'exécution subite de cette levée , en décèlent le besoin & l'emploi très-prochain. Le 18 Octobre il a été arrêté que les réquisitionnaires , & même tous les citoyens enrôlés dans la conscription générale , qui déserteroient la France , seront inscrits sur la liste des Emigrés , leurs biens-meubles & immeubles séquestrés , *ainsi que ceux de leurs pères & mères & autres ascendans.*

Autrefois , la philosophie & l'humanité tonnoient contre la rigueur des châtimens infligés aux déserteurs ; mais depuis que la raison Françoise a perfectionné la *liberté* , ce n'est plus la classe limitée des soldats réguliers dont l'évasion est punie de mort , c'est *une génération entière.* Le dernier supplice ne suffit même pas à ces

Législateurs philantropiques ; ils y ajoutent la confiscation, ils dépouillent les péres pour les fautes des enfans, & rendent jusqu'aux femmes solidaires d'un délit militaire & personnel. Tel est l'admirable calcul du Directoire, qu'en perdant un homme, il s'empare du patrimoine d'une famille, & qu'en versant le sang d'un Citoyen il gagne l'occasion d'en ruiner six.

Voilà les *Républicains* dont des fous & des fripons ont osé préconiser les succès & célébrer les principes. C'est ainsi qu'à la fin du 18e siècle on gouverne les nations *libres!*

Un édit de cette nature nous éclaire sur celle de l'obéissance publique. Le Directoire ne pouvoit promulguer plus énergiquement la servitude des François, leur horreur pour l'enrôlement & l'opinion universelle que ce service, nommé par la tyrannie le *service de l'Etat*, n'est autre chose que le service d'un Gouvernement détesté. La violence armée est venue au secours de la violence législative. D'un bout de la République à l'autre, les Janissaires du Directoire font des battues de réquisitionnaires, les arrachent de la maison paternelle, les poursuivent dans leurs retraites, les tuent s'ils résistent, ou les traînent enchaînés dans les lieux de dépôts. Deux cents mille familles sont au désespoir ; cinq cent mille tremblent ; mais la douleur se con-

ſume en gémiſſemens inutiles, ou en mouvemens iſolés & infructueux.

Que les amateurs de Révolutions ſe pénètrent de ce tableau de deuil ; qu'ils conſidèrent que c'eſt à la ſuite d'une révolution triomphante, à côté d'un monceau de loix dictées par des *Repréſentans du Peuple*, & à la ſeptième année d'une guerre qui a enſeveli un million de François ſous des conquêtes, que ſe reproduiſent ces impôts de ſang humain, dont des avocats, revêtus de la toge conſulaire, frappent leurs compatriotes.

Qu'ils obſervent ces campagnes de la Belgique ; où la fraternité Françoiſe a verſé toutes les calamités. Nul peuple ne fut plus doux, plus ſenſible aux avantages d'un gouvernement paternel, plus aiſé à conduire par la juſtice. Opiniâtrement attaché à ſes privilèges, il fut auſſi difficile de lui en faire ſupporter l'infraction, que de l'entraîner dans les nouveautés. Son hiſtoire eſt pleine des preuves de ſa ſoumiſſion ſous une autorité modérée, & de ſes révoltes pour la défenſe de ſes libertés.

Au premier rang de celles-ci, il plaça, de tout tems, la conſervation du Culte Catholique ; cette religion étoit pour lui la plus chère des propriétés. Qu'on l'accuſe de ſuperſtition, qu'on improuve l'opulence de ſon clergé, & le dérèglement de ſa dévotion, j'y conſens. Mais,

depuis quand les opinions & les uſages religieux d'une nation ſont-ils comptables au tribunal d'une autre nation ? Depuis quand une autorité étrangére eſt-elle l'arbitre deſpotique des ſentimens & des cérémonies qu'il plaît aux peuples d'adopter ? Que ſignifient ces nouvelles miſſions de fuſiliers & de bourreaux, qui, au nom de *Spinoſa* & de *Diderot*, vont briſer les autels, tourmenter les conſciences, immoler les Paſteurs & les diſciples à la rage du proſélytiſme philoſophique ?

Au mépris de la volonté univerſelle des Belges, la République Françoiſe, abuſant juſqu'au ſacrilège de ſon impie indolence, a pourſuivi avec le fer & le feu l'extirpation de toute religion dans les Pays-Bas. Plus conſéquent, moins abſurde & moins féroce, du moins le Duc d'*Albe* ſe bornoit à faire triompher le culte dominant de l'invaſion des Réformés ; il n'arrachoit pas à la pluralité des habitans leurs temples & leurs prêtres ; il ne contraignoit pas les opprimés à abjurer Dieu & Jesus-Christ, ſous peine de déportation.

A ſes attentats ſur la libre croyance des Belges, le Directoire a ajouté tous les genres de ſouffrance : les objets de leur vénération il les a tous profanés ; les confidens, les conſolateurs apoſtoliques de leurs misères, il les a

enterrés dans les prisons, ou chassés sans pain & sans vêtemens. Ces contrées qui, il y a dix ans, entrèrent en rebellion contre leur Souverain, pour la réforme de quelques monastères, ont été contraintes à voir dépouiller en silence & clorre leurs Eglises, à voir mettre à l'enchère leurs hôpitaux, leurs autels, toutes les richesses qu'un zèle peu éclairé, mais libre & soutenu, avoit consacrées au service du culte & à ses ministres.

Plus de trois cent millions ont été ravis, à main armée, sur ces provinces désolées; pas un propriétaire dont la fortune n'ait été ou enlevée, ou séquestrée, ou ruineusement endommagée, par les contributions, par la grêle de taxes qui leur ont succédé, par les vols mobiliaires, par la banqueroute dont la France a frappé les créances sur l'Empereur & les Etats, & par les confiscations. Toute l'économie civile du pays est bouleversée de fond en comble. Cinquante ans de prospérité ne racheteront pas le mal dont la France républicaine l'a accablé dans le cours de quatre années.

Il est un terme à la patience des hommes les plus soumis; les oppresseurs de Paris l'éprouvent & l'éprouveront. Lorsque la loi de la conscription militaire, & celle de la réquisition immédiate, ont été publiées dans les Pays-Bas, elles

elles ont fait déborder le calice des amertumes, & soulevé tous les esprits. Le désespoir contenu sembloit attendre cette occasion pour éclater. D'abord, on a résisté à l'enlèvement des jeunes réquisitionnaires; ce premier mouvement est devenu électrique; le peuple a couru aux armes, les pères pour défendre leurs enfans, les enfans pour défendre leur liberté, tous pour se venger enfin de leurs tyrans.

Le pays de Waës, qui embrasse cette belle partie du Brabant, intermédiaire entre l'Escaut & le canal de Bruxelles à Anvers, a été le foyer de l'éruption. Elle a gagné incessamment la Seigneurie de Malines, le territoire de Louvain jusqu'à Tirlemont, & les environs de Bruxelles même. Le Général *Béguinot*, Commandant de cette ville, est accouru avec toutes les troupes du voisinage: il a combattu, dispersé un moment des rebelles, est rentré dans Malines, qu'ils avoient occupée, qu'ils ont reprise & reperdue.

Au milieu de ces engagemens, & nonobstant les pertes des Insurgens, la révolte s'est étendue à Diest & dans la Campine; Anvers, mis en état de siège, manifestoit de la fermentation: toute communication s'est trouvée coupée entre cette ville & Bruxelles, pleine de mé-

contens qui attendoient l'événement, & déclarée de même en état de siége, ainsi que le département entier.

En peu de jours, le Brabant méridional a imité le Nord ; l'embrasement atteint les frontières du Namurais, une partie de la Flandre, le Luxembourg, les Ardennes, les Frontières du pays de Liège. Nul plan, nul concert dans les opérations ; par-tout des soulèvemens successifs, des rassemblemens tumultueux, un grand courage à se porter sur l'ennemi & à soutenir ses attaques; des défaites, ou plutôt des dispersions, des points perdus ou disputés.

Aux troupes Françoises cantonnées dans les Pays-Bas se sont unies les garnisons de Breda, de Berg-op-Zoom, de Luxembourg, tout ce qu'on a pu mettre en mouvement de la Flandre & du Hainaut François, des brigades d'artillerie légère, des proclamations fulminantes, des arrestations & des supplices : les bourreaux marchent à la suite des soldats, & le sang des prisonniers coule dans les villes.

Cent combats ont été livrés, & dans plusieurs au désavantage des François. Leur présence, à la date du 12 de ce mois, étoit necessaire partout, & partout insuffisante contre des réunions multipliées & imprévues, animées par le désespoir, & qui ont écrit sur leurs drapeaux ce mot,

aussi énergique que sensé : *Mieux vaut mourir ici qu'ailleurs.*

C'est le Peuple, le Peuple des campagnes, qui s'est armé & soulevé contre les Professeurs des *Droits de l'Homme.*. Tous ces bandits qui, sous le nom de Commissaires & d'Administrateurs, dévastent & oppriment la Belgique, ont été poursuivis, tués, blessés ou mis en fuite. Ces misérables ont cherché à Bruxelles, & dans leur patrie, un refuge contre la justice populaire, qui, cette fois, étoit la justice publique. Nombre de ces sbirres de réquisition, que la France nomme des Gendarmes, ont eu le sort des administrateurs & des agens civils. On n'a pas plus épargné les Municipaux des Villes, presque tous vendus au Directoire, & instrumens du malheur de leurs concitoyens ; les Arbres de la Liberté ont été coupés, les drapeaux tricolors déchirés & livrés aux flammes.

Les insurrections de 1789 & de 1792 à Paris, celles qui dans l'étranger ont pour objet de faire triompher les conspirations du Directoire, sont, dans la langue des François, *saintes & inviolables ;* les Gouvernemens qui les répriment sont cités au Tribunal de la Raison, de l'Humanité & du Droit naturel ; mais toute insurrection contre un million de Vautours, qui dévorent la France, est un *brigandage.*

En conséquence, les Généraux & les Agens Directoriaux dans la Belgique en traitent les habitans sans pitié. Plusieurs villages & la ville d'Herenthal ont été réduits en cendres; on a massacré, jusqu'au dernier homme, un détachement d'insurgens retranchés & réduits dans le château de Duffel, près de Malines : les prisons, les déportations, les échafauds, les pillages, tels sont les bienfaits qu'ajoute cet évènement à ceux qui ont suivi l'incorporation de la Belgique à la France.

Le Directoire n'a pas oublié d'attribuer cette révolte aux instigations de l'*Angleterre & des Capucins*. Les Capucins ont allumé le *fanatisme*, & Birmingham a fourni les carabines. Lorsque *Robespierre*, *Barrère*, *St-Just*, expliquoient d'une manière aussi ingénieuse l'histoire de leurs tems, on se demandoit comment de si mauvais plaisans pouvoient se trouver à la tête d'une assemblée politique. Le Directoire, ses Conseils & ses Généraux, ont hérité de ce talent; mais, comme tout s'use avec le tems, je doute qu'ils aient hérité du succès qu'obtenoient autrefois ces pauvretés extravagantes.

Non; les véritables *carabines* qui, aux bords de l'Escaut, tirent sur les employés civils & militaires du Directoire, sont celles de la misere, de la piété, de la propriété, de la liberté natu-

relle, écrasées par d'impitoyables ravisseurs. C'est l'Indépendance, fille de l'Injustice, qui brise des liens de fer. Jamais ce droit, indéracinable dans la nature humaine, & si funeste par ses abus, ce droit de la *résistance à l'oppression*, n'eut d'application plus légitime que dans les Pays-Bas.

D'intolérables vexations en ont été le principe; des malheurs non moins grands en seront le résultat. La preuve que ce soulèvement a pris son origine, non dans des incitations étrangères, mais dans la force du sentiment public, c'est son époque intempestive. Si les Brabançons eussent attendu le renouvellement de la guerre, leur courage secouru assuroit leur affranchissement.

On frémit à l'image du sort que leur prépare cette imprudence; ils seront réduits, exterminés, pillés & proscrits; leur soumission restera aussi infructueuse que leur résistance; mais leur haine survivra aux vengeances de leurs oppresseurs. Désormais, le Directoire est condamné ou à la comprimer par une armée permanente, ou à perdre ces Provinces par de nouvelles révoltes: il en a fait l'aveu positif à ses Conseils, en leur demandant des mesures proportionnées à ces dangers. Il a beau ensévelir ces malheureux Wallons dans les flammes de leurs villages in-

tendiés ; ces exécutions n'ont pas empêché l'explosion de s'étendre jusques dans les Electorats de Trèves & de Cologne. Le jour approche où, en Suisse, en Italie, en Hollande, les victimes de ces charlatans républicains briseront aussi les portes de l'Enfer où ils les ont précipitées.

Et nous touchons à la dixième année de ces horreurs interminables, de ces massacres *républicains*, de cette conspiration spoliatrice & sanguinaire contre le genre-humain, de ce cahos d'anarchie & de brigandage dogmatiques, où la violence appelle la violence, où le meurtre siège en permanence dans l'autorité, dans les loix, sur les bancs des législateurs ; où cinquante millions d'hommes n'ont d'autre état que d'égorger leurs semblables, ou d'en être égorgés !

Je prie ceux qui se sont hâtés de promettre, & qui promettent encore aujourd'hui de si belles destinées à cette faction d'assassins qui s'intitule *République Françoise*, je les prie d'observer l'invariable férocité qui distingue ses décrets, & cette persévérance de méchanceté raisonnée qui, depuis 1789, accompagne tous ses actes publics, & rend sa législation encore plus épouvantable que ses crimes. C'est sans fanatisme, sans égarement, par la seule impulsion du naturel, de l'habitude, & d'une tyrannie calculée, que cette faction rend des loix de sang-froid, telles que

des bourreaux ivres n'oseroient pas les imaginer.

Si quelqu'un étoit tenté de m'accuser d'exagération, je l'invite à parcourir le Procès-Verbal de la séance du Conseil des 500, le 3 de ce mois.

Peu après la loi qui concerne les *réquisitionnaires* en désertion, cette Assemblée, inspirée par le Directoire, a rendu un décret du même genre contre les *Déportés*. Le plus grand nombre des Représentans nationaux & des individus condamnés le 5 Septembre 1797 à la transportation, sans information, sans procès, sans défenseurs, sans tribunal, s'étant dérobés à leurs proscripteurs par leur fuite à l'étranger ou par leur sépulture dans des retraites ignorées; sept d'entre eux, échappés de la Guyane, étant parvenus à atteindre les établissemens Anglois, le Corps Législatif a décrété, le 3, que les biens des Déportés fugitifs de Cayenne, & de tous ceux qui s'étant soustraits à la déportation, ne viendroient pas se constituer prisonniers pour subir leur châtiment, seroient confisqués au profit de la République, sauf à accorder des secours, *arbitraires & à la discrétion des Conseils*, aux femmes & aux enfans de cette classe de Citoyens.

Qui pourra le croire? Il ne s'est trouvé dans l'Assemblée qu'un seul contradicteur à cette mesure, qui eût fait rougir *Mandrin*! Frapper des contumaces, non jugés, d'une peine addi-

tionnelle ; envellopper leurs familles dans leur punition, les placer entre la ruine de leurs entans & leur supplice personnel, des sentences de telle nature sont des actes de justice révolutionnaire ; elles n'ont plus droit de nous surprendre ; mais qu'elles se renouvellent sans interruption, que dix années de fureurs, de barbarie & de démence, que quatre Constitutions populaires, tant de catéchismes de Liberté & d'ostentation républicaine, aboutissent encore & toujours à de semblables résultats, il est raisonnable d'en conclure qu'ils sont inséparables des principes de la Révolution, & au-dessus de tous les efforts qu'on pourroit tenter pour la terminer, sans le rétablissement de la Monarchie.

Le Représentant *Rouchon*, qui s'est élevé avec énergie contre cet atroce réglement, est un Député du Vivarais, élu en 1795 : accueilli des clameurs, des injures & des menaces de ses Collègues, trente fois ils l'ont interrompu par des gesticulations & des invectives ; personne ne le soutenoit ; isolé au milieu de deux cents bêtes féroces, son langage sembloit appartenir à un autre pays & à une autre race d'hommes. Dans le nombre des vérités qu'il a osé leur adresser, il en est une qui devoit les frapper, si tout empire de la raison & de l'expérience n'étoit pas anéanti.

« Si vous confifquez les biens des déportés, » leur a dit *Rouchon*, bientôt on confifquera » ceux des Fédéraliftes, des Royaliftes, des Ja» cobins, & des fufpects. » — Il faifoit ainfi l'hiftoire de la Révolution paffée, préfente, & future.

L'éloquence intrépide de ce Député n'a fervi qu'à prouver la folitude & le danger où fe trouve, dans le Corps Légiflatif, tout défenfeur de quelque principe de juftice, d'humanité, & de liberté. Pas une voix de modération ne s'eft mêlée à la fienne : il avoit cédé à l'impulfion de l'amitié, de l'honneur, de l'indignation ; aujourd'hui, on n'a point de parti à Paris avec de femblables fentimens.

Il eft remarquable que le Gouvernement qui fait un crime à fes victimes de fe réfugier en Angleterre, les a pourfuivies avec acharnement dans les Etats neutres, & qu'il les accufe d'embraffer le feul afyle que fes perfécutions, la guerre, & la magnanimité Britannique leur aient confervé, le feul du moins où leur sûreté ne puiffe être compromife par les réclamations de leurs oppreffeurs.

Et quels font les citoyens que la férocité du Directoire & de fon Sénat pourfuit au milieu de leurs infortunes ? Des hommes honorés de l'eftime publique dans leur patrie & de l'Europe entière, un Général couvert de gloire & de

l'illuſtration bien ſupérieure de la modeſtie, de la modération, du déſintéreſſement & du patriotiſme; le ſeul Ambaſſadeur qui ait ſu faire pardonner aux étrangers les ſervices qu'il rendoit à la France révolutionnaire; des peres de famille reſpectables, des orateurs, des militaires, des Députés de leur Nation, auſſi recommandables par leurs mœurs que par leurs talens. C'eſt après leur avoir fait ſubir le traitement réſervé aux plus vils malfaiteurs, après les avoir rélégués ſous la ligne, dévoués à l'influence d'un climat peſtilentiel, confinés aux rives du Sinamary dans des caſes à nègres, & nourris à la ration de matelots; c'eſt après avoir vu périr, en moins de dix mois, la moitié de ces infortunés par le chagrin, par l'abſtinence, par le défaut de tout ſecours, qu'une Légiſlature ſans remords vient combler la déſolation de leurs familles, & leur arracher la ſubſiſtance pour les punir d'avoir conſervé la vie.

Que les ſavans s'appliquent maintenant à compter les différences qui diſtinguent le régime *conſtitutionnel* du régime de *Robeſpierre*; qu'ils meſurent au compas le dégré du terroriſme paſſé & du terroriſme actuel. C'eſt aux triſtes habitans de la France à apprécier ces analyſes ſophiſtiques, & à y répondre.

Jamais l'effroi ne fut plus grand; jamais une

tyrannie plus recherchée & plus accablante ne le justifia mieux. Une seule pensée occupe les François, celle de dérober leur existence ; de renoncer à toutes leurs affections, d'oublier amis & parens, & d'attendre en silence la griffe du confiscateur, ou la charrete de déportation. Les frivoles espérances de modération sont éteintes dans tous les cœurs : les émigrations recommencent, & tel qui a pu supporter le fer sanglant de la Convention, n'a plus le courage de braver le despotisme dominant.

Les délations & les emprisonnemens arbitraires, les arrêtés du Directoire, & les décrets des Conseils, cette coalition d'autorités & de factions, usant tour-à-tour, avec art & étude, de la puissance militaire, politique, & révolutionnaire, ne permettent à aucuns citoyens deux jours de sécurité sur leur état, leur fortune, leur liberté & leur vie.

Des tribunaux de proscription sont répandus dans toute la France sous le nom de Commissions militaires. Juges des cas d'émigration, de suspicion, d'atteintes à la sûreté & à la tranquillité publique, ces Cours *étoilées* envahissent une compétence à laquelle le plus irréprochable des hommes ne peut échapper dès qu'il existe un intérêt de le poursuivre & de le perdre. Récemment un ancien Magistrat, Monsieur *Chaumont*

de Millière objet de la considération universelle, & qui n'a pas abandonné la France depuis mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf, a été arrêté, jugé, condamné à la déportation comme *Emigré.*

On nous mande de Besançon, le 15 Octobre, que, peu de jours auparavant, la Commission militaire avoit absous trois parricides ; le lendemain, elle avoit à juger un prétendu émigré ; elle le fit fusiller.

Telles sont les mœurs, les loix, la justice, les Magistrats de cette République, où une fureur réfléchie & méthodique a succédé aux abominations de la rage populaire, & de laquelle tant de fous absurdes ou désespérés sollicitoient leur grace il y a un an.

SUISSE.

Principales Particularités de la Délivrance des Grisons, et ses suites.

CE fut le 18 Octobre qu'un Corps Autrichien de 12,000 hommes pénétra dans les Grisons, sur la requisition de cette République, & presque à la vue des François interdits de cet événement. Aucune attaque de leur part ne l'avoit pro-

voqué ; mais toute incertitude, tout délai ultérieurs dans l'arrivée de ce secours, leur eussent fait accomplir une invasion méditée, & annoncée de leur part depuis trois mois.

Après avoir asservi les Cantons Helvétiques, le Directoire ne doutoit pas que les intrigues de ses agens & des Jacobins des Grisons ne lui gagnassent ces montagnes. En les incorporant à la nouvelle République Helvétienne, il les maîtrisoit ainsi que le reste de la Suisse : il ouvroit à ses troupes une nouvelle & importante communication avec la Lombardie ; il s'emparoit des passages du Tirol, des clefs de la Monarchie Autrichienne, de celles de la Suisse à l'Orient.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la France républicaine a travaillé aux malheurs de cette contrée, dont le régime démocratique facilitoit les attentats de la Métropole révolutionnaire sur sa tranquillité & son indépendance.

En 1790, un Club de Jacobins Grisons, étroitement lié aux Républicains de Paris, présenta, le 2 Avril, une adresse congratulatoire à l'Assemblée Nationale, qui l'accueillit fraternellement, & qui félicita ses auteurs d'être des modèles de Démocratie pure.

En 1794, cette même réunion, encouragée & stipendiée par des émissaires François, ren-

versa les autorités légales, & substitua à la Diète des Ligues Grises une Convention Nationale. Marchant aussi-tôt sur les pas de leurs modèles, ils attaquèrent les propriétaires & les propriétés; sous les prétextes les plus odieux, ils extorquèrent des amendes exorbitantes, mirent en fuite les Citoyens les plus distingués, entr'autres, MM. de *Salis-Marcschilns*, & séquestrèrent leurs possessions.

Ayant ainsi discrédité, banni, ruiné les familles riches, & peuplé les magistratures de gens de leur espèce, ils se mirent sous la clientelle & la direction du Gouvernement de Paris.

Lorsqu'il eut conquis le Milanès, il imagina d'y ajouter quelques dépouilles des Grisons, & de leur enlever la Valteline avec le Comté de Chiavenne, pour en doter la Transalpine, & pour inquièter les Provinces Autrichiennes du Midi.

Aussi-tôt un avocat intrigant & brouillon, nommé *Comeyras*, fut envoyé à Coire en qualité de Ministre Résident, au mois de Juillet 1796. Il débuta par des protestations d'amitié & de bienveillance de la part du Directoire; mais il employa son argent & ses menées à soulever la Valteline contre son Souverain. Un Chef de Jacobins Grisons, le Vicaire *Gaudence Planta*, & un Révolutionnaire Valtelin, nommé *Paribelli*, furent les deux principaux agens de ce

complot, voilé par les aſſurances hypocrites & par les menſonges qui ſervoient de réponſe aux plaintes des Griſons.

Buonaparte, à l'iſſue de la campagne, s'étant inſtallé & jouant l'*Alexandre* à Montebello, les Révolutionnaires Griſons & Valtelins accoururent auprès de lui. Ils en furent accueillis avec tendreſſe, & en reçurent la ſentence ſuivante: *Que, ſi les ſujets des Griſons vouloient être libres, ils en étoient fort les maîtres; la liberté étant le premier droit de l'homme, on ne pouvoit le refuſer à ceux qui le reclamoient.*

Couvrant ainſi une révolte pratiquée par lui-même, du maſque d'une inſurrection ſpontanée & généreuſe, ce Général, dupant à la fois les Griſons & leurs ſujets, confiſqua la Valteline & le comté de Chiavenne au profit de la République Ciſalpine.

Depuis 1512, ces deux Provinces fertiles & peuplées appartenoient aux trois Ligues Griſes; leurs traités avec l'Eſpagne, avec la Maiſon d'Autriche, & celui de Weſtphalie, avoient entériné cette donation des *Viſconti.*

Elle devoit être plus ſacrée pour la France que pour toute autre Puiſſance, puiſque *Henri II* avoit garanti, en 1549, la reſtitution qu'en fit aux Griſons *François I*, après la bataille de Marignan; puiſque *Charles IX* en 1564, *Henri III* en 1584, *Henri IV* en 1602, *Louis XIII* en 1621,

avoient confirmé cette garantie dans leurs alliances avec les Ligues Grises ; puisqu'enfin, en 1626, la France & arma & combattit pour conserver à son allié la Valteline soulevée par les Espagnols.

Cette usurpation, préparée par le Directoire & *Buonaparte* avec la plus vile perfidie, & consommée avec leur impudeur accoutumée, ouvrit les yeux du Peuple dans les Grisons, & fit baisser sa confiance dans les nouveaux Chefs qui l'avoient subornée. L'invasion & le pillage de la Suisse fortifièrent ces dispositions ; le crédit des vrais Patriotes se releva, les Communautés s'émurent ; on attendit son salut de la cour de Vienne.

A la vue de ce changement, les démagogues ébranlés députèrent trois d'entr'eux à *Buonaparte* alors à Rastadt, & ensuite au Directoire, pour solliciter son intervention, & lui faire hommage de leur patrie aussi-tôt qu'on y auroit raffermi leur autorité. On fit comprendre à ces Plénipotentiaires que les Ligues Grises devoient entrer dans la suzeraineté de la France aux mêmes conditions que le reste de la Suisse, & perdre leur indépendance pour aggrandir l'Association Helvétique *une & indivisible*.

Autant eût valu proposer aux habitans de Naples de faire descendre le Vésuve dans la rue de

de Tolède. Les Grifons épouvantés réfiftèrent à cette incorporation. En vain leurs Révolutionnaires fecondèrent-ils les mouvemens , les corruptions , les promeffes , les emportemens du Réfident Français , ce même *Florent Guyot* que nous avons dépeint antérieurement. Les communautés confultées demeurèrent inébranlables, & rejettérent leur réunion à la République Helvétique.

Cette délibération aggrava leur péril : les troupes ennemies les environnèrent ; l'agent *Guyot* redoubla fes fourberies & fes menaces. On alloit répéter fur elles le faccagement & les maffacres exécutés dans l'Underwalden par les François, qui, maîtres des petits Cantons, étendoient au midi le fiège des Grifons, déja formé à l'Oueft & au Nord.

Cependant la Diète générale, éclairée par les événemens, & organe de tous les bons Citoyens, n'héfita pas à chaffer du Gouvernement les Jacobins qui l'avoient ufurpé , & à rétablir l'ancienne forme de Régence. Les Familles expatriées furent rappellées & confultées ; on prévint la Cour de Vienne de la néceffité prochaine où l'on feroit de réclamer des alliances.

Mais , quoique les miniftres de l'Empereur veillaiffent fur les dangers de cette contrée, & qu'un corps de troupes fe fût avancé dans le

Voralberg, & jusqu'aux frontières des Grisons; ce détachement immobile se bornoit à observer jusqu'au moment où une réquisition formelle des Ligues Grises légitimeroit son introduction.

L'incertitude publique sur leur assistance, les doutes artificieux qu'on disséminoit à ce sujet parmi le peuple, l'effroi que répandoient les menaces de *Florent Guyot*, les séductions corruptrices de ses émissaires, l'activité des Jacobins nationaux, l'exemple affreux des petits Cantons si cruellement punis de leur résistance, retardoient une décision nécessaire. Lorsqu'on songe que ces fluctuations avoient pour théâtre un aggrégation de 63 Démocraties fédérées, & une Assemblée de Députés limités dans leurs instructions, on doit regarder comme miraculeux le salut de cette contrée, si importante aujourd'hui dans la balance des affaires publiques.

Les moindres incidens, & le cours inévitable des choses, servent souvent les Etats mieux que les combinaisons de la politique. Lorsque le Peuple des Grisons vit revenir les familles les plus exposées à la vengeance des Révolutionnaires & des François, il se persuada du secours prochain des Impériaux ; le courage se ranima, le parti de la vigueur gagna, vers la fin de Septembre, une grande majorité. La Diète décreta un armement défensif, dont on confia la direction

au Baron de *Salis Marschlins* Lieutenant - général au service du Roi de Naples, dont autrefois il organisa les troupes, Inspecteur - général & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom au service de France avant la Révolution. Ce choix étoit fait pour inspirer & inspira la confiance publique. Toutes les pratiques des corrupteurs directoriaux, & les listes de proscription qu'ils firent circuler, échouèrent contr'elle.

Mais les ennemis intérieurs n'étoient ni réprimés ni expulsés ; quinze à vingt mille François n'étoient séparés des Grisons que par le Rhin sans défense ; les communications, les manœuvres & les complots avoient encore leur libre cours.

Enfin, le 5 Octobre, la conspiration parut avoir atteint sa maturité : des Officiers supérieurs François vinrent s'entretenir à Mayenfeld, avec leurs complices, & reconnoître les postes gardés par les Grisons. Dans la nuit suivante, les révolutionnaires se réunirent & s'armèrent secrettement à Mayenfeld & à Malans. Heureusement l'imprudence d'une de leurs patrouilles les décela. Les Communes voisines se portèrent au lieu de ce rassemblement, désarmèrent les Jacobins ; tous leurs chefs furent arrêtés ; & au son du tocsin, dix mille paysans armés & résolus se portèrent à tous les passages.

Si les conjurés eussent réussi à ouvrir le pays à l'Ennemi, le Directoire eût proclamé, selon l'usage, que le *vœu du Peuple* avoit appellé ses armées, & que la Nation avoit mis sa liberté sous sa protection. Tous les Journalistes de France, d'Italie, de Suisse & d'Allemagne eussent absous cette infâme tricherie, & répété ce mot d'ordre inventé en 1789, le *vœu du Peuple.*

Dans son désappointement, le Résident François adressa une note aux Régens des Ligues Grises, en demandant réparation des outrages faits aux François & à leurs adhérents, & l'élargissement de ces derniers. A l'insolence de cette réquisition, il joignit la menace d'une guerre immédiate, si les Grisons n'admettoient pas sans délai la Constitution Helvétique ; il donna sa *parole d'honneur* [quel honneur !] qu'on comptoit vainement sur l'appui de l'Empereur. Sur la réponse très-ferme des Régens, il se présenta à Coire cinq jours après, & au langage impératif il fit succéder celui de l'hypocrisie. Il garantit le respect du Directoire pour la Constitution de la contrée, & sa tendresse pour les Grisons. — On ne tint pas plus de cas de son imposture que de ses menaces ; & le 14, il fit ses adieux à cette République, qu'il n'avoit pu subvertir, par une lettre d'injures & de forfanteries, telle que doit l'écrire un employé du Directoire.

Cette correſpondance a été imprimée : c'eſt un nonveau témoignage de la duplicité qui caractériſe la Chancellerie diplomatique des Régénérateurs du genre-humain.

Le jour même du départ de *Florent Guyot*, le Baron de *Crouthal*, Miniſtre impérial, notifia à la Régence des Ligues une lettre du Baron de *Thugut*, qui aſſuroit la République qu'à ſa première demande les troupes Impériales ſe porteroient à ſon ſecours. Cette dépêche fut ſuivie, le lendemain 15, de l'arrivée à Coire du Comte de *Bellegarde*, Feld-Maréchal, Lieutenant des Armées Impériales, & du Baron d'*Auffenberg*, Général Major. Le 17, on ſigna une convention ſimple & courte, où les anciens traités ſont rappellés, & par laquelle les Griſons en requièrent l'exécution de ſa Majeſté l'Empereur, en promettant de remettre à ſes troupes tous les poſtes & paſſages qui peuvent aſſurer la défenſe du pays. De leur côté, les Généraux Autrichiens s'engagent, au nom de leur Souverain, de protéger, contre toute attaque, cet ancien allié, de reſpecter ſes libertés, franchiſes & indépendance, de n'intervertir en rien dans le gouvernement intérieur, & de faire obſerver une exacte diſcipline.

Le 18, trois bataillons de *Bréchainville* infanterie, un bataillon de Valaques, & un eſcadron

des Dragons de l'Archiduc Jean, occupèrent les principaux passages ; d'autres corps les ont suivis postérieurement jusqu'aux sources du Rhin, & aux frontières de l'Italie : on a garni les défilés aujourd'hui impénétrables de cette citadelle naturelle. Un corps de trois mille Chasseurs Grisons fait le service en commun avec les Impériaux. La fermeté, la prudence, le hazard ; ont consommé cette délivrance ; la droiture & la fidélité l'ont consolidée.

Ces montagnes gigantesques, dont le Rhin baigne les vallées inférieures, sont le réservoir de ce fleuve, de l'Adda, de l'Inn, & versent leurs eaux dans la Méditerannée & dans l'Océan. C'est en définir l'importance militaire. Elles surmontent les passes du Tirol, & les derrières du Milanais, par le pays de Côme & les Bailliages Suisses d'Italie. Quiconque veut porter la guerre en Lombardie, a dans les Grisons, la Valteline & le Comté de Chiavenne, les vallées & les sommets dominateurs. Leur occupation fournit aux Suisses opprimés un réfuge, un point de réunion, une espérance ; elle augmente les difficultés qu'auront les François à prolonger leur joug dans une contrée où leur nom sera abhorré jusqu'à la dernère postérité.

Mais l'Empereur profitera-t-il de ces avantages ? Mais autorisé par le Traité d'Union hé-

réditaire de 1518 avec les Grisons, par le Capitulat de Milan de 1639, par celui de *Charles VI* en 1726, à faire rentrer, sous la domination de leurs légitimes Souverains, la Valteline & le comté de Chiavenne, qu'il importe à la sûreté de ses Etats de détacher la République Cisalpine, étendra-t-il jusqu'à ces deux Provinces le secours de sa protection? Enfin, se bornera-t-il à avoir assuré son voisinage immédiat, sans disputer aux François la Suisse ajoutée au nombre de leurs Départemens?

C'est une question; & l'on peut craindre qu'elle ne le soit long-temps encore, ou très-probablement pour le cours de l'hiver, à moins que la guerre ne s'allume en Italie; autre problême aussi peu résolu que le précédent.

Le Directoire a trompé l'attente du vulgaire, & même du Public, en dévorant l'occupation des Grisons par les troupes Impériales. Aucune hostilité, aucune apparence d'hostilités de sa part, n'ont suivi cet évènement. Son Général *Schawenbourg*, qui probablement expiera bientôt son inadvertance, a fait mettre à l'ordre de l'armée, le 24 Octobre, que la démarche des Autrichiens ne devoit troubler en rien l'harmonie entre l'Empereur & la France. L'opinion universelle du Continent repoussoit encore le 15

de ce mois, l'idée que cet incident entraîneroit une rupture.

Cette diſſimulation du Directoire atteſte ſa prudence, & correſpond à ſes deſſeins futurs. Avant d'éclater, il a beſoin de renforcer ſon armée en Suiſſe, de faire lever le contingent de 24,000 hommes que lui a promis ce raſſemblement de créatures qui ſiègent, en ſon nom, dans la Convention & le Directoire Helvétiques; il a beaucoup d'avantages à différer la guerre; enfin, il eſt à croire qu'il n'a point perdu l'eſpoir de duper la Cour de Vienne par des conceſſions en Italie, ni celui de la retenir dans l'inaction en ſuſpendant toute attaque.

Dans l'intervalle, & au milieu de ſes embûches, il ne néglige rien. Ses troupes ſe ſont emparées de Baſle, de Schaffouſe, des arſenaux de la Suiſſe entière, dont il avoit juré & proclamé la reſtitution : il hériſſera cette contrée de retranchemens; il en habituera les habitans à l'incrédulité ſur aucuns ſecours, à la patience dans leurs miſères; ſes brigades faciliteront à ſes Commis, les Adminiſtrateurs & Légiſlateurs qui ſiègent à Lucerne, les levées d'hommes & d'argent dont ils ont fait une ordonnance à la fin du mois dernier.

Cette diſpoſition, il eſt vrai, a ranimé le dé-

ſeſpoir, & rouvert toutes les plaies; une émigration ſoutenue des jeunes gens en a été le fruit: la réſiſtance aux contributions ne ſera pas moins générale; mais on ſe laſſera de réſiſter ſans fruit; les propriétaires, plus timides, donneront l'exemple de la ſoumiſſion, & les Peuples finiront par l'imiter.

Tels ſeront les infaillibles réſultats de la paix; ou ſeulement de la guerre différée.

Je le répète, la Suiſſe ne croit point à celle-ci; & tant qu'elle n'y croira pas, rien d'utile à en eſpérer. Juſques dans l'armée Autrichienne on partage cette incrédulité. Point de doute que le Directoire ne travaille à la juſtifier par des négociations ſucceſſives, & par ſon attention à prévenir des ſujets de rupture immédiate.

Les autorités révolutionnaires auxquelles il a confié la Vice-Régence de la Suiſſe, continuent à donner les plus mépriſables témoignages de ſervilité & de ſtupidité. On a déclamé, & avec raiſon, contre les baſſeſſes des Courtiſans dans les Monarchies; mais l'aviliſſement des Républicains modernes offre un caractère d'abjection, qu'on chercheroit vainement dans les Etats deſpotiques.

Trois Directeurs, une vingtaine de Deputés, dévoués à la Suprématie Françoiſe, & la plupart Vaudois, Valaiſans, ou Italiens, c'eſt-à-dire,

étrangers à l'ancienne Helvétie, disposent du Gouvernement. La majorité des Représentans ou ne prend aucune part aux délibérations, ou se garde de les contredire. Désentachée sur la Révolution par la plus horrible expérience, cette majorité muette signe les malheurs de sa patrie, sans oser ni les approuver, ni leur résister, ni retrograder. Voilà où arrivent des hommes bornés, imprudens, & honnêtes, qu'en esprit faux l'amour-propre & les passions précipitent dans les confrairies révolutionnaires : la terreur ou la honte, la lâcheté ou la crainte des ressentimens, vous empêchent de déserter une cause reconnue abominable, &, d'auxiliaires actifs des premiers désordres, vous forcent de rester les instrumens passifs, ou les témoins inutiles de leurs effets.

——————— *Facilis descensus Averni.*

Tel est l'invincible ascendant de toute révolution faite par la France, ou sur la base des doctrines adoptées par ses démagogues, qu'il est impossible d'arrêter nulle part le cours d'injustices, de violences & de tyrannie dont la Monarchie Françoise a été le théâtre. Ou il faut se garder d'aspirer à aucune révolution, ou se persuader qu'elle prendra le caractère hideux de la révolution de Paris. — La Suisse répète cette preuve.

Au mépris des ſentimens religieux, généralement enracinés dans cette contrée, les légiſlateurs ont délibéré s'ils invoqueroient ou non la Divinité à l'ouverture de leurs délibérations; décidé que DIEU ſeroit banni de cette enceinte. La diſcuſſion a été pire que le décret.

La ſpoliation des propriétés eccléſiaſtiques & féodales, ſans remplacement, a pris ſon cours, & a été déterminée par des opinans ſans propriété.

Depuis le milieu du ſeizième ſiècle, la Suiſſe a été préſervée de toute guerre étrangère. Le premier fruit de ſa révolution eſt de lui rendre néceſſaire cette calamité, en l'attachant au tourbillon de la République Françoiſe. Tous les libres Helvétiens, de 20 à 25 ans, ſont en *réquiſition*, & le ſont par les ordres des Repréſentans du Peuple. Pour appaiſer la fermentation & arrêter les émigrations qui ont ſuivi cette meſure, il a fallu uſer d'hypocriſie, tromper le peuple ſur la deſtination de cet armement, & après avoir vendu, *par traité*, ſon ſang au Directoire de Paris, proclamer que cette levée dans l'arrière-ſaiſon ne doit ſervir qu'à *des jeux militaires*.

Les contributions directes étoient inconnues dans les treize Cantons, ſous le règne de la *tyrannie*. Sous celui de la *liberté* on taxe, non la dépenſe, non le revenu, mais le capital de chaque propriétaire.

Autrefois, le moindre dommage supporté par l'un des membres de l'Union Helvétique, de la part d'une Puiſſance étrangère, armoit les réclamations & l'appui de l'Union entière. Aujourd'hui, les Chefs, les mandataires de la Suiſſe, célèbrent *par décret*, avec la pompe d'une ſolennité & l'allégreſſe d'un jour de fête, le maſſacre du Canton d'Underwalden, l'aſſerviſſement des Cantons voiſins, & la *gloire* des maſſacreurs. Ils les ont *remerciés* d'avoir extirpé la *rebellion.* Le ſeul regret qu'on apperçoive dans cette délibération fratricide, eſt celui qu'ont le Directoire & la Légiſlature de n'avoir pas concouru eux-mêmes à l'extermination de leurs compatriotes.

Trois cents traîtres mercenaires des Griſons, n'ayant pu livrer leur patrie aux François, & échappés par la fuite à la juſte ſévérité des loix, les Autorités Helvétiques ont recueilli ces *Frères malheureux* : le Peuple ayant accablé de mépris & d'inſultes ces coupables transfuges, les Repréſentans du Peuple ont menacé le Peuple de châtimens, & ordonné le *reſpect* pour *ces victimes de la tyrannie.*

Le Directoire, s'emparant des arſenaux, des villes, des forteresſes de la Suiſſe, la traite, non en pays allié, mais en pays de conquête ; ſes Régens ſouffrent, approuvent, concourent à tout

Le mécontentement, les résistances, les malédictions étant, dans le Peuple & le Public, les résultats d'un tel régime, les Régisseurs sont forcés de sacrifier la liberté publique à leur sûreté personnelle. Ils ont décrété le 9 de ce mois, » de prendre les mesures les plus rigoureuses » & les plus promptes contre les Emissaires de » l'aristocratie, contre ceux qui débitent des » nouvelles fausses & alarmantes, & contre les » Gazettes. « On croit entendre *Robespierre*, *Danton* ou *Merlin*.

En deux mots; en Suisse comme en Hollande, en Hollande comme à Milan, à Gênes comme à Rome, & par-tout comme à Paris, la révolution trace le même cercle; des insurrections, des violences, des harangues, des pamphlets & des crimes pour renverser l'autorité légitime; des massacres, des proscriptions, des soldats, des confiscations, des impôts, des déportations, la liberté de la presse & de la parole étouffées, pour conserver l'autorité usurpée. Depuis 1789, tel est le résumé de l'histoire de France & de ses imitateurs : tels sont les prodiges du républicanisme & du perfectionnement à la fin du 18e siècle.

L'armée Françoise est presque toute entière cantonnée aux frontières orientales de la Suisse, depuis Schaffouse jusqu'au Canton d'Uri, &

borde la Turgovie, le pays de St-Gall, & le Rhinthal. Elle a des garnisons à Basle, à Schafsoule, à Zurich, &c. On la suppose forte de trente mille hommes.

Le Corps Autrichien qui défend les Grisons, forme l'avant-garde de l'Armée Impériale en Baviére, dont le quartier-général étoit encore le 12 de ce mois à Friedberg, petite ville sur le Lech, entre Augsbourg & Munich. — L'Archiduc *Charles*, Chef de cette armée, y est arrivé dans les premiers jours de ce mois. Elle ne s'élevoit pas alors au-dessus de 40 à 50 mille hommes, dont, d'un trait de plume, les gazetiers font 70 mille hommes effectifs; mais il est vrai que différens corps de la Bohême étoient alors en marche pour s'y réunir. Vraisemblablement ces derniers seront remplacés par les Russes, dont les premières colonnes approchoient de la Moravie vers la fin d'Octobre. Les troupes Bavaroises ont été remplacées à Straubing & à Ingolstadt par des garnisons Autrichiennes.

Tous ces mouvemens militaires, souvent si trompeurs, fortifient les préjugés publics sur la proximité d'une rupture, & sont du moins des indices non équivoques de l'état d'observation auquel sont condamnées deux Puissances réconciliées il y a un an par un traité, maintenant aussi caduc que les Capitulaires de Charlemagne.

GRANDE-BRETAGNE.

APRÈS une vacance de cinq mois, le Parlement a repris ses travaux le 20. S. M. a fait l'ouverture de la session par un discours non moins mémorable que les événemens & les conjonctures qui en ont formé le texte. Peu de Monarques se trouvèrent jamais en position de parler comme l'a fait le Roi d'Angleterre, & de présenter à leur nation un tableau plus véridique de sa gloire, de sa prospérité, & de son patriotisme.

Voici la Traduction de ce discours.

Milords & Messieurs,

LES événemens qui ont eu lieu dans le cours de cette année, & les succès signalés dont la bénédiction de la Providence a favorisé mes armes, ont amené les plus heureuses conséquences, & essentiellement accru la prospérité & la gloire de notre Patrie.

La succession sans exemple de nos triomphes maritimes a reçu une nouvelle splendeur de l'action aussi mémorable que décisive dans laquelle un détachement de ma flotte, sous les ordres du Contre-Amiral lord Nelson, a attaqué & presqu'entièrement détruit les forces supérieures de l'ennemi, fortifié par tous les avantages de sa position.

Par cette grande & éclatante victoire, une entreprise, dont l'injustice, la perfidie & l'extravagance occupoient l'attention de l'Univers, & dont le but se trouvoit particulièrement dirigé contre les plus précieux intérêts de l'Empire Britannique, a tourné, dès le premier pas, à la confusion de ses Auteurs. Ce coup porté au pouvoir & à l'influence de la France, a fait naitre des circonstances, dont l'avantage, développé par des efforts convenables de la part des autres Puissances, pourra conduire à la délivrance générale de l'Europe.

La sagesse & la magnanimité qu'a déployé si éminemment, dans cette conjoncture, l'Empereur de Russie; la décision & la vigueur de la Porte-Ottomane, ont montré que ces Puissances sont pénétrées de l'importance de la crise actuelle; & leur exemple, ajouté aux dispositions presque généralement manifestées dans les contrées qui se débattent sous la tyrannie de la France, doit servir aux autres Etats d'encouragement décisif, à adopter cette ligne énergique de conduite, que l'expérience a prouvé être seule compatible avec la sûreté ou l'honneur.

L'étendue de nos préparatifs intérieurs, les démonstrations de zèle & de courage dans toutes les classes de mes sujets, ont détourné l'ennemy d'essayer l'exécution de sa vaine menace d'invasion sur les côtes de ce Royaume.

La rebellion d'Irlande qu'il avoit fomentée a été réprimée & abattue; le corps de troupes qu'il avoit débarqué pour la soutenir, a été contraint de mettre bas les armes; & depuis, par la vigilance & l'activité de mes escadres, les armemens qu'il destinoit au même but ont été pris ou dispersés. Les desseins & les principes de ceux qui, de concert avec notre ennemi invétéré, méditoient dès long-tems

tems la ruine de notre Conſtitution, ont été pleinement découverts, mis au jour, & leur trahiſon rendue manifeſte à tous les yeux.

Ceux qu'ils avoient égarés ou ſéduits doivent maintenant ſe pénétrer de leurs devoirs; & la profonde impreſſion des misères & des horreurs qu'ont enfanté ces perfides complots, gravera, dans l'eſprit de tous mes fidèles ſujets, la néceſſité de perſévérer à repouſſer, avec fermeté, toute attaque faite aux Loix & au Gouvernement légal de leur Patrie.

Meſſieurs de la Chambre des Communes.

Sous le poids inévitable d'une guerre prolongée, c'eſt pour moi une grande ſatisfaction d'obſerver que le produit du revenu public a pleinement balancé l'accroiſſement de nos dépenſes permanentes; que le crédit national s'eſt ſoutenu & augmenté; que le Commerce & l'induſtrie de mes Sujets a continué à s'étendre & à fleurir dans une proportion encore inouie.

La ſituation dans laquelle nous ſommes, rend malheureuſement indiſpenſable à la ſûreté publique la prolongation du fardeau des dépenſes; mais l'état de nos reſſources, le bon jugement & l'eſprit public qui dominent dans toutes les parties de mon Royaume, vous mettront, je l'eſpère, en état de pourvoir aux ſubſides néceſſaires ſans inconvénient ſenſible pour mon Peuple, & avec auſſi peu d'augmentation que poſſible aux charges permanentes de l'Etat. Vos derniers progrès vers ce ſyſtême, réſultant des meſures priſes dans la Seſſion précédente, & l'appui donné au crédit public par l'adoption du plan pour le rachat de la taxe des terres, ont eu les effets les plus avantageux; vous ne laiſſerez échapper, je me le perſuade, aucune occaſion de les maintenir & de les étendre.

Milords & Messieurs,

Je me repose avec confiance sur la durée de vos efforts, pour m'assurer les moyens d'amener enfin la grande lutte dans laquelle nous sommes engagés, à une salutaire & honorable conclusion.

Nous avons surmonté de nombreuses & grandes difficultés; notre persévérance dans une cause juste a été récompensée par des succès éclatans; notre situation présente, comparée avec celle des autres Etats, prouve évidemment à quel point, dans cette époque de danger & de calamité générale, la sûreté & le bonheur de la Nation Britannique ont dépendu (avec la protection de la Providence) de sa constance, de son énergie & de ses vertus.

Il n'entre pas dans la nature du *Mercure Britannique* de transcrire le Journal des séances parlementaires, & il seroit peu conforme au respect qu'un Etranger doit à cette assemblée, de se permettre un jugement sur ses débats. Nous nous renfermerons dans l'analyse sommaire des principaux objets, & de l'esprit des séances les plus importantes.

La motion d'une adresse à S. M., faite dans la Chambre-Haute par Lord *Darnley*, & dans les Communes par Lord *Granville-Leveson-Gower*, passa sans opposition de suffrages, mais non pas sans observations.

Dans la Chambre des Pairs, le Marquis de *Lansdown* peignit à grands traits le Gouverne-

ment de France ; la néceſſité d'en arrêter les progrés, l'imperfection & les vices des Confédérations continentales, les obſtacles qui s'opposent à leur efficacité. « Les ravages continuels » des François, dit l'orateur, leur déteſtable » tyrannie, ſans principes & ſans freins, leur » perverſité & leur baſſeſſe, n'inſpirent à tout » ami de la liberté & de l'humanité d'autre » penſée que celle de fermer la carrière des » horribles calamités auxquelles ils ont dévoté » l'Univers. Hautement je fais profeſſion de ce » ſentiment : les François l'ont provoqué par » leur rapacité, par leur perfidie, par les hor- » reurs dont ils s'entourent. Je me félicite de » voir que cette opinion ſoit devenue una- » nime. »

Ces expreſſions d'abondance ſont d'autant plus remarquables, que les révolutionnaires François, habitués à confondre les contradicteurs du Miniſtère avec les approbateurs de leur conduite, ſe ſont prévalus plus d'une fois, par l'inexpérience qui les caractériſe, de quelques phraſes mal interprétées des diſcours antérieurs de S. S. Nul doute que cette deſcription énergique & complette de leur politique, ne mérite à ſon auteur la diſgrace des Républicains modernes, comme elle lui aſſure le ſuffrage de tous les hommes éclairés.

Les reproches dont S. S a frappé les Coalitions en général, les doutes qu'il a manifesté touchant le succès de ces alliances, que des intérêts complexes mènent ordinairement à leur dissolution, les applications particulières qu'il a ajoutées à ses remarques, ne l'ont point empêché de reconnoître la nécessité, & d'exprimer le désir d'une union générale, fondée sur l'évidence du danger commun, sur le désintéressement & la justice, mais dont le silence de S. M. lui laissoit concevoir de foibles espérances.

De ces prémices déduites avec l'expérience d'un homme d'état & le talent d'un orateur, le Marquis *de Lansdown* a tiré une conclusion qui a remporté moins de suffrages.

Revenant à la question de la paix, à quelques observations mesurées sur les premières ouvertures & sur leur issue, il a considéré le retour de la tranquillité comme la meilleure conséquence des victoires, & celles-ci comme l'utile époque de nouvelles tentatives pacifiques, ou du moins d'une déclaration qu'on étoit prêt à les renouveler.

Entre les passages de ce discours, si digne d'attention, il en est un que le Gouvernement de Paris ne sauroit trop méditer. « Toute opposition a disparu, a dit Sa Seigneurie : quelques-» uns veulent quelle soit morte, ensévelie, &

» qu'elle n'exiſte plus *comme parti*. J'en parle ſans » connoiſſance perſonnelle, car je n'ai jamais » été homme de parti. Quoi qu'il en ſoit, elle » eſt anéantie ; en s'aſſurant de l'opinion popu- » laire, la Couronne empêchera tout eſprit de » parti de repouſſer. »

Lord *Holland* a dépaſſé de beaucoup le Marquis de *Lanſdown*, dans ſes objections contre les alliances continentales, dans ſes accuſations très-vives contre quelques puiſſances, dans ſes regrets de n'appercevoir aucune annonce pacifique dans le diſcours du Trône, & au ſein du Parlement qu'une diſpoſition guerrière.

Lord *Mulgrave* a réfuté le préopinant ; & après lui Lord *Grenville* a examiné & traité avec l'avantage que lui donne ſa place, & avec une grande ſupériorité de raiſon, les obſervations des deux premiers orateurs. Il a rétabli l'honneur, la convenance, l'impérieuſe néceſſité des alliances continentales en ce moment ; il a montré les différences exiſtantes entre ces connexions étrangères & celles que l'on combattit autrefois ; enfin il a prouvé qu'en ceci l'expérience devoit déterminer le jugement. » A quelle cauſe, a dit Sa Seigneurie, attribuer » la détreſſe, les dangers, les humiliations de » quelques Puiſſances du Continent, ſi ce n'eſt » à l'erreur des paix partielles, illuſoires &

» perfides ? Elles ont pris leur ſource dans la » déſunion, & n'ont abouti qu'à accélérer la » ruine des Etats aſſez aveugles pour s'y ſou- » mettre. Qu'ont produit l'iſolation & l'égoïſ- » me auxquels on voudroit nous entraîner ? Les » ſuccès de la France à diviſer la force de ceux » qu'elle redoutoit : ils lui ont facilité la con- » quête des contrées aſſez imprudentes pour » écouter des propoſitions fallacieuſes d'accom- » modement & de neutralité. Que la France par- » vienne à ſe rendre maîtreſſe du Continent, » nous ſera-t-il jamais poſſible d'obtenir une paix » *sûre & honorable ?* »

Entre les diſcours prononcés à la Chambre des Communes, celui de Lord *Granville-Leveſon-Gower*, jeune encore, a captivé l'attention par la force, la juſteſſe & l'élévation des idées.

Le 21, les deux Chambres ont voté des remercîmens unanimes à Lord *Nelſon*, à Sir *John Borlaſe-Warren*, aux Officiers & aux équipages. Sur la motion de M. *Dundas*, une adreſſe ſera préſentée à Sa Majeſté, pour la prier d'ordonner dans l'Egliſe de Saint-Paul l'érection d'un monument à la mémoire du Capitaine *Weſtcote*, tué à la journée du premier Août. Sur la demande contenue dans un Meſſage du Roi, les Communes ont voté, en faveur de Lord *Nelſon*, une penſion de deux mille livres ſterling, reverſible

à ses deux héritiers mâles. Le sentiment qui a accompagné ces différentes délibérations, & l'épanchement universel d'esprit public qui les a caractérisées, sont pour la Marine Britannique une récompense bien supérieure aux décorations & aux rétributions pécuniaires.

Dans les sujets de réflexion que le sens de l'opinion publique, la puissance pécuniaire, & le patriotisme de ce pays-ci, peuvent fournir à la République Françoise; dans le nombre des exemples que l'Angleterre donne aux autres peuples, il en est peu d'aussi éclatans que celui de la délibération *unanime*, prise le 21 à l'Hôtel du Lord Maire, par une Assemblée de mille quatre cents soixante Négocians, Banquiers, & Marchands de Londres.

L'objet de cette réunion étoit de déclarer » le sentiment du Commerce, & sa confiance » dans les ressources de la Grande-Bretagne, » pour maintenir l'*honneur* & l'*indépendance* de » l'Etat; de témoigner l'empressement général » à soutenir avec énergie telles mesures que la » Législature jugera les plus adaptées au déve- » loppement de ces ressources, le plus actif & » le plus égal; enfin, de s'en remettre à la sa- » gesse pour le choix des moyens d'opposer une » ultérieure & vigoureuse résistance aux forces

» & aux prétentions de l'Ennemi, & à parvenir » à une paix ſtable & glorieuſe. «

Il y a loin d'une ſemblable Convocation & de ſes réſolutions à un Comité Directorial d'une trentaine d'Agioteurs apoſtés & de Négocians ſous la terreur, qui offroient *par ordre*, il y a un an, au Gouvernement François, un miſérable *prêt imaginaire*, hypothéqué ſur le ſaccagement de l'Angleterre.

Les meſures auxquelles fait alluſion la délibération citée, ſeront expoſées inceſſamment par M. *Pitt*. Elles conſiſtent, ſuivant l'opinion générale, non à ſur-taxer la dépenſe des contribuables, comme on le fit l'année dernière, mais à impoſer le revenu; converſion qui, à l'avantage de l'équité & de l'égalité proportionnelle de l'impoſition, unit celui de la rendre infiniment plus productive & plus ſimple.

Archibald-Wolfe-Tone; principal auteur de l'Aſſociation des Irlandois-Unis, & de leur organiſation, paſſé en France, & l'organe des Rebelles auprès du Directoire, avoit été pris ſur le vaiſſeau *le Hoche*, ſous le nom de Général *Smith*, reconnu & mis en jugement. Durant un débat de compétence qui s'étoit élevé entre la Cour Martiale nantie du procès de ce Chef, & celle du Banc du Roi qui le revendiquoit

comme ſujet Irlandois, en vertu de l'*Habeas Corpus*, il s'eſt coupé la gorge dans ſa priſon, & eſt mort des ſuites de ſa bleſſure.

D'après la lecture attentive des pièces annexées au Rapport du Comité des Communes d'Irlande, touchant la Rebellion, j'oſe affirmer que *Wolfe-Tone* & ſes camarades ſurpaſſoient autant en profondeur, en combinaiſons, en connoiſſance des hommes, & en génie révolutionnaire, les étourdis factieux de 1789, leurs ſucceſſeurs les *Briſſot*, les *Guadet*, les *Danton*, les *Robeſpierre*, les *Tallien*, les *Barras*, que *Cromwell* ſurpaſſoit *Mazanillo*. Ce recueil, publié par le Parlement d'Irlande, doit ſervir de bréviaire à tous les Gouvernemens : ils y verront l'intérieur de la méchanique révolutionnaire, & frémiront du péril auquel les nations ſont expoſées depuis la découverte de ce fléau ſorti des fanges de Paris, que promène ſur l'Univers une autorité collective auſſi puiſſante que *Louis XIV*, avec le génie de *Céſar Borgia* & d'*Alexandre VI*.

Rapporter les inventions & les conjectures circulantes ſur l'Egypte, ce ſeroit abuſer de la crédulité publique. *Buonaparte* eſt intact contre les Arabes qui le harcelent, & les Mameloucks confinés en Syrie & aux frontières de l'Abyſ-

ſinie. Les Arabes paroiſſent regarder ſon armée & ſes bagages comme une caravane à épier & à voler, mais non comme un ennemi auquel ils ſe haſardent de faire tête. Les naturels déſarmés, lâches & abrutis par huit cents ans de ſervitude, ne valent pas, dans leur population entière, une compagnie d'infanterie Ruſſe. Il faudra d'autres moyens pour réduire ces nouveaux croiſés; la nature, le climat, la peſte & la fièvre, ne les ménageront pas plus que les anciens. Leur déperdition journalière eſt inévitable; mais ſon effet ſera lent tant qu'elle ne ſera pas ſecondée par des armemens convenables.

Il paroît que *Buonaparte* a occupé le Delta & Damiette, mais ſans évacuer le Caire : il eſt probable qu'il reſſerrera ſes forces ſur cette péninſule, qui offre à l'art de grands moyens de défenſe. Quant à ceux qui l'envoient en Syrie, de la Syrie en Perſe, & de l'Euphrate aux Grandes-Indes, nous ne demandons qu'un châtiment pour ces romanciers, c'eſt qu'ils ſoient du voyage.

Même incertitude ſur les Eſcadres Ruſſe & Ottomane ſortie des Dardanelles. Pas un mot, dans le fatras des nouvelles publiques, qui éclaire le jugement, même ſur leur deſtination. Lorſqu'on voit les plus grandes forces de la

Porte-Ottommane échouer & se replier devant un rebelle, réduit à une mauvaise forteresse & à 20,000 hommes, on a peine à espérer que la punition de *Buonaparte* vienne de ce côté-là.

Quoiqu'on en ait dit & affirmé, le Roi de Naples n'a point déclaré la guerre au Directoire, ni n'est sorti de ses frontières. On lui donne une armée de cent mille hommes : si ce dénombrement est admissible, il affoiblit l'opinion d'une guerre offensive & immédiate ; car je doute qu'on se hasarde à entrer en campagne contre un ennemi qu'une victoire rendroit maître de Naples avec 60,000 hommes de nouvelles levées.

Le 29 Octobre, le Directoire avoit publié un nouveau titre de son Code de Loi Commune, répandu avec profusion, & communiqué avec fierté aux Ministres Etrangers résidant à Paris. Par son arrêté, il assujétissoit à son glaive, & frappoit de mort, comme pirate, tout individu originaire des Etats Neutres, alliés ou amis de la France, qui seroit reconnu parmi l'équipage d'un vaisseau ennemi. Depuis qu'il existe des guerres maritimes, aucune Puissance, je le crois, n'osa se permettre un pareil attentat. On sait assez qu'il ne pourroit recevoir de légalité que d'une convention générale entre les Etats. Le droit des nations ne seroit plus qu'un vain mot,

ſi chacunes d'elles uſurpoit le jugement des cas où il lui devient licite de s'en écarter.

C'eſt dans la colère où l'ont jeté les victoires Britanniques que le Directoire a rendu cette déciſion. Elle eſt un outrage à toutes les Puiſſances, autant qu'à l'Angleterre même ; elle eſt une preuve nouvelle que la France actuelle n'appartient plus au ſyſtême ſocial.

Juſqu'ici le Gouvernement Anglois avoit négligé avec mépris ces décrets de Sauvages dans l'ivreſſe, par leſquels la République Françoiſe ordonnna le maſſacre des priſonniers de guerre. Il n'y a qu'une Régence ſemblable à celle de Paris, qui, à l'inſtant où elle envoyoit cinq mille de ſes ſoldats ſe faire ſaiſir en Irlande, auroit eu l'abſurdité barbare d'ordonner le meurtre de tout Anglois pris au débarquement ſur les côtes de France.

Pour mettre fin à cette frénéſie, Sa Majeſté Britannique a fait ſignifier, il y a quinze jours, au nommé *Niou*, ancien Conventionnel aujourd'hui Commiſſaire des priſonniers Français en Angleterre, la réſolution d'uſer de repréſailles, ſur ces priſonniers, ſi le dernier arrêté du Directoire étoit mis à exécution. C'eſt un *Gouvernement* cependant, ce ſont les Chefs d'une *République*, qui, de gaité de cœur, expoſent ainſi trente mille Français captifs à

expier la démence de quatre Avocats & d'un Capitaine d'Infanterie, reſſuſcitant *Caligula* au Luxembourg.

Des avis certains ne nous laiſſent aucun doute ſur la perplexité où ſe trouve leur politique. *Merlin* avouoit dernièrement à l'un de ſes confidens qu'ils avoient commis une faute irréparable d'avoir achevé de révolutionner le Continent. Ils ont délibéré s'ils n'emploieroient pas au ſervice de terre les derniers ſecours qu'ils ont obtenus du Corps Légiſlatif pour la Marine. Leur orgueil perſonnel, la vanité nationale, la crainte des clameurs des villes maritimes, ont ſuſpendu cette réſolution. Telle eſt la cauſe eſſentielle de leur indéciſion à l'égard du Roi de Naples, de l'Empire; mais le Continent peut en conclure que ſon danger eſt bien plus certain que celui de l'Angleterre, puiſque ſa ruine eſt le but définitif de la République Françoiſe, ſoit qu'elle pourſuive l'extermination de la Grande-Bretagne, ſoit qu'elle faſſe diverſion à ce projet, pour réunir ſes forces dans une guerre de terre.

SUITE DU MANIFESTE

Que la Porte Ottomane a fait remettre à tous les Ministres des Cours étrangères résidants à Constantinople.

Avant que les lettres de Ruffin au Directoire, & celles de la Sublime Porte à son Ambassadeur, eussent pu parvenir à Paris, ledit Chargé d'affaires reçut des lettres d'une date ancienne, dans lesquelles, à ce qu'il dit, le Directoire lui écrivoit qu'il étoit vrai que Buonaparte avoit ordre de se rendre en Egypte, mais que cette expédition avoit (soi-disant) pour objet de punir les Beys d'Egypte, de procurer à la France des avantages commerciaux, & de nuire à la Cour d'Angleterre; qu'on se proposoit d'envoyer un Ambassadeur pour venir ici arranger cette affaire, & représenter à la Sublime Porte les différens rapports avantageux que cette expédition offroit pour ses intérêts; & que si la Porte osoit, pour cette affaire, déclarer la guerre à la République Françoise, elle se verroit aussitôt attaquée par les deux Cours Impériales: le susdit Chargé d'affaires remit une copie de ces lettres insignifiantes & pleines de futilités.

L'Ambassadeur de la Sublime Porte, Aly-Effendi d'après les ordres qu'il reçut, vit le Ministre des Relations extérieures, Talleyrand-Périgord; lui fit connoître le précis des lettres qu'il venoit de recevoir de la Sublime Porte, & le pria de lui donner sur leur contenu une réréponse officielle & catégorique. Aly-Effendi, dans sa réponse, informa la Sublime Porte que ledit personnage, empruntant le langage de la fourberie & de la dissimulation, oubliant sans doute ce qu'il avoit déjà écrit à Ruffin, nia si absolument l'expédition des François pour l'Egypte, qu'il n'eut pas honte de lui dire que la mission de Buonaparte n'avoit pour objet que la conquête de Malte;

que la destruction de l'Ordre de Malte étoit un événement avantageux pour tous les Musulmans, & qu'il devoit exciter la reconnoissance de la Sublime Porte ; enfin, qu'on n'avoit pas d'autre intention que de conserver & de fortifier de plus en plus l'amitié qui, depuis long-tems, unissoit la France avec la Sublime Porte.}

Cette réponse du Ministre étant tout-à-fait contradictoire avec les informations que le susdit Chargé d'affaires a données à la Sublime Porte.il est évident que l'intention perfide & astucieuse du Directoire a été de séduire & tromper la Sublime Porte ; & que n'ayant pu, à cette époque, être informé du sort de l'expédition en Egypte, il a voulu gagner du tems, jusqu'à ce qu'il pût en recevoir des nouvelles certaines. Cette conduite extraordinaire du Directoire François n'est-elle pas une preuve évidente, qu'aveuglé par son orgueil & sa vanité, il a oublié tous les principes reconnus & respectés par toutes les Cours, & qu'on ne peut ajouter foi à aucune de ses paroles ?

D'après ce qu'on a vu jusqu'à présent des procédés arbitraires & prépotens du Directoire, il n'a d'autre intention que celle de troubler l'ordre & l'harmonie du monde entier, & de détruire les liens qui unissent entr'eux tous les peuples & toutes nations : suivant sa convenance, tantôt il emploie des machinations secrettes, il fait jouer des ressorts cachés, & tantôt, en employant ouvertement le fer & le feu, il renverse les constitutions des Etats, il établit, comme il a fait en Italie, beaucoup de petites Républiques, dont la France veut être la République-mère. Par-tout il veut s'arroger le droit de régler à son gré les affaires publiques.

L'Egypte étant la porte des deux villes sacrées de Médine & la Mecque, l'invasion de cette province est une affaire de la plus grande importance pour tous les Musulmans. En conséquence, & suivant la déclaration que la Su-

blime Porte a déjà faite à ce sujet, comme il a été dit ci-dessus, tant au Chargé d'affaires susdit, qu'au Directoire, par le canal de son Ambassadeur Aly-Effendi, l'attaque injuste & inopinée & les hostilités de la France devant être, suivant les loix de la justice, repoussées par la force, pleins de confiance dans la miséricorde & l'assistance du Très-Haut, nous avons pris tous les moyens nécessaires pour repousser par terre & par mer les hostilités, pour vaincre & écraser nos ennemis; & il a été décidé qu'il est du devoir religieux de tout Musulman d'aller à la guerre contre la France.

D'après ces dispositions, ledit Chargé d'affaires & les autres employés de la mission Françoise ont été envoyés aux Sept Tours, où ils resteront en ôtage jusqu'au retour ici d'Aly-Effendi, & de ceux qui sont avec lui à Paris; & tous les Consuls & Négocians François établis à Constantinople & dans les autres Echelles du Levant, ainsi que leurs marchandises, ont été pareillement arrêtés & séquestrés, pour répondre du sort qu'auront eu en Egypte les marchands dépendans de la Sublime Porte, qui y sont détenus sans avoir pu être faits prisonniers de guerre, & jusqu'à ce qu'ils soient mis en liberté, & qu'ils aient obtenu la restitution de leurs marchandises, de leurs bâtimens, & qu'on ait relâché les vaisseaux de guerre de la Sublime Porte, & les équipages qui se trouvent à bord.

Il est certain que la sûreté & le repos de ses Etats ne fait pas un devoir seulement à la Sublime Porte de s'armer contre ceux qui ont élevé en France l'Etendard de la sédition & de la révolte; toutes les Puissances Européennes y ont le même intérêt; & elle espère que dans cette circonstance toutes les Cours amies s'intéresseront à la Sublime Porte, formeront des vœux pour elle, & s'occuperont à lui donner directement & indirectement des marques de leur amitié & disposition à la secourir.

Le 1 Rebyul Egire, 1213 (10 Septembre 1798.)

MERCURE BRITANNIQUE.

N°. VIII.

10 DÉCEMBRE, 1798.

Réponse à une question proposée à l'Auteur.

Vous m'apprenez que vous êtes occupé de rédiger dans votre langue une *Histoire de la Révolution de France;* et vous me demandez mon sentiment sur ceux qui vous ont précédé dans cette carrière.

Un annaliste peut recueillir le récit d'un événement; mais ce n'est qu'au bout d'un siècle qu'on écrit l'histoire d'une époque. Lorsqu'on est un *Clarendon*, un cardinal de *Retz*, un *Guichardin*, lorsqu'on a été soi-même acteur, et acteur important dans les affaires publiques, on est autorisé à en faire connoître les particularités, et le public les reçoit avec confiance.

Les contemporains peuvent transmettre à la postérité des mémoires de leurs tems : l'historien vient à leur suite, compare, éclaircit, et cherche la vérité dans ces matériaux, en écartant ce que les passions, l'esprit de parti et les préjugés ont dicté d'inexactitudes et d'infidélités.

Mais devancer ces mémoires particuliers, ces recherches indispensables de la critique, cette maturité que les années donnent à la juste connoissance des hommes et des faits, c'est écrire pour la curiosité et non pour la raison, c'est tracer un paysage au milieu des brouillards d'automne.

Mille faits intéressans de l'histoire ordinaire sont encore obscurs et douteux; ils ont épuisé la sagacité des savans, ou échappé à celle des hommes publics. Savons-nous quel fut le degré de la complicité de *César* dans la conjuration de *Catilina ?* On a élevé des doutes plausibles sur la réalité du complot formé contre Venise par le marquis de *Bedemar :* la mort de *Charles XII* a fait naître vingt conjectures ou relations diverses ; on ne sait encore si elle fut l'ouvrage d'un assassin, ou du canon de Frédéricshall.

Vous serez effrayé, à la moindre réflexion, de la tâche que vous vous préparez. Il a fallu près de deux siècles pour produire une histoire supportable de la Ligue ; et où sont vos *De Thou*,

vos *Sully*, vos *Péréfixe*, pour éclairer votre carrière ?

Il ne s'agit ici ni d'un règne, ni d'un ministère, ni d'une guerre civile, ni de quelques hommes à la tête des armées ou d'un Gouvernement. Qui vous guidera au milieu d'une confusion de sectes et de partis, dont l'origine, le but et le caractère embarrassent encore les gens instruits et les témoins ?

Les annales du monde nous ont conservé le souvenir de plusieurs de ces ères climatériques, où le vertige de la déraison, combiné avec les passions humaines, s'emparoit de la société, pour en détruire l'harmonie et punir les générations. Ce fléau s'est développé à époques périodiques, comme ceux de la petite vérole et de la fièvre tierce ; mais, chacune de ces époques eût sa force motrice et sa nature propres. Tout se ressemble dans les élémens, tout se diversifie dans les développemens : il faut distinguer ces différences et ces rapports ; ce discernement n'est pas l'ouvrage d'un jour, ni de dix ans.

Vous entendez répéter que la révolution de France est inouïe et épouvantable. Il n'y a rien d'inoui dans le monde, pas même l'étonnement des sots. Quant à l'épouvante ; hélas ! étoit-il plus doux d'être à Paris un royaliste loyal, lorsque *Charles le Mauvais* assassinoit le maréchal

de *Champagne* dans les bras même de son souverain ? Étoit-il plus doux d'être l'amiral de *Coligni* en 1572, que le prince de *Condé* en 1798 ? Étoit-il plus doux d'être le petit-fils d'*Aurengzeb* ou de *Michel Paléologue*, que le petit-fils de *Louis XIV* ?

Toutes choses sont uniques pour les contemporains des événemens. Cependant, l'histoire ne nous offre que des horreurs perpétuelles et dissemblables. Le jugement de ces dissemblances honore l'écrivain ; le récit des similitudes n'exige que la science d'un érudit.

Ce qui sert à faire de la Révolution de France un tableau sans exemple, ce ne sont ni ses doctrines, ni ses crimes, ni ses origines, ni ses malheurs ; c'est le caractère particulier de ses auteurs et de ses victimes ; c'est ce mélange de méchanceté usurpatrice et de fanatisme scolastique, entés sur la vanité nationale ; c'est cet enchaînement de crimes rendus nécessaires par d'autres crimes, dans ces transitions graduelles de l'esprit d'indépendance au besoin d'un despotisme régulier ; c'est cette inconstance des opinions après la fièvre de l'entousiasme ; c'est cette union de génie des sectes à celui des conquérans, qui attaque à-la-fois les territoires et les institutions, les religions, les usages, les mœurs, les propriétés, et les sentimens publics ; c'est ce concours de

l'hypocrisie avec la férocité, du langage des lumières avec la bassesse de l'ignorance, des sophismes avec les forfaits, et d'une corruption perfectionnée avec la brutalité des temps de barbarie; c'est enfin, ce contraste éternel entre les principes et les actions, entre l'empire des idées et celui des intérêts, entre la force des hommes et celle des événemens; contraste qui, après avoir enfanté une suite de vicissitudes, les a perpétuées, et qu'on n'explique ni par des déclamations, ni par des fables apocalyptiques sur les *causes secrètes*.

Si vous n'appercevez dans ce prodigieux mouvement qu'un trône renversé, des nobles proscrits, des prélats spoliés, et une République instituée, vous restez au milieu de votre route, et vous prendrez les moyens pour les résultats.

Ne pensez pas de porter la lumière dans un dédale si compliqué, aussi facilement que l'imaginent ceux qui, sous le nom d'histoire, écrivent des *factums* pour leur parti, des compilations pour les libraires, et des contes tragiques pour les désœuvrés.

A chaque pas, vous serez arrêté, par des doutes, ou par des incertitudes : vous le serez dans l'examen des causes, dans l'analyse des progrès et des variations, dans le jugement des personnes.

Défiez-vous des narrateurs qui rencontrent à point nommé les racines de la révolution, qui; après avoir construit leur système d'origines, l'établissent par des récits défigurés ou fabuleux, qui vous donnent pour des preuves ce qui est en question, et font l'histoire pour leur hypothèse, au lieu de bâtir l'hypothèse sur l'histoire.

Comment distinguerez-vous les causes essentielles des causes occasionnelles, ce qui fut prévu ou imprévu, les conspirations des événemens fortuits? Comment ferez-vous la part des actions spontanées ou réfléchies, et celle du hasard ou des conjonctures qui coucoururent à leur détermination.

Une révolte peut être l'ouvrage d'un quart-d'heure; les révolutions sont celui des siècles. Aucune n'eut sa source dans un principe inopiné; mais en s'unissant à une ou plusieurs causes accidentelles, leurs mobiles préparatoires et antécédens les développent. La poudre à canon éclate à l'approche d'une étincelle, ce n'est pas l'étincelle qui compose la poudre à canon.

Vous lirez partout ou que l'excès du pouvoir absolu, ou que les ravages de la philosophie, ont renversé la monarchie française. L'un vous dira que le joug de l'église et de la noblesse étoient insupportables; l'autre vous assurera que sans les académies, les banquiers, et les livres,

le peuple eût aimé ses supérieurs avec tendresse. Vous entendrez tous les ordres s'accuser ; la cour se plaindre des parlemens, les parlemens des ministres ; la noblesse provinciale des courtisans et des dignataires ; les gens de guerre des gens de loi ; le commerce, des uns et des autres ; le clergé, de l'irreligion publique ; le public, des richesses et de l'influence du clergé. Cent cabales ont nuancé les factions ; vingt partis se sont croisés et combattus ; aucun n'a pu acquérir ou conserver de consistance. On est submergé dans un déluge d'apologies et d'imputations. Tel a défendu en 1788 ce qu'il a réfuté en 1790. La légitimité des opinions et de la conduite se mesure par les dates : la révolution, à ses approches, ressembloit à un festin où chaque convive cherchoit son plat de préférence. Lorsqu'on s'est apperçu que le repas étoit empoisonné, on s'est jeté les assiettes à la tête, et les cuisiniers sont restés maîtres du champ de bataille.

Ceux qui récusent l'influence des causes antérieures, morales et politiques, s'en prennent aux personnes, et avec cinq ou six noms expliquent les mystères de la catastrophe.

Elle s'est formé de cent mille élémens, Malheur au visionnaire qui monte sur un seul ressort cette roue sanglante, dont les machinistes, les

conducteurs, les réparateurs, ont éprouvé le tranchant, et qui brise ses véhicules comme ses obstacles.

Vous démêlerez les principes divers de la révolution; vous les dénombrerez, à l'exemple de quelques écrivains; mais vous n'apprendrez rien de nouveau au public par cette description, si vous ne désignez juste le degré d'influence, la place, l'activité précise de chacun de ces mobiles, et leur corrélation d'où a résulté leur concours. Tout le monde, en se promenant dans un bois, peut compter les arbres qui l'ombragent; mais il est réservé au naturaliste de discerner les espèces.

Si vous vous bornez à dire que la Révolution est arrivée parce qu'elle devoit arriver, tous les docteurs et les beaux esprits vous riront au nez; mais vous en aurez plus dit en deux mots qu'eux dans leurs nomenclatures et leurs définitions, et votre livre aura le premier des mérites, celui d'être très-court.

Un ancêtre de *Louis XVI* disoit un jour à ses confidens : « Cette monarchie a 1400 ans de » durée; elle est bien vieille; cela n'ira pas » longtemps ». Lorsqu'un Roi est contraint, ainsi que le fut ce généreux et bienfaisant *Louis XVI*, d'appeler lui-même une révolution, on peut la juger irrésistible. Il est possible que

d'autres plans ou d'autres Ministres, que le hasard ou la prévoyance, en eussent modifié la nature : mais si ses chances furent subordonnées, sa nécessité ne l'étoit pas. Jusqu'aux fautes qui l'ont aggravée entroient dans l'ordre prédestiné de cette tragédie ; ces fautes même furent autant d'effets des causes invincibles qui lui donnoient l'existence, et s'en trouvoient inséparables.

En remontant ainsi à l'échelle primitive de ces causes, vous serez accusé d'*esprit philosophique* ; vous aurez presque autant d'ennemis que de lecteurs, et vous ennuyerez la foule qui exige que vous parliez à ses passions, ou que vous lui montriez la lanterne magique.

Attribuez la chûte de la Monarchie francaise à l'ordre des Templiers et à ses successeurs, aux rêveries inintelligibles de quelques pédans d'Allemagne, que vous ne comprendrez pas vous-mêmes, faites d'un prince efféminé, sans courage d'esprit, sans moyens, sans talens, — faites de ce duc d'*Orléans*, instrument aveugle de cent bandits entreprenans, et tellement absurde dans ses crimes, que chacun d'eux le poussoit à l'échafaud, faites en un *Cromwell*, et remettez-lui le sceptre de la révolution. Montrez-nous que, dans son ensemble et ses détails, elle fut préméditée, organisée et déployée comme un automate dans les mains de Vaucanson. Qu'il n'y ait pour vous

rien d'obscur ni de douteux. Soyez tranchant dans vos interprétations et vos jugemens ; copiez des sottises de parti et des bruits de société, écrivez l'histoire comme l'almanach boiteux ; vous aurez des prôneurs et une pension de votre libraire.

Mais si les scrupules vous arrêtent, ils vous arrêteront jusqu'en 1860.

Nulle époque n'a fourni à l'historiographe une telle immensité de matériaux et de publications. Tentez de faire l'extrait de cette bibliohèque, et si, avec un esprit juste et une tête calme, vous en tirez cinquante pages de vérité, votre patience sera largement récompensée.

En entrant dans un magasin de livres, un sceptique judicieux s'écrioit : « Je parie qu'à l'ouverture de chaque volume je trouve une erreur ou une fausseté ». J'en dis de même sans hésiter du magasin révolutionnaire ou contre - révolutionnaire. C'est justement cette multiplicité d'écrits, de gazettes, de plaidoyers, qui fait la disette de l'historien. — Comment se reconnoître au milieu de tant de récits, de mensonges et de contradictions ? — Comment découvrir, dans cet océan d'erreurs *authentiques*, la trace de la justice et de la vérité ?

Il faudra un demi-siècle pour débrouiller ces

annales de la fureur et de l'imposture humaines. Tout est procès; chacun est juge et partie. — Point de nuances ni de modifications. Ici *Bailly* est un *scélérat*, là *Pétion* est un homme *vertueux*. M. *Necker* est un conspirateur affreux ou le modèle des ministres. — L'art surtout consiste, non à raconter et à juger les actions évidentes, mais à interpréter les intentions, à deviner les motifs, et à trouver toujours la vraisemblance dans la noirceur.

Nous avons quelques ouvrages dignes d'être consultés: graces aux travaux de M. *Mounier*, sur la journée du 5 octobre, de M.r le marquis de *Bouillé*, de M. *Bertrand de Molleville* et de M. *Necker*, plusieurs faits sont éclaircis; ces lumières rendent plus sensibles les immenses lacunes des annales du jour, et qui les remplira? Le tems, qui amènera les révélations, qui rendra la France à l'état civilisé, et qui rouvrira la source des recherches.

Il n'y a ni recherches, ni critique, ni bonne foi, ni bon sens dans les compilations déclamatoires dont nous sommes inondés. Chaque parti a eu ses avocats et ses menteurs. — Qui est en état de devenir leur arbitre?

Quant à ceux qui, ayant abandonné la France en 1789 ou en 1792, vous donnent avec préci-

sion l'état moral, civil, politique, financier et révolutionnaire de la République en 1798; qui adressent aux ministres des cours de l'Europe des mémoires instructifs sur l'opinion et les opinions, sur les généraux et les directeurs, sur la nature des partis en France, où il n'y a plus de partis; qui ont des intelligences dans tous les départemens, et qui savent à point nommé quand et comment doit s'opérer la contre-révolution; Dieu vous préserve de tomber entre leurs mains!

Les factions écrasées sont babillardes dès qu'elles ont passé la frontière; mais il y a peu à recueillir dans leurs récits, le plus souvent personnels, et où trois ou quatre faits, connus de tout le monde, sont noyés dans des raisonnemens, des apostrophes et des avis. *Il ne faut jamais croire aux rapports des proscrits*, a dit *Machiavel:* maxime très-sensée, que négligent trop souvent les ministres et les historiens.

Les partis dans l'intérieur succombent ou triomphent: abattus, ils gardent le silence; triomphans, ils étouffent la vérité. Tous ces mensonges de circonstance, ces portraits tracées par la vengeance, ces narrations fidelles qu'ont multiplié les infidèles Brissotins, les Dantonistes, les assassins et les amis de *Robespierre*, les Thermidoriens et les Terroristes méritent la même con-

fiance que les relations de *Buonaparte* ou de *Barrère.* — C'est non la vérité que chacun d'eux vouloit faire connoître, mais la portion de vérité qui pouvoit servir le mieux à noircir leurs antagonistes.

Des manufacturiers littéraires ont entrepris et publié en France, trois Histoires complettes de la révolution. Ce sont des résumés de gazettes, et de gazettes partiales, car chacun de ces compilateurs a eu soin de puiser dans les sources les plus favorables à ses sentimens : une Histoire de la révolution, publiée à Paris, est dailleurs un solécisme.

Beaucoup de gens écrivent leurs *Mémoires* pour faire l'histoire personnelle de leurs talens, de leur mérite et de leur conduite. Dans les tems de troubles et de factions, ces écrits intéressés doivent être très-suspects. J'aurois plus de confiance dans les Mémoires de *Dumourier*, si, à chaque page je n'y lisois l'éloge de ses démarches, de ses avis, de ses variations, de sa politique, et la condamnation de tous ceux qui lui refusèrent confiance. En lisant les mémoires de Me. *Rolland*, on apperçoit l'actrice qui travaille pour la scène et qui noye dans une foule de puérilités l'apologie de ses amis et la satyre de ses ennemis : toutes les figures y sont peintes en buste, et le plus souvent par le pinceau des passions. J'ai connu personnelle-

ment cette femme dont la mort héroïque a expié l'égarement, dont l'ame ardente et la tête ambitieuse eussent mérité un cloître ou une principauté, dont l'esprit fin et turbulent étoit aussi propre à diriger des intrigues, qu'incapable d'écrire avec fidélité les scènes d'horreur où elle n'avoit pas craint de jouer un rôle.

Quant aux faiseurs de dictionnaires, de brochures historiques et de *Notices des principaux personnages* qui, dans l'étranger, recueillent les sottises imprimées en France, qui vous citent le *Moniteur* comme on citeroit *Hume* ou *Tite Live*, et qui, dans des vues de parti, copient des ouvrages de parti, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de leur hardiesse ou de la crédulité de leurs lecteurs.

J'ouvre, par exemple, un recueil en deux volumes, publié à Londres par *R. Philips*, pour l'instruction de l'Angleterre, sous le titre de *Biographical Anecdotes of the Founders of the French Republic, and of other eminent Characters*, &c. L'auteur certifie dans sa préface, qu'il écrit sur les meilleurs informations, et qu'il est parfaitement instruit de tout ce qu'il va conter au public. — Ces *informations particulières et parfaites* consistent à transcrire les éloges que se sont donnés à eux-mêmes, ou qu'ont reçu de leurs complices les principaux acteurs de la révolution.

Le rédacteur gémit sur la perte de ces héros, et sur les flots de sang qu'à coûté l'acquisition de la liberté, mais il s'en console en songeant que cette dépense d'hommes sera *amplement compensée par le bonheur d'une innombrable postérité.*—C'est ainsi que M. *Philips* ou son biographe expriment leur tendresse pour leurs contemporains.

On lit, par exemple, dans ces *anecdotes* alphabétiques, que l'abbé *de Lille* fut enfermé sous *Robespierre*, et que son neveu a composé l'hymne des Marseillais. — L'abbé *de Lille* n'a jamais été enfermé et n'a point de neveu.

Que M. de *Buffon* fut l'*ami* et le *précepteur* de *Condorcet*, l'homme de France que M. de *Buffon* détestoit le plus, qu'il avoit jugé le mieux, et qu'il s'efforça d'écarter de l'Académie française.

Que M. *Turgot* appela ce même *Condorcet* auprès de lui, pour l'assister dans les opérations politiques qui exigeoient la connoissance des mathématiques. — M. *Turgot* donna à *Condorcet* un beau logement à l'Hôtel des monnoies et une pension exorbitante, avec le titre sans fonctions, d'*Inspecteur des monnoies*; pension et logement que M. *Necker* supprima; ce qui valut à ce dernier vingt libelles du philosophe.

Son biographe admire la beauté de son discours aux Jacobins après la journée du 20 juin 1792, et

surtout cette phrase : « Le peuple a offert au Roi le bonnet rouge ; *Marc Aurèle* ne l'eût pas dédaigné ». *Marc Aurèle* eût probablement jeté l'orateur et l'audience dans une basse fosse, pour le bien du peuple et de l'Etat. — Observez que c'est ce *bonnet rouge* qui affama *Condorcet*, vagabond et sans pain dans les souterreins de Clamart, et qui le réduisit à s'empoisonner dans le cachot où ses *frères et amis* l'avoient jeté. — Le compilateur affirme que ce *Condorcet* vota pour le bannissement du Roi. Personne n'ignore qu'il vota pour la peine la plus sévère après celle de mort, c'est-à-dire, pour celle qui eût chargé de fers, pendant 40 ans, ce Monarque dont il avoit été le pensionnaire.

Le même auteur apprend au public que je suis abbé, que le gouvernement imperial m'a chassé de Bruxelles, et que je vis en Hollande ou je n'ai jamais été.

Mais en revanche il traite magnifiquement *Collot d'Herbois* ; il prédit que ce galant homme sera inscrit au *temple de l'histoire*, et que sa mémoire sera *honorée* et *révérée* comme celle d'un des illustres fondateurs de la République française.

Puis songez à composer des histoires générales ou des histoires particulières ; puis comptez sur les livres et sur les jugemens des contemporains.

ANTIDOTE AU CONGRÈS DE RASTADT;

OU

PLAN D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE POLITIQUE EN EUROPE

(Brochure de 312 pages, imprimée en Allemagne, sous le nom de Londres. 1798.)

APRÈS tant d'ouvrages inutiles ou dangereux, tant d'avertissemens aux puissances sur leur conduite par des gens qui ne savent pas se conduire eux-mêmes, tant de manifestes déclamatoires pour ou contre la révolution; dans ce flot d'imprimés politiques, où l'on traite tout excepté la question, de mémoires où tout est résolu, prévu, et arrangé, de dissertations où chacun fixe la boussole des événemens et de l'univers au clocher de son village, à la fin nous avons un écrit où l'on ne répète point ce que d'autres avoient déjà répété, et qu'on peut lire sans regretter la perte de son tems.

Cette brochure a paru dernièrement en Allemagne, sans nom d'imprimeur et de libraire; omission dont il faut conclure que l'auteur n'a

trouvé sur le continent ni un Gouvernement, ni une ville, ni un marchand de livres, assez hardis pour autoriser cette publication.

Lorsqu'à sa lecture on aura vu qu'elle a toute entière pour objet, l'examen et la défense des premiers intérêts de l'Europe, le tableau de ses dangers et de ses ressources, et celui des effets qui doivent résulter de la puissance actuelle de la France, on aura la juste mesure des dispositions pusillanimes qui dominent encore sur le continent.

L'auteur énonce dans sa préface une vérité frappante, en rappelant les outrages dont le Directoire et ses agens fatiguent par-tout et impunément les princes. « Il faut enfin, dit-il, » prendre un parti, et choisir entre n'avoir pas » de Rois, ou en avoir de véritables. Il vaut » mieux mille fois s'en passer, que de voir dans » leurs personnes couvrir la royauté d'insultes, » restées toujours sans vengeance ».

Personne n'a mieux déduit que l'écrivain, en moins de mots, et avec une sagacité aussi juste, l'état des questions du jour. Il résume d'abord dans un chapitre, tracé à grands traits, les caractères de cette révolution qui a produit tant de méprises, de mauvais juges et de mauvais peintres, et qui, à tous ses fléaux, a ajouté celui des empiriques qui promettent d'en guérir le

genre humain ; pourvu qu'on prenne de leur drogue, et sur-tout qu'on la paye.

Tout ce qu'on peut dire de profond, d'évident et de sommaire sur ce sujet, se trouve dans les trente premières pages de cette brochure, écrite avec autant de force que de clarté.

Nombre de Français expatriés, les étrangers qui les copient, les ministres qui leur accordent confiance, n'apperçoivent dans la subversion de la France que leur histoire personnelle, et dans la révolution qu'une émeute prolongée par des scélérats. Nombre d'hommes en place et de raisonneurs au dehors en sont encore à croire qu'on peut transiger avec ce volcan, et l'éteindre en le laissant brûler. J'invite les uns et les autres à méditer les observations que présente l'auteur sur l'*universalité*, sur la *mobilité*, la *rapidité*, l'*incompatibilité* de la révolution, avec tout ce qui existe encore, hors de la ligue de ses domaines. « Par le fait de la révolution, » dit-il, l'Europe est constituée en état de dé» molition dans toutes ses parties ; religion, » mœurs, langage, démarcations des états, forme » de gouvernement, classement des hommes en» tr'eux, base des propriétés, tout est effacé ; » tout est refondu. La révolution brise d'abord » les empires ; elle en jette ensuite les mor» ceaux dans ses creusets : déjà six nouvelles

» Républiques en sont sorties. Telle a été, telle » est, telle sera toujours la révolution. C'est » un corps de destruction complettement organisé pour cette fin, parfaitement homogène, » adhérent dans toutes ses parties, qui dans sa » course doit tout écraser ou être écrasé lui-» même. La révolution ne s'en défend pas, elle » déchire à plaisir le voile sur l'avenir comme » sur le passé.

» Elle a résisté aux changemens des chefs, » aux chocs des factions, aux attaques des enne-» mis armés, aux embûches des ennemis secrets : » quiconque en a saisi les rênes, les a tenus » d'une main également ferme ; elle semble avoir » déposé son double esprit sur tous ceux qui l'ont » dirigée ».

A la vue de ce qu'on a tenté jusqu'ici pour combattre cette ouvrière de destruction, on partage le sentiment qu'exprime l'auteur, lorsqu'il ajoute : « N'est-il pas plaisant de voir la plupart » des Gouvernemens, s'évertuer à donner un » démenti à la révolution sur sa propre nature, » et lui soutenir, en dépit des faits, malgré ses » avertissemens réitérés, qu'elle n'est pas ce » qu'elle dit être ; car c'est le sens véritable de » toute leur conduite ».

Les révolutions combinées d'opinion et de politique sont les seules qui changent la face du

monde ; c'est cette combinaison que perdent sans cesse de vue les routiniers diplomatiques, et la classe encore plus absurde des gens de guerre, qui, lorsqu'ils ont tracé de belles évolutions sur le papier, assiégé quelques places, ou remué quelques bataillons, imaginent avoir détrôné un empire devant lequel les généraux, les armées et les forteresses, sont venus tomber en poussière.

» Si Mahomet, observe très-bien l'anonyme,
» n'eût voulu qu'un royaume, peut-être fût-il
» resté conducteur de chameaux ; mais il est ré-
» volutionnaire en religion, en législation, en
» morale : les esprits s'enflamment, les dogmes
» s'étendent avec l'empire, le roi disparoît, mais
» le prophète législateur règne encore sur la plus
» grande partie du monde ».

Rien ne manqueroit à la révolution françaïse, pour réunir au degré le plus éminent, les attributs et les dangers de ces doubles révolutions, si ses opinions étoient susceptibles d'un fanatisme aussi opiniâtre que celui des systèmes religieux. Encore a-t-elle suppléé à cet enthousiasme par le zèle de l'impiété et par le fanatisme d'égalité, d'autant plus contagieux qu'il frappe les sens autant que l'imagination. D'ailleurs les révolutions de ce genre commencent par l'enthousiasme, se consolident par leur extension, et se maintiennent ensuite par la nécessité.

Quelque mobile que soit, et que puisse être le systême français dans ses métamorphoses et ses modifications, son principe demeure fixe et immuable ; c'est dans son principe seul qu'il faut la chercher. Or, son essence la rend incompatible avec ce qui n'est pas elle, avec tout ce qui a existé avant elle, avec tout ce qui existe autour d'elle. « Il vous conviendra d'examiner, » si la République française peut coexister avec » l'Angleterre, a dit *Monge* au Directoire ». — Voilà qui est parler conséquemment et clair, et qui n'est pas dit pour l'Angleterre seule. — » Voilà » la question devant laquelle tomboient toutes » celles de jalousie, de rivalité, de haine, en » un mot, toutes ces misérables querelles, que » six années de malheur commun ont, quoi » qu'on en dise, à peine épuisées ».

Pourquoi la Suisse pacifique a-t-elle été attaquée, et son gouvernement détruit ? A cause de leur incomptabilité avec la révolution qui, de gré ou de force, les a fait entrer dans ses moules. C'est au même titre que le Pape a été détruit : il y avoit trop de simplicité de croire qu'une révolution d'athéisme toléreroit à sa porte, sous les attributs de la souveraineté, le chef d'une religion qu'elle poursuit partout.

On observe dans les hommes qui servent la révolution, la même incomptabilité que dans

ses principes. « Leur cœur, fermé aux affec-
» tions ordinaires, ne s'ouvre qu'à celles de la
» révolution : leurs yeux suivent d'autres règles
» d'optique, leur esprit conçoit et produit, leur
» cœur bat différemment de celui des autres
» hommes. Si quelques-uns tombent ou s'éga-
» rent dans cette dure carrière, ils sont rem-
» placés à l'instant par de nouveaux candidats,
» dont la succession rapide fait régner sur
» cette révolution le feu d'une éternelle jeu-
» nesse ».

» On a remarqué que l'époque augustale a
» compris un espace de 160 ans pour 70 Em-
» pereurs, c'est-à-dire un peu plus de deux
» ans pour chacun ; tandis que la France n'a
» compté que 66 Rois pendant 1400 ans. Les
„ huit années de la Révolution ont donné à la
» France plus de chefs que la troisième race n'a
» donné de Rois pendant 70 ans „.

En comparant ensuite les forces de l'Europe avec celles de la Révolution, l'auteur n'hésite pas à faire pencher la balance en faveur de celle-ci : il établit cette opinion sur l'anéantissement des bases qui avoient fixé l'état politique de l'Europe, par les traités d'Oliva, de Westphalie et d'Utrecht ; sur l'infériorité relative des agens réciproques, sur les principes d'union qui existent entre toutes les branches de la Révolu-

tion, sans exister chez ses adversaires; enfin, sur les principes de conservation qu'elle s'est ménagés.

Dans cette déduction, qui auroit un poids décisif si l'auteur l'eût moins généralisée, il remarque ce que la France et le continent n'ont que trop prouvé, c'est-à-dire, qu'à la suprématie du crime les révolutionnaires ont uni celle de l'activité, de l'intelligence, de l'énergie et des talens. Leurs succès ont dégradé la plupart des anciennes réputations.

Le côté le plus foible de la partie de l'Europe non-révolutionnée est la désunion, l'égoïsme et l'isolation. Entre mille exemples, celui de la Suisse, du Pape, et de l'Angleterre, délaissés par les autres puissances, suffit à l'auteur, qui n'a pas de peine à démontrer les conséquences de cet abandon. Voilà, cependant, jusqu'au milieu de l'été dernier, ce que l'Europe opposoit à cette chaîne de « Directoires, de corps législatifs, en alliance permanente, fraternisant à » Paris sur l'autel de la liberté, et s'appuyant » sur des bases communes d'intérêt et d'institutions civiles et religieuses. Certes, c'est là » une formidable coalition, et telle qu'il falloit » les flancs de la révolution pour la concevoir, » et pour l'enfanter ».

Dans les chapitres suivans, on décrit les imperfections de l'ancien équilibre politique, et sa subversion absolue à laquelle le congrès de Rastadt a mis le sceau, par la cession de la rive gauche du Rhin. — Il est évident que ce congrès, dont le ridicule a presque fait oublier les débats assommans et la perplexité, n'a fait que tourner dans un cercle vicieux, sans jamais entendre ou poser la véritable question. Avant d'écrire une seule note, l'Empire avoit sanctionné sa ruine, en reconnoissant l'aggrandissement colossal d'une puissance à laquelle il lui devenoit désormais impossible d'opposer autre chose que des dissertations de droit public. Qu'avoit-il à dire à ceux qu'il laissoit maîtres des Pays-Bas, de la Hollande, de la Suisse, de l'Entre-Meuse et du Rhin ? Que signifient ces contestations sur une aliquote de territoire, lorsqu'on a abandonné tout le reste ? Ou il falloit disputer en totalité cette aliénation, ou demeurer convaincu qu'on disputeroit en vain sur les concessions ultérieures. Tout ce déplorable congrès roule sur cette méprise, et c'est toujours la même qui règne depuis l'origine, de négliger toujours les principes de la révolution, pour ne s'attacher qu'à ses accessoires et à ses moindres conséquences. La perpétuité de ce contre-sens confond la raison. Est-il un seul homme grave

qui pussse contester deux minutes sur cet axiôme de fait, présenté par tous les bons esprits et par l'auteur de l'*Antidote*. « Qu'à ses anciennes pos-
» sessions et à celles qu'elle s'est incorporées,
» la France joigne encore l'accession des Répu-
» bliques dont elle s'est entourée et dont elle
» dispose, et l'on verra que la France n'est
» plus un membre de l'Europe, mais son vrai
» suzerain ».

De ces lugubres vérités, l'écrivain passe à la démonstration de la nécessité d'un nouvel équilibre, plus solide que l'ancien, et plus propre à contre-balancer le pouvoir de la France, qui, deux fois dans un siècle, a exposé l'Europe à la perte de sa balance politique.

Son plan consiste à réunir à la Hollande, les Pays-Bas, le duché de Juliers, à la partie de l'évêché de Liége à la gauche de la Meuse, sous un seul Gouvernement attribué à la maison d'Orange, avec un titre royal. — Au midi, il distribue au Roi de Sardaigne le Milanez, le duché de Modène, le Bressan, et la République de Gênes. L'empereur conserve l'acquisition de Venise; on y ajoute Mantoue et le Mantouan jusqu'à Crémone. Le duc de Parme est doté de la Sardaigne et de la Corse, Naples de Benevent, l'électeur Palatin du duché de Luxembourg : le reste de l'Europe demeure à sa pre-

mière place. Il faut lire dans l'ouvrage même les développemens de ce grand drame, ses convenances et ses effets.

Pour l'exécution de son projet, l'auteur ressuscite l'Europe, avec des organes suffisans pour ressaisir ce qu'elle a perdu, et recouvrent sa première sûreté. Comment cette transition imprévue se concilie-t-elle avec les considérations antérieures sur la force relative des puissances et de la révolution ? Loin de lever cette contradiction, l'écrivain s'en appuie, pour démontrer que cette inégalité de poids dérive toute entière de la fausse position où l'Europe s'est placée, et non point de son épuisement ou de sa foiblesse absolue.

D'ailleurs, il n'y a plus de choix : ou il faut se résoudre aux conséquences de la situation présente, et périr ; ou il faut remonter l'équilibre, en poursuivant, les armes à la main, un plan quelconque analogue au système développé dans l'*Antidote*.

C'est un jeu de mots que de parler de paix au milieu d'un état de choses où toutes les conditions, tous les attributs de paix ont disparu. L'auteur combat avec la supériorité de la dialectique, de l'expérience et du jugement, cette vaine subtilité, dictée par l'incertitude et par la crainte, qui fait distinguer de l'état de guerre, celui de désor-

dre, d'humiliation, de crise et de terreur où l'on se trouve en ce moment.

« Qui osera nier que la France ne soit en état
» d'hostilité et de conjuration permanente en-
» vers l'Europe entière, et par conséquent en
» guerre avec elle, sous ce double rapport ? — Si
» l'on éprouve sous le nom de la paix, tous les
» dommages de la guerre, on est en guerre,
» quoi qu'on en dise, et non pas en paix. Toutes
» les escobarderies, tous les sophismes finissent
» là; ces questions doivent se décider par l'his-
» toire, et non par les livres de droit. Ici les
» gazettes sont des guides plus sûrs que les pu-
» blicistes ».

On s'étonnera sans doute, non que l'auteur propose la guerre générale, comme le seul préservatif, ou du moins comme un jeu qui offre quelques chances, tandis que la dissolution graduelle et pacifique du continent les exclut à-peu-près toutes, et le livre infailliblement aux invasions militaires ou insurrectionnelles de la révolution; mais de l'entendre ranimer le courage et flatter les espérances, par un tableau des ressources aussi complet que l'a été celui des dangers. — La position relative des puissances lui paroît meilleure qu'à l'époque de la coalition. Au premier regard cette proposition a l'air d'un paradoxe; au second elle inspire encore des

doutes ; après un examen plus réfléchi, elle acquiert de la plausibilité.

Les preuves de cette opinion, l'auteur les puise, 1°. dans les changemens survenus depuis 1792, qui ont diminué les motifs de désunion, et qui ont assuré aux puissanccs principales, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, un accroissement matériel de force ; 2°. sur l'amélioration sensible des dispositions publiques, soit dans les pays révolutionnés, soit dans ceux que le Directoire destine à l'être ; parmi le peuple, les négocians, et même parmi les gens de lettres. Partout le nombre des novateurs et des révolutionnaires est comprimé par une immense majorité, tout autant que par les Gouvernemens. Cela suffit.

L'auteur ajoute à ces remarques, une observation neuve et très-juste, sur le caractère de fidélité et de constance qu'ont soutenu les armées de la coalition. « Si les Français, dit-il, avoient » eu à lutter contre la persévérance du malheur » qui a poursuivi l'armée autrichienne, peut-» être n'eussent-ils pas gardé quatre bataillons » ensemble ». Tout ce qu'il ajoute sur les vrais causes de leurs succès, sur les exagérations et les jérémiades qu'on entend à ce sujet, sur le mauvais emploi qui a été fait des armées alliées, et surtout de cette admirable armée impériale

dont on ne pourra jamais assez célébrer la patience et le dévouement, ne sera désavoué ni par un homme d'état, ni par un général qui ne sait autre chose que de faire marcher des troupes.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son énumération des forces militaires respectives, ni dans ses apperçus sur leurs ressources de finance; mais il nous semble qu'il a trop flatté le continent sur le premier article. Les calculs comparatifs de population, de soldats disponibles, de revenus, sont des bases très-abusives de pronostics; l'expérience ne l'a que trop prouvé. Evaluer, par exemple, à 110,000 hommes le contingent actif de l'Empire, outre les forces de l'Autriche et de la Prusse, est un mécompte de plus de moitié. Jamais l'Empire n'a pu fournir son contingent complet: ce sera bien pire si la guerre recommence.

Dans l'esquisse du plan de guerre et d'opérations que propose l'écrivain, il met à ses ordres 500,000 hommes, dont 50,000 Napolitains; le reste, Autrichiens, Prussiens et Allemands: la Russie est exclue, et l'Angleterre confinée à la guerre maritime. — Ni l'exposé de ce plan, ni les objections formidables dont il est susceptible, ne peuvent entrer dans cette analyse; mais nous ne passerons pas sous silence l'abrégé

des observations préliminaires qui le précèdent. Ce sont des vérités si palpables et si obstinément négligées jusqu'ici, qu'il est essentiel de les reproduire; car toutes les armées, tous les généraux, tous les faiseurs possibles de mémoires n'empêcheront pas qu'on n'expie une seconde fois, et pour toujours, le mépris de ces préceptes.

« Si l'on fait encore la guerre à la France, » qu'on la fasse bien : si on la fait mal, ce » sera un poison mortel. Il vaut mille fois » mieux ne pas l'entreprendre, que de la re- » commencer telle qu'elle a déjà eu lieu. Tout » écrivain qui a étudié le génie de la révolu- » tion, seroit criminel de le taire. *La première* » *grande guerre qu'on fera à la France, sera* » *aussi la dernière* ».

Parmi les causes des revers passés, il faut compter en première ligne, l'opposition constante dans « laquelle la plupart des cabinets se sont » tenus avec les circonstances; de manière que » n'appliquant jamais leurs efforts à des temps » ou à des lieux opportuns, les plus belles ar- » mées se sont évanouies en fumée et devoient » finir ainsi. La guerre étant faite au compte de » Puissances très-différentes par les localités, » il faut un centre commun de délibération, à » portée du théâtre principal de la guerre. —

» L'ennemi est UN ; toutes les autorités sont » concentrées dans le même lieu. La disper- » sion des conseils est une des choses qui a » porté le plus de langueur dans la guerre de la » coalition ».

Une déclaration solemnelle des intentions invariables des puissances devroit précéder les hostilités, pour effacer les défiances où l'aberration des intérêts particuliers ont jeté partout peuples et Gouvernemens. L'ordre public, le crédit public, la propriété publique, la sûreté générale, sont des biens communs à tous les Etats, à toutes les nations. Jamais on ne popularisera la guerre, jamais on ne préviendra les divisions, jamais on n'atteindra la révolution, avec d'autres principes de résistance et d'attaque.

« Dans tout le cours de la révolution, les » Cabinets ont été mal informés, les généraux » encore plus mal. Les hommes d'Etat, con- » damnés par la multitude des affaires, à ne » pouvoir lire, entendre et comparer tout, se- » ront toujours égarés par la classe d'hommes » auxquels ils avoient confié le soin de les ins- » truire » ; classe composée généralement ou de martyrs ou de complaisans de la révolution ; les uns, toujours présomptueux, et ne doutant de rien ; les autres toujours intimidés, ou feignant

de

de l'être, et dont le microscope grossit les dangers, comme le talisman des crédules contre-révolutionnaires les dissipe. En tems ordinaire, on n'a besoins que d'espions; aujourd'hui on ne peut se passer d'observateurs. Malheur à ceux qui les confondent, car ils auront ou de détestables espions, ou de détestables observateurs.

Plaignons surtout les gouvernemens qui, dans une crise où tout faux pas vous mène au précipice, accordent aucune confiance à quiconque n'ayant rien à perdre et tout à recouvrer, commence sa mission comme le maître de trictrac dans la comédie française du *Joueur*, par demander l'avance de ses peines.

L'auteur n'est pas moins fondé à accuser la négligence avec laquelle on a lu et étudié les papiers publics de Paris. « Ils ont tout dit, tout annoncé d'avance, personne n'a voulu ni les entendre, ni les croire, et l'expérience n'a corrigé ni les rieurs ni les incrédules ». Il y a un an que le *Rédacteur* a tracé tout ce qui se passe à Rastadt. La chûte du Pape, l'invasion de la Suisse, l'expédition d'Egypte faisoient la fable de Paris, l'entretien de tous les bureaux et le texte des gazettes, bien longtems avant l'événement. Le Directoire emploie trois ou quatres plumes à des annonces justificatives des crimes commis, et à des annonces anti-

cipées des crimes médités. Ce sont des signaux certains, toujours reconnus par ceux qui savent lire les papiers de France, c'est-à-dire, y voir ce qui y est, et non ce qui n'y est pas. — Ces intelligences-là sont plus sures et surtout moins chères que celles des escrocs, qui vendent pour *argent comptant* aux gens en place, les prétendus secrets du Directoire.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire le dernier chapitre de l'*Antidote*, écrit avec une vigueur de raison et une précision de vérité qu'il est peu aisé de rendre dans un extrait. — L'auteur y examine et y bat en ruines le systême de défensif adopté par les puissances, au moment où il écrivoit, et auquel il n'est pas certain qu'elles veuillent renoncer. Il démêle très-bien leurs intentions, les intrigues, le but, les folles illusions qui les ont occupées dans l'origine, et depuis le traité de *Campo Formio*.

Offensif ou défensif le systême de l'Europe n'est plus en son pouvoir. Au point où elle a laissé venir les choses, c'est le Directoire, en sa qualité de chef de la révolution française, qui décide de la destinée publique. « Vous aurez, dit-il, la paix ou la guerre suivant notre convenance, suivant le calme ou l'agitation qui domineront dans l'intérieur, suivant l'obéissance de nos armées ou

le vide de nos trésors, suivant le besoin que nous aurons de distraire un peuple vain et léger, en l'occupant par des triomphes qui serviroient également à l'asservir et à l'effrayer ».

Enfin, l'Europe aura beau être en paix avec le Gouvernement, elle ne le sera jamais avec l'esprit révolutionnaire, bien plus indépendant de l'autorité que l'autorité ne l'est de lui. Si le peuple de Vienne eût répondu à l'appel révolutionnaire de *Bernadotte*, pense-t-on que le Directoire eût eu l'intention ou le pouvoir de s'y opposer?

Quant à cet amas de lieux communs sur l'instabilité de la révolution, sur sa fin prochaine, sur le changement de l'opinion, sur la lassitude des armées, sur l'appui de quelques généraux, sur la détresse des finances, j'exhorte les dupes opiniâtres de ces chimères rebattues, à méditer l'examen qu'en fait l'auteur.

Je partage l'intégralité de ses opinions à cet égard.

1°. Peu importe aujourd'hui quelles loix régissent la France, ou quelles loix la régiront demain. Il n'y a plus de constitution, il n'y a qu'un Gouvernement, qui plane sur la ruines des institutions, des droits, des factions, et de l'esprit public. Le Directoire sait très-bien qu'on ne gouverne pas contre la majorité dans un conseil

représentatif ; aussi s'en est-il assuré : s'il soigne l'entrée des députés, il soigne aussi leur expulsion; à deux reprises, et dans le cours de six mois, il a brisé le scrutin des deux factions opposés sans que cet événement fut suivi d'un coup d'épingle.

2°. Il n'y a plus de parti. L'immense majorité de gens qui desirent un Roi ou qui détestent le régime actuel, forme une série d'unité sans plan, sans chefs, sans centre, sans moyens de direction, sans ombre de pouvoir ou d'influence. La terreur l'a réduite à servir le Gouvernement contre les Jacobins, comme les Jacobins servent le Gouvernement contre les royalistes. — Ces Jacobins, abhorrés de la multitude, ont des chefs, des plans, mais peu de bras, de manière que l'on peut dire que les uns sont des partisans sans parti, et les autres un parti sans partisans.

3°. Le peuple nul et dégradé n'est plus que les marchepied de ses maîtres. Il les déteste et les méprise, mais la soumission et l'obéissance surpassent encore le mépris et la haine. Le Directoire a résolu un grand problême, au moins pour un tems quelconque, celui de gouverner contre les gouvernés. — Ce sont les Mamloucks, et le peuple français est celui d'Egypte. — Il n'y a dans son sein pas plus d'élémens de guerre civile, qu'il

n'y en avoit à Rome pendant les querelles d'*Othon* et de *Vitellius*. « *Robespierre*, dit fort bien l'auteur, règne encore du fond de son tombeau ». L'éclat du Gouvernement à l'extérieur, ses conquêtes, l'asservissement où il a réduit tant de puissances étrangères, contribuent encore à cette soumission publique.

4°. « Il n'y a pas de finances en France depuis 1789, car, il n'y a pas de finance dans un pays où la recette n'équivaut pas au cinquième de la dépense. Avec une dépense qui, chaque année, a passé un milliard, la recette ne s'est jamais évaluée au-dessus de cent cinquante millions.

Tout le monde connoît les moyens qui ont suppléé à ce *déficit* : moyens d'exaction ou moyens de crédit. Ce crédit se compose d'intérêts correspondans à ceux du Gouvernement dans l'intérieur de la France, et de la patience du Peuple français. Voilà la mine inépuisable. Cinquante milliards d'assignats, trois milliards de mandats des milliards de rescriptions, de bons, de paperasses de toute espèce se sont succédés, se sont chassés, sont tombés les uns sur les autres, et le tout en vain. On compte plus de dix grandes banqueroutes publiques depuis six ans : y a-t-il eu le moindre mouvement ou la moindre secousse ?

Les rentiers ont fait le désespoir de l'ancien gouvernement, et, dans Paris, trois cent mille rentiers meurent de faim depuis six ans, sans demander autre chose à leurs spoliateurs, QUE L'AUMONE.

» M. d'*Ivernois* avoit raison d'assigner un terme prochain à la chûte des assignats; il avoit tort d'en conclure celle de la république, car elle n'a pas péri, car elle devoit faire qnelque chose de plus fort que les assignats, c'est de s'en passer. M. *de Calonne* avoit raison de considérer la chûte du papier comme étrangère à l'existence de la république; il avoit tort de croire à la restauration de ses finances, dont elle ne s'occupoit nullement; car elle a encore plus fait, elle a su s'en passer ».

Il y a interversion de sens dans ce mot si répété, « la puissance révolutionnaire périra avec la finance qui la soutient ». C'est au contraire la finance qui périra aussitôt que la puissance disparoîtra : elles sont inséparables.

L'auteur se mocque, avec non moins d'esprit, que de justesse, de toutes ces spéculations étrangères, entretenues par des intriguans, et bâties sur l'indocilité des armées ou sur l'indépendance de leurs chefs. — Que n'ont pas fait ces armées dans l'ordre de l'obéissance et de la soumission? On les promène de contrée en contrée, de Brest

à Strasbourg, de Strasbourg à Rome, de Rome en Egypte ; on les laisse manquer de tout ; pas une défection, pas une émeute. — Quant aux généraux, lorsqu'on a vu le sort de *Lafayette*, de *Dumourier*, de *Pichegru*, et *Moreau* dénonçant ce même *Pichegru ;* lorsqu'on observe tant de surveillance dans l'autorité, tant d'indifférence dans les soldats sur le choix de leurs commandans cette uniformité de subordination, de servilité, quel que soit l'individu qui la prescrit ou la dirige, enfin cette rotation continuelle d'emplois qui enlève toute consistance à celui qui en est revêtu, on ne croit pas plus aux révoltes des armées et aux entreprises des généraux mécontens, qu'aux insurrections du peuple.

Le levier qui pourroit mettre en mouvement ces divers élémens de restauration n'existe pas : une guerre générale et heureuse en fourniroit la matière ; mais il restera sans force, si cette guerre n'est pas dirigée sur des principes diamétralement opposés à ceux qui ont prévalu jusqu'à présent.

Le sujet de cet opuscule, les questions qu'on y traite, que le génie de l'auteur a rajeunies et qui ne seront pas épuisées de sitôt, nous a entraînés hors des bornes de cette analyse. Terminons-la par quelques remarques critiques.

L'Europe a pris, sinon une nouvelle face, du moins une nouvelle inclinaison depuis quatre mois. L'*Antidote*, composé au commencement de l'été, se rapporte à cette époque, et n'est pas toujours en harmonie avec celle qui lui a succédé. La Russie, la Porte Ottomanne n'entroient pour rien dans son plan, et l'Angleterre trop foiblement.

Il rejette le système des subsides par des motifs qu'appuie l'expérience, car on ne citeroit pas une guerre où celui qui les donne et celui qui les reçoit n'aient pas fini par se brouiller ; mais la distribution des pouvoirs militaires et pécuniaires en Europe, les a rendus aujourd'hui tellement distincts, que ce pis-aller est devenu un mal nécessaire. Telle cour auroit eu assez de soldats pour entreprendre trois campagnes, sans être en état de les solder par les voies extraordinaires que proposa l'auteur. Il faut des secours plus prompts et moins exposés aux contrariétés. Peu de gens connoissent mieux que lui la France, l'esprit de l'Europe, la crise générale, les torts des médecins et la nature des remèdes ; mais ses notions sur l'Angleterre participent des erreurs trop répandues sur le continent : il a été trompé sur des points essentiels, et surtout dans son chapitre sur les colonies.

Dans son plan d'opérations militaires, il oublie la Suisse contiguë à la seule frontière de France qui soit ouverte. C'est aussi là une limite ou l'événement a fait sentir la foiblesse des contrepoids, et qui, plus que jamais, auroit besoin de recevoir une addition naturelle, par la réunion des enclaves renfermées entre les Alpes et le Jura, depuis le mont Cénis jusqu'au Rhin.

Il évalue à deux millions d'hommes les pertes que la France à éprouvée pendant la guerre : il assure qu'elle n'eut jamais au-delà de 700,000 hommes sous les armes. Des administrateurs dignes de crédit, et entre les mains desquels avoient passé, il y a un an, les relevés des bureaux de la guerre, m'ont certifié que le *maximum* des levées en 1794, et jusqu'au milieu de 1795, avoit atteint 900,000 hommes, dont 650,000 ont péri par les combats, dans les hôpitaux, et par la désertion.

Il ne donne que douze millions d'habitans à l'Italie ; elle en a seize et demi. Il pense que la possession du Milanois, uni au Piémont et à l'état de Gênes, fourniroit au Roi de Sardaigne une armée de 100,000 hommes. L'Empereur n'a jamais tiré de ses États de Lombardie, sur une population de 1,300,000 habitans, au-delà de deux régimens, *Belgiojoso* et *Caprara*, formant 6000 hommes. Sur une population de 460,000 ames,

dont une partie considérable est consacrée à la navigation, la république de Gênes fourniroit à peine un corps permanent de 3000 hommes : la Sardaigne, presque aussi peuplée, ne donnoit qu'un régiment de 1200 hommes.

Mais ces inexactitudes, mais quelques pensées plus hardies que solides, diminue foiblement le mérite de cet ouvrage, où l'auteur pénètre dans l'intérieur même du sujet, en écartant les superficies qui absorbent les observateurs médiocres. Au-dessus des préjugés de nation, de condition et de parti, il paroît unir à la vigueur de caractère celle d'un esprit étendu, et cette capacité si rare qui s'applique heureusement aux différentes branches de l'intelligence humaine.

GRANDE BRETAGNE.

C'EST le 3 de ce mois que M. *Pitt* a présenté aux communes, formées en comité de subsides, le tableau de dépense et de recette nécessaires dont se composeroit, l'année prochaine, l'établissement public, ainsi que des moyens qui devoient servir à égaler la seconde à la première.

Depuis qu'il existe des assemblées délibératives, je doute qu'aucune ait jamais entendu un développement de cette nature, également étonnant par son étendue, par sa précision et par les talens de son auteur.

Ce n'est pas un discours qu'a prononcé le Ministre, c'est un cours complet d'économie publique, un ouvrage, et l'un des plus beaux ouvrages de finance positive et spéculative, qui aient distingué la plume d'un philosophe et d'un homme d'Etat.

On pourra ajouter cette déduction aux savantes recherches des *Adam Smith*, des *Arthur Yonng*, des *Stuart*, que le Ministre a honoré de ses citations. Assez belle réponse aux Vandales modernes qui, parce qu'une secte de sophistes enragés s'est mêlée, en France, de gouverner l'univers, voudroient jeter au feu les bibliothèques, la science, les savans, et ramener l'Europe à la condition des Huns et des Francs.

Il n'entre aucune adulation dans ce jugement; cette adulation seroit gratuite. Je n'ai pas, Dieu merci, la réputation d'un flatteur? mais j'ose dire, qu'Anglais ou étranger, adversaire ou ami de M. *Pitt*, tous s'accorderont dans leur opinion sur ce grand travail.

Il ne renferme pas un mot de superflu : il seroit plus aisé de la traduire que de l'extraire. Il repose

sur une classe d'idées, de faits et de calculs qui ; grace à la clarté et à l'ordre de l'orateur, et nonobstant leur complication, peuvent cependant être résumés avec exactitude. C'est à ce résumé seul que nous devons prétendre, en sollicitant l'indulgence pour ses imperfections.

Le ministre a commencé par énumérer en ces termes, les subsides nécessaires :

Dépenses pour la Marine.

	Liv. Sterl.
120,000 matelots...............	10,920,000
Dépense ordinaire..............	693,000
Extraordinaire.................	729,000
Service des transports.........	1,300,000
Total.	13,642,000
Dépenses de l'Armée............	8,840,000
Vote de crédit de l'année dernière à pourvoir..................	1,000,000
Extraordinaire de l'armée pour 1799.	2,000,000
Artillerie.....................	1,570,000
Services divers................	600,000
Somme additionnelle au million annuel d'amortissement.......	200,000
Porté ci-après....	27,852,000

De l'autre part....	27,852,000
Intérêts dûs à la Banque pour les billets d'échiquier et de trésorerie....................	565,180
Escompte sur les prompts payemens de l'emprunt................	210,000
Intérêts de billets de l'échiquier....	300,000
Déficit sur la taxe de la drêche.....	300,000
Total général.....	29,227,180

Dans le nombre des taxes dont le produit est appliqué à cette dépense générale, se trouvent les droits imposés l'annnée dernière sur les exportations et les importations: on en avoit estimé le revenu à 1,200,000 liv. sterl. Le Ministre a déclaré qu'il s'éleveroit beaucoup plus haut. « Maintenant, a-t-il dit, que le commerce des Indes occidentales a, presqu'en entier, passé dans les mains de la Grande Bretagne, il devient possible de réduire la restitution de droits, accordée sous le nom de *drawbacks* aux exportations de nos denrées coloniales à l'étranger. Cette réduction permet d'évaluer le produit de la taxe sur les importations et les exportations pour l'année prochaine à 1,700,000 liv. sterl. » C'est un revenu supérieur à tous ceux du roi de Naples ou de l'électeur de Saxe.

Les différentes recettes déjà affectées au subside précédent, se composent donc des articles suivans.

Droits sur le sucre le tabac et la drêche....................	2,750,000
Produit de la loterie.............	200,000
Fonds consolidés................	1,500,000
Droits sur les exportations et les importations....................	1,700,000
	6,150,000

Pour balancer le montant des subsides, il reste donc à pourvoir à la somme de 23,000,000 liv. sterl. « Deux principes, a dit M. *Pitt*, furent adoptés dans la session dernière, comme autant de règles pour l'établissement des subsides de l'année : le premier, de réduire autant que possible la somme à lever par emprunt; le second, de pourvoir au remboursement de cet emprunt par une taxe temporaire, ou par la progression du fond d'amortissement ».

C'est à l'accomplissement de ces vues que furent consacrés l'année dernière le triplement des *assessed taxes* et les contributions volontaires : celles-ci ont surpassé deux millions sterl.; le produit de celles-là s'élevera à quatre millions. Il avoit été éstimé à 4,500,000 liv. sterl. : le déficit a résulté essentiellement des modifications qu'a subi cette imposition, des difficultés de sa perception et des fraudes par lesquelles plusieurs contribuables l'ont éludée.

Pour prévenir ces abus, il est necessaire de recourir à une taxe plus égale, plus productive, plus proportionnelle au veritable revenu des individus, et dans ce but, d'imposer les branches principales de ce revenu lui-même.

Le Ministre n'a point dissimulé l'impossibilité d'en obtenir l'estimation la plus exacte, et de prévenir toutes les invasions. Tout ce que l'on peut attendre de l'expérience déjà acquise, c'est de s'éloigner le moins de la perfection que peuvent admettre les circonstances.

La recherche qui doit constater la valeur du revenu individuel, impose le choix de commissaires, dont les qualités correspondent à de telles fonctions, et capables de remplir la confiance de l'Etat, sans porter atteinte à celle des contribuables.

Ces commissaires doivent être choisis parmi la classe des citoyens placés dans une situation honorable, indépendans de l'influence de la couronne, et, par leurs habitudes ou leurs emplois, habiles à remplir les fonctions dont ils seront chargés.

Nul ne pourra exercer cet office, sans posséder un revenu annuel de 300 liv. sterl. — Les deux derniers grands jurés de chaque Comté en recevront la liste, et choisiront le nombre nécessaire pour chaque division, et un plus petit nombre

en qualité de commissaire d'appels pour chaque Comté. L'opération dans les cités et les grandes villes de commerce se règlera sur les mêmes principes.

Chaque individu sera appelé par les commissaires à déclarer la somme à laquelle il fixe sa contribution; mais elle ne pourra rester inférieure au *dixième du revenu.*

Le détail des règlemens dont se composera le mode de cette investigation, la liberté, laissée aux contribuables, des déclarations volontaires, ou par serment, en cas de contestation, sauf à encourir la peine de parjure; le droit d'examen et de révision conservé aux inspecteurs du revenu public, sur l'état des déclarations remises aux commissaires, sans aucune faculté de déterminer la cotisation; l'attribution réservée aux commissaires de l'enquête à faire sur la plainte des inspecteurs, sur la spécification du revenu taxable, le recours aux commissaires d'appel, seuls juges définitifs des contestations; le secret imposé aux commissaires sur toutes les notions relatives aux fortunes des contribuables, l'inhibition de ne jamais fouiller leurs registres, leurs livres de compte, ni d'interroger leurs serviteurs ou agens, ont pour objet de concilier l'intérêt du fisc avec l'équité et avec la liberté individuelle.

C'est

C'est à ces précautions législatives qu'on reconnoît un Gouvernement qui administre une Nation libre. C'est par de semblables caractères que l'autorité publique se distingue de la tyrannie avare et concussionaire, et que les droits des sujets balancent les sacrifices qu'en exige la patrie.

Quelle opinion se former du produit de ce dixième du revenu général ? Le ministre a résolu cette question conjecturale, par l'analyse de chaque branche du revenu imposable, et par les autorités qui donnent à cette évaluation approximative le plus haut degré de vraisemblance.

Et d'abord, il examine la valeur du *Revenu territorial*, En 1664, le chevalier *Petty* l'estimoit à 8 millions sterl. *Davenant*, sous la Reine *Anne*, le porta à 14. *Adam Smith* et M. *Arthur Young* l'évaluoient à 20 millions, en 1774. — L'Angleterre seule renferme quarante millions d'acres en culture, dont le rapport moyen à 12 et demi schellings chacune, donneroit 25 millions. Mais tout propriétaire d'une rente inférieure à 60 liv. sterl. devant être exempté de la taxe, il faut déduire un cinquième du revenu total imposable, et le réduire à 22 *millions* sterl.

Le revenu des fermiers pourroit être calculé aux trois quarts de celui des propriétaires ; ce

qui formeroit 19 millions ; mais en défalquant les deux tiers de cette somme, pour ceux que l'infériorité de leur revenu soustraira à l'imposition du dixième, on ne comptera que sur *six millions*.

Suivant les recherches de M. *Arthur Young*, confirmées par les recherches les plus exactes, le produit des *dîmes* séculières ou ecclésiastiques s'élève à cinq millions : retranchons-en un cinquième ; restera *quatre millions* à imposer.

Le revenu des mines, des canaux de navigation, des bois en coupe pour la charpente, ne peut être fixé au-dessous de *trois millions*.

On compte dans le royaume 700,000 maisons, dont 200,000 supportent la taxe ordinaire. Ce n'est pas forcer leur produit que de l'estimer de six millions, dont cinq seulement seront soumis au dixième.

Plusieurs professions sont de nature à y être assujéties, et leurs profits divers sont au moins de *deux millions*, puisque dans le dernier siècle on attribuoit un million et demi de bénéfices à la classe seule des gens de loi.

Ces branches réunies donnent un revenu général de 40 millions pour l'Angleterre. Quant à l'Ecosse, en considérant son revenu comme équivalant à un 8ème de celui de l'Angleterre, cette proportion fournit *cinq millions* à imposer.

La contribution doit embrasser, de plus, les revenus provenant de possessions en Irlande ou dans les Indes occidentales. Les premiers sont généralement évalués à un million ; et les seconds à sept. Après les déductions indispensables, il restera sur les uns et les autres un produit libre de *cinq millions.*

Les annuités provenant des capitaux placés dans les fonds publics ne pourroient, sans injustice, être exceptées d'une imposition applicable à tous les autres genres de revenus. — Ce n'est point ici une taxe particulière et révoltante sur les créanciers de l'Etat, exclusivement. — Qu'ils eussent disposé de leurs fonds en terres, ou dans le commerce, ils auroient de même été atteints par la contribution. Le capitaliste n'est pas traité différemment du propriétaire terrien, du manufacturier, du négociant ; mais il doit être traité comme eux. Déduction faite des annuités dont la taxe a été rachetée par la nation, cette masse d'intérêts équivaut à 15,000,000 de revenu, dont le cinquième étant soustrait par les modifications de justice proportionnelle, il restera à taxer *douze millions.*

Quant aux produits du commerce, soit extérieur, soit domestique, la base d'évaluation pour le premier est renfermée dans les états d'exportation, et encore mieux certifiée par les assu-

rances, qui s'élèvent à 80 millions, quoique tous les négocians ne fassent pas assurer. Quinze millions de bénéfice résultent de ce capital, dont *douze millions* seront sujets à la taxe.

L'appréciation du commerce domestique est plus hypothétique; mais, en supposant, comme toute sorte de raisons y autorisent, que la consommation intérieure soit quadruple de l'exportation, elle donneroit un capital de 120 millions, dont le bénéfice, porté de même à 15 pour cent, donneroit *dix huit millions* à imposer.

Ce sera calculer très-bas, que d'estimer à *dix millions* seulement, le bénéfice des brasseries, des distilleries, et d'autres branches non-comprises dans l'état précédent.

En récapitulant les articles de ce vaste bilan de la fortune publique, on a sous les yeux le tableau suivant, dont la première colonne indique le revenu effectif, évalué sur un calcul modéré, et la seconde la quotité de ce revenu qui sera imposé d'un dixième.

	Millions.	Millions.
Revenu des terres pour le propriétaire	25	20
Revenu des fermiers	25	6
Dîmes	5	5
Mines, navigation et bois	3	3
Porté ci-après	58	34

		Millions.	Millions.
	De l'autre part	58	34
Maisons	. . . .	6	5
Professions	. . . .	3	2
Revenu de l'Ecosse	. . . .	8	4
Possessions au-delà des mers	.	5	5
Annuités publiques	. . . .	15	12
Commerce extérieur	. . . .	12	12
Commerce intérieur	. . . .	18	18
Autres branches de commerce	.	10	10
	Total	135	102

La perception de ce dixième ne devant commencer qu'au 5 avril, celle des *assessed taxes* triplées finira à cette date, au lieu d'expirer au 1er. février, terme annuel de leur création. Cet excédent de deux mois produira 700,000 liv. sterl. à ajouter, pour 1799, aux 10 millions que rendra la taxe du dixième, prolongé jusqu'au 5 avril 1800.

De cette somme de 10,700,000 liv. sterl. il faudra déduire le montant des intérêts du dernier emprunt de 8 millions, au remboursement duquel la triple taxe fut affectée, ainsi que l'intérêt de l'emprunt qui s'ouvrira cette année. Ces réductions faites, il restera une balance de 9,200,000 liv. sterl., applicable au service de l'année courante. — Cette somme, jointe aux

6,150,000 liv. qui composent le revenu public déjà fixé, ne laisse plus à pourvoir par un emprunt, qu'à 14 millions, pour completter les voies et moyens équivalens aux subsides de l'année; — mais comme 4 millions et demi de cet emprunt devront être éteints par le produit du fond d'amortissement, la dette nationale ne sera réellement accrue que de 9 millions et demi.

Après avoir démontré la supériorité du systême qui consiste à lever dans l'année la plus grande partie des subsides, sur l'ancien usage qui faisoit recourir à d'énormes emprunts, le ministre a dit :

« L'expérience a mieux prouvé que tous les » raisonnemens, l'excellence de ce principe, » adopté et soutenu avec vigueur par le Parlement l'année dernière. En nous aidant à porter » le fardeau de nos dépenses, il a circonscrit les » espérances de l'ennemi; il lui a prouvé que » nous étions invulnérable dans cette partie sur » laquelle il dirigeoit ses principales attaques, » et où il se flattoit de nous porter des coups » mortels. Nos embarras de finance élevoient » ses prétentions, et aggravoient parmi nous » les craintes des gens timides : maintenant il » est démontré que, quelque exhorbitans que » puissent être l'arrogance et les moyens de l'ennemi, nous surmontons tous ses efforts.

» Après six ans d'une guerre plus accablante et
» plus sévère qu'aucune autre, nous avons vu
» essayer de nouvelles ressources, adopter de
» nouveaux plans qui, par le secours de l'éner-
» gie nationale, ont renversé l'espoir de l'ennemi,
» ranimé le crédit public, changé nos craintes en
» confiance, réduit au silence le découragement,
» et réalisé toutes nos conjectures.

» L'éclat et les succès de nos armées navales
» ont rehaussé, s'il est possible, la gloire ordi-
» naire de notre marine. — Sans doute nos
» flottes ont amélioré la face de l'Europe; sans
» doute leurs victoires sont dues au jugement, à
» l'expérience, à l'énergie de nos officiers, dont
» l'habileté, le courage et la persévérance ont
» été secondés par le zèle, la discipline, la va-
» leur invincible des matelots anglais. Sans doute
» la dernière de ces victoires a détourné l'orage
» amoncelé qui alloit fondre sur le continent.
» Elle a sauvé nos possessions orientales, sau-
» vé plusieurs Etats du continent, assuré à
» tous des moyens de salut, s'ils veulent s'en
» saisir.

» Mais cette chambre doit se rappeler quel
» pouvoir a donné l'énergie à cette force. Nous
» n'oublierons pas le ressort qui nous a mis en
» état d'expédier des flottes dans des parages,
» auxquels elles furent presque toujours étran-

» gères. Cette chambre ne perdra pas de vue » que l'ame de ces entreprises, que l'esprit vital » qui les anime, sont dus à la permanence de » nos ressources. Et d'où dérivent ces ressour- » ces ? de la profonde sagesse, de l'inébran- » lable fermeté, et de la constance inflexible » du Parlement, du Parlement qui avec un zèle » obstiné, avec un magnanime désintéressement, » et cet esprit public qui caractérise la Nation » britannique, ne s'est pas contenté de nous sau- » ver nous-mêmes, mais qui a fourni encore » au reste du monde l'occasion de venger son » honneur outragé, et de remonter au rang d'où » il est descendu.

» Abandonnés de l'univers, nous avons pour- » suivi la guerre avec plus de vigueur et de » succès que jamais. Si des avantages si écla- » tans et si profitables nous ont obligés à quel- » ques sacrifices temporaires, si nous les avons » achetés par la privation de quelques jouissances, » quelqu'un de nous en aura-t-il regret, en » considérant que nos intérêts ont coïncidé avec » nos devoirs, et nos avantages personnels avec » nos triomphes publics ? »

On pourra juger par ces fragmens, de l'esprit, des mouvemens, de la profusion de connoissances qui règnent dans ce discours : il est l'ouvrage d'une tête aussi vaste que son plan ; mais, pour

le concevoir, il faut avoir à parler à une Nation aussi éclairée qu'opulente, généreuse par calcul autant que par patriotisme, et qui a la conscience de ses véritables intérêts.

Les ennemis de l'Angleterre, les puissances qui n'osent encore devenir ses alliés, peuvent maintenant mesurer la vanité de leurs préjugés. Que *Thomas Payne* écrive aujourd'hui de beaux pamphlets arithmétiques, sous la dictée du Directoire, pour démontrer la ruine de l'Angleterre et sa *très-prochaine impuissance.*

Le discours de M. *Pitt* fait naître deux rapprochemens assez curieux. Voilà au bout de six ans de guerre à mort, à la suite du fardeau des taxes ordinaires, dix millions sterling, prélevés sur le revenu général, pour la défense de la propriété nationale, contre des spoliateurs incendiaires.

En 1789, en pleine paix, à l'instant où la France entière prétendoit marcher à la liberté, les représentans de la nation débutèrent par imposer sur elle, non pas un *dixième*, mais *un quart* du revenu, sous le nom imposant de contribution patriotique. Et ce *quart* du revenu, qui devoit assurer la *régénération*, n'a servi que de prélude à 40 milliards d'assignats évaporés, à l'engloutissement de l'immense capital du revenu du clergé, des villes, des corporations, des

hôpitaux, des domaines royaux, des appanages, des colléges, des mandats, des bons, du pillage des magasins particuliers sous la loi du *maximum*; de la confiscation du patrimoine de 200 mille grands propriétaires, de l'argenterie des églises, des citoyens, des diamans de la couronne, des meubles précieux, des métaux travaillés, des chefs-d'œuvres innombrables que l'industrie et la prospérité des siècles avoient accumulés dans les palais et les hôtels; de la spoliation des compagnies de finances, de trois emprunts *forcés*, des réquisitions sans mesure et de toute nature pour le service des armées et de la convention; d'énormes et interminables contributions, rançons, vols de tout genre, sur les ennemis, les neutres, et même les amis; de la dévastation de la Belgique, de la Hollande, de l'Italie, de la Suisse, de la Souabe, de la Franconie; de dix banqueroutes publiques, de la retenue des intérêts dus à 500 mille rentiers nationaux ou étrangers, et des secours qu'attendent les prisonniers, les enfans trouvés, les malades, les orphelins, les indigens, etc. etc. Si c'est-là une belle et sainte révolution, il faut convenir, du moins, qu'elle ne se fait pas à bon marché.

Qu'avant l'ouverture des états-généraux, le clergé eût sacrifié les 400 millions dont il offrit le don trop tardif à ses assassins; — que la noblesse

l'eût imité ; que la banque, le commerce, les fermiers, les manufacturiers, les colons, au lieu de se jeter, avec une étourderie orgueilleuse et une déraison sans exemple, dans la gueule du crocodile qui les caressoit, eussent secouru le Gouvernement ; têtes, bourses, honneur, magasins, propriétés, tout étoit sauvé.

Heureuses les Nations averties par ce terrible mémorial !

Les meilleurs écrivains de l'économie politique, et après eux, M. *Lavoisier*, le mieux instruit de tous, estimoit en 1790 le revenu général de la France à *deux milliards sept cent millions tournois*. — Suivant les calculs de M. *Pitt*, le revenu général de l'Angleterre égaleroit *trois milliards deux cent quarante millions* de la même monnoie. Et M. *Lavoisier* parloit de l'ancienne France. — Un écrivain exact et judicieux, M. *d'Ivernois*, a fait le relevé approximatif des diminutions de capitaux, de travaux et de revenus, qu'a éprouvés la France de *Rewbell* et de *Merlin*, la France des assemblées nationales, des conventions, des comités de salut public, des Directoires, des insurrections, des orateurs, des *patriotes*, des *Gracchus*, des *Brutus*, des *Aristides*, des *Alexandre*.

Les résolutions proposées par M. *Pitt*, pour la révocation des taxes triplées l'année dernière, et

pour y substituer un autre mode de taxations sur la propriété, ont été approuvées et renvoyées à l'examen des comités. Au premier jour, elles seront débattues : on ne peut élever de doute que le projet du ministre ne soit adopté dans son principe ; mais il pourra recevoir des modifications dans sa partie réglémentaire, et dans son assiette relative.

Le ministre s'est borné, pour le moment, à un emprunt de trois millions sterl. qui ne coûte au Gouvernement qu'un peu plus de cinq et demi pour cent. — Il y a eu concurrence de prêteurs, dont les offres se sont élevées au-dessus de cinquante millions sterl. La modicité de l'emprunt a excité les murmures des souscripteurs : dès le lendemain, il gagnoit un et demi pour cent sur la place.

Différens avis, confirmés par les derniers papiers de Paris, ont accrédité la nouvelle du débarquement à Minorque du général *Stuart* avec les troupes anglaises sous ses ordres, parties de Lisbonne dans le mois d'octobre. Le fort Saint Philippe et les autres fortifications de Port Mahon ayant été démolis après la paix de 1782, qui rendit cette isle à l'Espagne, il paroît que le général anglais s'en est rendu maître sans opposition. Les gazettes du Directoire attribuent

cet événement à *la trahison*, et au concours des émigrés francais que la cour d'Espagne a confinés à Minorque. Personne n'ignore que Majorque est le dépôt de ces réfugiés ; mais tout s'arrange dans les romans français.

Vers la fin de novembre dernier, l'insurrection de la Belgique se soutenoit avec acharnement, au milieu d'engagemens très-meurtriers. Le pays qu'on nomme la Campine, les villes de Turnhout, de Mérode, d'Herenthals, de Diest, a été le théâtre de ces combats : il le fut de même, en 1788, des succès des insurgens Brabançons contre les troupes autrichiennes. A la suite d'une action très-disputée, les Français battus ont été forcés d'abandonner la ville de Diest, dont les insurgens se sont rendus maîtres, et qu'ils ont ensuite évacuée à l'approche des nombreux renforts arrivés au secours de leurs oppresseurs. Réfugiés dans les bois et les marais, ils ont été attaqués, et se sont défendus avec courage. On les repousse, on les disperse un moment ; ils changent de position, reviennent à la charge, et occupent sans relâche leurs ennemis. Voilà le sens dans lequel il faut interpréter ces relations exterminatrices, ces victoires décisives qui remplissent les feuilles française. Nonobstant un échec essuyé après leur sortie de Diest, les insurgens étoient toujours en force

dans la Campine, le 25 novembre, et si peu détruits, si peu découragés, qu'ils avoient poussé le 22 des partis jusqu'à Teweren, à deux lieues de Bruxelles, et pris poste dans la forêt de Soignes. Plus de 3000 hommes ont été tués ou blessés de part et d'autre, dans les derniers combats. Pas une ville dont il ne faille contenir les mécontentemens. A Bruxelles même, on s'est vu obligé de congédier et désarmer la garde nationale; les places publiques y sont couvertes de canons.

Dans le pays de Liége, le duché de Luxembourg, l'électorat de Trèves, le soulèvement continuoit à la même date, et même avec quelque avantage; l'électorat et la ville de Cologne menaçoient des mêmes mouvemens. Afin de séparer cette insurrection de celle de Brabant, les Français ont établi un gros corps à Henri Chapelle, très-bonne position militaire entre Liége et Aix-la-Chapelle, qui domine le Limbourg.

Le général *Béguinot*, chargé par le Directoire de réduire cette *rebellion*, est le fils du chirurgien de St. Sulpice à Paris: il est aidé par un général *Jardon*, qui a été défait à Diest, et fils d'un boucher de Lille. Je ne sais quel *Collaud* est le troisième exterminateur en chef de ces contrées.

A la vue de cette insurrection purement villageoise, sans plan, sans chefs, sans arsenaux, sans places fortes, sans autre but que de se délivrer

d'une insupportable oppression, on est déchiré de l'abandon où est laissé un mouvement si ferme et si généreux. La présence de vingt mille Prussiens l'eût affermi, et soulevoit la Hollande entière. La Zélande est dégarnie de troupes françaises, et pourroit donner lieu à une diversion; enfin, si la guerre n'étoit pas toujours un problême à Vienne, et les armées impériales immobiles, la Belgique auroit pu concevoir quelques espérances.

Nous regrettons de n'avoir reçu qu'au moment de terminer ce numéro, les particularités et les notions que nous ont apporté les lettres arrivées du continent. — Tous les indices concourent à prolonger les doutes sur le renouvellement de la guerre générale.

Le Directoire redouble d'essais, de propositions, de ménagemens, de condescendance pour l'éloigner. Ce n'est pas de lui qu'elle arrivera; nous en avons dit les motifs, nous en développerons de nouveaux dans quinze jours.

Le parti de la paix seconde les efforts du Gouvernement français, à Vienne et à Florence. C'est par l'intermédiaire du Grand Duc de Toscane, que passent à l'Empereur les ouvertures du Directoire : le conseil du Grand Duc en a témoigné à celui-ci les remercîmens les plus affectueux. L'Espagne et le chevalier d'*Azara* multiplient leurs intrigues auxiliaires à Paris, à Vienne et à Constan-

tinople. — Le congrès de Rastadt triomphe d'avoir emporté un ou deux points de ses misérables contestations, et se félicite d'approcher d'un traité de paix. La France vient de lui céder encore sur l'article des dettes de la rive gauche du Rhin : elle ne se roidira pas sur l'isle de Buderich.

Il n'est nullement vrai que les Autrichiens se soient emparés de la Valteline et du comté de Chiavenne. Ces districts avoient été formellement exclus dans la spécification du territoire de la République Cisalpine, fixée par l'article VIII du traité de Campo-Formio. Ce silence, et l'alliance de la maison d'Autriche avec les Grisons, le capitulat de Milan, tout autorisoit l'Empereur à rendre la Valteline à ses alliés. Ce sont les Français, au contraire, qui ont fait avancer 3000 hommes dans cette province, en s'emparant même d'une position importante, envahie sur le territoire des Grisons.

L'armée autrichienne n'a point passé le Lech, son quartier-général est toujours à Friedberg.

FIN DU PREMIER VOLUME.



151, 172, 208

